

N° 3104 - SEPTEMBRE 2021

www.jeuneafrique.com

jeune **afrique**

CÔTE D'IVOIRE

Ouattara, Bédié,
Gbagbo... Et s'ils
s'entendaient
vraiment?

MAROC

Sexe, drogue
et pop : la saga
Lamjarred

NIGER

La promesse
de Niamey

SPÉCIAL 26 PAGES

RD CONGO

L'énigme
Katumbi

JUSTICE

LES 20 AFRICAINS LES PLUS RECHERCHÉS

Pour de bonnes ou de mauvaises raisons, parce qu'ils refusent de rendre des comptes ou parce qu'ils craignent pour leur vie, tous ont fui leur pays pour un exil aussi précaire qu'indéfini. Une liste qui ne cesse de s'allonger... Enquête exclusive.

Algérie 420 DA • Allemagne 9 € • Belgique 9 €
Burundi 25 000 BF • Canada 12 990 CA\$ • Espagne 9 €
France 7,90 € • Grèce 9 € • Italie 9 € • Maroc 50 MAD
Mauritanie 200 MRO • Pays-Bas 9,20 € • Portugal 9 €
RD Congo 10 USD • Suisse 15 CHF • Tunisie 8 TUN
TOM 1 000 XPF • Zone CFA 4 800 F CFA • ISSN 1950-1285

JEUNE AFRIQUE MEDIA GROUPE

M 01936 - 3104 - F - 7,90 € - RD







NEW MODERN WORLD COMPANY LIMITED

À l'origine de la création du groupe
New Modern World (NMW),
le désir d'un jeune entrepreneur
africain d'impulser de nouvelles
constructions au Ghana et au Niger.



LES NOUVEAUX BÂTISSEURS DE L'AFRIQUE

NMW INITIE DE NOUVEAUX PROJETS DANS LES PAYS DE L'OUEST DU CONTINENT

La prospérité de ces activités a convaincu le PDG Usman Inusah d'entreprendre de nombreux gestes philanthropiques, tels que la construction d'une mosquée et d'une école pour 150 enfants. Les écoliers bénéficient de frais de scolarité gratuits. Par ailleurs, Usman Inusah, résidant au Ghana, a fait don de 12 000 sacs de riz aux populations déplacées du Niger. Un don de 48 000 sacs de riz supplémentaires est d'ores et déjà prévu dans les cinq prochaines années.

En outre, l'approvisionnement en eau du Niger étant un défi permanent, NMW entend participer à cet effort en offrant 1 000 unités de forages à travers tout le pays, chaque année, durant cinq ans.

NMW souhaite soutenir les jeunes générations du pays, dans leurs ambitions professionnelles tout comme dans le soin qu'elles sauront apporter à leurs familles.

Accra : 26 Jungle Road-East Legon Accra - Ghana / Niamey : Niamey Bas (NB) Terminus Impasse 97 porte 12

Tél. : +233 (0) 244 246 912/ (0) 509 514 312 / 055 424 62 03 / + 227 87 57 42 24

Email : info@newmodernworld.com

www.newmodernworld.com



L'édito

Marwane Ben Yahmed

🐦 @marwaneBY

Kaïs Saïed est-il l'homme (fort) de la situation ?

Kaïs Saïed a donc décidé de renverser la table. À la tête, depuis le 23 octobre 2019, d'une Tunisie paralysée depuis trop longtemps par l'incompétence, pour ne pas dire l'indigence, de sa classe politique, frappée de plein fouet par la crise sanitaire, rongée par la corruption, le chômage endémique de ses diplômés comme de ses ouvriers et la fuite des cerveaux, le chef de l'État, dont personne ne sait jamais ce qu'il pense ni ce qu'il entend faire, a, comme à son habitude, pris tout le monde de court. Le 25 juillet, il s'est arrogé tous les pouvoirs, a gelé les travaux de l'Assemblée nationale, transformée en coquille vide, dissout le gouvernement et limogé son Premier ministre, Hichem Mechichi. C'est le grand retour, en somme, de l'homme fort – le zaïm – dans un pays qui s'est pourtant rangé depuis la

chute de Ben Ali sous l'étendard de la démocratie parlementaire et des libertés, fier d'incarner cette exception au sein du monde arabe, voire en Afrique. Mais, malgré les cris d'orfraie des principaux accusés, à savoir les responsables politiques, et notamment les plus puissants à l'Assemblée, comme les islamistes d'Ennahdha dirigés par Rached Ghannouchi, malgré l'interprétation très particulière de la Constitution par Saïed qui lui a permis « d'enrober » ses décisions – ce qui fait dire à certains qu'il



Ce tsunami institutionnel ne suscite guère l'inquiétude parmi les Tunisiens.

s'agit d'un coup d'État –, ce tsunami institutionnel ne suscite guère l'inquiétude parmi les Tunisiens ; une grande partie d'entre eux estime même qu'il a bien fait !

Saïed est pourtant allé très loin. Partout ailleurs, on aurait même dit trop loin. Couvre-feu, placement en résidence surveillée, interdiction de sortie du territoire frappant des corporations entières, comme les chefs d'entreprise et tous ceux qui ont eu une activité politique ou gouvernementale, le tout en dehors de toute légalité... Là encore, cela passe (presque) comme une lettre à la poste. Les partis, quels qu'ils soient, sont réduits au silence. L'échiquier mis en place depuis dix ans s'est révélé un géant aux pieds d'argile, bien moins prépondérant qu'on ne l'a cru de l'extérieur. Et Saïed, véritable ovni arrivé au

pouvoir par surprise, sans être un professionnel de la politique ni même un chef d'entreprise à succès passé de l'autre côté du miroir, comme Patrice Talon ou Andry Rajoelina, sans parti pour l'appuyer ni base militante, se retrouve seul aux commandes de la Tunisie, incarnant une sorte de tout-puissant guide suprême qui ne prend même pas la peine d'esquisser une feuille de route ou de s'expliquer. Tout le monde connaît son objectif : l'instauration d'un système qui n'existe nulle part ailleurs, mélange improbable et flou de régime présidentiel et de démocratie directe. « Le peuple veut » : tel était son slogan de campagne. Séduisant, ce qui explique en grande partie sa popularité, mais pour l'instant abscons...

Voilà donc la Tunisie, dont le destin est désormais entre les mains d'un seul homme, revenue à la case départ. En pire, tant la situation socio-économique s'est détériorée, sans parler des finances publiques, exsangues. Les perspectives sont peu reluisantes, plus personne ne sait à quel saint se vouer, et le climat est anxiogène. Qui voudrait investir dans un pays aussi instable, où il suffit d'un oukase présidentiel pour bouleverser tous les équilibres et remettre en question tout ce qui avait été si laborieusement mis en place depuis la révolution ?

Qu'attendre de ce grand saut dans l'inconnu ? Les prochaines étapes, décidées par Saïed, seront principalement institutionnelles. Une équipe gouvernementale devra être mise en place, car il faudra bien gérer les affaires courantes et les urgences, notamment la pandémie de Covid-19. Puis il sera temps de s'attaquer à la Constitution de 2014, ce dont le président n'a jamais fait mystère, pour instaurer sans doute une III^e République grâce à une nouvelle Loi fondamentale consacrant un régime de type présidentiel, on l'a dit, qui devra être entérinée par voie référendaire. On peut également

s'attendre à la dissolution de l'Assemblée, dont le gel des activités a été, le 24 août, prolongé jusqu'à nouvel ordre, et à l'organisation de législatives anticipées. Sans oublier, c'est une des principales attentes de la population en dehors de la relance économique et de la création d'emplois, la moralisation de la vie politique et l'intensification de la lutte contre la corruption. Vaste programme pour un pays enlisé depuis une décennie dans sa transition démocratique et qui cherche encore sa voie, sans parvenir à répondre aux attentes inouïes des Tunisiens depuis la révolution. Et une bien lourde responsabilité sur les épaules de Kaïs Saïed, qui n'écoute souvent que lui-même et dont personne ne sait sur qui il s'appuiera pour appliquer son programme et entreprendre les réformes indispensables. Certes,



Maintenant qu'il a franchi le Rubicon, personne ne comprendrait qu'il puisse décevoir.

il a en grande partie été élu pour nettoyer les écuries d'Augias, lui dont la probité et la rigueur n'ont jamais été mises en doute. Impartial et imperméable aux affres de la politique politicienne, se tenant à égale distance de tous les partis, lesquels s'évertuent à s'écharper depuis des années, Saïed a les mains libres. Il a la légitimité populaire, le soutien inconditionnel de l'armée (*lire pp. 74-77*) et bien plus de pouvoir désormais que ce qu'on lui avait prédit lors de son élection, quand la plupart des observateurs l'imaginaient en une sorte de reine d'Angleterre logée à Carthage. Et maintenant qu'il a franchi le Rubicon, personne ne comprendrait qu'il puisse faire machine arrière ou décevoir. Reste à prier pour qu'il prenne les bonnes décisions... ●

Humour et sagesse

Pour réfléchir ou sourire, chaque mois, notre sélection des citations les plus marquantes, les plus intelligentes ou les plus drôles. M.B.Y.

Quand un homme n'a pas peur de coucher avec une femme, c'est qu'il ne l'aime pas.

Jacques Brel

On ne peut pas rattraper le temps perdu, mais on peut arrêter de perdre son temps.

Jennifer Lawrence

Le diable est optimiste s'il pense pouvoir rendre les hommes pires qu'ils ne sont.

Karl Kraus

Un jour tu me demanderas ce qui est le plus important, ta vie ou la mienne. Je te répondrai « la mienne » et tu t'en iras, sans même savoir que tu es ma vie.

Khalil Gibran

Quand tu lances la flèche de la vérité, trempe la pointe dans du miel.

Proverbe africain

Être heureux ne signifie pas que tout est parfait. Cela signifie que vous avez décidé de regarder au-delà des imperfections.

Aristote



CAISSE RÉGIONALE
DE REFINANCEMENT
HYPOTHÉCAIRE

La CRRH-UEMOA élargit ses refinancements aux SFD de l'UEMOA

✓ Un taux d'intérêt compétitif.

✓ Une durée de 10 ans.

✓ Une assistance technique pour la définition de votre stratégie de financement et l'amélioration de vos procédures de gestion des prêts à l'habitat abordable.

✓ La CRRH-UEMOA : 60 institutions financières actionnaires dont la BOAD, la SFI, Shelter Afrique, la BIDC et 56 banques commerciales de l'UEMOA.

✓ La CRRH-UEMOA : 306 milliards de FCFA mobilisés dont 244 milliards de FCFA décaissés pour la promotion du financement du logement dans l'UEMOA.

✓ La CRRH-UEMOA : Une institution crédible

Notation Moody's en 2020 :

- Note d'émetteur à long terme en monnaie locale : Ba2
- Note d'émetteur à long terme en devises : Ba3

Ces notes font de la CRRH-UEMOA l'institution de l'UEMOA la mieux notée par une agence internationale, après la BAD et la BOAD.

Notation Bloomfield 2020 :

AA+ à long terme et A1+ à court terme pour la troisième année consécutive.

La CRRH-UEMOA détient depuis 2015, la meilleure note attribuée à une institution émettrice sur le marché financier régional, et représente l'une des signatures des plus sûres de l'Union.

«Finançons ensemble l'accès à la propriété pour tous».



Tel : +228 22 23 27 51
+228 22 23 27 22
Fax : +228 22 23 27 52

Nous écrire: infos@crrhuemoa.org
68, avenue de la Libération
BP : 1172 Lomé - Togo
Site internet : <http://crrhuemoa.org/>



crrhuemoa



crrhuemoa

SOMMAIRE

- 03 L'édito**
Marwane Ben Yahmed

PREMIER PLAN

- 08 L'homme du mois**
Seif el-Islam Kadhafi
- 12 Dix choses à savoir sur...**
Acheikh Ibn-Oumar
- 14 Le match**
Teodoro Obiang Nguema Mbasogo
vs Emmanuel Macron
- 16 Le jour où...**
Paul Kagame a fui le Rwanda pour
échapper aux génocidaires
- 18 L'actu vue par**
Umaro Sissoco Embaló
- 19 L'œil de Glez**
Apprentis talibans
- 20 Le dessous des cartes**
Qui est vacciné ? Et avec quoi ?

- 22 Parti pris**
L'Afrique doit-elle rester pauvre
pour que la planète respire ?
- 24 C'est quoi une « vraie » femme ?**
- 25 Des taux sans intérêt**



ENQUÊTE

- 28 Wanted**
Les 20 Africains les plus
recherchés



POLITIQUE

- 42 RD Congo**
Moïse Katumbi, l'outsider
- 49 Tribune**
Israël à l'UA, une chance pour
la cause palestinienne ?
- 50 Côte d'Ivoire**
Ouattara, Bédié, Gbagbo...
Et s'ils s'entendaient ?
- 56 Dans la tête de...**
Jean de Dieu Momo, ministre
camerounais délégué à la
Justice
- 58 Burkina**
Un jihad de sang et d'or
- 62 Secrets d'histoire**
La part d'ombre de Senghor
- 66 Maroc**
Sexe, drogue et pop arabe:
la saga Saad Lamjarred
- 74 Tunisie**
Et l'armée dans tout ça ?
- 78 Algérie**
Lamamra superstar



OBJECTIF LOMÉ

80 Les possibilités d'une ville

INTERNATIONAL

106 Suisse-Afrique, l'heure H

ÉCONOMIE

- 118 Cabinets d'avocats**
Nouvel équilibre
- 124 Finance**
Manège à trois
- 126 Palmarès**
Ces avocats qui ont marqué l'année
- 132 Transactions**
Après la crise, l'heure de la relance
- 134 Interview**
Roland Ziadé, de Linklaters
- 136 Droit des affaires**
Tech : des start-up qui rendent justice à l'Afrique
- 138 Carrière**
Ils se lancent dans une nouvelle aventure

DOSSIER LOGISTIQUE

140 Y a-t-il une voie pour le rail au sud du Sahara ?

CULTURE

- 158 Société**
Vous avez dit « beurettes » ?
- 162 Musique**
MHD, la résurrection
- 164 Livre**
La muse noire de Charles Baudelaire



GRAND FORMAT

167 Niger
La promesse de Niamey

JEUNE AFRIQUE & VOUS

- 216 Le tour de la question
- 217 Ce jour-là...
- 218 Post-Scriptum

jeuneafrique

Fondateur: Béchir Ben Yahmed,
le 17 octobre 1960 à Tunis
bby@jeuneafrique.com

Édité par Jeune Afrique Media Group
Siège social: 57 bis,
rue d'Auteuil - 75016 Paris
Tél.: +33 (0)1 44 30 19 60
Fax: +33 (0)1 45 20 09 69
Courriel: redaction@jeuneafrique.com

Directeur général: Amir Ben Yahmed
Vice-présidents: Danielle Ben Yahmed,
François Soudan

Directeur de la publication:
Marwane Ben Yahmed
mby@jeuneafrique.com

Directeur de la rédaction:
François Soudan
f.soudan@jeuneafrique.com

La rédaction et l'équipe de Jeune Afrique
sont à retrouver sur
www.jeuneafrique.com/qui-sommes-nous/

Diffusion et abonnements
Ventes: +33 (0)1 44 30 18 23
Abonnements: Service abonnements
Jeune Afrique, 56, rue du Rocher
75008 Paris
Tél.: +33 (0)1 44 70 14 74
Courriel: abonnement-ja@jeuneafrique.com

Communication et publicité
DIFCOM (Agence internationale pour
la diffusion de la communication)
S.A. au capital de 1,3 million d'euros
Régie publicitaire centrale
de Jeune Afrique Media Group
57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris
Tél.: +33 (0)1 44 30 19 60
Fax: +33 (0)1 45 20 08 23
+33 (0)1 44 30 19 86
Courriel: regie@jeuneafrique.com



Imprimeur: Slep - France
Commission paritaire: 1021c80822
Dépôt légal: à parution ISSN 1950-1285



Abonnez-vous à
jeuneafrique



Découvrez toutes nos
offres d'abonnement sur
jeuneafrique.com
ou contactez-nous au
+33 (0)1 44 70 14 74

► L'homme du mois

Seif el-Islam Kadhafi

Au nom du père

Dans une interview au *New York Times*, le fils de l'ancien « Guide » de la Jamahiriya affiche sa volonté de revenir sur le devant de la scène.

Avec la victoire des talibans en Afghanistan, l'actualité internationale a pris des airs désespérants de *Retour vers le futur*. La Libye n'est pas en reste. Silencieux depuis près de dix ans, c'est dans les pages du *New York Times* que Seif el-Islam Kadhafi, fils de, est réapparu à la fin de juillet.

Exit les lunettes ovales de technocrate, le costume impeccablement coupé et la barbe de trois jours que connaissent ses interlocuteurs occidentaux : le deuxième fils du « Guide » leur préfère désormais une pilosité abondante de vénérable cheikh, le *bicht* (une cape traditionnelle portée dans le Golfe) aux bordures dorées et un turban attaché à la façon d'un pirate. Un accoutrement soigneusement étudié : il ne déplairait sans doute pas à Seif el-Islam que l'on voie dans sa traversée du désert, qui aura duré presque dix ans, une longue retraite spirituelle durant laquelle il a consacré l'essentiel de son temps à méditer sur les malheurs des siens.

Depuis la mort de son père, en 2011, et son arrestation consécutive dans le sud de la Libye par une brigade révolutionnaire originaire de la ville de Zintan, Seif el-Islam séjourne dans cette même région montagneuse de l'Ouest. Condamné à mort par un tribunal de Tripoli en 2015, sous le coup d'un mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale (CPI) pour sa participation à la

répression en 2011, il n'a jamais été livré par ses ravisseurs. « On peut même dire qu'il a été protégé, ajoute une source proche du dossier libyen. Le chef de tribu qui l'a installé chez lui, qui était un anti-kadhafiste en 2011, est devenu l'un de ses meilleurs amis. » C'est en « homme libre » que Seif el-Islam a reçu le reporter américain Robert Worth. À qui il a confié ce qui ne relevait certes que d'un secret de polichinelle : son espoir d'un retour en politique, dans la perspective des élections présidentielle et législatives qui doivent avoir lieu en décembre.

C'est que pendant l'éclipse du clan Kadhafi, la Libye semble surtout avoir plongé un peu plus dans le chaos. Une situation que Seif el-Islam a beau jeu de constater, sans risque de se voir contredit : « Il n'y a pas d'argent, pas de sécurité. Il n'y a pas de vie ici. Allez dans une station-service, il n'y a pas de diesel. Nous éclairons la moitié de l'Italie et nous avons des coupures de courant. C'est bien plus qu'un échec. C'est un fiasco. »



Il a troqué son costume de technocrate contre la cape du vénérable cheikh.

Le propos résonne singulièrement avec l'inventaire décennal des Printemps arabes, lesquels ont donné lieu à des restaurations autoritaires, comme en Égypte, ou provoqué la paralysie de l'État, comme en Tunisie, voire sa dislocation, comme en Libye... « On observe en ce moment, y compris dans certains pays européens tels que la France, une approche du type "on vous avait prévenus" à propos des révoltes d'il y a dix ans, décrypte le directeur du Sadeq Institute de Tripoli, Anas el-Gomati. Cette idée selon laquelle les changements de régime ne fonctionnent pas. Le contexte international pourrait donc donner des ailes à une candidature de Seif el-Islam. »

Virginité retrouvée

De Tripoli à Beyrouth en passant par Tunis, la colère monte en effet contre l'incompétence et la corruption des personnels politiques. Le fils du « Guide » semble chercher à tirer profit de ce rejet général, corollaire d'un désir d'homme providentiel capable de nettoyer les écuries d'Augias. Et en Libye naturellement, en tout cas selon Seif el-Islam, cet homme ne peut être qu'un Kadhafi. Dans ce contexte, une longue absence de la scène politique équivaut à une virginité retrouvée aux yeux de certains Libyens – un sondage accorde même 57 % d'opinions favorables à Seif el-Islam →



JEHAD NGA

Dans le Djebel Nefoussa, en Libye, en mai 2021.

→ dans l'une des trois grandes régions du pays.

« L'idée selon laquelle la démocratie peut attendre et qu'il y a besoin d'un leadership fort en Libye est partagée par tous les pays de la région », précise le familier du dossier libyen déjà cité. Lui-même fait part de l'inquiétude des États du Sahel face au retour incontrôlé des mercenaires africains sur leur territoire.

Reste qu'en l'absence de Seif el-Islam, d'autres figures en mesure de respecter ce cahier des charges ont émergé, en particulier le maréchal Khalifa Haftar, qui éprouve en grande partie le même scepticisme antidémocratique que le premier. « Ils ne partagent pas seulement cette rhétorique, remarque Anas el-Gomati. Les réseaux de Khalifa Haftar sont peu ou prou les mêmes que ceux de Seif el-Islam : des anciens officiers

Il cherche à tirer profit de la défiance générale à l'égard des pouvoirs centraux et du désir, partagé par les peuples de la région, d'un homme providentiel.

de l'armée aux leaders tribaux, en passant par quelques villes comme Sebha, Syrte, Bani Walid ou Tarhouna. Ce tissu constitue l'État profond de la Jamahiriya, il est toujours en place. » Un réseau pour le contrôle duquel les deux hommes sont en compétition, selon le spécialiste.

Le « Glaive de l'islam », perçu avant 2011 comme un espoir de réforme de l'intérieur du système libyen, avait fini, avec les premières manifestations antirégime, par adopter le discours musclé du père. Accusant des « toxicomanes et des criminels » d'être derrière la vague de contestation en 2011, Seif el-Islam Kadhafi avait alors prévenu : « Nous aurons besoin de quarante ans pour

atteindre un accord afin de diriger le pays, car chacun voudra devenir président ou émir. » Il semble aujourd'hui savourer la justesse de ses prédictions. « Ce qui s'est passé en Libye n'était pas une révolution. Vous pouvez parler de guerre civile, ou de jours sombres », diagnostique-t-il a posteriori.

Soutien de Moscou

Avec un tel pedigree, il y a lieu de craindre qu'il ne fasse pas grand cas du processus électoral enclenché par l'ONU et le nouveau gouvernement libyen. D'autant que ses tourments judiciaires au niveau international pourraient tout bonnement l'empêcher d'exercer des responsabilités. « Qu'il y aille lui-même ou qu'il se fasse représenter, Seif el-Islam ne remettra pas en question le principe des élections », croit savoir Anas el-Gomati. Lequel rappelle que la mouvance kadhafiste a déjà présenté des candidats lors du forum libyen qui a désigné le nouveau gouvernement d'unité nationale en février. « A-t-il pour autant l'ambition de mettre sur pied une démocratie ? Absolument pas », prévient-il.

Le fils du « Guide » peut en tout cas compter sur un allié international de poids : la Russie. Moscou, qui n'a cessé de rappeler que la mission de l'ONU, pour laquelle il avait donné son accord en 2011, avait outrepassé ses prérogatives en éliminant Mouammar Kadhafi, n'a jamais rompu le contact avec la famille. « Ce dont la Russie n'était pas capable en 2011, elle sait le faire aujourd'hui », souligne Anas el-Gomati, qui évoque des opérations de manipulation de l'opinion par le biais des médias et des réseaux sociaux. « S'ils sont parvenus à le faire aux États-Unis, il n'y a aucune raison que les Russes n'y arrivent pas en Libye. » Le groupe d'Evgueni Prigojine, le patron de la société militaire privée russe Wagner, très présente en Libye et liée au Kremlin, détient ainsi 50 % d'Al-Jamahiriya TV, acquise à la cause de Seif el-Islam. Depuis 2019, les Russes apportent ainsi une assistance financière et technique à la chaîne de télévision, qui émet désormais quasiment en continu. ●

Jihâd Gillon



SALIM DAWOOD/AFP

Hakainde Hichilema

Candidat pour la sixième fois à la présidentielle en Zambie, l'ancien vacher s'est imposé face au sortant, Edgar Lungu. Qui, contre toute attente, a reconnu sa défaite.



ISSOUF SANOGO/AFP

Goukouni Weddeye

L'ex-président tchadien a été nommé à la tête du comité chargé de convaincre les groupes rebelles de participer au futur dialogue national inclusif.



DR

Moussa Diawara

En fuite depuis la chute d'IBK, l'ancien chef de la Sécurité d'État a été arrêté à Bamako et inculpé pour l'enlèvement du journaliste Birama Touré, disparu en 2016.



MOHAMED HAMMI/SIPA

Kamel Beldjoud

Le ministre algérien de l'Intérieur a été très critiqué pour l'incapacité de ses services à contenir les gigantesques incendies qui ont ravagé la Kabylie.



La plateforme VOD francophone mondiale

Cinéma + Séries + Documentaires
+ Jeunesse + Magazines...



tv5mondeplus.com

Partout. Tout le temps.
Gratuitement.



Acheikh Ibn-Oumar

Nommé le 2 mai ministre d'État chargé de la Réconciliation nationale et du Dialogue, l'ancien chef rebelle est l'un des hommes clés de la transition tchadienne.

1 Enfant de la politique

Né en 1951 à Oum-Hadjer (centre du Tchad), orphelin dès sa tendre enfance, il a été élevé par un oncle, député de la première République, qu'il a souvent accompagné dans ses déplacements. Il a ainsi été initié précocement à la politique.

2 Matheux

Élève brillant à Oum-Hadjer, Fort-Lamy (N'Djamena) et Fort-Archambault (Sarh), il décroche un baccalauréat scientifique à l'âge de 17 ans, devenant l'un des plus jeunes bacheliers du Tchad. Inscrit en classe préparatoire de mathématiques dans un lycée de la région parisienne, il retardera volontairement ses études pour obtenir des renouvellements de ses titres de séjour étudiant.

3 Révolutionnaire

Militant de gauche comme la plupart des étudiants de l'époque, il adhère aux thèses révolutionnaires. Ce qui le pousse à rejoindre le Front de libération nationale du Tchad (Frolinat), un mouvement politico-militaire opposé au régime de François Tombalbaye, le premier président du pays. Il rejoint le maquis, puis prend la direction du Comité de défense de la révolution, un groupe politico-militaire pro-libyen.

4 Président par intérim

Ministre de l'Éducation du gouvernement de transition (Gunt) formé

en 1979, il assume les fonctions de président de la République par intérim quand les présidents Lol Mahamat Choua et Goukouni Weddeye se rendent à Kano ou à Lagos, au Nigeria, afin de participer aux négociations de paix inter-tchadiennes.

5 Sankariste

En mission à Libreville, en 1981, pour le compte de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), il s'entretient longuement avec un jeune capitaine, ministre de l'Information de la Haute-Volta, qui lui fait forte impression. Thomas Sankara deviendra président deux ans plus tard et rebaptisera son pays Burkina Faso.

6 Diplomate

Ministre des Affaires étrangères de Hissène Habré après les accords de Bagdad de novembre 1988, il est le dernier chef de la diplomatie

tchadienne avant l'arrivée au pouvoir d'Idriss Déby Itno, qui le nommera ambassadeur aux États-Unis.

7 Opposant

Accusé de complot, il reprend le maquis en 1994, se réfugie en France mais se déplace régulièrement en Afrique, notamment au Niger, le pays de son épouse. Les services tchadiens tentent de l'enlever à Niamey. Il parvient à s'échapper grâce à son réseau nigérien.

8 Réconcilié

Le 4 novembre 2018, il rentre au pays après vingt-cinq ans d'exil. Idriss Déby Itno, avec qui il s'est réconcilié, en fait l'un de ses conseillers à la présidence, chargé des relations extérieures.

9 Timlegué

Enfant des campagnes, il garde un faible pour le timlegué (*Gynandropsis pentaphylla*), un légume qui pousse au Sahel et qui est accommodé sous diverses formes, avec ou sans pâte d'arachide.

10 Sobre

Au-delà du dialogue national et de la réconciliation, dont il a la responsabilité depuis quatre mois, il espère œuvrer pour le bien-être des Tchadiens. « C'est en vérité le fond de mon engagement politique. Je ne suis pas assoiffé de pouvoir », résume-t-il. ●

Madjiasra Nako,
à N'Djamena





AFRICA **CEO** FORUM

Shaping the future of Africa

DIGITAL EDITION

du 28 au 30 septembre 2021

**Participez à l'événement
de référence du secteur
privé africain**

INSCRIPTION ET PROGRAMME

www.theafricaceoforum.com

CO-HOST



ORGANISATEUR

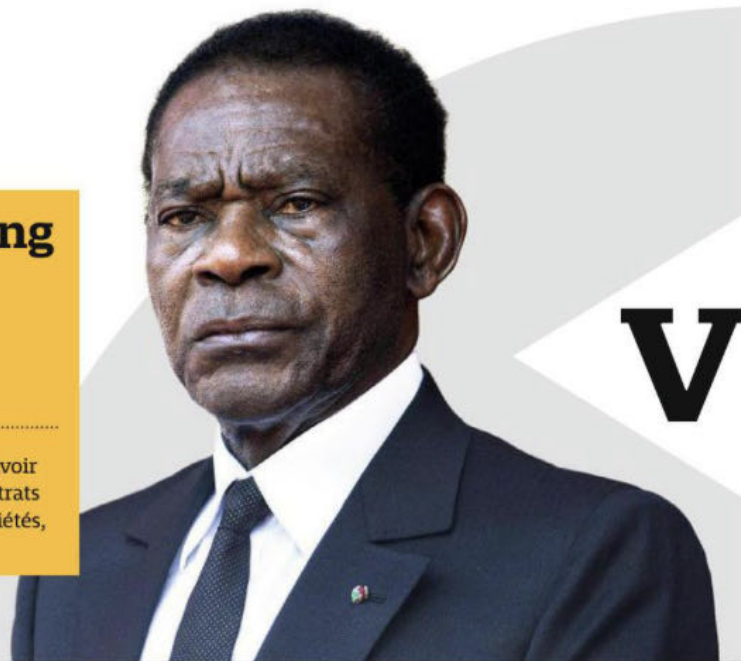


Teodoro Obiang Nguema Mbasogo

– 79 ans –

ANADOLU AGENCY VIA AFP

La Guinée équatoriale a fait savoir qu'elle pourrait confier les contrats signés avec Total à d'autres sociétés, locales ou chinoises.



Le 28 juillet, la Cour de cassation française a condamné le vice-président équato-guinéen, Teodoro Nguema Obiang Mangue, dans l'affaire des « biens mal acquis ». Son père menace la France de représailles économiques et diplomatiques.

Quelque part entre la Russie et la Guinée équatoriale, à quelques milliers de pieds au-dessus du commun des mortels. L'ambiance, festive et décontractée, est au champagne. Un homme de 53 ans est tout sourire, en ce 25 juin. Lové dans un fauteuil en cuir, un gâteau à la main, il célèbre son anniversaire avec la joie retrouvée d'un enfant.

À ses côtés, dans l'exiguïté du jet privé, Simeón Oyono Esono, le ministre équato-guinéen des Affaires étrangères, et ses collègues de la Sécurité extérieure, Juan-Antonio Bibang Nchuchuma, et des Finances, Cesar Augusto Mba Abogo, s'amusent, eux aussi. Avec Teodoro Nguema Obiang Mangue, vice-président du pays et fils du chef de l'État, difficile de s'ennuyer. De retour de Moscou, où il a passé – comme souvent – quelques jours, Teodorín, comme on le surnomme, n'a guère l'air inquiet.

Moins d'un mois plus tard, le vice-président est revenu sur Terre. Ce 28 juillet, il est entouré de ses plus proches collaborateurs, dans ses bureaux de Malabo. L'ambiance est plus morose. Son oncle et ministre de la Justice, Juan Olo Mba Nseng, est présent, tout comme Francisco Evuy Nguema Mikou, le conseiller du président chargé de la Justice, et les avocats M^{es} Jean-Charles Tchicaya et Sergio Esono Abeso Tomo. En ligne depuis l'étranger, le ténor français du barreau M^e Emmanuel Marsigny est lui aussi de la partie. En France, la Cour de cassation vient de rendre son verdict dans l'affaire « des biens mal acquis ». Comme en première instance en 2017, puis en appel en 2020, Teodorín a été reconnu coupable, condamné à trois ans de prison avec sursis et à 30 millions d'euros d'amende.

À Malabo, l'heure est à la riposte. M^e Marsigny et ses confrères conseillent au vice-président de

poursuivre le combat judiciaire. Ils lui expliquent pouvoir saisir la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que les Nations unies afin de contester la décision française pour violation de ses droits civils et politiques. Teodorín opine, même si certains de ses conseillers et de ses proches ont tenté de l'en dissuader, espérant tourner la page d'un procès qui, depuis son ouverture, embarasse la Guinée équatoriale. Mais le fils du chef de l'État préfère continuer le bras de fer. Derrière lui, jusqu'où ira Malabo et son père, Teodoro Obiang Nguema Mbasogo ?

Patriarche

Si l'attitude, souvent désinvolte, de Teodorín, qui se comporte comme son héritier, suscite régulièrement un certain malaise chez le patriarche, ce dernier n'a pas hésité à utiliser tout son arsenal diplomatique pour défendre les intérêts de son fils et pour mettre la pression sur quiconque oserait sanctionner

S



Emmanuel Macron

– 43 ans –

L'ambassadeur de France a admis deux « erreurs techniques » et a dû présenter des excuses officielles.

FRANÇOIS GRIVELET POUR JA

celui qui est aussi son vice-président. Quand, le 22 juillet, les autorités britanniques ont décrété des sanctions contre Teodorín, avec gel de ses avoirs et interdiction de fouler le sol de la Grande-Bretagne, pour détournements de fonds publics et corruption, le chef de l'État équato-guinéen a donné l'ordre, en représailles, de fermer sa représentation diplomatique au Royaume-Uni. Il brandit aujourd'hui la même menace à l'encontre d'un partenaire autrement plus historique : la France.

« Opération d'espionnage »

Fermeture de l'ambassade équato-guinéenne à Paris, renvoi des diplomates français de Malabo, fin de la coopération en matière de formation militaire, fermeture du Centre de la francophonie, restrictions imposées à la marine et à l'aviation pour la traversée ou le survol du territoire, rupture des contrats avec les entreprises françaises... Le message que le ministre des Affaires étrangères a transmis à la diplomatie française et, par ricochet, au président Macron, a été d'une rare clarté.

Le 29 juillet encore, au lendemain de la décision de la Cour de

cassation, six pilotes d'un hélicoptère français reliant Douala à Libreville avaient été arrêtés au moment de leur ravitaillement à Bata, les Équato-Guinéens affirmant qu'ils ne disposaient pas des autorisations requises pour atterrir. « Les autorités nationales n'excluent pas que cet incident



« La ligne rouge fixée par Malabo est la saisie de l'immeuble de l'avenue Foch, à Paris. »

militaire soit une opération d'espionnage et de provocation de Paris », assurait alors la télévision d'État. Les six militaires ont finalement été relâchés, et l'engin a été autorisé à poursuivre son vol vers le Gabon le 31 juillet... après que l'ambassadeur de France à Malabo, Olivier Brochenin, eut admis « deux erreurs techniques » de notification

de vol et d'immatriculation, et présenté des excuses officielles.

« C'était un coup de semonce, confie une source diplomatique. Les Français doivent pouvoir survoler le territoire pour mener leurs opérations autour de Libreville. Cet épisode visait à rappeler que Malabo a des moyens de pressions. » Selon nos sources, les autorités équato-guinéennes ont également fait savoir à Paris qu'elles étaient en mesure de se passer du géant pétrolier Total, en confiant les contrats signés avec ce dernier à d'autres entreprises, locales ou chinoises.

« Teodorín est très bien placé dans la course à la succession de son père, grâce à sa mainmise sur le parti au pouvoir et au soutien du clan de sa mère [la première dame, Constanca Obiang Mangue Nsue Okomo]. Il ne risque donc pas grand-chose, explique un proche du pouvoir équato-guinéen. Il s'agit aussi d'une question d'image et de symbole. La ligne rouge fixée par le président, c'est la saisie de l'immeuble de l'avenue Foch, à Paris, qui abrite aujourd'hui l'ambassade mais qui figure sur la liste des biens mal acquis. Si la France décide de le saisir, les choses peuvent aller très loin. » ●

Mathieu Olivier

J'ai fui le Rwanda pour échapper aux génocidaires

Paul Kagame



JEAN-MARC PAU POUR LA

Il y a soixante ans, le futur président quittait son pays avec sa famille pour trouver refuge en Ouganda.

«**J**e me souviens de ce jour de 1961 où j'ai été forcé de quitter mon pays. J'avais 4 ans et les images que j'ai gardées à l'esprit ont été renforcées par les récits qu'on m'en a ensuite faits. Vous savez, quand on a 3 ou 4 ans, il y a des images ou des événements qui marquent et restent très présents à l'esprit. Puis, si d'autres personnes les racontent à nouveau, cela s'imprime dans la mémoire.

Mais je me souviens bien de la dernière fois, quand nous avons été arrachés à notre foyer. Ce jour-là, ils avaient mis le feu à beaucoup d'habitations, ils tuaient le bétail et les gens, et ils semblaient déterminés à se débarrasser de tout le monde aux alentours, en finissant par notre maison, qui se trouvait un peu à l'écart de la route principale.

Ma mère nous préparait au pire. Au bout d'un certain temps, elle nous a dit de quitter la propriété et d'attendre en nous préparant à faire face à ce qui pourrait se passer. Elle ne voulait pas que nous soyons pris au piège et exécutés dans notre propre maison.

Alors que ces événements suivaient leur cours, la cousine de ma mère, la reine, qui se trouvait

à environ trente ou quarante-cinq minutes de là, dans un endroit sécurisé, a été informée des tueries perpétrées autour de chez nous et a envoyé une voiture nous chercher. Celle-ci est apparue alors que nous nous préparions à faire face à notre destin, dans l'enceinte de notre propriété. Nous ne savions pas que cette voiture venait pour nous. Le chauffeur a donné une lettre à ma mère, lui expliquant qu'il avait été envoyé pour savoir comment nous allions, avec ordre de nous ramener auprès de la reine s'il y avait un problème. Et il y avait, en effet, un problème.

Mon père avait dû prendre la fuite bien plus tôt car il était bien plus en danger que nous. Il me semble qu'il était parti au Burundi plusieurs mois auparavant, puis il s'était installé au Congo.

Alors que la voiture s'approchait de chez nous, certains Hutu avaient remarqué qu'elle se dirigeait vers notre maison. Ils se signalèrent mutuellement d'interrompre ce qu'ils faisaient afin de se précipiter

vers notre habitation pour nous empêcher de nous échapper. Nous étions en haut d'une colline et nous pouvions voir cette horde se précipiter vers nous depuis une autre colline et à travers la vallée, et gravir notre colline pour s'attaquer à nous.

Trois frères

Ma mère nous a dit que nous n'avions pas le temps de retourner à la maison ou de prendre quoi que ce soit. Nous sommes tout simplement montés dans la voiture et nous avons à peine atteint le portail que la horde venue régler notre sort était quasiment arrivée à notre maison.

Nous avons d'abord été conduits à Nyanza, dans la famille de ma mère. Nous avons dû y rester environ une semaine, puis nous avons de nouveau été déplacés, pour aller cette fois-ci chez mes grands-parents – les parents de ma mère – à Mutara.

Les trois frères y vivaient encore dans la mesure où les choses n'allaient pas si mal là-bas. Il y avait donc le père de ma mère, son frère, qui était aussi le père de la reine, et un troisième frère. Rassemblés, cela faisait une très grande famille. À nous seuls, nous constituions littéralement un village entier. C'est donc où nous étions allés, mais les tueries se sont ensuite étendues jusqu'à Mutara et nous avons donc traversé la frontière vers l'Ouganda, pour rejoindre un endroit appelé Kamwezi. » ●



Nous étions en haut d'une colline, et nous voyions cette horde se précipiter vers nous à travers la vallée.

↑
DEVELOPPEZ

VOTRE BUSINESS

SUR INTERNET

22 22 23 51 | 22 22 22 95



www.goafricaonline.com



Umaro Sissoco Embaló

« Au Mali, il faut soutenir ceux qui détiennent le pouvoir »

Vaccins, crise malienne, gouvernance... Le président bissau-guinéen évoque les défis auxquels l'Afrique est confrontée.

Les vaccins chinois et russe, utilisés en Afrique, ne sont pas reconnus dans la majorité des pays occidentaux. Le continent est par ailleurs désavantagé dans la distribution des doses. Êtes-vous d'accord avec ceux qui dénoncent un « apartheid vaccinal » ?

Le processus est injuste, puisque les pays pauvres ne sont pas en mesure de vacciner leurs populations au même rythme que les pays riches. À long terme, cette situation ne fera qu'exacerber les inégalités existantes. Or la pandémie ne prendra fin que lorsque tous les États auront accès aux vaccins. Nous soutenons sans réserve les pays et les organisations qui défendent ce principe.

Depuis un an, vous vous impliquez aux côtés des Maliens pour trouver une sortie de crise. Quel diagnostic en tirez-vous ? Le président, Assimi Goïta, tient-il ses promesses ?

La Guinée-Bissau s'est toujours alignée sur les positions de la Cedeao. Tous les membres de cette organisation font la même analyse du danger que représente la progression des forces islamistes pour notre sous-région. Au vu de la complexité de la situation au Mali, je pense qu'il faut soutenir ceux qui détiennent le pouvoir. Nous suivons de près le cours des événements, en nous employant à unir les différentes forces politiques et à cimenter la cohésion des forces armées maliennes. Lors d'un récent séjour à Bamako, j'ai tenté de persuader les parties en présence de la nécessité de favoriser l'émergence d'un dialogue inclusif, susceptible de jeter les bases d'un nouveau Mali.

Le président Goïta s'efforce, de son côté, de mettre en œuvre la feuille de route et les résolutions adoptées lors du dernier sommet de la Cedeao consacré à la crise malienne, qui s'est tenu à Accra à la fin de mai. Un Premier ministre a été nommé et un gouvernement formé, conformément à ces orientations. Quant au jihadisme, la Guinée-Bissau n'est pas à l'abri de ce fléau. Sa progression peut signifier, pour le Sénégal comme pour nous, que l'islamisme radical se rapproche de nos territoires.

Vous vous réclamez de l'« embaloïsme ». Que recouvre cette doctrine ?

L'« embaloïsme » n'est ni une stratégie ni une doctrine. C'est une nouvelle manière d'être et de faire de la politique. Depuis ma prise de fonctions, je n'ai cessé de défendre l'idée qu'il faut assurer la stabilité du pays pour mettre fin à la corruption. Nous sommes sortis d'une période d'instabilité chronique et avons gagné en crédibilité, au niveau régional comme sur le plan international. J'appartiens à ce que j'appelle la « génération du concret ». Nos résultats, probants, se traduisent par le paiement régulier des salaires, le bitumage de rues et d'avenues... L'un de mes combats consiste à instaurer une bonne gouvernance en luttant contre la corruption, le narcotrafic et le banditisme. Si cela signifie faire de l'« embaloïsme », je l'assume sans complexe. Car non seulement les acquis sont réels, mais ils ouvrent d'importantes perspectives de développement à la Guinée-Bissau. ●

Propos recueillis par Fatoumata Diallo



LIONEL MANDÉ PRÉSIDENCE SÉNÉGAL



Apprentis talibans

Après la reconquête fulgurante de l'Afghanistan par les talibans, conséquence du retrait des troupes américaines, les groupes jihadistes présents en Afrique pourraient se sentir pousser des ailes. Au Mali, Iyad Ag Ghali se rêve en Haibatullah Akhundzada du Sahel – le commandeur des croyants talibans devenu, de fait, chef d'État de la nouvelle théocratie islamiste afghane.

Enthousiaste, le leader touareg du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) établit un parallèle entre le départ des soldats américains et la fin de l'opération Barkhane. À sa création, le GSIM avait d'ailleurs prêté allégeance aux talibans.

La chute de Bamako dans l'escarcelle islamiste est-elle une chimère ? Comme l'admettent

nombre d'observateurs indépendants, la situation sécuritaire du Mali n'a pas évolué dans le bon sens depuis la démission forcée d'Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) et la prise du pouvoir par de supposés spécialistes des questions de maintien de l'ordre. Beaucoup considèrent même que sans Serval, l'ancêtre de Barkhane, les rebelles auraient pu conquérir la totalité du territoire national dès 2012.

Similitudes

Des similitudes existent bel et bien entre la situation qui prévalait il y a peu dans le pays de feu le commandant Massoud et celle du Mali : l'administration, de facto, de nombreux villages par des groupes jihadistes ; le contrôle, par les terroristes, de territoires propices à des actions de guérilla ; la cohabitation fragile de communautés

susceptibles de basculer sur le plan idéologique ; la présence discutée de forces étrangères elles-mêmes en plein doute ; le manque de moyens d'États à la légitimité démocratique parfois relative ; enfin, la corruption, très décriée, de certaines élites, en particulier parmi les corps constitués.

Deux questions subsidiaires demeurent. Primo, les groupes armés maliens seraient-ils capables d'assumer, comme les talibans, la direction d'un État ? Secundo, le Sahel ne monopolise-t-il pas trop l'attention, au détriment d'autres points de fixation islamistes en Afrique, du Centre (toujours meurtri par Boko Haram) à l'Est (menacé par les Shebab), en passant par le nord du Nigeria, où les polices islamiques ne cessent de sophistiquer leur application de la charia ? ●

Damien Glez

Qui est vacciné ? Et avec quoi ?

Parce que, pour convaincre et rassurer, mieux vaut souvent montrer l'exemple, la grande majorité des dirigeants africains a accepté de se faire vacciner. Le continent compte bien sûr son lot de présidents vaccino-sceptiques, de Félix Tshisekedi (qui a fait part de sa réserve à l'égard de l'AstraZeneca, le seul disponible en RD Congo) au Malgache Andry Rajoelina, qui a expliqué préférer s'en remettre aux bienfaits du Covid-Organics, remède local aux vertus discutées.

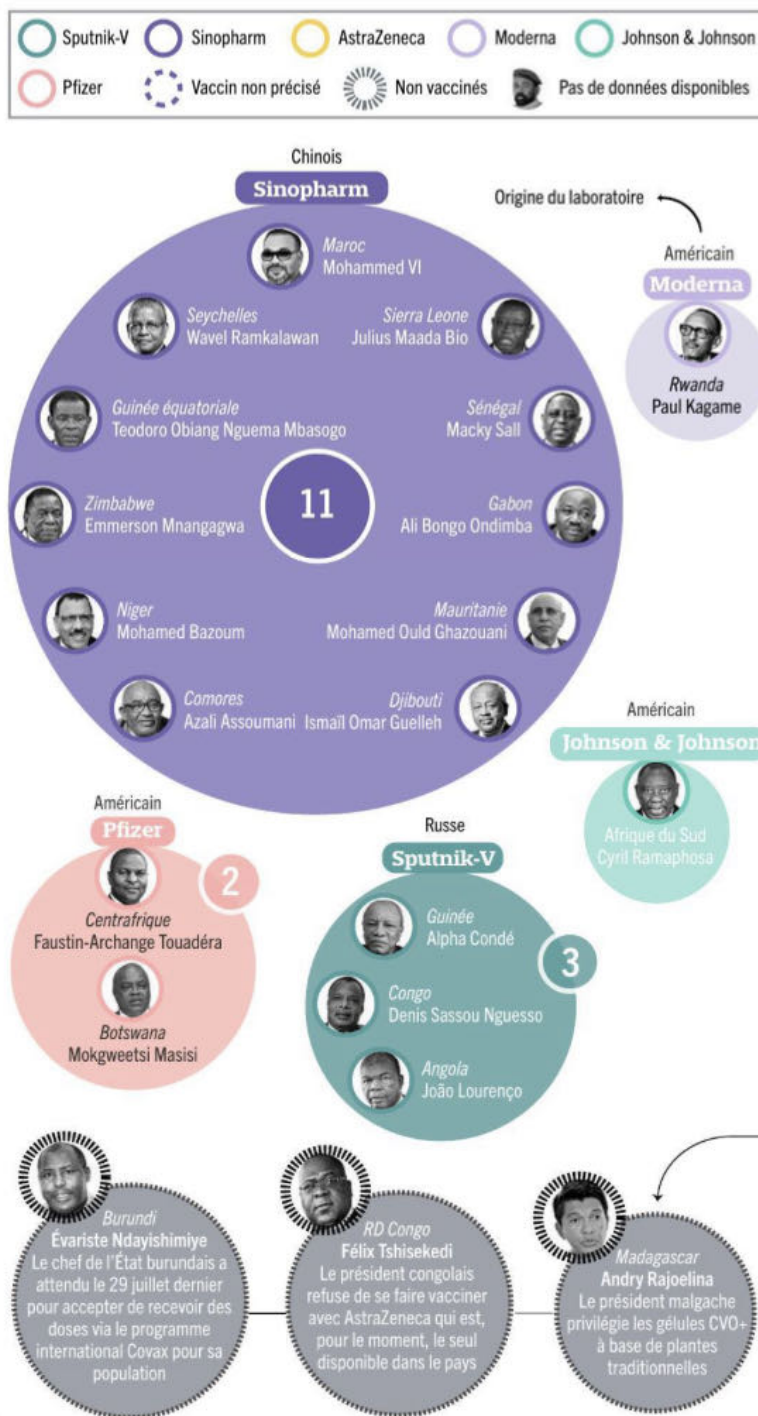
Le premier à avoir reçu « sa dose » est le Seychellois Wavel Ramkalawan, et ce dès le 10 janvier dernier. Depuis, beaucoup ont suivi, choisissant parfois de médiatiser leur injection à des fins pédagogiques, comme ce fut le cas du roi du Maroc, Mohammed VI, le 28 janvier.

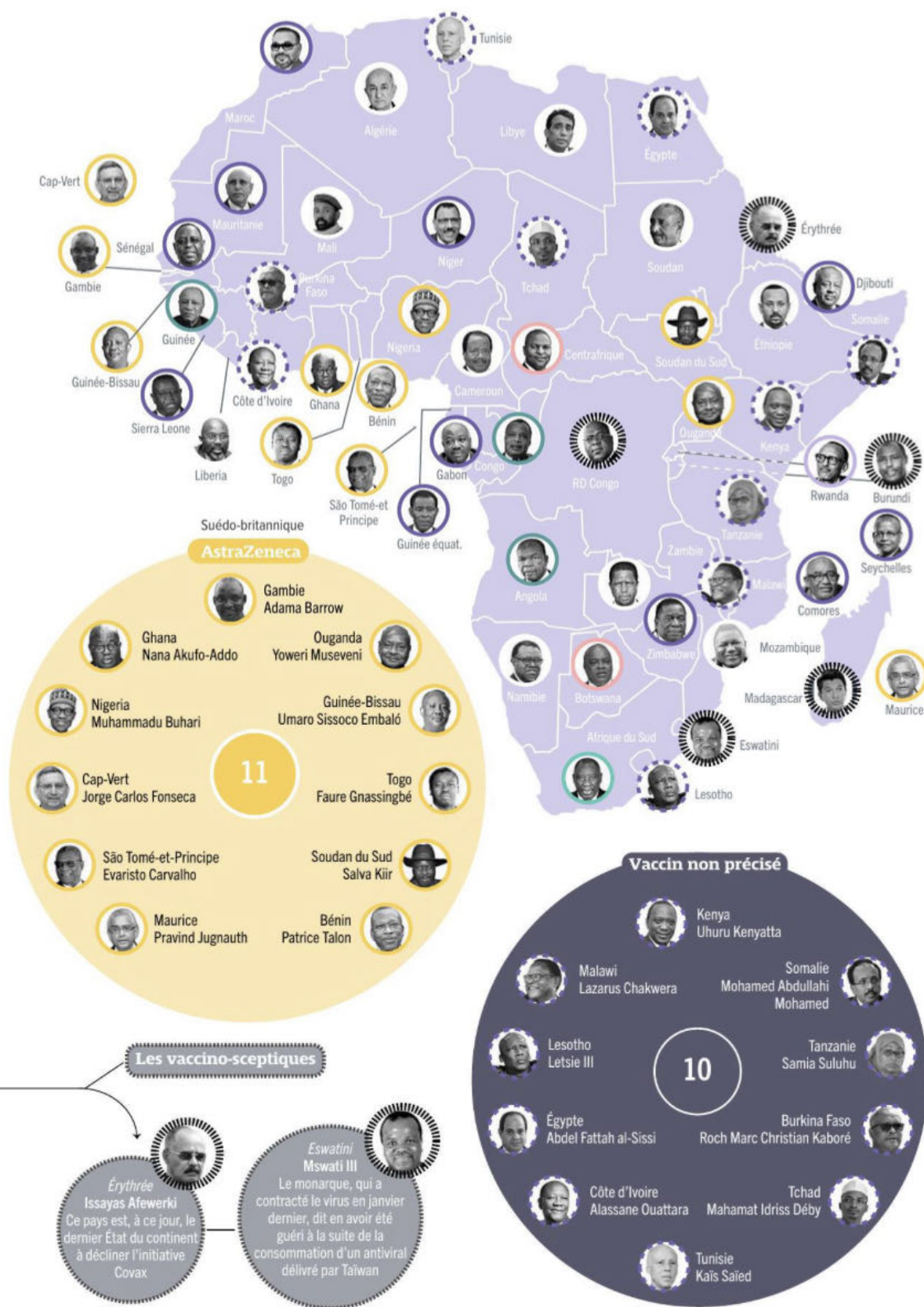
À peine 2 % de la population

Pour sa vaccination, le continent reste grandement tributaire du dispositif Covax, lancé sous l'impulsion de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). C'est grâce à lui que le Ghanéen Nana Akufo-Addo a pu recevoir une injection d'AstraZeneca le 1^{er} mars, devenant ainsi le premier chef d'État africain vacciné par ce biais. À ce jour, Covax a permis à 46 pays du continent de proposer des doses à leurs habitants.

Le taux de vaccination des populations africaines demeure néanmoins très faible : à peine 2 % à l'échelle du continent, selon les données compilées par les centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Les difficultés d'approvisionnement expliquent très largement ce retard, mais les réticences publiques de certains présidents n'aident sans doute pas non plus. ●

Marie Toulemonde et Achraf Tijani







François Soudan

L'Afrique doit-elle rester pauvre pour que la planète respire ?

Le dernier rapport des climatologues du GIEC nous est tombé dessus le 9 août, comme une pluie d'orage sur le mont Cameroun. Le scénario qu'il nous décrit pour le demi-siècle à venir – celui que vivront nos enfants – ressemble à un voyage sans retour vers ce que le *Financial Times* appelle « l'enfer sur terre », celui d'une planète en surchauffe ravagée par les catastrophes dues à une température globale la plus élevée depuis 125 000 ans et à une hausse du niveau des mers la plus rapide depuis 10 000 ans. António Guterres parle d'un « code rouge pour l'humanité » et John Kerry, le « Monsieur climat » de Joe Biden, d'un « multiplicateur de menaces sans précédent ». Il ne s'agit plus de savoir si le pire est à venir, mais d'imaginer comment y survivre. Tel sera le défi unique auquel aura à répondre la COP26 de Glasgow, en novembre prochain, la plus cruciale sans doute de toutes les COP.

Et l'Afrique dans tout cela ? Les projections du rapport du GIEC

ne l'épargnent pas. Épisodes de chaleur et de sécheresse extrêmes au Maghreb, en Afrique australe, au Sahel et le long de la bande atlantique allant de Dakar à Abidjan. Érosions côtières ravageuses d'Accra à Luanda. Raréfaction des pluies sur le plateau Abyssin et trombes d'eau sur le bassin du Congo. Incendies de forêt, inondations, affrontements meurtriers entre éleveurs et agriculteurs pour l'usage des terres, insécurité alimentaire, exode rural.

Économie verte

Dans cet avenir proche et chaotique, seuls les groupes terroristes qui recrutent sur le terreau des cataclysmes risquent de trouver leur compte. Démunis face aux énormes dépenses nécessaires à l'adaptation climatique et à la prévention des catastrophes naturelles, exactement comme ils le sont face à la pandémie de Covid-19, les gouvernements africains préfèrent, pour la plupart, regarder ailleurs. Quand le

sentiment d'impuissance se conjugue avec l'urgence de trouver les fonds nécessaires pour payer, chaque fin de mois, les fonctionnaires et les retraités,

● ● ●
Dans ce futur proche et chaotique, seuls les groupes terroristes qui prospèrent sur le terreau des cataclysmes trouveront leur compte.

le souci des générations futures n'est pas la priorité.

Ceci expliquant sans doute cela, si le rapport du GIEC a fait la une de la quasi-totalité des médias occidentaux, il n'a rencontré qu'un faible écho officiel sur le continent, particulièrement en Afrique francophone. Il est vrai que, trop souvent,

l'environnement y est considéré comme un sujet mineur, juste bon à faire du *greenwashing*, et ceux qui le défendent, comme des trublions, voire de dangereux gêneurs lorsqu'ils mettent leur nez dans les affaires des miniers, des pétroliers ou des professionnels de la surpêche. Rares aussi sont les chefs d'État qui ont compris que l'économie verte est la « success story » de la décennie en cours, comme le démontre l'étonnante réussite des obligations de croissance durable lancées par le Bénin à la mi-juillet et triplement souscrites depuis. Pourtant, ONG et société civile se mobilisent de plus en plus autour de la cause. Le baobab de la musique sénégalaise Omar Pène vient de sortir *Climat*, un album consacré à la crise écologique déjà chantée sur un mode militant par Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Tiken Jah Fakoly et quelques autres stars d'Afrique de l'Ouest. La jeunesse urbaine est de plus en plus consciente du stress climatique multiforme causé par le réchauffement et, ne serait-ce qu'intuitivement, le paysan de Casamance, de l'Adamaoua ou du Katanga est capable de reconstituer la chaîne qui mène de l'émission de gaz à effet de serre à la qualité de sa récolte.

Choix politique

L'Afrique est également – et de plus en plus – consciente de l'injustice qu'elle subit. Voici un continent responsable de 2 % à 3 % des émissions globales de carbone, mais qui reçoit de plein fouet le choc induit du réchauffement climatique. Voici un continent qui recèle en son sein le plus grand absorbeur net de CO₂ du monde, le bassin du Congo, dont la zone de tourbières à cheval entre les deux Congos capture à elle seule l'équivalent de vingt années d'émission de dioxyde de carbone des États-Unis et qui, pour cet inestimable

service écosystémique ne reçoit rien (ou presque) en échange. « Pourquoi vous payer pour ce qui n'est qu'un processus naturel ? » se voient encore parfois rétorquer les ministres de l'Environnement des trois principaux pays concernés – RD Congo, Congo et Gabon – dans les couloirs des grandes conférences internationales. C'est feindre d'oublier que la conservation, justement, n'est pas un processus naturel mais le fruit d'une vision. Si l'Afrique centrale, contrairement à l'Afrique de l'Ouest,

● ● ●
Le bassin du Congo est le plus grand capteur net de CO₂ du monde. Il serait temps que le monde sache que cet inestimable service doit se payer.

où ils ont quasiment disparu au profit des cultures de rente, a su protéger ses espaces forestiers, c'est aussi parce que les dirigeants – surtout ceux de Brazzaville et de Libreville – ont fait un choix politique en ce sens. Il est donc pour le moins affligeant de constater que sur le peu de ressources financières débloquées par les pays riches depuis l'accord de Paris de 2015, l'essentiel est allé aux cancrs de l'environnement afin de les aider à reboiser (Brésil, Indonésie), au détriment des bons élèves qui, à juste titre, exigent d'être payés pour le gaz qu'ils capturent. Avec le marché totalement dérégulé du crédit carbone – sorte de jackpot sauvage dont le continent ne reçoit que des miettes – et l'ébauche de Grande Muraille verte pour le

Sahara et le Sahel, le Fonds bleu pour le bassin du Congo, fort de ses quelque 300 projets de financement répartis dans 17 pays, désormais opérationnel et en attente d'abondement, sera l'un des enjeux africains majeurs de la COP26 de Glasgow.

Reste à résoudre une question de fond : s'il est acquis que l'industrialisation, source de croissance, est intimement couplée à la dégradation de l'environnement et à l'émission de gaz à effet de serre, et que l'Afrique a un besoin vital d'y accéder pour améliorer le niveau de vie de ses populations, que faut-il faire pour résoudre ce dilemme ? Exiger des Africains, comme le font certaines ONG intégristes, qu'ils ralentissent leur développement, juste pour aider le monde à respirer ? Ce serait profondément immoral.

« Leapfrogging »

Les pays riches le sont devenus précisément parce qu'ils sont passés par une phase d'industrialisation, avant de se rendre compte qu'ils menaient la planète à la catastrophe climatique. Se passer des énergies fossiles et avoir recours aux énergies propres, telles que le solaire et l'éolien ? Envisageable, sauf qu'un tel *leapfrogging* demande du temps, beaucoup d'argent et que l'Afrique ne dispose ni de l'un ni de l'autre. Une chose est sûre : si les gros pollueurs – Chine, États-Unis, Europe, Russie, Australie... – espèrent que l'Afrique accepte de rester pauvre pour le bien du reste de l'humanité, ils risquent fort d'être déçus. D'une manière ou d'une autre, à moins d'attendre que le prochain rapport du GIEC se borne à constater que le globe terrestre est devenu invivable, ils devront payer. Bien au-delà des 100 milliards de dollars annuels promis depuis 2009 pour dédommager les pays victimes de leur propre irresponsabilité. Et jamais versés depuis. ●



Clarisse Juompan-Yakam

Journaliste à Jeune Afrique

C'est quoi une « vraie » femme ?

Laurel Hubbard... Son nom ne vous dit peut-être rien, mais cette haltérophile de 43 ans est entrée dans l'histoire des JO en devenant la première transgenre à participer à la compétition. Née homme, la Néo-Zélandaise avait déjà pris part aux jeux dans les catégories masculines avant de devenir femme vers l'âge de 30 ans.

Certes, sa présence à Tokyo a provoqué un débat sur les questions d'identité et d'équité dans le sport. Des questions qui concernent la Sud-Africaine Caster Semenya, la Burundaise Francine Niyonsaba, la Kényane Margaret Wambui, l'Indienne Dutee Chand et d'autres. Athlètes dites hyperandrogènes, elles sont mises à l'index en raison de leur virilité. Grandes, musculeuses, hanches étroites, poitrine plate, elles sont épinglées par la World Athletics (la fédération internationale) pour leur taux anormalement élevé de testostérone. Une anomalie naturelle, qui ne doit rien au dopage, mais qu'elles sont sommées de corriger par une hormonothérapie depuis 2018.

L'ONU estime ce règlement discriminatoire et attentatoire aux droits humains. Seule maîtresse en son royaume, la Fédération ne s'en émeut pas et oblige les athlètes à faire des choix qui

portent atteinte à leur dignité. Pour abaisser leur taux de testostérone, on leur propose des traitements aux effets invalidants, voire des interventions chirurgicales. On leur suggère sinon de se consacrer à de nouvelles disciplines, pour lesquelles elles n'ont pas forcément de prédispositions, ou de concourir avec les hommes... Une négation flagrante de la féminité de ces athlètes, déjà en butte à des sarcasmes et des préjugés, y compris de la part de la présidente

Trop grandes et musculeuses, hanches étroites, poitrine plate...

de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, qui estime que certaines footballeuses « sans poitrine » ne pourront « jamais se marier ».

Quelques-unes de ces athlètes refusent de se soumettre et sont privées de JO. C'est le cas de Semenya, qui croise le fer avec la World Athletics depuis dix ans.

Alors que nombre de scientifiques assurent qu'il n'est pas

prouvé que ce taux ait un impact sur les performances des athlètes hyperandrogènes, les instances sportives s'entêtent à le voir modifier, mettant en avant une « nécessaire discrimination », par souci d'équité entre athlètes.

Là est la question. Au nom de quoi exige-t-on des « hyperandrogènes » qu'elles se débarrassent artificiellement de leur testostérone, sécrétée naturellement, si les basketteurs, eux, ne sont pas vilipendés pour leur grande taille, qui constitue aussi un avantage ?

Les athlètes hommes n'ont pas tous le même taux de testostérone. Pourtant, nul ne songe à les classer par catégorie en fonction de ce taux. De là à juger ce règlement sexiste, il n'y a qu'un pas, que l'on franchit allègrement. Certains n'hésitent pas à faire un procès en racisme, les athlètes visées étant souvent originaires du Sud.

« Pêché originel »

Même s'il était établi que ces coureuses tirent avantage de leur testostérone, une instance sportive a-t-elle le droit de prendre le contrôle de leur vie ? La déontologie autorise-t-elle à administrer des traitements pour répondre à un enjeu uniquement sportif ?

Dans le traitement réservé aux athlètes dites hyperandrogènes, il transparaît un acharnement malsain. Il faut y mettre fin. Cela commence par un effacement du « péché originel » : ces fameux tests de féminité, prisés des instances sportives, mais si avilissants.

Depuis des décennies, ces instances s'ingénient à définir ce qu'est une « vraie » femme. De la définition par le sexe apparent elles sont passées à une définition par le sexe morphologique, puis par le sexe chromosomique et, enfin, par le sexe hormonal. Leurs errements traduisent leur difficulté à fixer des critères permettant de définir ce qu'est une femme. Mais, hélas, aussi, leur obsession de la « binarité » des sexes dans un monde en pleine évolution. ●



Joël Té-Léssia Assoko

Rédacteur en chef adjoint à Jeune Afrique

Des taux sans intérêt

Par définition, tout journaliste économique est un schizophrène en sursis : comptable repent et prêteur défroqué, convaincu à la fois que les chiffres mentent mais que « la vie n'est qu'une question de chiffres ». Une indisposition d'esprit permanente qui fait noter « la remarquable reprise en main » de telle entreprise par tel efficace *cost-killer* ayant réduit la masse salariale de 15 % pour un excédent brut d'exploitation « en très nette progression », puis impose des nuits blanches – enfin, une nuit blanche – à l'idée que ce « brillant » mouvement de bascule vient de catapulter 3 000 familles dans la précarité à Lagos, Abidjan et Lomé.

Des outils traditionnels d'analyse inopérants

Au quotidien, des pensées impies en pagaille. Quel effet la victoire des talibans aura sur le cours en Bourse du groupe de télécoms MTN, qui compte une filiale en Afghanistan ? (Après vérification : aucun. Le marché avait déjà « factorisé » cette probabilité depuis plusieurs mois dans le prix de l'action, qui trône à son plus haut niveau depuis trois ans...) Quelle influence aura l'éruption du mont Nyiragongo en RDC – 32 morts,

1000 maisons détruites – sur le cours du cuivre, première source de devises du pays ? Qu'a coûté « l'affaire Nafissatou Diallo » aux programmes de réduction des dettes des pays africains, défendus avec tant de verve par Dominique Strauss-Kahn ?

Certes, nulle indisposition, fût-elle chronique, ne peut rivaliser avec le cynisme madré des « grands reporters », immortalisé par la question sacrilège* adressée à des rescapés zaïrois par un « envoyé spécial » et qui donnera son titre aux Mémoires du journaliste britannique Edward



Quel effet aura l'éruption du mont Nyiragongo en RDC sur le cours du cuivre ?

Behr. Mais c'est souvent lorsqu'il s'agit de conflits que les pages saumon cessent d'être des sables mouvants et se transforment en borborygmes, que les outils d'analyse traditionnels se révèlent inopérants, et les taux ordinaires sans intérêt. Un secret de polichinelle

dans la coterie : la dette d'un pays est infiniment plus facile à renégocier en des termes favorables à l'issue d'une guerre civile – relativement longue, si possible – qu'à la suite d'attaques terroristes, comme le prouvent les sorts respectifs du Soudan et de la Tunisie. Un autre : la hausse du PIB par habitant est rarement aussi élevée qu'après un génocide (+ 37,5 % au Rwanda en 1995, + 92 % en Bosnie-Herzégovine en 1996).

Résilience ivoirienne

Le retour à Abidjan de l'ex-président ivoirien Laurent Gbagbo, en juin, et sa rencontre, à la fin de juillet, avec son successeur ont donné une nouvelle vigueur aux analyses rétrospectives, correctives sinon révisionnistes des années 2000. Qu'en est-il donc en termes économiques ? Le bilan humain de ces périodes devrait rendre caduques de telles « analyses comparatives », mais nombre de gens du sérail s'y livrent avec le même détachement qu'à l'examen du bilan comptable d'un producteur de ciment. On ne se refait pas, et les vétérinaires sont rarement végétariens.

Entre 2000 et 2010 et jusqu'à 2020, le PIB par habitant mesuré en dollars courants a deux fois doublé en Côte d'Ivoire : passant de 653 à 1200 dollars durant la première période, puis à 2325 dollars durant la seconde. En valeur absolue, il n'y a certes pas de comparaison possible, et en parité de pouvoir d'achat, la distance entre les deux « performances » est encore plus grande (une stagnation contre une hausse de + 40 %). L'indifférence calculante est probablement la seule qui permette de tirer des enseignements efficaces de ce décompte : l'incroyable résilience de l'économie ivoirienne et l'immense « manque à gagner » de cette décennie perdue. « Ce qui est courbé ne peut se redresser, et ce qui manque ne peut être compté », avertit l'Ecclésiaste. Ainsi soit-il. ●

* Y a-t-il ici quelqu'un qui a été violé et qui parle anglais ? (Robert Laffont, Paris, 1978)



TRANSITION AU TCHAD

Le CMT assure la continuité de l'État

Le Conseil militaire de transition mis en place après la disparition du président Idriss Déby Itno continue de consolider les bases d'un État tchadien fragilisé par les attaques à ses frontières. Continuité institutionnelle, sécurité, soutien social, libertés... il est depuis quatre mois sur tous les fronts.



JMG - © VINCENT FOURNIER POUR JA

Suite au refus du président de l'Assemblée nationale d'assurer la vacance du pouvoir, un Conseil militaire de transition (CMT) de quinze membres, dirigé par le général **Mahamat Idriss Déby Itno**, a été chargé de faire face aux menaces auxquelles le pays était confronté. Près de quatre mois plus tard, son bilan, en lien avec les acteurs politiques, sociaux et religieux du pays, ainsi qu'avec ses alliés internationaux, est probant.

Continuité institutionnelle

Une Charte de transition a été promulguée dès le 21 avril pour instituer les organes de la transition. Outre le CMT, il s'agit notamment du Conseil National de Transition (CNT), en cours de création, et du gouvernement de transition (GT). C'est conformément à cette Charte qu'un Premier ministre de transition civil, Albert Pahimi Padacké, a été nommé le 26 avril. Cinq jours plus tard, suite à la médiation initiée par la communauté internationale et après des consultations nationales, un gouvernement de transition a été mis en place

par le Premier ministre. Le programme de celui-ci a obtenu la confiance de l'Assemblée nationale, à l'unanimité, le 14 mai.

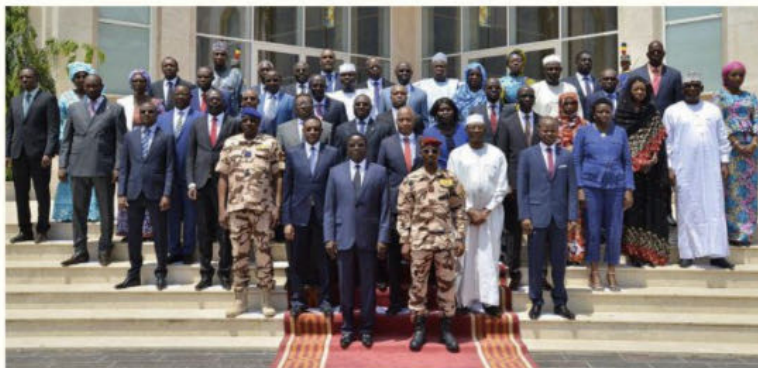
LE PROGRAMME DU PREMIER MINISTRE A OBTENU LA CONFIANCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE À L'UNANIMITÉ

Une feuille de route en attendant un Plan national de développement

Le gouvernement s'est doté d'une feuille de route, cadre de référence pour les organes de transition dans leurs relations avec les pays amis et les partenaires au développement. Celle-ci vise à assurer la continuité de l'État, à préserver les acquis de paix et de stabilité et à poursuivre les programmes de développement du pays,

Mahamat Idriss Déby Itno Général

Le 20 avril 2021, le **Maréchal Idriss Déby Itno** perdait la vie suite à l'incursion au Tchad d'une colonne rebelle, le jour même de la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle. La disparition du président de la République, chef de l'État et chef suprême des armées, a provoqué de nouvelles attaques aux frontières du pays et fait vaciller l'État sur ses bases.



Le Gouvernement de transition

RELANCE ÉCONOMIQUE : UN SOUTIEN MULTIFORME DES PARTENAIRES INTERNATIONAUX

La feuille de route dont le gouvernement s'est doté ne se substitue pas au Plan National de Développement (2022-2026) à venir, lequel devra relancer l'économie nationale. Pour le mettre en place, au même titre que la feuille de route, le Tchad aura besoin de tous ses partenaires. C'est pourquoi les autorités ont eu une activité diplomatique intense depuis quatre mois, avec notamment les déplacements du chef de l'État au Niger, au Nigeria, en Angola et en France. Il faut souligner que le processus de transition bénéficie d'un soutien important de la communauté internationale, notamment de l'Union Africaine, de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC), ainsi que de pays amis (Togo, Égypte, Qatar, Angola, Soudan...).



Le 5 juillet, le PCMT et le Président Macron à l'Élysée.

afin de créer les conditions propices à l'organisation des élections générales aux termes de la transition.

La feuille de route définit **trois axes stratégiques** et dégage **123 actions** dont elle estime les coûts de réalisation :

- **Renforcer la sécurité et la défense :**
298 milliards de F CFA, dont 11 milliards sont disponibles
- **Organiser le dialogue, consolider la paix et l'unité nationale :**
424 milliards de F CFA, dont 129 milliards sont disponibles
- **Renforcer la bonne gouvernance et l'État de droit :**
273 milliards de F CFA, dont 14 milliards sont disponibles

Les actions prévues seront donc financées par le budget de l'État, mais aussi avec les partenaires au développement et les pays amis du Tchad, de manière bilatérale ou à travers un événement réunissant les bailleurs de fonds internationaux.

DES GAGES DE BONNE VOLONTÉ

Afin de convaincre ses partenaires politiques et sociaux de sa bonne foi dans sa volonté de réaliser une transition courte et de rendre le pouvoir aux civils à court terme, le CMT a multiplié les gestes de bonne volonté. Dans le même temps, il s'est attaché à ramener la sécurité à travers le pays.

• Paix et sécurité

Dès le début du mois de mai dernier, l'armée tchadienne a revendiqué la victoire contre les rebelles du Front pour l'alternance et la

concorde au Tchad (FACT), dont la percée avait conduit à la mort du président Idriss Déby. Pour consolider leur victoire, une opération de recensement des militaires, ainsi qu'une autre, de désarmement, ont été menées par les forces de sécurité.



Le 30 juin, visite du PCMT au contingent tchadien à Tera, zone des 3 frontières (Mali, Niger, Burkina Faso)

• Démocratie et État de droit

Les autorités ont libéré plusieurs prisonniers d'opinion, dont, en juin dernier, Baradine Erdei Targuio. Notamment accusé de cybercriminalité, le président de l'Organisation tchadienne des droits de l'homme, qui s'était pourvu en cassation, avait été arrêté en janvier 2020 puis condamné en février dernier à trois ans de prison. Parmi les actes à mettre à leur crédit, les autorités ont également légalisé le parti politique Les transformateurs, du candidat à la présidentielle Succès Masra. Il faut noter que les droits des prisonniers de guerre du FACT ont été respectés. Enfin, le président du CMT a signé le 30 juin un décret accordant des remises collectives de peines aux condamnés de droit commun.

• Respect des libertés

Les autorités ont levé les restrictions sur les marches pacifiques et autorisé plusieurs mani-

festations sous le respect des termes de l'arrêt du ministre de la Sécurité publique. Ce fut le cas, le 29 juillet, lors de la marche organisée par le mouvement citoyen Wakit-Tama et qui s'est déroulée dans le calme.

LES AUTORITÉS ONT LEVÉ LES RESTRICTIONS SUR LES MARCHES PACIFIQUES

• Réconciliation nationale

Alors qu'un gouvernement d'union nationale et de réconciliation a été formé, un portefeuille a été dédié à cet objectif. C'est sous la direction du ministre chargé de la Réconciliation nationale qu'un comité, lui-même chargé de l'organisation du dialogue national inclusif, est en train d'être mis en place avec toutes les composantes politiques et sociales du pays. Ses membres seront choisis sur des critères de représentativité et de compétences. C'est dans le cadre de la politique de la main tendue du CMT aux opposants en exil que Hassan Fadoul khitir, réfugié au Togo depuis deux décennies, est rentré au pays.

• Social

Aucun retard de paiement des salaires des fonctionnaires et des pensions des retraités n'a été relevé, malgré la situation économique difficile que traverse le pays, accentuée par la crise sanitaire. Pour améliorer les services aux citoyens, dans l'urgence, les autorités ont acquis un groupe de 19 MW qui viendra renforcer les capacités de la SNE, alors que l'offre d'eau a été améliorée dans la capitale, N'Djamena.

De haut en bas et de g. à dr. :
John Numbi, François Bozizé,
Mengistu Hailé Mariam, Leïla
Ben Ali, François Compaoré,
Chakib Khelil, Karim Keïta
et Guillaume Soro.

BAY SMOYOA/AF; VINCENT FOURNIER/JA; ISSAM ZELJI POUR JA; JUNIOR KANNAH/AF; MICHELE CATTANI/AF; FETHI BELADI/AF; ALEXANDER JOE/AF

WANTED Les 20 Africains les plus recherchés

Pour de bonnes ou de mauvaises raisons, parce qu'ils refusent de rendre des comptes ou parce qu'ils craignent pour leur vie, tous ont fui leur pays pour un exil aussi précaire qu'indéfini. Une liste qui ne cesse de s'allonger... Enquête exclusive.

FRANÇOIS SOUDAN

U

Un ultime sursis est toujours bon à prendre avant que la justice ne vous rattrape, inexorablement. C'est ce que doit se dire François Compaoré, 67 ans, dont l'extradition de la France vers le Burkina Faso a été suspendue in extremis le 6 août par la Cour européenne des droits de l'homme. Quatre ans ou presque après son interpellation à l'aéroport de Roissy sur la base d'un mandat d'arrêt émis par les autorités de son pays pour son implication présumée dans l'assassinat du journaliste Norbert Zongo, le frère cadet de Blaise, celui que l'on surnommait « le petit président », vit toujours à Paris. Si loin et si proche à la fois de la Maco, la maison d'arrêt et de correction de Ouagadougou, qu'il redoute tant. Quatre ans, c'est long au regard des quatre mois et trois semaines qui furent nécessaires à ce qui tient lieu de justice aux Émirats arabes unis pour extraditer vers l'Algérie l'ancien patron du géant pétrolier Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour, livré menotté le 4 août sur l'aéroport d'Alger et aussitôt incarcéré à la prison d'El-Harrach pour

soupçons de corruption. Ainsi va le sort de ceux qui, à tort ou à raison, ont fui la justice de leur propre pays pour se réfugier sous d'autres cieux : mieux vaut trouver asile dans un État de droit.

Avertissement liminaire à la galerie des *most wanted personalities* africaines qui suit : le fait d'être recherché et/ou poursuivi chez soi et d'avoir quitté – clandestinement ou non – son pays afin d'échapper à la police, à la justice ou les deux à la fois ne signifie évidemment pas que l'on est ipso facto un criminel en cavale. Ni qu'Interpol ait jugé le cas suffisamment documenté pour relayer le mandat d'arrêt international émis par l'État requérant. Plusieurs personnes parmi celles dont nous retraçons ici le parcours ont d'ailleurs obtenu le statut de réfugié politique sur leur lieu d'exil, ce qui les rend presque inextradables. Pratique courante sur le continent, sauf là où la justice est réellement indépendante – comme en Afrique du Sud –, la procédure d'extradition demeure exceptionnelle dans la plupart des pays occidentaux, particulièrement en direction de l'Afrique. La France a certes conclu des accords bilatéraux et des conventions d'assistance judiciaire avec une douzaine de pays africains, lesquels comportent des dispositions relatives au transfèrement des personnes condamnées ou recherchées chez elles. Mais le passage à l'acte, comme dans le cas de François Compaoré, dont le

Avertissement liminaire : le fait de vouloir échapper à la police ou à la justice ne signifie pas que l'on est ipso facto un criminel en cavale.

décret d'extradition a été signé en mars 2020 par le Premier ministre français d'alors, Édouard Philippe, demeure exceptionnel – et, on le voit, d'application aléatoire.

Dernière précision enfin. Ce catalogue non exhaustif, qui n'a rien à voir avec un fichier d'identité judiciaire, ne concerne que les Africains recherchés, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, par la justice de leur pays. En sont donc exclus les dossiers en cours devant la Cour pénale internationale, laquelle a, le 29 juillet, levé son mandat d'arrêt contre Simone Gbagbo – mais maintenu ceux qui visent les Libyens Seif el-Islam Kadhafi (le fils du « Guide » défunt), Mahmoud el-Werfalli (ancien commandant de la brigade Al-Saiqa) et Al-Tuhamy Mohamed Khaled (ex-chef de l'Agence de sécurité intérieure). Dix ans après la chute du raïs de Tripoli, ces trois *most wanted* des années sombres du kadhafisme ne sont pas près de rendre des comptes.

Iyad Ag Ghali épargné

En est également exclu l'émir jihadiste malien Iyad Ag Ghali, preneur d'otages multirécidiviste désigné comme terroriste par la France et les États-Unis. Si l'armée française l'a depuis longtemps placé dans son collimateur, le chef du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda n'a étrangement jamais été poursuivi par la justice malienne, pas plus que son affidé Amadou Koufa.

Absents aussi de cette galerie, les derniers fugitifs en date de cette année 2021, les anciens ministres congolais Kikaya Bin Karubi et centrafricain Karim Meckassoua. Tous deux ont, en août, préféré quitter clandestinement leur pays plutôt que de répondre à des convocations judiciaires qu'ils estiment téléguignées par les pouvoirs en place à Kinshasa et à Bangui. Mais ils ne sont pas officiellement recherchés. Pour le moment. ●

I LES AFFAIRES FINANCIÈRES



AFRIQUE DU SUD

Les Gupta, une fratrie sur la sellette

La cavale d'Ajay, Atul et Rajesh Gupta prendra-t-elle bientôt fin ? Ces trois frères d'origine indienne, âgés respectivement de 55, 53 et 42 ans, étaient à la tête d'un empire industriel tentaculaire pesant 780 millions de dollars (695 millions d'euros) et 8 000 employés, dont le champ d'activité s'étend de l'informatique aux mines, en passant par la logistique et les médias. Originaires de Saharanpur, dans l'Uttar Pradesh, un État du nord de l'Inde, ils s'étaient installés en Afrique du Sud en 1993, un an avant l'abolition de l'apartheid.

Proches de l'ancien président Jacob Zuma, poussé à la démission en 2018, ils sont accusés d'avoir, avec sa complicité, pillé les ressources publiques. La police estime à 2,5 milliards d'euros les fonds détournés par la fratrie ; un siphonnage des comptes publics à grande échelle dont le pays peine encore à se remettre. Recherchée par la justice, la fratrie Gupta s'est exilée aux Émirats arabes unis, où elle bénéficie de la protection des autorités. Dubaï leur a toujours servi de base arrière, même lorsqu'ils opéraient en Afrique du Sud. Ils y résident aujourd'hui dans une demeure estimée à 25 millions d'euros, près de la marina.

En juin, l'Afrique du Sud a finalement annoncé un accord d'extradition avec les Émirats. Et, au début de juillet, Interpol a émis une notice rouge contre deux des frères Gupta, Atul et Rajesh. Cet avis de recherche est lié à une affaire concernant un contrat de 25 millions de rands (1,48 million d'euros) payés à une société liée aux Gupta, Nulane Investments, pour réaliser une étude de faisabilité agricole. Le troisième frère, Ajay, n'est pas concerné par cette affaire.

En 2019, le Trésor américain avait gelé leurs actifs sous juridiction américaine et interdit notamment aux banques internationales ayant des activités aux États-Unis de faire des transactions avec eux.

Vincent Duhem

TUNISIE

Leïla Ben Ali, réclusion dorée

Ironie du sort, la dernière adresse connue de Leïla Ben Ali (née Trabelsi) sur les documents de la justice tunisienne reste le palais de Carthage. Pourtant, l'épouse de feu Zine el-Abidine Ben Ali en a quitté les dorures en 2011 dans la précipitation et sans passeport. À 64 ans, elle continue de vivre en exil en Arabie saoudite, aux frais du royaume, qui a refusé son extradition, avec son fils Mohamed, encore mineur. Sa défense dément les rumeurs de remariage avec un prince saoudien.

Celle qui avait relaté son rôle d'ex-première dame d'un régime autoritaire déchu dans *Ma vérité* (Éditions du Moment), en 2012, a tout fait pour se défaire de l'image d'instigatrice d'une gouvernance mafieuse. En vain. En avril dernier, elle a écopé d'une nouvelle condamnation à la prison par contumace, venue s'ajouter à une cinquantaine d'autres années d'emprisonnement et de multiples amendes pour corruption et détournements de fonds. Ses biens comme ceux du « clan Ben Ali-Trabelsi » ont été gelés à l'étranger ou saisis par l'État.

Formulant une demande de pardon en demi-teinte dans son livre, elle n'a jamais consenti à une véritable autocritique. Considérant que ces inculpations sont politiques, dicit son avocate Maha Charfeddine, elle confie par son intermédiaire : « Je souffre en silence. J'ai tendu la main à tous les présidents du pays en demandant une conciliation et je continue à le faire pour le bien de mes enfants. » Elle plaide en particulier la cause de sa fille Halima, mineure à l'époque des faits, qui vient de terminer ses études de droit à Dubaï, mais qui fait toujours l'objet de poursuites.

Leïla Ben Ali a par ailleurs porté plainte en janvier contre un ex-avocat de son époux défunt, Mounir Ben Salah, pour diffamation, affirmant qu'il ne la représente pas. Ce dernier assure de son côté préparer un livre tiré d'enregistrements de l'ex-président, qui l'y aurait autorisé, et attend le feu vert de ses proches.

Camille Lafrance



ALGÉRIE

Chakib Khelil,
de l'art de passer
entre les gouttes

Sans ce coup de téléphone salvateur, Chakib Khelil, ministre algérien de l'Énergie de 1999 à 2010, serait aujourd'hui derrière les barreaux, à l'instar des deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ou de plusieurs ex-collègues qui purgent de lourdes peines de prison. Nous sommes en avril 2019. Abdelaziz Bouteflika vient de renoncer au pouvoir qu'il monopolisait depuis vingt ans. Dans la foulée de la chute du vieux président, Ahmed Gaïd Salah, alors patron de l'armée, déclenche une vaste opération anticorruption visant des membres du clan présidentiel, dont Chakib Khelil. Calfeutré dans son duplex de luxe à Alger, ce dernier est informé par l'un de ses amis de l'imminence de son arrestation. Khelil saute aussitôt dans un avion pour les États-Unis, où sa femme et leurs deux enfants se cachent aussi pour fuir la justice algérienne.

Depuis, l'ancien ami et protégé de Bouteflika fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour notamment corruption, abus de fonction, blanchiment et association de malfaiteurs. Chakib Khelil est un double symbole. Celui de la corruption, qui a gangrené Sonatrach, la compagnie pétrolière qui « nourrit » le pays, et celui de l'impunité. En 2013, alors réfugié aux États-Unis, il était déjà inculqué par un juge algérien avec lancement d'un mandat d'arrêt contre lui. Trois ans plus tard, il effectuait un retour tonitruant en Algérie, où il est blanchi de toutes les accusations sur un simple coup de fil du ministre de la Justice, Tayeb Louh, qui croupit aujourd'hui en prison. N'étant pas citoyen américain, Chakib Khelil n'est guère à l'abri d'une éventuelle extradition. L'ancien patron de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, croyait lui aussi être à l'abri des juges. Il a été extradé des Émirats début août pour être placé sous mandat de dépôt à la prison d'El-Harrach. Ould Kaddour et Khelil ont ceci de commun qu'ils sont poursuivis dans le cadre de la même affaire liée à la gestion du groupe pétrolier.

Farid Allat

VLADIMIR WEISS / GETTY IMAGES

BÉNIN

Komi Koutché, touché mais pas coulé

Chemise bariolée et lunettes de soleil sur le nez, Komi Koutché, 44 ans, apparaît à l'écran. Sur cette vidéo tournée à Washington, où il vit depuis avril 2019, l'opposant exhorte les Béninois à « former l'union sacrée » face à Patrice Talon. Nous sommes le 5 avril 2020, et le « président-patron » s'apprête à briguer un second mandat. Des heurts et des manifestations éclatent, mais l'appel de Koutché ne rencontrera pas l'écho escompté, et Talon est réélu sans surprise. Depuis, les « radicaux » de l'opposition en exil ont cessé de concentrer l'attention, qui s'est reportée sur Reckya

Madougou et Joël Aïvo, candidats à la dernière présidentielle aujourd'hui derrière les barreaux. Tous deux sont poursuivis par la Cour de répression de l'enrichissement illicite et du terrorisme (Criet) pour « terrorisme » ou « tentative de déstabilisation », tandis que Koutché est « tombé » pour des crimes économiques : le 4 avril 2019, il est condamné par contumace à vingt ans de prison pour « détournement de fonds publics » et « abus de fonction » dans l'affaire du Fonds national des microcrédits, qu'il a dirigé de 2008 à 2013. L'intéressé continue de clamer son innocence et a fait

appel de sa condamnation depuis son lieu d'exil américain.

Arrêté en décembre 2018 en Espagne à la suite d'un mandat d'arrêt émis par le Bénin, il avait fini par obtenir en avril 2019 d'un juge madrilène le rejet de la mesure d'extradition. Dans la foulée, Interpol annule le mandat d'arrêt. Koutché n'en était pas pour autant tiré d'affaire. « Une fois la condamnation prononcée, en avril 2019, un nouveau mandat a été émis et celui-ci est toujours en cours », précise le procureur de la Criet.

Komi Koutché, discret ces derniers mois, n'en déclare pas moins

NIGERIA

Diezani Alison-Madueke, dame de pique

La « saga » internationale Diezani Alison-Madueke entre dans sa sixième année. L'ex-ministre des Ressources pétrolières (2010-2015), 60 ans, est poursuivie au Nigeria, aux États-Unis et au Royaume-Uni pour avoir « dérobé pas moins de 2,5 milliards de dollars » de fonds publics, selon Ibrahim Magu, ex-patron de la Commission des crimes financiers et économiques (EFCC). Un montant qui pourrait atteindre 6 milliards de dollars, selon des sources américaines, détournés via de nombreux contrats pétroliers douteux, dont celui attribué à une obscure société nigériane, Atlantic Energy, évalué à 1,5 milliard de dollars, concédé en contrepartie de divers biens immobiliers et autres pots-de-vin.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Muhammadu Buhari, Alison-Madueke réside à Londres. Arrêtée brièvement par la police britannique en octobre 2015, elle a été libérée sous caution, mais est sous le coup d'un mandat d'arrêt émis à la fin de 2018 par le Nigeria. « Elle dispose d'un passeport diplomatique dominicain. Par conséquent, de longues négociations seraient nécessaires pour qu'elle se présente à son procès. Faut-il poursuivre une procédure judiciaire internationale – aux coûts importants – ou évaluer les montants recouvrables et négocier un plaidoyer ? » se demande pour JA Dr. Uche Igwe, chercheur à la prestigieuse London School of Economics (LSE). Au demeurant, « la jurisprudence nigériane ne permet pas de poursuite par contumace », complète M^e Emmanuel Ogbuefi, avocat au cabinet Ogbuefi & Associates.

En attendant, les tentatives de recouvrement et d'extradition se multiplient au Nigeria comme au Royaume-Uni et aux États-Unis. Elles ont déjà permis de mettre la main sur 144 millions de dollars en biens immobiliers à New York en 2017 et – au Nigeria – sur 40 millions de dollars en bijoux, 153 millions de dollars saisis sur des comptes bancaires et pas moins de 80 résidences à travers le pays. L'EFCC est à la recherche d'au moins 480 millions de dollars d'actifs supplémentaires.

Loza Seleshie



F. CARTER SMITH / GETTY IMAGES

vouloir continuer à peser sur la scène politique béninoise. « Des choses se préparent », promet-il. Titulaire d'un DESS en finances, il explique que son cabinet de conseil fonctionne à plein, notamment grâce à un « partenariat avec un grand groupe » dont il refuse de livrer le nom. Tout juste consent-il à assurer qu'il parcourt le monde, de Haïti au Qatar en passant par l'Europe : « Nulle part je n'ai eu le moindre souci avec un mandat d'arrêt. » Une destination lui reste cependant interdite, Cotonou. Pas sûr que cela change avant longtemps.

Matthieu Millecamps



ERICK CHRISTIAN AHOUNGOU / AID

CAMEROUN

Essimi Menye, l'infortuné grand argentier

Il n'a plus remis les pieds au Cameroun depuis 2015. Et pour cause : Essimi Menye est sous le coup de quatre condamnations à perpétuité pour détournement de fonds prononcées en 2020. Visé par une procédure judiciaire du Tribunal criminel spécial (TCS) depuis 2013, limogé du gouvernement en octobre 2015, il avait choisi de prendre la fuite dans la foulée, dans une « exfiltration » très commentée à l'époque : il avait profité des suites d'un AVC – pour lequel il sera d'abord hospitalisé à Yaoundé – pour obtenir, en décembre 2015, une autorisation de sortie du territoire, recevoir des soins à l'étranger, en l'occurrence aux États-Unis... et ne jamais revenir à portée de mandats du TCS.

Poursuivi dans plusieurs affaires liées à des indécidables avec la fortune publique, il a finalement été condamné par contumace en mars 2020 pour avoir versé 2,5 milliards de F CFA (3,8 millions d'euros) à un expert-comptable afin de masquer un scandale de 46 milliards de F CFA observé lors de l'audit des activités de la Société générale de surveillance (SGS). Le TCS l'a également reconnu coupable de la distraction d'une somme de 9,1 milliards de F CFA, ainsi que de prise illicite d'intérêts dans la vente d'un terrain d'une superficie de 200 hectares pour 27,5 millions de F CFA, au lieu des 200 millions de F CFA estimée comme valeur réelle lors de la liquidation de la Société camerounaise de tabac (SCT).

Aux États-Unis, où il est installé depuis son départ en exil, l'ancien ministre délégué au Budget (2006), des Finances (2007-2011) et de l'Agriculture (2011-2015) a élu domicile dans l'État de Virginie, où il réside avec sa famille. À 71 ans, cet ex-consultant de la Banque mondiale assure qu'il ne retournera plus jamais dans son pays natal, où la justice a émis en vain plusieurs mandats d'arrêt contre lui depuis 2017, Washington refusant de l'extrader. Malgré plusieurs tentatives, il n'a pas réussi à réintégrer le FMI, où il avait assuré les fonctions de conseiller de l'administrateur Cameroun jusqu'à sa nomination comme ministre en 2006.

Franck Foute



BRUNO LEWY POUR L'A

II LES ATTEINTES À LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT



ISSAM ZEIN POUR JA

CÔTE D'IVOIRE

Guillaume Soro, descente aux enfers

À 49 ans, Guillaume Soro a repris le maquis. Condamné en avril 2020 à vingt ans de prison pour recel de détournement de deniers publics, puis à la prison à vie pour tentative d'atteinte à la sûreté de l'État et complot, diffusion de fausses nouvelles et troubles à l'ordre public en avril 2021, l'ancien chef de la rébellion des Forces nouvelles (FN) a vécu en quelques mois une brutale descente aux enfers.

Si la France n'a toujours pas répondu au mandat d'arrêt transmis par Abidjan en novembre 2020, elle a rapidement fait comprendre à l'ancien président de l'Assemblée qu'il n'était plus le bienvenu. Soro avait pris ses quartiers à Paris depuis son retour manqué en Côte d'Ivoire fin 2019. Insaississable, il circule désormais entre Bruxelles, Genève, la Turquie et la capitale française. Seule une poignée de fidèles, avec lesquels il échange par message et visioconférence, savent où il se trouve.

D'ordinaire prolixe sur les réseaux, Soro se fait aujourd'hui discret. Attend-il que le vent

tourne ? Espère-t-il profiter de l'apaisement politique en cours sur les bords de la lagune Ebrié ? Laurent Gbagbo a affirmé que le cas Soro avait été évoqué lors de son tête-à-tête avec Alassane Ouattara le 27 juillet. « Le président m'a dit deux mots de Soro. Donc, tout ça, ça fait partie de nos combats, mais il faut avancer pas à pas. Pour le moment, c'est ceux qu'on peut sortir par un décret. Pour les autres, je vais aussi monter au créneau pour qu'ils reviennent au pays », a déclaré l'ancien président.

Peu de chances que l'appel soit entendu par le chef de l'État. ADO refuse pour le moment tout compromis avec celui à qui il donnait par le passé du « mon fils ». « Pour lui, Soro l'a trahi. Il ne lui fera aucun cadeau », explique un proche du président. Le 10 août, un fidèle de l'ancien président de l'Assemblée, Sess Soukou Mohamed, a été arrêté à Bamako, où il s'était réfugié depuis plusieurs mois, à la demande des autorités ivoiriennes.

Vincent Duhem

TOGO

Agbéyomé Kodjo, « l'élus » s'entête

Le 10 juillet dernier, cela faisait un an que l'ancien candidat à la présidentielle de 2020 avait nuitamment quitté le Togo, au lendemain d'une convocation du procureur de la République près le tribunal de première instance de Lomé, Essolissam Poyodi. Poursuivi par la justice togolaise pour « troubles aggravés à l'ordre public », « diffusion de fausses nouvelles », « dénégations calomnieuses » et « atteinte à la sûreté intérieure de l'État », Agbéyomé Kodjo, 66 ans, vit depuis

caché hors du Togo et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international. Même non validé par Interpol, d'après un document consulté par JA en février dernier, ce mandat reste en vigueur, selon les autorités judiciaires togolaises.

De fait, l'ex-Premier ministre de Gnassingbé Eyadéma – qui conteste toujours les résultats de la présidentielle de 2020 et la réélection de Faure Essozimna Gnassingbé – sait qu'il serait mis aux arrêts s'il venait à fouler le sol togolais et a

donc décidé de prolonger son exil. Annoncé tout d'abord à Accra, au Ghana – tout comme Mgr Fanoko Philippe Kpodzro, ancien archevêque de Lomé et soutien de Kodjo à la présidentielle de février 2020 –, l'opposant et autoproclamé « président élu » a ensuite mis le cap sur l'Europe, où son pays d'accueil est tenu secret par sa famille et son entourage politique.

Depuis son « maquis », Kodjo n'a pourtant pas rendu les armes. Il multiplie les sorties et les déclarations



VINCENT FOURNIER / JA

CENTRAFRIQUE

François Bozizé, président-maquisard

Les mois se suivent et se ressemblent pour l'ancien chef de l'État centrafricain. Empêché de se présenter à l'élection présidentielle de décembre 2020, François Bozizé a, par la suite, soutenu la Coalition des patriotes pour le changement (CPC, coalition de groupes armés), dont il assure officiellement la coordination depuis mars. Recherché à ce titre pour complot et rébellion par la justice centrafricaine, qui a ouvert une information judiciaire à son encontre, ainsi qu'à celle de plusieurs personnalités de l'opposition en janvier, l'ancien chef de l'État avait rejoint le maquis au début de l'année.

Réfugié dans la zone frontalière entre la Centrafrique et le Tchad, il n'est aujourd'hui plus entouré que par une poignée de fidèles, lesquels assurent sa sécurité et gère son quotidien dans les zones de brousse qui lui servent de refuge. S'il a quitté en mars la présidence de son parti – le Kwa Na Kwa –, qu'il a laissée à son ancien lieutenant Christian Guénébém, François Bozizé conserve un contact régulier avec certains de ses proches, notamment son fils Jean-Francis. Ce dernier, lui aussi en exil dans son propre pays, lui rend visite fréquemment.

Également visé par un mandat d'arrêt des Nations unies émis en 2014, qui n'a jamais été appliqué, l'ancien président de 74 ans reste en contact avec les représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Ceeac) – notamment angolais –, qui s'efforcent de favoriser la mise en place d'un dialogue national à Bangui. Si les hommes du président João Lourenço n'ont pas abandonné l'idée de faire participer Bozizé aux discussions, le Centrafricain Faustin-Archange Touadéra, toujours appuyé par ses alliés russes, s'y oppose toujours.

Selon nos informations, des négociations seraient en cours pour, au minimum, trouver à l'ancien président une autre porte de sortie s'il acceptait de se désolidariser de la CPC : un lieu d'exil où sa sécurité serait assurée. Malgré les rumeurs faisant état d'une santé fragile – voire d'une récente opération chirurgicale –, ses proches affirment que l'ex-chef de l'État se porte bien.

Mathieu Olivier

sur les réseaux sociaux à travers des messages audio en sa qualité de « président élu », exigeant de Faure Essozimna Gnassingbé un transfert pacifique du pouvoir. Une méthode empruntée à Tikpi Atchadam, président du Parti national panafricain, qui s'est réfugié au Ghana en octobre 2017 après la manifestation du 19 août durement réprimée.

Sur le plan juridique, les avocats français d'Agbéyomé Kodjo, M^{es} Pierre-Henri Bovis et Robin Binsard, ont déposé une plainte,

qui a été jugée recevable, devant le Comité des droits de l'homme de l'ONU. « Le Comité, qui a demandé au Togo des éclaircissements, s'est donné jusqu'à novembre prochain pour rendre ses observations », souligne M^e Binsard. La procédure n'étant pas « contradictoire », les avocats regrettent de n'avoir pas eu accès au dossier pour savoir si les autorités togolaises ont envoyé leurs réponses.

Charles Djade



VINCENT FOURNIER / JA

MAROC

Mohamed Hajib, un jihadiste à Düsseldorf

Casquette bec de canard à carreaux, rouflaquettes buissonnantes, Mohamed Hajib, 40 ans, a une allure qui tient plus du rocker tout droit sorti des seventies que du jihadiste des années 2000. Pourtant, celui qui se présente comme un adepte de la mouvance prosélyte Tablighi Jamaat fait l'objet d'un mandat d'arrêt international déposé par le Maroc auprès d'Interpol le 13 août 2020. Ce qui fait dire à des connaisseurs des arcanes diplomatiques que cette affaire cristallise les tensions entre le Maroc et l'Allemagne, où vit Hajib et dont il possède la nationalité depuis 2008.

Condamné pour « terrorisme » et « constitution de bande criminelle » en 2010 et libéré en 2017 après une campagne menée en sa faveur par le Groupe de travail sur la détention arbitraire de l'ONU, ce fils de professeur d'arabe militant d'extrême gauche a deux obsessions : le monarque, qu'il qualifie tout le long de ses vidéos de « résident général » – en référence aux administrateurs français du Maroc du temps du Protectorat –, ainsi que la police marocaine, et tout particulièrement son patron, Abdellatif Hammouchi, qu'il voit partout. Très



MARCUSIMATIS/LAIF/REA

actif sur les réseaux sociaux, Hajib ne cesse de développer toutes sortes de théories délirantes à leur sujet et appelle régulièrement les Marocains au soulèvement.

En mars 2021, dans une vidéo diffusée sur sa chaîne YouTube depuis la région de Düsseldorf, il a invité ses compatriotes qui voudraient en finir avec la vie à le faire avec « honneur » et de façon « utile ». Comprendre :

commettre des attentats-suicides. Ce qui a provoqué de vives réactions dans le royaume, y compris dans les milieux salafistes et islamistes. Pourtant, cette « apologie du terrorisme » reste à ce jour impunie en Allemagne, malgré les appels réguliers des autorités marocaines à régler le cas Hajib, qui constitue, selon Rabat, une menace directe pour la sécurité nationale.

Fadwa Islah

TCHAD

Tom Erdimi, mort ou vif ?

Où est donc passé Tom Erdimi ? L'ancien président de l'université de N'Djamena, neveu et, en 1991, premier directeur du cabinet civil d'Idriss Déby Itno, est l'objet, comme son frère jumeau Timan, d'un mandat d'arrêt international lancé par les autorités tchadiennes en 2007 pour rébellion. Condamné à mort par contumace en 2008 – en même temps que son frère – pour sa participation à une tentative de coup d'État en 2005, le Tchadien de 66 ans vivait jusqu'à il y a peu aux États-Unis, à Houston, au Texas. Il y avait noué de précieux contacts dans les années 1990 alors qu'il était chargé du projet pétrolier tchadien.

Ce Zaghawa est toutefois porté disparu depuis la fin de 2020. Selon ses proches, il aurait été arrêté en Égypte en septembre, alors qu'il effectuait un séjour au Caire, où réside une partie de sa famille et où il a déposé une demande d'asile. Selon nos informations, le dernier contact d'Erdimi avec sa famille daterait du début de novembre. Toujours selon ses proches, le Tchadien serait maintenu en détention et au secret dans une prison des services de renseignements.

Une partie de la famille Erdimi accuse N'Djamena – et en particulier l'Agence nationale de sécurité – d'être l'instigateur de

cette arrestation et a évoqué une extradition secrète vers le Tchad. Contacté par JA, Timan Erdimi, lui-même exilé sous surveillance au Qatar depuis 2009 – à la suite d'un accord entre Idriss Déby Itno et le Soudanais Omar el-Béchir –, estime cependant que son frère jumeau se trouve toujours en Égypte. Les autorités tchadiennes, qui ne se sont pas exprimées, assurent, en off, être étrangères à l'arrestation. Alors qu'un dialogue national est en préparation au Tchad, Timan Erdimi affirme ne pas avoir été approché pour y participer.

Mathieu Olivier

DJIBOUTI

Mohamed Kadamy, l'éternel rebelle

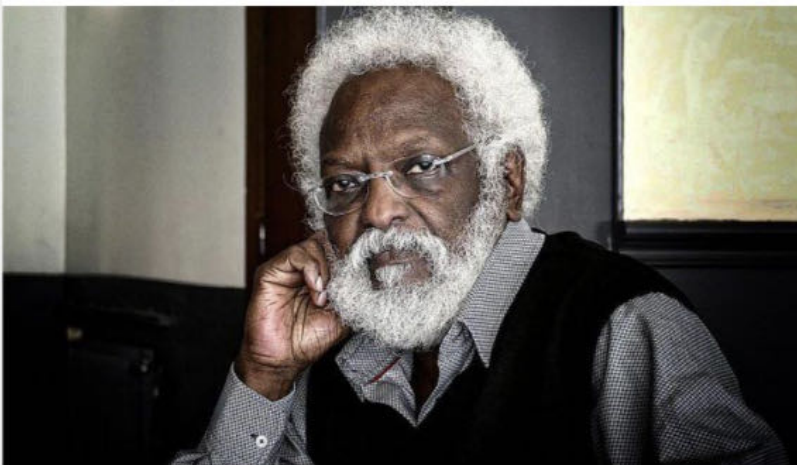
S'il n'en reste qu'un, ce sera lui. Opposant ontologique – et radical – aux régimes successifs des présidents Hassan Gouled et Ismaïl Omar Guelleh depuis l'indépendance, en 1977, Mohamed Kadamy vit en exil dans la région parisienne, d'où il continue à prôner inlassablement la chute de l'actuel chef de l'État. Militant, puis dirigeant du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (Frud), mouvement de rébellion armée créé en 1991 et qui recrute la quasi-totalité de ses membres au sein de la communauté afar, ce proche parent de l'actuel Premier ministre djiboutien, Abdoulkader Kamil Mohamed, a été l'un des acteurs de la guerre civile qui a ensanglanté ce petit pays jusqu'à la fin des années 1990. Extradé d'Éthiopie, il est emprisonné, ainsi que son épouse, puis libéré à la faveur des accords de paix de 2000. Déterminé à poursuivre la résistance armée, il s'exile en France, où il obtient en 2006 le statut de réfugié politique.

Désormais chef de la branche radicale du Frud, dont les militants opèrent occasionnellement des incursions armées en zone afar à partir du territoire érythréen, Mohamed Kadamy est mis en examen au début de 2019 par le juge Serge Tournaire, à la suite de la délivrance d'une commission

rogatoire internationale par la procureure de Djibouti – laquelle demande par ailleurs son extradition. Motif : sa revendication d'une attaque survenue en 2015 dans la région de Tadjourah. Après une campagne de soutien menée en sa faveur par le Parti communiste et La France insoumise, l'extradition de Kadamy est refusée, et sa mise en examen levée fin 2020.

Depuis, le leader septuagénaire a repris ses rencontres avec la diaspora djiboutienne et ses harangues sur les réseaux sociaux. Mais, rendu prudent, il n'appelle plus explicitement à la lutte armée, se contentant de souhaiter la mise en place d'un pouvoir de transition installé par un rapport de force. Objectif de l'ancien détenu afar de la prison de Gabodé : chasser « les élites mamassans » (le clan Issa dont est originaire le président Guelleh), lesquelles « sont en train de mener le pays vers le gouffre » après avoir commis « des centaines de massacres » (sic). C'était le 8 juillet dernier, lors d'un entretien avec une Web TV djiboutienne d'opposition. Interrogé par JA en avril 2019 à propos de rumeurs de négociations avec Kadamy, le président Ismaïl Omar Guelleh avait balayé cette hypothèse avant d'ajouter : « Ni lui ni nous n'en voulons. » Difficile de mieux résumer la situation.

François Soudan



CHRISTOPHE RIGAUD / AFRICARABIA

GUINÉE ÉQUATORIALE

Salomon Abeso Ndong, marche à Londres

Salomon Abeso Ndong est accusé par la justice de Malabo d'être l'un des commanditaires d'une tentative de coup d'État déjouée à la fin de décembre 2017. Activiste exilé à Londres depuis de nombreuses années, le président de la Coalition d'opposition pour la restauration d'un État démocratique (Cored) a été condamné par contumace, comme l'opposant exilé en Espagne Severo Moto Nsá (déjà condamné à plus de cent ans de détention pour une autre tentative présumée de coup d'État en 2004), à cinquante-neuf ans de prison.

Abeso Ndong, qui tient un site internet sur lequel il publie régulièrement des articles, nie toute implication dans les événements de 2017. Il accuse d'ailleurs le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo d'être « l'instigateur d'un faux coup d'État destiné à détruire toute opposition ». Quelque 130 personnes, jugées pour leur implication présumée, ont été condamnées par la justice à des peines d'emprisonnement allant de 3 à 96 ans.

Régulièrement présent à Paris lors des audiences des procès pour « biens mal acquis » de Teodoro Obiang Nguema Mangué, vice-président et fils du chef de l'État, le quinquagénaire n'a jamais fait l'objet d'une demande d'extradition de Malabo auprès de Londres. Selon nos informations, il a même été en discussion avec des intermédiaires de son pays au sujet d'une participation à un éventuel dialogue national et d'un retour en Guinée équatoriale. Le patron de la Cored réclame une amnistie garantie par l'UE ou par l'ONU. En outre, à Malabo, le clan réuni autour du vice-président renâcle à faire le moindre geste en direction des opposants.

Mathieu Olivier

III LES AFFAIRES CRIMINELLES

BURKINA FASO

François Compaoré, mieux vaut tard que jamais

L'affaire date de vingt-trois ans et a rattrapé François Compaoré. Accusé d'avoir commandité l'assassinat, en décembre 1998, du journaliste Norbert Zongo, qui enquêtait lui-même sur les circonstances obscures de la mort de l'un de ses employés, le frère de l'ex-président burkinabè, 67 ans, va-t-il enfin s'expliquer sur sa responsabilité dans ce crime qui avait ébranlé le pays ? La décision rendue le 30 juillet par le Conseil d'État français, qui valide le décret d'extradition de Compaoré vers Ouagadougou, laisse augurer un rebondissement en faveur de ceux qui réclament justice dans le dossier de la mort de Zongo et de trois de ses compagnons, classé en 2006 après un non-lieu et rouvert à la faveur de la chute de Blaise Compaoré.

Les avocats de François Compaoré, les Français François-Henri Briard et Pierre-Olivier Sur, regrettant une décision qui expose leur client à des « risques de torture, de traitements inhumains et dégradants », ont aussitôt saisi la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH),

laquelle a annoncé le 6 août avoir demandé à la France de suspendre l'extradition en attendant qu'elle examine le dossier sur le fond. La Cour a toutefois insisté sur le fait que cette demande ne présage pas « de ses décisions ultérieures sur la recevabilité ou sur le fond des affaires en question ».

Si les avocats de Compaoré ont salué dans un communiqué une « décision indépendante et impartiale », le Burkinabè n'est pas tiré d'affaire. À la fin de juillet, il avait pris acte de la décision du Conseil d'État, se déclarant « prêt à faire face, dans la dignité, l'honneur et avec responsabilité, à la justice burkinabè ». M^e Pierre-Olivier Sur dénonçait quant à lui une « pression politique sur la justice en France [...] ». C'est pourquoi nous avons saisi la Cour européenne. [...] Si nécessaire, nous accompagnerons François Compaoré en zone rouge pour nous assurer que les bonnes conditions d'incarcération et de jugement sont remplies ».

Nadoun Coulibaly

RD CONGO

Kalev Mutondo, le maître espion contre-attaque

Kalev Mutondo, 64 ans, ancien tout-puissant maître espion congolais pendant huit ans, est poursuivi par sept plaignants pour torture, arrestations arbitraires, menaces de mort et tentatives d'assassinat. S'il n'a comparu à aucune des audiences dans l'affaire le concernant, ni répondu à la moindre

convocation de la justice, ce très proche de l'ancien président Joseph Kabila continue de suivre l'instruction de près. Convaincu qu'il s'agit d'un dossier politique, il a attaqué en retour l'ensemble des plaignants pour imputations dommageables, dénonciations calomnieuses et association de malfaiteurs.

Visé par un mandat d'amener et un avis de recherche émis le 11 mars dernier, l'ancien patron de la redoutée Agence nationale de renseignement (ANR) mène ce bras de fer judiciaire depuis l'étranger. Resté discret pendant plusieurs semaines, il a finalement pris la décision de quitter la RDC en avril. Entré dans la clandestinité et circulant aujourd'hui entre plusieurs pays africains francophones (sans que l'on connaisse sa localisation exacte), Mutondo conserve un contact avec l'extérieur. Utilisant plusieurs numéros immatriculés dans différents pays du continent, il transmet régulièrement à un petit

groupe de personnes des publications relatant les derniers développements de son affaire.

À ses interlocuteurs, Mutondo assure être disposé à être confronté à ses plaignants, mais accuse ces derniers de fuir la justice. Sa défense demande au préalable que le procureur près la Cour d'appel de Kinshasa abandonne le mandat d'amener afin que son client puisse comparaître en homme libre. « Si le Parquet applique le droit, il va rentrer en RDC pour comparaître devant le tribunal », assure l'entourage de l'ex-sécurocrate. S'il a, avant sa fuite, plaidé sa cause auprès du chef de l'État via des proches de ce dernier, comme le haut représentant Kitenge Yesu, décédé depuis, Kalev Mutondo maintient, selon nos informations, un canal de discussion avec le cabinet du président congolais. Et affirme que certaines de ses résidences sont régulièrement perquisitionnées.

Romain Gras



ROBERT CARRUBBA

RD CONGO

John Numbi, un général très encombrant

Général quatre étoiles, puissant, influent et redouté, John Numbi, 59 ans, se voit aujourd'hui rattrapé par son passé. Depuis plusieurs mois, la justice tente de rouvrir le dossier du meurtre du défenseur des droits de l'homme Floribert Chebeya et de son chauffeur Fidèle Bazana, assassinés le 1^{er} juin 2010 alors qu'ils avaient rendez-vous au siège de la police congolaise, que Numbi dirigeait à l'époque.

Après l'arrestation de nombreux membres du commando restés jusque-là cachés dans le Katanga, fief de Numbi, le général a finalement pris la fuite quelques jours avant la perquisition de sa ferme, en périphérie de Lubumbashi. Visé par un mandat d'arrêt daté du 14 avril et signé par l'auditeur général près la Haute Cour militaire, Likulia Bakumi Lucien-René, Numbi doit « en cas de découverte » être appréhendé et traduit devant la Haute Cour militaire.

Le problème, c'est qu'aucun membre des services de l'État ne semble savoir où se trouve le général proche de Kabila. Si, du côté des services militaires du Katanga, on reste convaincu que Numbi a bénéficié de la complicité de ses réseaux au sein des forces de sécurité pour fuir, sa destination reste incertaine. Des sources officielles assurent qu'il serait passé par la Zambie, frontalière du Katanga, avant de rejoindre le Zimbabwe, pays dont l'ancien président est resté proche. L'entourage du chef de l'État congolais se refuse à parler d'éventuelles démarches entreprises pour retrouver le général, mais l'un de ses intimes assure que la liberté de Numbi est « déjà réduite là où il est ». Le 6 août, la Cour constitutionnelle a rejeté la demande d'invalidation des poursuites déposée par le général. **Romain Gras**



JUNIOR KANWAT / AFP



XAUME OLLEROS / GETTY IMAGES

MALI

Karim Keïta, le « super trophée »

Élu député en 2013 alors qu'il n'avait que 34 ans, puis nommé président de la Commission de défense de l'Assemblée, Karim Keïta a connu une ascension fulgurante qui avait cristallisé les critiques à Bamako. Le 18 août 2020, le coup d'État militaire qui entraîne la chute de son père, Ibrahim Boubacar Keïta, le fauche en plein vol. Cibléd par une partie de l'opinion, recherché par la junte, Keïta se cache un temps puis, avec l'aide de son ami le Premier ministre ivoirien, Hamed Bakayoko (décédé en mars 2021), trouve refuge en Côte d'Ivoire. À 42 ans, il coule depuis des jours tranquilles entre Abidjan et la station balnéaire d'Assinie.

À l'autonomie dernier, alors que le Mali était en pleine reconstruction politique, une photo de lui déjeunant sur la plage va faire polémique, au point que le président ivoirien Alassane Ouattara mandate Bakayoko pour demander à l'intéressé de se faire plus discret. Depuis, Keïta a tout verrouillé autour de lui et trie plus que jamais ses fréquentations. Mais, le 5 juillet dernier, le doyen des juges d'instruction du tribunal de la Commune IV de Bamako émet à son encontre un mandat d'arrêt international. Les juges espèrent l'entendre dans l'affaire Birama Touré, un journaliste mystérieusement disparu en 2016 et qui aurait été détenu des mois durant dans une « prison secrète » de la Sécurité d'État. À ses proches, Keïta évoque un complot. « Il estime que l'affaire Birama Touré est un coup monté, confie à JA un ancien cadre du régime d'IBK qui a pu lui parler. Je pense qu'il va préparer sa riposte. Mais il serait imprudent pour lui de rentrer aujourd'hui, car il sait qu'il représente un super trophée pour les militaires au pouvoir. »

« Est-il conscient d'avoir une part de responsabilité dans le mécontentement populaire qui a conduit à la chute de son père ? » s'interroge un homme politique resté en contact avec lui. Parmi ses proches, ils sont quelques-uns à penser que non. Bien qu'en fuite, Keïta n'a pas mis fin à ses déplacements. Ces derniers mois, il s'est rendu aux États-Unis et a même posé ses valises en France. Il a aussi rendu visite à son père à Abou Dhabi, où ce dernier reçoit régulièrement des soins médicaux. S'il bénéficie de la protection d'Abidjan, il sait qu'avec le mandat d'arrêt international lancé contre lui il doit se montrer discret et organiser sa défense. Dans ce but, le fils d'IBK a engagé un tandem d'avocats expérimentés : le Français Marcel Ceccaldi et le Malien Kassoum Tapo. **Fatoumata Diallo**



MUSAHO SAPODIEN / AFP

RWANDA

Kayumba Nyamwasa, le dissident

Longtemps, il a fait partie du premier cercle du Front patriotique rwandais (FPR), puis de l'armée rwandaise, au lendemain du génocide de 1994. Mais, au début des années 2000, en délicatesse avec le président Paul Kagame, Kayumba Nyamwasa, 59 ans, qui fut patron du renseignement puis chef d'état-major de l'armée, entre en disgrâce, est éloigné de Kigali pour occuper le poste d'ambassadeur en Inde, puis finit par faire défection. En février 2010, il quitte le pays discrètement et rejoint l'Afrique du Sud, où il vit toujours.

Après avoir fondé un mouvement d'opposition en exil, le Rwanda National Congress (RNC), en 2010, avec une poignée d'autres dignitaires du régime en rupture de ban, il deviendra aussi l'un des fondateurs du P5 (Platform Five), deux organisations considérées par Kigali comme des mouvements terroristes. Condamné in absentia à vingt-quatre ans de prison par la justice militaire rwandaise pour désertion, diffamation et atteinte à la sécurité de l'État, il est en outre soupçonné par Kigali d'avoir joué un rôle dans les attaques à la grenade qui avaient fait plusieurs victimes dans la capitale en 2010.

Mais, jusque-là, toutes les tentatives du Rwanda pour obtenir son extradition sont restées vaines. « Il n'existe pas d'accord d'extradition entre les deux pays, qu'il s'agisse de personnes soupçonnées ou condamnées, commente une source judiciaire rwandaise. De plus, l'acte d'accusation servant de base à la demande d'extradition avait été rédigé à la va-vite et n'a pas été jugé suffisamment convaincant par les autorités sud-africaines. » D'autant que Kayumba Nyamwasa a entre-temps obtenu l'asile politique à la suite d'une tentative d'assassinat dont il avait fait l'objet en 2010 près de son domicile de Johannesburg et au cours de laquelle il a été blessé par balle. Son épouse mais aussi les autorités sud-africaines ont attribué la responsabilité, à mots couverts, à des agents rwandais.

Mehdi Ba

BURKINA FASO

Hyacinthe Kafando, l'homme invisible

Recherché depuis 2015 par les autorités judiciaires burkinabè pour son implication présumée dans l'assassinat, le 15 octobre 1987, de l'ancien président Thomas Sankara et de ses douze compagnons, cet ancien responsable de la sécurité de Blaise Compaoré s'est comme volatilisé. Il est désigné comme ayant fait partie du commando qui a fait irruption ce jour-là dans la salle de réunion du Conseil de l'entente, où fut commis le crime. Où est-il ? Comment a-t-il pu quitter le pays ? A-t-il bénéficié de complicités ? Autant de questions en suspens à quelques mois de l'ouverture d'un procès emblématique, dont la date a été fixée au 11 octobre, soit trente-quatre ans après les faits.

Selon plusieurs sources proches du dossier, Kafando a quitté le Burkina en 2015, lorsque les autorités de la transition ont rouvert le dossier Sankara. Une convocation avait été émise par le juge d'instruction militaire. Mais Kafando ne s'est pas présenté. C'est ainsi qu'un mandat d'amener a été délivré afin qu'il soit conduit de force devant le juge. Lorsque les gendarmes sont allés le chercher dans son village, à Boulsa, à un peu plus d'une centaine de kilomètres de Ouagadougou, l'adjudant à la retraite avait disparu. Pourtant, il avait été placé sous surveillance, d'où l'hypothèse d'une complicité des forces de l'ordre, voire des autorités de l'époque.

Kafando aurait rejoint la Côte d'Ivoire en 2015 en passant par le Mali. Depuis, il n'aurait plus donné signe de vie et reste introuvable malgré le mandat d'arrêt international délivré par la justice militaire. L'ancien sous-officier burkinabè et ex-député du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) sera jugé en octobre prochain pour « assassinat », tout comme trois autres hommes qui faisaient partie de l'équipe de sécurité de Blaise Compaoré à l'époque des faits : Nabonsouindé Ouedraogo, Idrissa Sawadogo et Yamba Élysée Ilboudo.

Aïssatou Diallo

REMI ZOENINGRE

IV LES CRIMES DE MASSE

ÉTHIOPIE

Mengistu Haile Mariam, le Négus rouge sang

Condamné à mort dans son pays, l'ancien dictateur éthiopien, 84 ans, coule depuis trente ans des jours tranquilles à Harare, malgré la disparition de son vieil ami Robert Mugabe. À son arrivée au Zimbabwe, en 1991, Mengistu se sentait suffisamment en sécurité pour s'y établir. Discrètement, certes, mais sans se cacher. Il venait pourtant de fuir l'Éthiopie après un règne de quatorze ans à la tête d'un régime brutal d'obédience marxiste-léniniste. Son comité militaire, le Derg, était réputé pour faire payer aux familles la balle qui tuerait leurs enfants. Au début de son exil, l'autocrate déchu se baladait encore dans les rues de Harare, armé, accompagné de ses gardes du corps, grassement rémunérés par son pays d'accueil. En 1995, il a échappé à un attentat dans sa propre résidence, et se faisait depuis plus discret.

La disparition de Robert Mugabe, le 6 septembre 2019, l'a poussé à se faire encore plus petit. Il aurait d'ailleurs quitté sa luxueuse villa de Harare,



ADRIANO ALECCI / GETTY IMAGES

dans le quartier de Gunhill, où il résidait avec sa famille et ses proches, pour l'une de ses fermes. Avec la mort de Mugabe, Mengistu a perdu l'un de ses plus vieux amis, son hôte et son protecteur. Forcé à la démission deux ans plus tôt, « Comrade Bob » était, comme son homologue éthiopien, fortement

imprégné par le marxisme. Dans les années 1980, Mengistu avait soutenu le *freedom fighter* Mugabe et sa guérilla indépendantiste contre le régime blanc dans ce qui s'appelait encore la Rhodésie du Sud.

Mugabe ne l'avait pas oublié et avait offert en retour à Mengistu une villa, des revenus, un passeport diplomatique et l'immunité. Ce dernier aurait même exercé des fonctions de « conseiller militaire » auprès du président. En 2008, la justice éthiopienne le condamnait à mort pour génocide. Les victimes de la « Terreur rouge », une campagne d'assassinats ciblant des opposants présumés, se comptent par dizaines, voire par centaines de milliers. Ni la chute de Mugabe ni sa mort ne semblent pourtant à même de remettre en question la protection dont Mengistu dispose au Zimbabwe. Le Négus rouge, 84 ans aujourd'hui, « exilé politique » selon ses dires, n'a jamais exprimé de regrets pour ses crimes. **Marième Soumaré**

RWANDA

Protais Mpiranya, complicités au sommet

Depuis l'arrestation en région parisienne de Félicien Kabuga, « le financier du génocide », en mai 2020, et l'annonce, à la même époque, du décès de l'ancien ministre rwandais de la Défense Augustin Bizimana, son nom figure en haut de l'affiche. Celle des quatre Rwandais encore recherchés par le « Mécanisme » international appelé à exercer les fonctions résiduelles du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), lequel a fermé ses portes en décembre 2015. La récompense promise à quiconque livrerait des informations permettant la capture de Protais Mpiranya pourrait atteindre jusqu'à 5 millions de dollars.

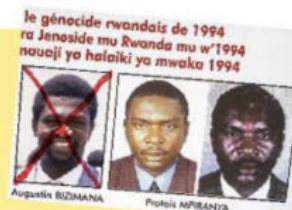
Faisant l'objet d'une notice rouge d'Interpol et d'un avis de recherche du département d'État américain, l'ancien commandant de la Garde présidentielle rwandaise, soupçonné d'avoir joué un rôle de premier plan dans le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994, est à ce jour l'un des Africains les plus recherchés au monde. Mais, depuis 2000 – date de l'acte d'accusation qui le vise –, cet ancien officier de renseignement âgé de 61 ans est parvenu à déjouer la traque de la justice internationale.

Il faut dire qu'en Afrique australe, où il a trouvé refuge, Mpiranya bénéficie de hautes protections.

N'avait-il pas aidé les trois pays de la sous-région (Angola, Namibie et Zimbabwe) engagés dans la deuxième guerre du Congo, entre 1998 et 2001?

Longtemps, le fugitif a bénéficié de la complaisance de Harare et de Pretoria. « Nous savions qu'il circulait entre le Zimbabwe, le Swaziland, le Lesotho et l'Afrique du Sud, témoigne un avocat qui a contribué à la cellule de recherches du TPIR au début des années 2010. Mais c'est un militaire bien formé, rompu aux méthodes des services de renseignements, qui est toujours parvenu à échapper aux enquêteurs de la *tracking unit*. »

« Je sais que je suis recherché partout. [...] Il paraît que mon temps n'est pas encore arrivé, autrement je serais avec les autres coaccusés », écrivait-il en 2010. À l'époque, Mpiranya avait même orchestré la thèse de sa propre mort afin de décourager les investigations des limiers lancés sur ses traces... **Mehdi Ba**



AFP

Politique

RD CONGO

MOÏSE KATUMBI

Pilier de l'Union sacrée, l'ancien gouverneur du Katanga est en difficulté au sein de la majorité. Allié de Félix Tshisekedi depuis la fin 2020, sera-t-il son adversaire lors de la présidentielle de 2023 ?

ROMAIN GRAS



ARSENE MPANAZEP

Tribune Israël à l'UA, une chance pour la cause palestinienne?

Côte d'Ivoire Ouattara, Bédié, Gbagbo... et s'ils s'entendaient?

Dans la tête de... Jean de Dieu Momo

Sénégal La part d'ombre de Senghor

Burkina Un jihad de sang et d'or

Maroc La saga Saad Lamjarred

Tunisie Et l'armée dans tout ça?

Algérie Lamamra superstar

L'OUTSIDER

De retour à Kinshasa,
le 6 novembre 2020, après
cinq années d'exil.



Dimanche de Pâques à Lubumbashi. La capitale du cuivre se réveille sous un soleil de plomb. Les rues sont calmes, et la circulation n'engorge pas encore les étroites artères qui longent le golf, mais, dans les allées impeccablement bétonnées de ce quartier résidentiel où une belle bâtisse chasse l'autre, le bal des SUV a déjà débuté.

Les luxueux 4 × 4 convergent vers le domicile de Moïse Katumbi. Derrière les vitres teintées, des amis et des proches collaborateurs de l'ancien gouverneur du Katanga, ainsi que des notables de la province. Tous sont venus entourer celui sur qui la lumière est brusquement revenue quelques mois plus tôt à la faveur de son ralliement au président Félix Tshisekedi. Six ans après son départ du camp Kabila et deux ans après son retour d'exil, Moïse Katumbi est de nouveau au cœur de la majorité.

Chaleureuses accolades, petits mots glissés à l'oreille, le patron du parti Ensemble pour la République, vêtu pour l'occasion d'une chemise à l'effigie de la Vierge Marie, accueille ses convives. Avant de prendre la route pour sa ferme située en périphérie lusoise, où se tiendra la messe pascale, les invités prennent le temps de bavarder. On commente les dernières nouvelles du microcosme katangais, on évoque aussi la défaite, survenue l'avant-veille, du Tout Puissant Mazembe, battu 2 à 0 par les Algériens de Belouizdad. Sans le dire, chacun redoute que les déboires sportifs de l'équipe de Katumbi présagent d'autres désillusions.

Épineuse question

À 2 000 kilomètres de là, à Kinshasa, les négociations pour la formation du nouveau gouvernement s'éternisent et les spéculations vont bon train. Compte tenu de son poids politique, Katumbi espère obtenir une part généreuse et lorgne des portefeuilles stratégiques, comme celui des Mines. « On peut avoir huit ou neuf ministères », assure un conseiller. Mais le sujet est délicat, et les tractations sont poussives. Dans l'entourage de l'ancien gouverneur, certains grimacent déjà. « Le problème, c'est que les gens changent les règles du jeu en cours de partie », soupire un intime de l'ancien opposant.

Katumbi obtiendra finalement sept ministères. Pas tout à fait ce qu'il espérait, mais pour l'heure, l'essentiel est ailleurs : Joseph Kabila, son ennemi juré, ne contrôle plus la majorité, et l'Union sacrée, sur laquelle Tshisekedi compte s'appuyer pour étoffer son bilan en amont de la prochaine élection présidentielle, a désormais les coudées franches.



BRYAN DEN TONREDOUREA

Qu'importe si, pour y parvenir, le chef de l'État a dû procéder à quelques alliances en apparence contre-nature, cette nouvelle structure à laquelle Katumbi participe doit permettre « d'améliorer les conditions [de vie] de la population ».

Reste que, depuis le laborieux partage d'avril, l'Union sacrée est loin d'être un long fleuve tranquille. Elle traverse même, depuis plusieurs semaines, une zone de turbulences dont elle peine à s'extirper. En cause, deux débats venus polluer les mois de juillet et d'août.

Il y a, pour commencer, l'épineuse question de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), qui doit organiser les scrutins en 2023 mais qui n'a plus de président depuis l'expiration du mandat de Corneille Nangaa, en juin 2019. Les huit confessions religieuses chargées de désigner son successeur sont divisées : six d'entre elles soutiennent la candidature de Denis Kadima, mais les catholiques et les protestants s'y opposent, estimant l'intéressé trop proche de Félix Tshisekedi.

Mécontent de la manière dont se déroule le processus, Katumbi refuse pour sa part d'envoyer ses délégués à la commission paritaire, au même titre que la coalition Lamuka (opposition), que le Front commun pour le Congo

Devant le palais de justice de Lubumbashi, le 11 mai 2016.



Si sa relation avec Félix Tshisekedi est loin d'être récente, elle a connu des hauts et des bas.

(FCC, de Kabila) ou que l'Union pour la nation congolaise (UNC, de Vital Kamerhe). Et tant pis si cela risque de compromettre le calendrier électoral : c'est, selon lui, la crédibilité des scrutins à venir qui est en jeu.

À ce laborieux processus est venu s'ajouter l'encombrant débat que suscite la proposition de loi de Noël Tshiani, économiste et candidat à la présidentielle de 2018. Déposé à l'Assemblée nationale pour examen le 8 juillet, le texte prévoit de réserver l'accès aux plus hautes fonctions (y compris à la présidence de la République) aux seuls Congolais nés de père et de mère congolais. Vécu par les katumbistes comme une attaque contre leur chef, dont le père est d'origine grec, ce projet a suscité une levée de boucliers.

Ligne rouge

Félix Tshisekedi est jusque-là resté silencieux sur le sujet. Son gouvernement assure qu'il ne serait pas opportun qu'il prenne position alors que la loi est encore en phase d'examen. Mais l'un des plus proches collaborateurs du chef de l'État assure qu'il ne trouve pas le timing propice à un tel débat et qu'il a demandé au président de l'Assemblée nationale, Christophe Mboso, de ne pas l'inscrire au programme des prochaines sessions parlementaires. « Moïse Katumbi sait que c'est la position du président », poursuit notre interlocuteur. « S'il le pense, pourquoi ne pas le dire ? rétorque un député proche du chairman. En réalité, le sentiment de méfiance des premières semaines ne s'est jamais vraiment dissipé. »

L'ancien gouverneur n'en fait pas mystère : ces deux sujets constituent une ligne rouge. Si l'un d'eux venait à se concrétiser, cela signifierait la fin de son engagement au sein de l'Union sacrée.

Comment expliquer cette défiance ? Si la relation entre Moïse Katumbi et Félix Tshisekedi est loin d'être récente, elle a connu des hauts et des bas. Leurs trajectoires d'opposants ambitieux se sont souvent croisées sans qu'ils ne parviennent à faire route commune très longtemps.

Longtemps allié de Kabila mais opposé à un éventuel troisième mandat, Katumbi claqué la porte de la majorité présidentielle en 2015. Il débarque dans une opposition divisée au sein de laquelle Étienne Tshisekedi fait figure d'icône incontournable malgré une santé déclinante. Katumbi se rapproche de lui par l'entremise de son demi-frère, Raphaël Katebe Katoto, qui connaît « le Sphinx de Limete » depuis les années Mobutu. Entre l'intransigeant patriarche et le néo-opposant, le courant passe bien. À eux deux, ils

forment la colonne vertébrale d'un mouvement appelé Rassemblement, qui voit le jour en juin 2016, à six mois de la fin théorique du second mandat de Kabila.

C'est aussi à cette époque que Katumbi se rapproche de Félix Tshisekedi, qui gagne en envergure à mesure que son père faiblit. Ensemble, ils multiplient les visites dans les chancelleries occidentales, de plus en plus réceptives au discours prônant un départ de Kabila, et affichent l'espoir de parvenir à rassembler l'opposition derrière un candidat unique.

Comment concilier ces promesses avec les ambitions de chacun ? Le 4 mai 2016, Moïse Katumbi annonce qu'il se lance dans la course, mais l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), creuset historique de la contestation, estime qu'il lui revient de porter la candidature de l'opposition en 2016. « Je ne vois pas pourquoi on se rangerait, pourquoi un grand parti politique comme l'UDPS n'alignerait pas un candidat à quelque niveau que ce soit. À [la place de Katumbi], je me concentrerais plutôt sur ce processus électoral qui est en danger », réagit à l'époque Félix Tshisekedi.

À la mort du Sphinx, en février 2017, l'opposition se retrouve orpheline. Félix Tshisekedi s'extirpe péniblement de la guerre des héritiers qui fait rage au sein de l'UDPS tandis que Katumbi voit les ennuis s'accumuler : en exil depuis mai 2016, il est d'abord handicapé par une condamnation dans une affaire immobilière, puis se voit successivement reprocher d'avoir détenu la nationalité italienne et d'avoir recruté des mercenaires afin de déstabiliser le pouvoir en place. Sa candidature devenue illusoire à mesure que la date du scrutin – reportée à décembre 2018 – approche, l'ex-gouverneur continue de s'afficher aux côtés de Tshisekedi.

Costume d'opposant « républicain »

L'unité affichée par les deux hommes explose finalement à Genève, en même temps que l'opposition enterre le rêve d'une candidature commune : Félix Tshisekedi fait route avec Vital Kamerhe tandis que Katumbi met ses moyens au service de la campagne de Martin Fayulu.

Janvier 2019. La commission électorale proclame la victoire de Félix Tshisekedi. Comme Lamuka, Moïse Katumbi conteste les résultats, mais cesse bientôt de vitupérer contre l'illégitimité du nouveau chef de l'État et s'installe dans le costume de l'opposant « républicain », ainsi qu'il aime à se décrire. Il a soin de maintenir le contact avec l'entourage présidentiel par l'entremise de discrets

émissaires et de proches de Tshisekedi. La stratégie se révèle payante. En moins de six mois, il est blanchi dans le litige immobilier pour lequel il avait été condamné et dans l'affaire des mercenaires. Il récupère aussi son passeport et rentre en RDC.

Les deux hommes ont-ils aujourd'hui laissé le passé derrière eux ? « Katumbi ne doit pas oublier que s'il est au pays et a voix au chapitre, c'est grâce à Félix Tshisekedi », glisse un membre du premier cercle du président. Dans l'entourage de ce dernier, certains s'agacent du mécontentement qui point dans les propos tenus par les proches de Katumbi et disent craindre qu'il ne joue double jeu.

Ambigu

Il faut dire que le positionnement de l'intéressé est ambigu. En rupture évidente avec Martin Fayulu et avec l'aile la plus radicale de Lamuka, Katumbi n'a pas quitté la coalition, dont il assure la présidence tournante depuis le 12 avril. Il fait partie de l'Union sacrée, mais ne s'y affiche pas comme un indéfectible appui du chef de l'État, à la différence de Modeste Bahati Lukwebo.

Ni Katumbi, dans son interview ci-contre, ni son entourage ne semblent aujourd'hui disposés à formaliser un quelconque soutien à Félix Tshisekedi dans la perspective de 2023. Il n'a pas officialisé sa propre candidature, mais « il est obligé de se présenter au prochain scrutin, sinon il risque d'installer l'idée qu'il ne sera jamais candidat, résume l'un de ses députés. Et puis s'il renonce à y aller maintenant, il sera contraint d'attendre 2028. C'est très loin ».

« Cela ne me gêne absolument pas, en tout cas tant que les règles sont respectées et que nous nous consacrons à notre mission », répondait Félix Tshisekedi lorsque *Jeune Afrique* l'interrogeait sur sa collaboration

« Il est obligé de se présenter au prochain scrutin, sinon il risque d'installer l'idée qu'il ne sera jamais candidat. »

Avec Félix Tshisekedi, à Paris, en décembre 2015, lorsque les deux hommes étaient dans l'opposition à Kabila.



PIERRE BOUSSELET POUR L'AJA

avec de potentiels adversaires. C'était en juin dernier. « L'une des raisons qui nous ont poussés à la rupture avec le FCC, c'est justement le fait que leur objectif était de me faire échouer pour pouvoir placer l'un des siens en 2023 », ajoutait-il toutefois.

Si Moïse Katumbi venait à se déclarer candidat, plusieurs questions se poseraient inévitablement. Celle de son assise politique, déjà. Il est en pleine phase d'installation de son parti, Ensemble pour la République, et travaille à étendre son maillage à travers le territoire. Si son poids dans le Katanga ne fait pas de doute, sa capacité à mobiliser en dehors de son fief fait débat. Il pourrait, pour compenser, former un ticket avec un poids lourd de la politique dans l'ouest du pays. Mais avec qui ? Engagé dans plusieurs procédures judiciaires en RDC pour obtenir réparation après sa longue détention par la Cour pénale internationale (CPI), Jean-Pierre Bemba, lui aussi membre de l'Union sacrée, se montre pour le moment assez discret.

Le FCC, où d'anciens pontes de la « kabilie » n'ont toujours pas digéré la rupture de 2015, se cherche son propre champion, et, dans l'opposition, Martin Fayulu et Adolphe Muzito ne souhaitent plus entendre parler de lui. Katumbi doit-il craindre l'isolement ? Dans son propre camp, certains redoutent de voir les forces se disperser entre ceux qui souhaitent rester dans l'Union sacrée et ceux qui demeureront fidèles au chairman.

Vieux réflexes

Tout cela reste pour l'instant théorique, Katumbi ayant remis la décision concernant une éventuelle course à la présidence entre les mains de son parti. Mais il a retrouvé ses vieux réflexes et, comme il l'avait fait à l'approche du scrutin de 2018, a renoué contact avec les lobbyistes de Washington, où il dispose de nombreux relais, notamment auprès de l'ancienne administration Obama. S'il a longtemps eu recours aux services du cabinet Akin Gump, il multiplie, depuis le début de l'année, les contrats avec King & Spalding LLP. Objectif : plaider pour un scrutin organisé dans la transparence et dans les délais.

Les États-Unis restent, pour le moment, un soutien explicite de Félix Tshisekedi. Mais plus que les alliances qui pourraient se nouer – et se défaire – d'ici là, c'est sans doute cette question de la crédibilité du processus électoral qui pourrait faire évoluer le rapport des forces. « Le chef de l'État ne souhaite pas que le scrutin soit décalé, assure un sénateur proche du président. Il sait qu'il en serait la première victime. » ●

INTERVIEW

« Des élections en 2023, ce n'est pas une option, mais une obligation »

PROPOS RECUEILLIS PAR STANIS BUJAKERA TSHIAMALA

À Kashobwe,
le 15 août.

STANIS BUJAKERA POUR JA

Jeune Afrique : Plus de cent jours après l'investiture du gouvernement de Sama Lukonde Kyenge, l'Union sacrée va-t-elle dans la bonne direction ?

Moïse Katumbi : Parler des cent jours n'a, selon moi, aucun sens. C'est un concept essentiellement médiatique. La RDC est un pays à terre, où tout est à refaire. Il faut donner du temps à ce gouvernement. Nous ferons le bilan au bout d'un an ou deux. Pour ce qui est de l'Union sacrée en elle-même, il nous manque pour l'instant un cadre collectif de concertation. Nous n'avons d'ailleurs eu aucune réunion qui nous aurait

permis de jauger l'efficacité de notre action.

Sur le plan judiciaire, plusieurs proches de l'ancien président Joseph Kabila sont aujourd'hui poursuivis ou en exil. L'État de droit vous paraît-il sur la bonne voie ?

La justice doit être indépendante et non pas instrumentalisée, en particulier à des fins politiques. C'est ce que nous avons dénoncé avec l'UDPS [Union pour la démocratie et le progrès social, de Félix Tshisekedi] quand nous étions ensemble dans l'opposition. La justice ne peut pas se montrer

sélective, il faut mettre un terme à la chasse aux sorcières.

C'est de cela qu'il s'agit selon vous, d'une « chasse aux sorcières » ?

Soyons clairs : il est important que les méfaits commis soient jugés. Néanmoins, s'il faut condamner, il faut aussi savoir pardonner. La place des Congolais est au Congo. On ne peut se réjouir d'en voir prendre la route de l'exil, quoi qu'ils aient fait. Cela vaut pour Kikaya Bin Karubi, John Numbi, Kalev Mutond et les autres. Il ne faut pas avoir la mémoire courte : certains de ceux qui sont aujourd'hui en difficulté ont beaucoup apporté à notre pays. Notamment le pasteur Ngoy Mulunda, un homme de Dieu qui a beaucoup œuvré pour la paix, mais aussi Vital Kamerhe, l'un des principaux acteurs de la vie politique ces dernières années, ou encore Augustin Matata Ponyo, qui fut un valeureux Premier ministre.

Le président Tshisekedi a fait de la lutte contre la corruption l'une de ses priorités. Quel bilan tirez-vous de son action en la matière ?

Les pratiques d'hier persistent. Je le dis parce qu'être membre de l'Union sacrée ce n'est pas se taire ni fermer les yeux sur ce qui se passe et sur des faits qui sont répréhensibles.

Avec cinq ministres étiquetés Ensemble pour la République,

estimez-vous avoir obtenu votre juste part lors de la formation du gouvernement ?

Nous aurions dû avoir un minimum de douze ministres et vice-ministres. Malgré cela, j'ai estimé, contre l'avis de la majorité de mes députés, qu'il était de notre devoir de ne pas bloquer la machine en retardant davantage la mise en place du gouvernement. À moi-même, on a proposé le poste de Premier ministre, mais j'ai décliné.

Que répondez-vous à ceux qui vous accusent de jouer sur les deux tableaux en gardant un pied dans l'opposition et un autre dans la majorité ?

Je suis un homme libre. Quand j'étais avec le président Kabila, j'étais son gouverneur le plus puissant. Cela ne m'a pas empêché, quand je n'ai plus été d'accord avec lui, d'aller le voir et de le lui dire. Nous n'avons pas rejoint la majorité pour applaudir. Il faut avoir le courage de dire tout haut ce qui ne marche pas.

Avez-vous pardonné à l'ancien chef de l'État les quatre années d'exil auxquelles vous avez été contraint ?

Entre Kabila et moi, il n'y a jamais eu de problème. C'était avec son entourage que cela coïncitait.

Avez-vous échangé avec lui ces derniers mois ?

On ne s'est jamais reparlé depuis que j'ai quitté la majorité, en 2015. Mais si un jour le besoin s'en fait sentir, je chercherai son numéro et je l'appellerai.

Depuis plusieurs semaines, la loi Tshiani, qui vise à interdire la fonction présidentielle aux Congolais nés d'un parent étranger, fait réagir. Estimez-vous, comme certains de vos collaborateurs, qu'il s'agit d'une manœuvre du pouvoir pour empêcher certaines candidatures en 2023 ?

Je ne peux pas accuser le pouvoir en place, mais je peux accuser une partie de l'Union sacrée, parce que ce projet de loi est porté par un député issu de ses rangs. La RDC de 2021 n'a pas besoin d'une loi comme celles

qui furent votées en Afrique du Sud dans les années 1940. Notre pays ne s'honorerait pas à être le seul au monde à adopter un texte ségrégationniste et inconstitutionnel.

Vous sentez-vous personnellement visé ?

Des Moïse Katumbi, il y en a des millions en RDC ! Quelle famille ici n'a pas un parent, un cousin, un fils ou une fille, une nièce ou un neveu qui n'est pas congolais d'origine ? Si une telle loi venait à s'appliquer, cela signifierait que demain des jeunes Congolais ne pourraient pas prétendre aux plus hautes fonctions bien qu'étant compétents et méritants. Cela porte un nom : le racisme.

Quitteriez-vous l'Union sacrée si cette loi venait à être adoptée ?

Oui, il s'agit d'une ligne rouge. Si elle venait à être ne serait-ce que programmée pour être débattue au Parlement, nous quitterions la majorité.

Non. Que l'on se rappelle 2006, 2011, 2018... Les mêmes causes produiront les mêmes effets en 2023. Nous voulons que, si le président Tshisekedi gagne les prochaines élections à la régulière, tout le monde puisse le reconnaître et l'applaudir. Idem s'il s'agit de quelqu'un d'autre.

Les élections pourront-elles se tenir en 2023 ?

Ce n'est pas une option, mais une obligation. Et il revient aux institutions de se conformer au calendrier électoral plutôt que d'essayer d'adapter la Constitution à je ne sais quel agenda politique.

Au sein de l'Union sacrée, certains mettent en doute votre loyauté envers le chef de l'État...

Mes relations avec lui sont empreintes de franchise. Quand j'ai quelque chose à lui dire, je le lui dis ouvertement et sans détour.

« **Quand j'ai quelque chose à dire au président, je le lui dis ouvertement et sans détour.** »

En refusant d'envoyer vos délégués à la Commission électorale nationale indépendante [Ceni], ne contribuez-vous pas à retarder le processus électoral ?

Ce n'est pas nous qui retardons les choses, mais ceux qui manœuvrent pour faire en sorte que ce scrutin ne soit ni équitable, ni transparent, ni inclusif. Je parlais tout à l'heure de ligne rouge. La désignation du président et des autres membres de la Ceni en est une autre. Leur nomination doit être consensuelle et conforme à la loi. Ce qui signifie qu'il faut laisser les confessions religieuses travailler sans pression, menace, intimidation ou manipulation, et qu'il faut tenir compte du poids de chacun des partenaires au sein de la majorité.

La nouvelle loi électorale dépolitise-t-elle suffisamment la Ceni ?

Plusieurs ténors de la majorité, tel Modeste Bahati Lukwebo, le président du Sénat, ont déjà formulé leur soutien à la candidature de Félix Tshisekedi en 2023.

Pas vous. Pourquoi ?

Bahati Lukwebo est libre de se prononcer au nom de son parti. Assimiler à un manque de loyauté le fait que je ne me sois pas encore prononcé sur le sujet, c'est de l'escroquerie politique.

Serez-vous candidat ?

Si j'avais déjà décidé de me présenter en 2023, je le dirais. La décision n'a pas encore été prise, ni dans un sens ni dans un autre. Aujourd'hui, je suis à la tête d'Ensemble. Nous avons des instances, dont un comité directeur et un bureau politique. La décision ne pourra donc être prise qu'à l'issue de notre congrès et de manière collective. ●



Tribune Mohamed Tozy

Sociologue et politologue marocain

Israël à l'UA, une chance pour la cause palestinienne ?

« Israël investit l'Afrique et sème la discorde au sein de l'Union africaine »... Telle est, en substance, la teneur des articles publiés sur les sites d'information maghrébins depuis l'accréditation, le 22 juillet, de l'État d'Israël comme membre observateur de l'Union africaine. Plusieurs pays membres de l'organisation, Afrique du Sud et Algérie en tête, ont émis des réserves, accusant le président de la Commission de l'UA d'outrepasser ses prérogatives. Au Maroc, l'octroi de ce statut très symbolique a aussi créé des remous, alors même que Rabat a accueilli au grand jour, le 11 août, le chef de la diplomatie israélienne, Yaïr Lapid, en visite officielle.

On est là en présence d'un événement mineur, mais révélateur des grands changements géopolitiques au sein des communautés africaine et arabe. Il informe de la difficulté, dans le monde arabo-musulman, de continuer à considérer la question palestinienne comme sacrée. Elle est désormais bien plus une variable d'ajustement qu'une variable centrale.

Sentiment d'encerclement

Les relations entre Israël et les pays africains ne sont pas nouvelles. Dans les années 1960, l'État hébreu était plutôt bien vu par la plupart des pays

nouvellement indépendants, dont des États musulmans d'Afrique de l'Ouest. Mais, après la guerre des Six Jours, le changement du rapport des forces au sein de la communauté africaine a donné lieu à un alignement de la majorité des pays du continent sur les positions des pays arabes. La cause palestinienne a souvent été défendue, sans pour autant que les relations ne soient rompues avec Israël.

Tel-Aviv, de son côté, a fait du continent une priorité. Il a déployé des efforts considérables pour améliorer ses relations avec les pays africains et a pu tisser des liens étroits avec certaines capitales sur la base d'une offre de service orientée vers la coopération dans de nombreux secteurs : la sécurité (avec le Kenya), l'agriculture (avec l'Éthiopie) et, surtout, les technologies de l'information, l'énergie, la construction et l'industrie du diamant.

L'opposition menée par l'Algérie et l'Afrique du Sud peut difficilement conduire à une crise institutionnelle à l'UA. Les deux pays sont dans leur rôle naturel. Issue en majorité de l'ANC, l'élite au pouvoir en Afrique du Sud ne peut pas tourner la page d'un Israël soutien de l'apartheid. Quant à l'Algérie, qui a d'ailleurs protesté modérément, sa perception des choses est largement déterminée par un sentiment d'encerclement

lié à la normalisation des relations israélo-marocaines et à la présence d'un autre allié arabe de l'État hébreu (les Émirats arabes unis) en Mauritanie et en Libye.

Rêve hystérique

Deux autres éléments sont à prendre en compte dans cette équation. D'abord, sur les 22 pays arabes, six entretiennent des relations officielles avec Israël : l'Égypte, la Jordanie, les Émirats, Bahreïn, le Soudan et le Maroc. Ensuite, on peut émettre l'hypothèse que le clivage entre la rue arabe et les pouvoirs arabes s'est atténué. L'état de faiblesse des troupes qui militent contre la normalisation des relations avec Israël laisse penser que les régimes ont plus de marge.

Aujourd'hui, le véritable enjeu consiste à déterminer comment tirer avantage de cette nouvelle configuration, comment maintenir la pression sur Israël, membre observateur de l'UA, afin qu'il trouve une solution garantissant le droit des Palestiniens à un État. Israël ne peut pas jouer sur tous les tableaux : devenir un État normal et, en même temps, satisfaire le rêve hystérique d'un grand Israël, caressé par ses extrémistes, au prix d'une épuration ethnique fondée sur la poursuite de la colonisation et bafouant les droits les plus élémentaires des Palestiniens. ●

CÔTE D'IVOIRE

OUATTARA, BÉDIÉ, GBAGBO...

ET S'ILS S'ENTENDAIENT ?

Leurs retrouvailles marquent un tournant dans le processus de réconciliation nationale. Mais, en coulisse, c'est une ultime partie de poker menteur qui se dessine...

BENJAMIN ROGER



Un partisan
de Laurent Gbagbo,
le 16 juin, à la veille
de son retour au
pays, après une
décennie d'absence.



LUC GNAGOREUTERS



**EN POLITICIENS
MADRÉS, ILS ONT
MULTIPLIÉ LES
ATTENTIONS ET
LES MOTS DOUX.**

Laurent Gbagbo (à g.)
et Alassane Ouattara
au palais présidentiel,
le 27 juillet.

Ils s'étaient quittés le 25 novembre 2010, après le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle. Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo ne s'étaient plus jamais revus, séparés par une haine qui plongeait la Côte d'Ivoire dans le chaos et leur fit prendre des trajectoires radicalement différentes. Au premier, le pouvoir et les ors de la République. Au second, la prison de Scheveningen et un procès interminable devant la Cour pénale internationale (CPI). Finalement acquitté des charges de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité pendant la crise postélectorale de 2010-2011 dont il était accusé, Gbagbo est revenu à Abidjan à la mi-juin. Depuis, beaucoup attendaient ses retrouvailles avec son ancien ennemi, censées, au moins symboliquement, tourner la page de leur violente rivalité. Alors, ce 27 juillet, quand l'ancien détenu est descendu de sa voiture pour fouler le tapis rouge du palais et donner l'accolade à son successeur, l'image avait quelque chose d'historique.

Face aux objectifs, ces deux politiciens madrés ont multiplié les petites attentions et les mots doux. À Ouattara qui lui donnait du « mon ami » ou du « mon cher Laurent », Gbagbo répondait par du « monsieur le Président », reconnaissant au passage un statut qu'il lui avait, jusque-là, toujours refusé.

Aussi surjouée soit-elle, cette rencontre marque un tournant dans le processus de

réconciliation nationale, jamais vraiment enclenché. Depuis son retour sur les bords de la lagune Ébrié, Laurent Gbagbo, bien qu'assez offensif, campe une posture de vieux sage revenu dans un esprit de paix et de concorde. Alassane Ouattara, lui, est soucieux de l'image qu'il laissera derrière lui. Critiqué depuis qu'il a été réélu pour un troisième mandat, à la fin de 2020, alors qu'il s'était engagé à quitter le pouvoir, le chef de l'État entend rester dans l'Histoire comme celui qui aura réconcilié le pays et permis l'émergence d'une nouvelle génération. « Il a une vraie volonté de trouver des voies d'apaisement. Et comme c'est lui le président, il sait que c'est à lui qu'on demandera des comptes à la fin », confie l'un de ses intimes.

Trois figures tutélaires

Avant de revoir Gbagbo, Ouattara avait renoué le contact avec un autre de ses adversaires, Henri Konan Bédié. Depuis leur bras de fer lors de la dernière présidentielle, qui a atteint son paroxysme avec le blocus imposé autour de la résidence abidjanaise de Bédié et l'arrestation de plusieurs de ses collaborateurs, les deux hommes se sont rapprochés. D'abord en se revoyant au Golf Hôtel d'Abidjan, à la mi-novembre. Puis en continuant, jusqu'à aujourd'hui, à se parler ponctuellement au téléphone.



Henri Konan Bédié
et le chef de l'État,
le 11 novembre 2020,
à Abidjan.

**POUR OUATTARA,
L'ORGANISATION
D'UN DIALOGUE
NATIONAL N'EST
PAS À L'ORDRE
DU JOUR.**

ISSOUF SANOGO/AFP

Bédié, Ouattara, Gbagbo... Trois figures tutélaires qui, malgré leur âge avancé (87 ans, 79 ans, 76 ans), continuent à régner en maîtres absolus sur la vie politique ivoirienne. Les deux premiers restent les patrons de leurs partis respectifs : le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP). Le troisième, qui a choisi, le 9 août, de laisser la coquille du Front populaire ivoirien (FPI) à Pascal Affi N'Guessan, est bien décidé à lancer une nouvelle formation pour unir la gauche ivoirienne derrière lui.

Depuis la réélection agitée de Ouattara, les trois leaders et leurs lieutenants l'assurent, la main sur le cœur : l'heure est venue de se retrouver, de se parler et de se réconcilier pour en finir avec les crises à répétition qui ont tant plombé leur pays. « Nous ne pouvons pas tirer un trait comme ça sur tout ce qui s'est passé, mais nous pouvons nous pardonner et nous tendre la main. Tout ce qui va dans le sens du dialogue et de la réconciliation nationale est positif », assure Noël Akossi Bendjo, ancien maire de la commune du Plateau et figure du PDCI, lui-même rentré à Abidjan le 3 juillet après trois ans d'exil, pour des raisons judiciaires.

Dans les chancelleries étrangères, où la prudence reste de mise, cette phase de décrispation est plutôt bien perçue. « Peu importe

que ce soit des postures ou qu'ils aient des arrière-pensées. Le simple fait que Ouattara, Gbagbo et Bédié se revoient et se parlent contribue déjà à apaiser la situation », estime un diplomate basé à Abidjan.

Tournée des grands ducs

Malgré ces signaux rassurants et les belles images de poignées de main qui s'affichent en une des journaux, personne ne semble vraiment croire en la sincérité des trois « Vieux ». Car les Ivoiriens le savent parfaitement : aucun d'entre eux n'est du genre à s'attendrir, loin de là. « Ouattara, Gbagbo et Bédié ne se font aucune illusion sur la bonne foi des uns et des autres, mais la seule issue qui leur reste est celle de l'apaisement. Ils commencent à avoir un certain âge et tous veulent sortir par la grande porte », souffle un confident du président.

D'autant que, dans chaque camp, la relève se manifeste avec de plus en plus d'insistance. En off, certains « jeunes » loups (entendez au moins quadragénaires...) du RHDP, du FPI et du PDCI ne cachent plus leur lassitude face à l'éternel match à trois de leurs aînés. « Il faut que l'on avance, et donc qu'ils purgent leurs vieux contentieux », estime un cadre du PDCI.

Quinze jours avant de revoir Alassane Ouattara, Laurent Gbagbo avait entamé sa tournée des grands ducs en retrouvant Henri Konan Bédié sur ses terres, à Daoukro.

Là encore, les retrouvailles se voulaient hautement symboliques. Une sorte de renvoi d'ascenseur à la visite que Bédié avait rendue à Gbagbo à Bruxelles, en juillet 2019, quelques mois après sa remise en liberté conditionnelle par la CPI.

Accompagnés de leurs épouses, Henriette Konan Bédié et Nady Bamba, les deux ex-présidents ont passé le week-end ensemble, entourés de leurs états-majors. Dîner et nuit sur place, visite des plantations d'hévéa du « Sphinx ». Durant quarante-huit heures, le leader du PDCI et le fondateur du FPI ont multiplié les sourires et affiché leur entente. Tout en rappelant leur opposition à Ouattara, ils ont aussi réclamé la mise en œuvre d'un « dialogue national inclusif ».

Retournements de veste

« Leur alliance est d'abord faite dans un esprit de décrispation et de réconciliation, affirme Justin Koné Katinan, ex-ministre et porte-parole de Laurent Gbagbo. Pour le moment, il n'y a aucun « arrière-calcul » politique. » À voir...

Comment ces deux animaux politiques, arrivés au sommet de l'État avant d'en être brutalement évincés, pourraient-ils ne pas avoir en tête l'idée d'une revanche sur leur rival commun ? « Certes, ils sont convaincus de la nécessité d'apaiser la situation. Mais leur vrai objectif, à terme, est de prendre le pouvoir à Ouattara », glisse un membre du premier cercle de Gbagbo.

Dans les coulisses se dessine donc une nouvelle partie de poker menteur. Sur la table, la dernière combinaison possible dans le jeu d'alliances mouvantes auquel ils se prêtent depuis plus de vingt ans : Gbagbo et Bédié contre Ouattara. De quoi susciter l'amertume d'une partie de leurs compatriotes, lassés de leurs retournements de vestes au gré des circonstances. « Certains s'en émeuvent, mais ce genre de manœuvre est courant dans les pays où il y a trois pôles politiques majeurs. Il n'y a rien d'extraordinaire là-dedans », tempère un baron du FPI qui, avec un clin d'œil, complète son propos en citant l'un des dictons préférés de Félix Houphouët-Boigny : « La politique est la saine appréciation des réalités du moment. »

Après s'être longtemps détestés, Bédié et Gbagbo se sont rapprochés à la faveur de leur opposition commune à Ouattara. En juin 2020, cinq mois avant l'élection présidentielle, leurs deux partis avaient signé un « accord de collaboration ». Malgré des divergences sur la conduite à tenir face à la réélection de Ouattara, ils ont continué à coopérer. Lors des législatives de mars dernier, le PDCI

et le FPI ont présenté des listes communes dans la plupart des 205 circonscriptions du pays. Résultat : 65 députés pour le PDCI et 17 pour le FPI. Depuis, leurs deux groupes parlementaires assurent qu'ils veulent continuer à « travailler ensemble » face à la majorité présidentielle.

Jusqu'où ira cette alliance ? Nul ne le sait, même si ses protagonistes affirment vouloir la faire durer le plus longtemps possible. Dans les deux camps, certains assurent qu'elle va au-delà des chefs. « Nous avons des divergences, mais nous partageons surtout des idéaux, à commencer par la restauration de la démocratie et de l'État de droit en Côte d'Ivoire, indique un cadre du PDCI. Notre combat contre la violation de la Constitution et l'expérience commune de la répression a consolidé la solidarité entre nos bases militantes. » Les deux formations entendent aussi collaborer à court terme sur des enjeux plus concrets, comme la révision du code électoral ou la composition de la Commission électorale indépendante (CEI).

Mettre de l'ordre dans les rangs

Dans leur ligne de mire : les élections municipales et régionales, qui devraient se tenir en 2023. Chez les pro-Bédié comme chez les pro-Gbagbo, le calcul est simple et repose sur la règle des trois tiers. « Nous avons trois forces politiques largement dominantes en Côte d'Ivoire. Si deux se mettent ensemble contre la troisième, elles l'emportent logiquement », prédit un proche de Gbagbo. Une théorie à laquelle ne croient pas leurs adversaires du RHDP, visiblement peu inquiets de l'attelage formé par leurs principaux opposants, qualifié d'« alliance de dupes » par le directeur exécutif du parti, Adama Bictogo. « Avant de penser à nous battre, il faudrait déjà qu'ils arrivent à mettre de l'ordre dans leurs rangs », ironise un ministre de premier plan.

Depuis son retour, Gbagbo a en effet lancé une procédure de divorce d'avec Simone Gbagbo, laquelle reste une figure fondatrice et toujours influente du FPI. Le cas Pascal Affi N'Guessan, à qui l'ancien chef de l'État a donc décidé de laisser le parti, s'annonce tout aussi sensible. Quant à Bédié, plusieurs responsables du PDCI ne lui pardonnent pas sa stratégie perdante à la dernière présidentielle et estiment que le temps est venu pour lui de passer la main.

De son côté, Alassane Ouattara, en tant que chef de l'État, garde la main. Et n'a pas l'intention de se presser, encore moins de donner l'impression de répondre au tempo dicté par ses opposants. Réélu pour cinq ans et



Bédié recevant Gbagbo dans sa résidence de Daoukro, le 10 juillet.

**ILS ONT PASSÉ
LE WEEK-END
ENSEMBLE,
ENTOURÉS DE
LEURS ÉPOUSES
ET DE LEURS
ÉTATS-MAJORS.**

disposant d'une majorité à l'Assemblée nationale, il est confronté à de nombreux défis. Relance économique, situation sanitaire, lutte contre la menace jihadiste... Dans son premier cercle, on rappelle qu'il a beaucoup d'autres dossiers à gérer en plus de la réconciliation. L'organisation d'un dialogue ou la nomination d'un gouvernement d'ouverture ne sont donc pas à l'ordre du jour.

Une centaine de prisonniers politiques

« S'il veut vraiment la réconciliation, il peut la faire. C'est lui le président, avec à sa disposition tous les moyens de l'État. Rien ne l'empêche de faire un discours marquant ou de poser des actes forts qui feraient vraiment avancer les choses », analyse Hubert Oulaye, député et ancien ministre de Gbagbo. « Ils disent qu'ils veulent la réconciliation. Mais qu'ils commencent par donner des gages en matière de respect de la liberté et de la démocratie », renchérit un membre du PDCI. Lors de son entretien avec Ouattara au palais, Gbagbo a lourdement insisté sur le cas d'une centaine de prisonniers politiques toujours détenus et a réclamé leur libération.

En réponse, Ouattara a annoncé, à l'occasion de la fête nationale du 7 août, la remise en liberté provisoire ou sous contrôle judiciaire de 69 personnes détenues à la suite des événements

survenus pendant la dernière présidentielle. Et quid des victimes de la crise postélectorale de 2010-2011 ? Dix ans après, leurs familles et leurs proches ne cachent pas leur colère face à l'absence de justice. « 3000 morts et aucun coupable », entend-on souvent dire en Côte d'Ivoire. Dans certains foyers, le retour en fanfare de Gbagbo, et plus récemment ses embrassades avec Ouattara sont mal passés. « Il faut traiter ces sujets de manière profonde, sous peine de les voir ressurgir dans le futur. La réconciliation doit se faire dans la vérité. Seule la vérité permettra d'apporter la justice. Tant que cela n'est pas fait, les rancœurs persisteront », estime un baron du FPI.

À la mi-juillet, la Commission dialogue vérité et réconciliation (CDVR) a rendu publiques ses principales conclusions et recommandations pour, selon elle, appuyer la dynamique de réconciliation nationale. Se traduiront-elles par des poursuites judiciaires ? Certains l'espèrent.

La CPI, quant à elle, n'en a pas fini avec les dossiers ivoiriens malgré l'acquiescement définitif de Gbagbo et la levée du mandat d'arrêt contre son ex-épouse. Ces dernières semaines, le bureau du procureur a dépêché des missions à Abidjan pour poursuivre ses enquêtes de terrain. Reste à voir à quoi elles aboutiront. Et surtout qui elles viseront. ●

DANS LA TÊTE DE...

Cameroun

Jean de Dieu Momo

Truculent ministre délégué à la Justice, l'ancien opposant ne craint ni de fâcher ni de déplaire. Portrait d'un homme qui a fait de l'outrance son fonds de commerce et du revirement le moteur de sa trajectoire politique.

« **P**as lui ! » Beaucoup ont été surpris d'apprendre que *Jeune Afrique* s'intéressait à Jean de Dieu Momo, ministre camerounais délégué à la Justice. Ex-pourfendeur du régime de Paul Biya, il est surtout connu pour ses vidéos, souvent virales, dans lesquelles il se livre sans filtre ni retenue. Dans l'une d'elles, il s'émerveille d'être membre du gouvernement, se félicitant de s'être « repenti ». Dans une autre, il disserte sur l'art de déguster le nkuii, un plat typique de l'ouest du pays.

« Ministre du peuple » pour les uns, « politicard canaille » pour les autres, Jean de Dieu Momo se sait clivant. Alors, d'entrée de jeu, il tente de créer une connivence avec son interlocuteur, comme pour donner tort à ses détracteurs. Jovial, il déroule méthodiquement son histoire : une enfance heureuse dans une fratrie de 56 enfants dont il est l'aîné ; la détermination de son père, artisan tailleur, à les envoyer tous à l'école – même si les filles sont encouragées à se marier dès que possible ; ses pérégrinations de l'université aux prétoires, jusqu'à l'affaire des neuf disparus de Bépanda, qui le révèle aux Camerounais.

Nous sommes à la fin des années 1990. Le Cameroun connaît une période de grande insécurité. Pour rétablir l'ordre, le gouvernement crée le Commandement

Il a fait son entrée au gouvernement en janvier 2019.



MAGUIP

opérationnel, une unité composée de policiers, de militaires et de gendarmes, qui s'illustrera par sa brutalité et ses exactions. Le 23 janvier 2001, neuf personnes sont interpellées dans le cadre d'une enquête pour vol. Elles ne réapparaîtront jamais, probablement exécutées.

Penaud

Jean de Dieu Momo est l'avocat des familles des disparus. Malgré les menaces de mort, il s'investit corps et âme et finit par se forger une réputation de frondeur sans peur et sans reproche. Mais l'affaire laisse des traces. Après le procès, le conseil voit ses autres gros clients se détourner de lui. « Pour plaire au gouvernement », assure Momo, qui reconnaît avoir passé des moments difficiles entre 2001 et 2005.

Une bouffée d'oxygène viendra du Tribunal pénal international pour le Rwanda, où il siègera comme avocat principal. De retour au Cameroun, il crée son parti, les Patriotes démocrates pour le développement du Cameroun (Paddec), et se présente à l'élection présidentielle de 2011 face à Paul Biya. Avec à peine 0,5 % des voix, Momo est classé huitième (sur 23), devant des opposants historiques comme Anicet Ekanè. Une entrée en politique remarquée, sur laquelle celui qui se considère comme « la révélation de la présidentielle de 2011 » va capitaliser à sa façon.

En 2018, penaud, Jean de Dieu Momo confesse s'être trompé. Opérant un virage à 180 degrés, il devient l'un des premiers soutiens de celui qu'il a combattu durant trois décennies. « J'étais un opposant extrémiste. Je me suis "déradicalisé" au contact de la réalité », explique-t-il. Au sein d'une coalition de petits partis, le G20, que les mauvaises langues ont tôt fait de rebaptiser le « G faim », le président du Paddec mouille la chemise pour la réélection de Paul Biya.

Le chef de l'État n'est plus « un dictateur qui affame le peuple »,

mais « un grand humaniste chrétien, qui pourchasse les prédateurs des biens de la République ». Médusés, ses ex-partenaires de l'opposition crient à la trahison. On menace de le lyncher s'il s'aventure dans son Bafou natal, dans l'Ouest. Il jure que ces attaques ont renforcé sa détermination. « Seul contre tous sur les réseaux sociaux, j'étais Bruce Lee au milieu d'une bande de brigands, fanfaronne-t-il. Je connais de tous les côtés, rendant coup pour coup ! »

« Si je m'étais tu, ils m'auraient eu », poursuit-il. Depuis, il a pansé ses blessures, et il jubile désormais en voyant ceux de ses amis qui l'avaient renié baisser les yeux quand ils le croisent lors des cérémonies officielles. « L'homme de la rue se reconnaît en moi. Et je compte plus de détracteurs virtuels

« J'étais un opposant extrémiste. Je me suis "déradicalisé" au contact de la réalité. »

[sur les réseaux sociaux] que réels. »

Virulent, le verbe haut, l'argumentaire parfois simpliste, mais sans doute est-ce à dessein, Jean de Dieu Momo sait comment ulcérer ses adversaires. S'il dit avoir gardé une âme de défenseur des droits humains, il a remis au placard son costume d'activiste. Du haut de son 1,90 m, il se pose désormais en « républicain » et a fait évoluer son discours.

Ainsi, il dit comprendre avec le recul que le Commandement opérationnel ait pu recourir à des solutions extrêmes pour éradiquer l'insécurité au regard de la situation dans les régions anglophones. « L'État prend ses responsabilités », lâche-t-il. Propos incongrus ? « Non, un défenseur des droits humains n'a pas à dérouler le tapis

rouge à des criminels. » Il assume son divorce d'avec les ONG qui « dressent les peuples africains contre leurs gouvernements » et ne condamne pas les arrestations d'opposants qui avaient appelé à manifester : « Transgresser volontairement un interdit expose à des sanctions. »

Rares sont ceux qui échappent à sa vindicte. Pas même les Bamilékés, dont il est. « Les Bamilékés contestent tous les pouvoirs. Ils exigent, revendiquent, se targuent d'être les meilleurs, au risque de se mettre à dos toutes les autres communautés réunies », lance-t-il sans craindre d'alimenter un discours tribaliste au potentiel explosif. « Momo veut à tout prix endosser le rôle du Bamiléké bienveillant, par opposition à Maurice Kamto, diabolisé par le pouvoir », tacle un ancien camarade.

Nouveau credo

Aux journalistes qui s'étonnent qu'il ne porte aucun grand dossier au sein de ce ministère qui lui a été confié en janvier 2019, il rétorque qu'il n'a de comptes à rendre qu'à ses patrons. La surpopulation carcérale, la corruption dans la magistrature... Il n'en parle pas. Pas même sur Fo'o Dzakeutonpoug Tv, sa Web TV où, jour après jour, à coups de modules aux titres évocateurs (« Africa Paradise : bienvenue au Cameroun », « Voici pourquoi le Cameroun est une grande puissance en devenir »), il tente de dessiner les contours d'un pays qui gagne. Il a d'ailleurs fait de la lutte contre « le Cameroun bashing de la diaspora » son nouveau credo.

Se projette-t-il dans l'après-Biya ? Jamais plus il ne briguera la présidentielle, assure-t-il, mais il militera « pour la continuité ». Difficile pourtant de croire que cet homme qui se targue d'être un fin politicien, qui assume des calculs opportunistes et qui cultive un certain populisme agisse sans arrière-pensée. ●

Clarisse Juompan-Yakam



Travailleur dans
une mine d'or,
au Burkina Faso.

BURKINA

UN JIHAD DE SANG ET D'OR

Depuis cinq ans, pour se financer, les groupes terroristes font main basse sur des sites aurifères dans des zones où l'État est quasi absent. Enquête.

NADOUN COULIBALY, À OUAGADOUGOU

Plus de deux mois après l'attaque qui, dans la nuit du 4 au 5 juin, a coûté la vie à 132 personnes, Solhan se remet lentement du traumatisme. Cette localité de 10 000 habitants (dont 7 000 orpailleurs selon les autorités locales), située à une quinzaine de kilomètres de Sebba, le chef-lieu de la province du Yagha, dans le nord-est du Burkina, est devenue malgré elle le symbole de la contrebande de l'or à laquelle se livrent deux groupes rivaux : l'État islamique et le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM, affilié à Al-Qaïda).

Nombre d'experts établissent une corrélation entre l'insécurité et le boom aurifère du pays, qui suscite des convoitises grandissantes. Dans le Nord, l'Est, l'Ouest et le Sud-Ouest, l'insécurité rime avec prolifération de l'exploitation de l'or, contrebande et trafics en tout genre. « L'orpaillage est l'un des secteurs de l'économie par lesquels ces organisations se financent », confirme Rinaldo Depagne, directeur Afrique de l'Ouest à l'ONG International Crisis Group (ICG).

« Il n'existe pas de cas avéré d'exploitation artisanale d'un site aurifère par des groupes terroristes, relativise l'économiste Barnabé Kambou, spécialiste en gestion des politiques de développement et coordonnateur de l'Observatoire économique et social (OES), une

émanation du Conseil économique et social (CES) burkinabè. Il est en revanche de notoriété publique que, dans les zones sous leur contrôle, ces groupes demandent la *zakat* [dans l'islam, aumône légale] aux orpailleurs, qu'ils protègent en contrepartie. » Les orpailleurs considèrent donc parfois la présence des jihadistes comme une aubaine, et non comme une menace.

« C'est surtout dans l'est du Burkina que les groupes terroristes s'adonnent à l'exploitation illégale de l'or », assure une source au ministère des Mines. Comme le soulignait déjà en novembre 2019 l'ICG, dans un rapport intitulé « Reprendre en main la ruée vers l'or au Sahel central », les prises d'otage se raréfient dans le Sahel, et avec elles les rançons, qui constituaient une source importante de revenus pour les mouvements jihadistes. L'or est donc pour eux un nouveau moyen de se financer et, aussi, de recruter.

Le rapport d'ICG indiquait par ailleurs que les sites aurifères servaient de lieu de formation, notamment en manipulation d'explosifs – technique utilisée pour l'extraction de l'or. Plusieurs membres de la katiba Khalid Ibn Walid, branche sud d'Ansar Eddine, auraient reconnu avoir reçu ce type de formation dans l'une des nombreuses mines artisanales du nord de la Côte d'Ivoire, près de la frontière →



Préparatifs d'une manifestation contre la dégradation de la situation sécuritaire, à Ouagadougou, le 3 juillet.

→ malienne. Les filières aurifères constituent ainsi une voie d'approvisionnement pour la fabrication d'engins explosifs improvisés (IED), en particulier dans le centre du Mali et dans certaines régions du Burkina, où le nitrate d'ammonium, commercialisé par des entreprises sahéliennes, est le principal composant de ces IED.

Taxes parallèles

Le rapport d'ICG soulignait justement que le « boom du secteur aurifère artisanal menaçait les États du Sahel central ». Outre « les enjeux financiers associés à l'exploitation aurifère artisanale, devenus considérables ces dernières années », les auteurs alertaient sur « la formation de réseaux commerciaux locaux, régionaux et internationaux informels » pouvant « contribuer au financement de groupes armés et/ou du terrorisme et à une augmentation du blanchiment d'argent dans la région ».

« Les filières de la contrebande transitent par le Mali, le Ghana ou le Togo, précise notre source au ministère burkinabè des Mines. Les contrevenants camouflent leur butin dans des véhicules ou sur des passagers, le temps que ceux-ci traversent la frontière. Ces quantités d'or alimentent des raffineries illégalement implantées au Mali et au Ghana voisins. Entre 20 et 30 tonnes sortent ainsi frauduleusement du Burkina. »

En 2020, l'OES, à Ouagadougou, a chiffré le phénomène. Dans une étude portant sur les mécanismes de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, il a établi que,

POUR RENFORCER LEUR EMPRISE, ILS DÉCAPITENT EN PUBLIC DE PRÉTENDUS INFORMATEURS.

entre 2016 et 2019, l'exploitation illégale de l'or s'élevait à 70 milliards de F CFA (environ 107 millions d'euros) pour le seul Burkina.

La production artisanale représenterait aujourd'hui près de 50 % des volumes produits industriellement. D'après ICG, elle atteindrait chaque année 20 à 50 t au Mali, 10 à 30 t au Burkina, et 10 à 15 t au Niger. Soit une valeur monétaire globale de 1,9 à 4,5 milliards de dollars par an, si l'on se réfère au cours mondial de l'or.

L'essentiel de cette production artisanale et/ou illégale est exporté à Dubai, qui déclare 1,9 milliard de dollars d'importations en provenance de ces trois pays, auxquels s'ajoute le Togo. Toujours dans ces trois États, plus de 2 millions d'acteurs seraient directement impliqués dans l'orpaillage artisanal : 1 million au Burkina, 700 000 au Mali, et 300 000 au Niger, selon ICG.

« En 2016-2017, dans le Soum [au Burkina], en particulier dans la région de Kéréboulé, les combattants d'Ansarul Islam [le groupe du défunt prédicateur radical Malam Dicko] s'étaient violemment opposés aux groupes d'autodéfense koglwéogo pour le contrôle des sites d'orpaillage. Il en a été de même dans certaines localités de l'Est et, en juin dernier, lors de l'attaque de Solhan », rappelle Barnabé Kambou.

Selon nos informations, cette attaque sanglante, qui a ciblé le QG des Volontaires pour la défense de la patrie, chargés de la protection du site, aurait été provoquée par l'arrestation de deux orpailleurs soupçonnés d'appartenir à des groupes terroristes. Comme de nombreux analystes, le Français Tristan Guéret, du cabinet Risk Advisory,

pense qu'il s'est agi là d'un acte de représailles des jihadistes, visant à imposer leur autorité et « à forcer la levée de taxes parallèles ». Justement, les autorités locales avaient échoué à imposer le paiement d'une taxe annuelle de 10 000 F CFA aux quelque 7 000 orpailleurs (en majorité burkinabè, mais aussi sénégalais, guinéens ou nigériens) qui tentaient d'y faire fortune.

En imposant un blocus dans les zones qu'ils contrôlent et en décapitant en public des informateurs supposés des forces de défense et de sécurité, les mouvements terroristes créent un climat de terreur pour renforcer leur emprise. Dans ce contexte, l'omerta règne. À Ouagadougou, des vendeurs de volailles qui s'approvisionnent dans l'Est nous ont confié que ces hommes armés se contentent parfois de prélèvements en nature tout en leur

interdisant d'acheminer des céréales vers la capitale. L'État islamique a érigé ce mode de financement en véritable système.

Tentacules

L'exploitation illégale de l'or n'est pas la seule source de revenus des terroristes. S'y ajoutent la perception de la *zakat*, des droits de passage ou de pâturage, le trafic de bois précieux, d'ivoire et d'espèces protégées, ou la collecte de vivres dans les zones abandonnées par les forces de défense et de sécurité.

« Les mouvements terroristes installent une économie grise. Dans le Sud-Ouest, ils se greffent au trafic transfrontalier de cigarettes et des produits de consommation courante, poursuit une source sécuritaire burkinabè. Les produits dérivés de ces trafics et des pillages (vol de bétail et de carburant, vivres) sont revendus localement en passant par des intermédiaires. Ce sont des circuits organisés qu'il reste difficile de percer. Il y a aussi les transferts de fonds venus de l'étranger, qui proviennent de certaines fondations

sises dans des pays du Golfe, la microfinance, et les versements effectués par des sympathisants et des familles sous emprise par le biais de systèmes informels », ajoute Barnabé Kambou.

Peut-on, dès lors, considérer que l'exploitation illégale de l'or répond à la stratégie d'expansion géographique des groupes armés, au Burkina ou au Mali ? « Cela a été démontré, acquiesce notre source sécuritaire. Ces groupes étendent leurs tentacules, notamment dans le nord, l'est et le sud-ouest du Burkina et, au-delà, dans le nord de la Côte d'Ivoire, pour contrôler l'exploitation des ressources naturelles. »

Selon une estimation faite par JA, le vol d'un cheptel de cent bœufs rapporterait plus de 30 millions de F CFA aux ravisseurs. En attendant, l'État, qui manque d'instruments de lutte, peine à démêler les ramifications financières de l'hydre terroriste et à assécher ses réseaux. Le couple insécurité-délinquance financière a encore de beaux jours devant lui. ●

COMMUNIQUÉ

AVIS D'EXPERT



Mail : contact@energieregulation.org
www.energieregulation.org
www.minesparis.psl.eu

Production privée d'électricité en Afrique : mieux se former pour assurer l'équilibre des contrats publics-privés

Sous la double influence d'une forte croissance économique et démographique, la demande d'électricité met les systèmes électriques africains sous tension.

Pour gérer cette tension, les États confient d'avantage leur production électrique au secteur privé. Cette production est souvent réalisée via des partenariats publics privés sanctionnés par des contrats d'achat d'énergie (PPA). Les contrats PPA permettent de racheter la production du privé à un tarif fixe et les opérateurs n'investiront que si la rentabilité est suffisante.

Pour répondre à ces exigences de rentabilité, le tarif, calculé à partir d'hypothèses structurantes, est un point d'at-

tention dans les négociations. Plusieurs questions se posent : ce tarif reflète-il la réalité des coûts ? les hypothèses sont-elles cohérentes avec les conditions réelles du marché (croissance, inflation, coût du capital, etc.) ? Pour répondre à ces questions, les cadres du secteur doivent décortiquer les conditions économiques et financières des contrats.

La formation diplômante BADGE « Ouverture à la concurrence du secteur de l'électricité » s'attaque au renforcement de ces capacités. Cette initiative (Mines ParisTech, Deloitte France et l'ANARE-CI) fournit aux participants les outils (économiques, techniques et juridiques) pour comprendre la régulation des marchés et la structuration des contrats



Sidy Diop,

Associé
Deloitte France

Les cadres du secteur doivent maîtriser les outils permettant l'analyse des conditions économiques et financières des contrats.

d'achat. Nous lançons la 6^e promotion et informons les cadres intéressés qu'ils ont jusqu'au 17 septembre pour envoyer leur candidature.

SECRETS D'HISTOIRE

Sénégal

La part d'ombre de Senghor

En 1963, le chef du gouvernement Mamadou Dia et quatre de ses ministres, dont le charismatique Valdiodio N'Diaye, sont sévèrement sanctionnés pour avoir défendu une autre vision de la décolonisation. Un acharnement qui révèle une facette méconnue du « président-poète ».

C'est l'histoire d'un coup d'État qui n'a jamais dit son nom, mais qui aura modifié en profondeur la destinée du Sénégal post-indépendance. Le 18 décembre 1962, alors qu'une crise institutionnelle oppose le président de la République, Léopold Sédar Senghor, au président du Conseil (ancienne désignation du Premier ministre), Mamadou Dia, ce dernier et quatre de ses ministres sont arrêtés par l'armée. En mai 1963, ils seront lourdement condamnés à l'occasion d'un véritable « procès de Moscou ».

Depuis plus de vingt ans, la réalisatrice Amina N'Diaye Leclerc, fille de l'ancien ministre Valdiodio N'Diaye, qui fut au cœur de l'affaire, creuse ce sillon méconnu de l'histoire sénégalaise contemporaine. Une tragédie politique qui a été gommée des livres d'histoire et des archives, tant elle écorne le mythe du Senghor poète et humaniste, chantre de la négritude. « Il reste très peu de films et de photos sur Valdiodio N'Diaye et Mamadou Dia, alors qu'ils étaient filmés régulièrement par les Actualités sénégalaises. On a voulu les effacer de l'histoire officielle », résume Amina N'Diaye Leclerc.

Après un premier film en 2000, Valdiodio N'Diaye. L'indépendance du Sénégal (52 min), celle qui n'était encore qu'une enfant lorsque la vie de sa famille a basculé prolonge aujourd'hui ce travail de mémoire dans Valdiodio N'Diaye. Un procès pour l'histoire (90 min), qui a été projeté en juillet lors du Festival de Cannes, dans le cadre du marché du film, et sera prochainement diffusé sur TV5 Monde. Citant de nombreux témoins de l'époque, elle y détaille le conflit qui opposa, au sommet de l'État sénégalais, deux conceptions antagonistes de la décolonisation.

L'histoire commence le 26 août 1958, dix-huit mois avant l'indépendance du Sénégal. Arrivé de Conakry, Charles de Gaulle, alors Premier ministre du président René Coty, est en visite à Dakar pour préparer les esprits au référendum prévu un mois plus tard – qui marquera l'acte de naissance de la V^e République. Le général propose aux colonies françaises d'Afrique d'adhérer au projet de « Communauté » qui entérinerait leur statut d'État tout en perpétuant leur allégeance à la France à travers différents domaines partagés. →

Premier anniversaire de l'indépendance, en avril 1961. De g. à dr. : Léopold Sédar Senghor, le général Amadou Fall, Mamadou Dia et Valdiodio N'Diaye.





AFRICA PRODUCTIONS

→ En Guinée, la veille, de Gaulle a essuyé un camouflet de la part du président Sékou Touré, bien décidé à décliner l'offre française. « Plutôt la liberté dans la pauvreté que la richesse dans l'esclavage », lance-t-il devant un de Gaulle humilié. À Dakar aussi, l'accueil qui lui est réservé tourne à l'affront. Alors que Senghor est en villégiature en Normandie et que Mamadou Dia reçoit des soins médicaux en Suisse, c'est Valdiodio N'Diaye, alors ministre de l'Intérieur, qui reçoit le général. Sur la place Protet (l'actuelle place de l'Indépendance), le Sénégalais tient un discours énergique où perce l'ambition d'un pays réellement affranchi de la tutelle française. Devant une foule exaltée, le général encaisse le coup. Mais Valdiodio N'Diaye vient d'entrer en disgrâce, même si le « oui » l'emportera à 97,6 %.

Le 4 avril 1960, le Sénégal accède à l'indépendance. Et le duo Mamadou Dia-Valdiodio N'Diaye affiche des velléités d'émancipation qui contrarient de puissants acteurs. Comme le résume dans le film le Français Roland Colin, directeur de cabinet puis conseiller personnel de Mamadou Dia de 1958 à 1962, leur souverainisme affirmé et les affinités de ce dernier avec le bloc socialiste « heurtaient les intérêts de trois groupes principaux ». En l'occurrence, les marabouts, certains cadres politiques prêts à toutes les compromissions pour sauvegarder leur influence, ainsi que les intérêts économiques français, alors promus par la chambre de commerce de Dakar.

À la fin de 1962, à la suite des prises de position de Mamadou Dia jugées dangereusement progressistes, les détracteurs du président du Conseil lancent l'offensive. En coulisses, Senghor convainc ses partisans de déposer une motion de censure contre le gouvernement. Mamadou Dia s'y oppose, empêchant la Chambre des députés de se réunir. Et le 18 décembre,

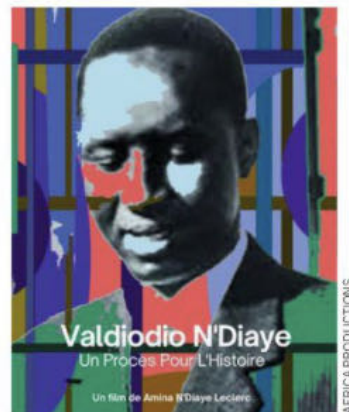
c'est au domicile de son président, Lamine Guèye, que la motion de censure est adoptée.

Dès le lendemain, Mamadou Dia, Valdiodio N'Diaye et trois autres ministres – Ibrahima Sarr, Joseph Mbaye et Alioune Tall – sont arrêtés et accusés d'avoir fomenté un coup d'État. Leur procès, qui se tient du 7 au 11 mai 1963 devant la Haute Cour de justice, est manifestement joué d'avance. Les avocats de la défense ne sont prévenus que dix jours avant l'ouverture des débats. Et le jury est composé de députés, parmi lesquels figurent en bonne place les adversaires les plus résolus des ministres accusés.

Parmi d'autres témoins, Amina N'Diaye Leclerc donne longuement la parole dans son documentaire à trois protagonistes du procès : l'ancien ministre français de la Justice Robert Badinter, avocat de Valdiodio N'Diaye, et l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade, qui défendait les autres accusés ; mais aussi Ousmane Camara, alors procureur général, qui s'était abstenu de requérir la moindre peine à l'issue des audiences. Selon le haut magistrat, qui l'écrira noir sur blanc dans ses mémoires, le verdict relevait d'une parodie de justice dissimulant « un règlement de comptes politique ». « Malgré l'humanisme qu'on attribue à Senghor, le traitement infligé à ces adversaires politiques-là donnait véritablement quelque chose de tout à fait opposé à l'image qu'on pouvait se faire d'un homme de [son] envergure », témoigne Ousmane Camara face à la caméra.

Brimades et humiliations

Mamadou Dia est condamné à la réclusion à perpétuité, tandis que ses quatre compagnons d'infortune écoperont de peines allant de cinq à vingt années de prison. « Quand j'ai eu fini mes entretiens, j'étais encore dubitative, explique Amina N'Diaye Leclerc. Je ne parvenais



Le documentaire *Valdiodio N'Diaye, un procès pour l'histoire*, d'Amina N'Diaye Leclerc, a été projeté à Cannes.

pas à comprendre les ressorts psychologiques de cet acharnement de Senghor contre Mamadou Dia et ses ministres. » Pour tenter de décrypter le jusqu'au-boutisme du président-poète face à ses rivaux de l'époque, la réalisatrice s'est donc tournée vers le psychologue Serigne Mor Mbaye. « C'est en réalité Senghor qui a opéré un coup d'État, explique-t-il. Il y a eu un plan de liquidation de tous ceux qui allaient dans le sens de l'Histoire et voulaient une rupture avec la colonisation. »

Vingt et un ans après son premier film, la fille de Valdiodio N'Diaye continue néanmoins de s'interroger : « Comment Senghor pouvait-il, d'un côté, se proclamer humaniste, évoquer les valeurs de la négritude et, de l'autre, faire subir à mon père et à ses coaccusés ce qu'ils ont enduré ? Il ne s'est pas contenté de les faire jeter en prison : pendant douze ans, il va les maltraiter et bafouer leurs droits les plus élémentaires. » De fait, durant leur incarcération au centre pénitentiaire spécial de Kédougou, au Sénégal oriental, dans des conditions climatiques et sanitaires particulièrement hostiles, les cinq hommes – isolés les uns des autres – subiront de multiples brimades et humiliations.



AFRICA PRODUCTIONS/MICHEL BATLLE

Valdiodio N'Diaye (au centre), alors ministre de l'Intérieur, reçoit le général de Gaulle (à dr.) à Dakar, le 26 août 1958.

Et il faudra l'intervention énergique de l'Ivoirien Félix Houphouët-Boigny auprès de Senghor, en 1974, pour abrégier leur supplice.

Complexe d'infériorité

Au nombre des hypothèses évoquées par les témoins dans le film pour expliquer ce traitement figure une rivalité profonde entre Senghor et N'Diaye, qui puisait ses racines bien au-delà de la politique. Valdiodio N'Diaye était en effet un Guelwaar du Saloum, héritier des anciens royaumes et de leurs valeurs. Au décès de son père, le roi du Saloum avait épousé la mère du futur ministre. D'ascendance sérère, tout comme Léopold Sédar Senghor, Valdiodio N'Diaye était issu d'une lignée aristocratique, tout en étant

doté d'un charisme qui faisait de l'ombre au chef de l'État. Selon Pape Massene Sène, ancien secrétaire général du ministère de la Culture, « dans la hiérarchie sérère héritée du système féodal, Valdiodio surplombait Senghor ». Ce qui

● ● ●
« C'est en réalité Senghor qui a opéré un coup d'État. Il y a eu un plan de liquidation de tous ceux qui voulaient une rupture avec la colonisation. »

aurait alimenté chez ce dernier un « complexe d'infériorité ».

« Peu avant la visite de De Gaulle à Dakar, comme il le raconte dans ses mémoires, Mamadou Dia avait rencontré Senghor en Normandie, à Gonneville-sur-Mer, et ce dernier l'avait imploré de s'aligner sur sa position, autrement dit de soutenir la Communauté, ajoute Amina N'Diaye Leclerc pour expliquer le schisme. Senghor lui avait alors confié avoir donné des garanties aux Français pour que le Sénégal vote en faveur du projet. » Malgré la défiance affichée par Valdiodio N'Diaye devant de Gaulle, le pacte sera finalement honoré. Mais Mamadou Dia et ses quatre compagnons paieront cet affront au prix fort. ●

Mehdi Ba

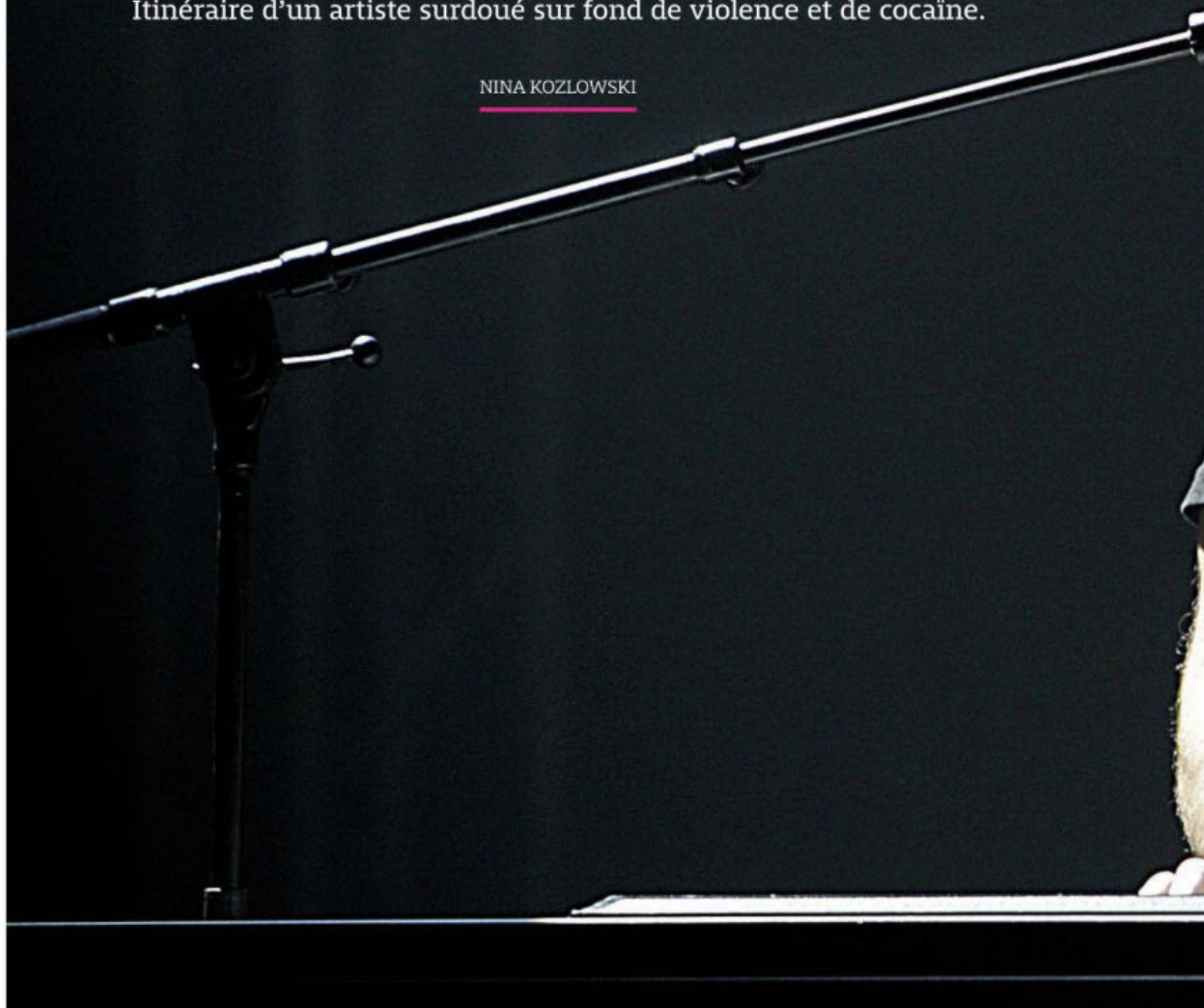
MAROC

SEXE, DROGUE ET POP ARABE

LA SAGA SAAD LAMJARRED

Icône planétaire, le chanteur marocain est visé par quatre plaintes pour viol.
L'une d'elles le conduira prochainement devant la cour d'assises, à Paris.
Itinéraire d'un artiste surdoué sur fond de violence et de cocaïne.

NINA KOZLOWSKI





Son dernier tube en date, « Enty Hayati », sorti cet été, a déjà cumulé plusieurs millions de vues sur YouTube.

YASSINE TOUMI

Au Maroc, les hits de l'été ne manquent pas. Sur les plages du royaume, deux artistes sont particulièrement plébiscités : d'un côté, le rappeur Snor, représentant de la trap marocaine, et son titre « Hkaya » ; de l'autre, la star de la pop arabe, Saad Lamjarred, avec sa chanson pour midinettes « Enty Hayati » (« Tu es ma vie »), aux sonorités andalouses et latino. Depuis sa sortie au début d'août, elle cumule plusieurs millions de vues sur YouTube. Dans les bars, les *chiringuitos*, les voitures, difficile de passer à côté de Enty Hayati et donc de Saad Lamjarred, au grand dam de certains. L'artiste, adulé du Maroc à la Corée du Sud, en passant par le Moyen-Orient, est constamment sous le feu des projecteurs, mais cette fois,

c'est parce qu'il encourt vingt ans de prison ferme pour « viol aggravé » en France. En attendant son procès à Paris devant les assises, qui devrait s'ouvrir au cours du premier trimestre de 2022, Saad Lamjarred n'a toujours pas été balayé par la vague de la *cancel culture*. Si certains dissertent sur la dissociation de l'homme et de l'artiste, une majorité de Marocains a pris fait et cause pour le chanteur. Saad Lamjarred est un motif de fierté nationale et toute accusation portée à son encontre est presque considérée comme un acte antipatriotique. D'autant que le chanteur, qui est aussi une véritable poule aux œufs d'or pour l'industrie musicale arabe et son écosystème, est issu d'une grande famille respectée en haut lieu. Sa biographie officielle est d'ailleurs très succincte, comme enveloppée d'un voile protecteur.

Aujourd'hui encore, quand Saad Lamjarred parle de son passé, il évoque « une belle enfance ». Né le 7 avril 1985, il voit le jour au sein d'une famille d'artistes. Son père, Bachir Lamjarred, plus connu sous le nom de scène Bachir Abdou, est un chanteur très populaire, qui continue de composer des chansons patriotiques à la gloire du Maroc. Sa mère, Nezha Regragui, est un monstre sacré du théâtre, omniprésente dans les séries télévisées diffusées sur les trois chaînes de l'audiovisuel public : SNRT, 2M et Al Aoula. En somme, Saad Lamjarred est un enfant de la balle. Sa mère serait même détentrice d'une « carte blanche » offerte par le défunt Hassan II, un privilège réservé aux

personnalités importantes et qui permet à son détenteur de s'adresser directement au Palais en cas de gros ennuis. Les plus sarcastiques appellent cela des « artistes makhzen ».

Déclic

La maison familiale, dans le centre-ville de Rabat, ne désemplit pas. Le jeune Saad est immergé dans le monde du spectacle, et ses parents sont ses premières sources d'inspiration. Il accompagne sa mère en répétition au Théâtre national Mohammed-V et reprend les chansons de son père devant le miroir. À la fin du collège, récompensé pour ses bons résultats au brevet, il est envoyé en vacances à Londres chez son grand frère, lui-même membre d'un groupe de raï. Un soir,

lors d'un concert donné à Piccadilly, son aîné lui propose de le rejoindre sur scène pour chanter ensemble une chanson de Cheb Khaled – dont Saad est un fan inconditionnel. C'est le déclic : il sera chanteur ou rien.

De retour à Rabat, il évoque son projet à ses parents et commence à composer des mélodies. Son père remarque un vrai potentiel. À 17 ans, Saad décide d'aller à New York chez une amie de la famille pour terminer le lycée, puis entamer des études supérieures. L'adolescent ne parle pas anglais et son premier jour au « bahut » coïncide avec... les attentats du 11-Septembre. Les cours sont annulés et l'ambiance chaotique. Saad est saisi par l'ampleur de l'événement.

Plus tard, il s'inscrit à l'université, mais rêve surtout de chanter. Il déserte les amphithéâtres et roule sa bosse dans la Grosse Pomme. Pour survivre, il enchaîne les petits boulots : d'abord maçon, serveur, puis chanteur dans des mariages ou des bar-mitzvah. Ce n'est pas encore la consécration, mais ça paye bien et le public le trouve bon. Au fond, il sait déjà que la musique va lui donner un « ticket pour une autre vie », confie-t-il dans les colonnes de *Version Homme*, un mensuel marocain. Ce ticket ne sera autre que le télé-crochet Superstar – version arabe d'*American Idol* –, diffusé en prime time sur la chaîne libanaise Future TV. Dès son premier passage en 2007, Saad Lamjarred fait un carton, auprès du jury comme des téléspectateurs. Pourtant, sur scène, le jeune homme de 22 ans a régulièrement des trous de mémoire, au point de

Étudiant à New York, il enchaîne les petits boulots pour survivre, mais il sait déjà que la musique va lui donner « un ticket pour une autre vie ».

SES 5 CLIPS LES PLUS VISIONNÉS SUR YOUTUBE



« Lm3allem »
943
millions de vues,
2015

« Ensay »
avec Mohamed
Ramadan en
featuring
333
millions de vues
2019

« Ghaltana »
307
millions de vues
2016

« Ghazali »
212
millions de vues
2018

« Casablanca »
211
millions de vues
2018

perdre le fil des chansons. Cela ne l'empêche pas d'atteindre la finale, car il a tout le reste : la voix, le rythme, l'interprétation et la capacité d'imiter à merveille les accents et intonations moyen-orientales ou égyptiennes. Contre toute attente, Saad Lamjarred ne remporte pas le concours, mais dans l'univers des télé-crochets, il existe une règle tacite selon laquelle ce sont en définitive les demi-finalistes qui font carrière. La nouvelle coqueluche du public décide de prendre son temps, et de ne pas céder aux sirènes l'encourageant à surfer sur son buzz. Saad Lamjarred retourne chanter dans les cabarets et quelques festivals à New York, où il réside toujours, mais aussi à Tanger ou encore au Moyen-Orient. Il faudra attendre 2010 pour que le chanteur sorte un premier titre, « Waadini », dont le clip est tourné aux États-Unis. Dans la foulée, en 2011, il décide de rentrer définitivement au Maroc, principalement à cause de démêlés judiciaires avec une jeune femme. Déjà. Mais à cette époque, il bénéficie d'un quasi-black-out. Au Maroc en tout cas, personne ne prend cette histoire au sérieux.

Après « Waadini », Saad Lamjarred « sent le début de quelque chose ». De retour à Rabat, il sort « Mal Hbib Malou » en 2013, « Enty » avec DJ Van en 2014, puis « Lm3allem » (« L'As ») en 2015, qui dépasse les 900 millions de vues sur YouTube. Fini les cabarets et autres salons marocains, Saad Lamjarred est sacré « nouveau

prince de la pop arabe ». Certains le comparent même à Michael Jackson ou à Justin Timberlake. En 2014, il est nommé aux MTV Europe Music Awards, puis remporte un Murex d'Or au Liban en 2015. C'est la consécration. Saad Lamjarred est partout, même sur le petit écran, puisqu'il fait partie du casting de la très populaire série marocaine *Ahlam Nassim* (« Les rêves de Nassim »).

130 000 euros de cachet

La recette du succès ? Saad Lamjarred est charmant, enjôleur, moins chétif qu'en 2007, voire costaud, tout en restant le *boy next door* sympathique et accessible. Au Maroc, on parle d'un *ould nass*, quelqu'un issu d'une famille respectable, bien éduqué, avec une bonne réputation. Il chante avec une voix typiquement marocaine et en *darija* (dialecte), le tout sur des sonorités moyen-orientales. Une façon de flatter la fierté des Marocains tout en séduisant le Machrek. À part l'Algérien Cheb Khaled, il est l'un des rares Maghrébins à percer au Moyen-Orient sans être contraint de chanter en dialecte égyptien ou libanais. Sur les plateaux TV – francophones ou arabophones –, il insiste pour parler en *darija* et défend l'identité marocaine. Ses clips sont à la fois « pop », rafraîchissants, contemporains, tout en respectant le mot d'ordre national : tradition et modernité. Dans ses textes, un brin misogynés, il se →

Sur la scène du Festival international de Carthage, le 30 juillet 2016.



MOHAMED HAMMUS/SPA

→ dépeint en victime de femmes manipulatrices, ce qui ne manque pas de parler aux hommes et... de séduire son public féminin.

Saad Lamjarred enchaîne les concerts au Maroc et ailleurs, touche des cachets allant jusqu'à 130 000 euros pour des showcases. Tout le monde se l'arrache. Notamment Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et homme d'affaires à la tête du holding Akwa Group, qui s'est offert, en juin 2014, un concert de la star au Morocco Mall de Casablanca, un gigantesque centre commercial qu'il détient. Saad Lamjarred décroche même le Graal : un Wissam remis par le roi Mohammed VI en personne en août 2015. Il est ainsi élevé au statut d'enfant prodige de toute une nation.

Le 28 octobre 2016, Saad Lamjarred doit donner un concert au Palais des congrès de Paris. Les 4 000 places se sont arrachées sitôt mises en vente. Mais quarante-huit heures avant l'événement, le 26, le chanteur est interpellé à son hôtel, le Mariott Champs-Élysées, et placé en garde à vue. Laura, une jeune Française de 20 ans, accuse la pop star de viol et de séquestration. Elle serait parvenue à s'échapper de la chambre de Saad Lamjarred avant d'être secourue dans un couloir, hagarde, dévêtue et meurtrie, par une femme de ménage. Informée, la direction de l'établissement a tout de suite prévenu la police.

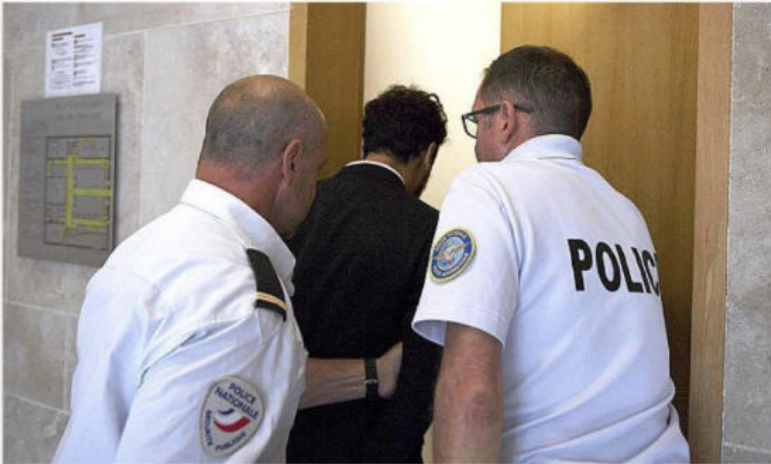
Les deux jeunes gens se sont rencontrés par hasard dans la nuit du 25 au 26 octobre dans un club de la capitale parisienne. Saad Lamjarred, accompagné d'un groupe d'amis, a invité Laura à sa table. Le courant passe, la jeune femme accepte de suivre le chanteur dans la suite de son hôtel pour « un after entre amis ». Saad Lamjarred la rassure, un chauffeur la raccompagnera dès qu'elle en aura envie. Mais personne ne les rejoint dans la chambre. Saad Lamjarred embrasse la jeune femme, décide d'aller plus loin. Laura refuse, la situation bascule. Le chanteur aurait alors battu Laura avant de la violer. Juste après les faits, si l'on en croit le témoignage de la jeune femme, elle se serait réfugiée dans la salle de bains avant de se rendre compte qu'elle avait oublié son téléphone dans la chambre. Elle

y serait alors retournée pour trouver un Saad Lamjarred « normal », comme si de rien n'était. « Pourquoi tu pleures, pourquoi tu es blessée ? » lui aurait alors demandé Saad Lamjarred. Laura récupère son portable, ramasse ses effets et traite le chanteur de « monstre ». Ce dernier aurait alors eu un nouvel accès de violence, tenté de déchirer ses vêtements et de la violer à nouveau. La jeune femme parvient finalement à s'enfuir. Elle dépose plainte, reçoit des soins hospitaliers, se soumet à plusieurs tests médicaux (alcool et drogue, tous négatifs) et de dépistage de MST, et se voit prescrire un traitement préventif de trithérapie. Saad Lamjarred quant à lui est mis en examen, placé en détention provisoire à la prison de Fleury-Mérogis pendant cinq mois et testé positif à l'alcool et à la cocaïne. Il refuse toutefois de se soumettre au test de dépistage de MST et nie en bloc les faits qui lui sont reprochés. Au Maroc, c'est l'émotion, sauf que la victime supposée n'en bénéficie pas, bien au contraire. La vague #MeToo semble s'être arrêtée aux portes du royaume, où des groupes de fans participent à des sit-in, diffusent le hashtag « Nous sommes tous Saad Lamjarred » sur les réseaux sociaux, dénoncent un « complot » contre la star. Sur la toile comme dans la rue, Laura est décrite comme une escort girl, une « michetonneuse », qui a « bien mérité que Saad lui fasse du mal ». Au Maroc, tout le monde ou presque se souvient encore d'une vidéo tristement célèbre où une jeune femme clame qu'elle « rêverait d'être violée par Saad Lamjarred ». Le roi Mohammed VI en personne décide de prendre fait et cause

Sur les Champs-Élysées, à Paris, le 25 octobre 2016, quelques heures avant le viol présumé de Laura, 20 ans, dans une chambre de l'hôtel Mariott.



BALOUS PRESS/ABACA PRESS



BORIS HORVAT / AFP

pour le chanteur : il mandate son avocat de l'époque, M^e Éric Dupond-Moretti, pour gérer cette affaire et prend en charge les frais de justice. C'est sans doute à ce moment-là que Nezha Regragui, la mère du prévenu, a joué sa fameuse « carte blanche ». Laura se mure alors dans le silence.

Comportement borderline

Quelques heures avant sa rencontre avec Laura, Saad Lamjarred est à Rouen pour assister au dernier spectacle du jeune humoriste Kev Adams, alors associé sur scène avec Gad Elmaleh. Lamjarred et Adams se retrouvent en coulisse à la fin de la représentation pour se congratuler, et diffusent la photo de la rencontre sur internet. Saad Lamjarred propose alors au comédien de partir avec lui en voiture pour « faire la fête à Paris » le soir même. Selon des proches du comédien, ce dernier décline poliment l'invitation, et affirmera plus tard que le chanteur était déjà totalement sous l'emprise de la cocaïne, de l'alcool et franchement borderline. La consommation de stupéfiants ne transforme pas nécessairement les hommes en criminels, mais lorsqu'on gratte un peu le vernis de Saad Lamjarred, on comprend que la drogue forme un cocktail explosif avec ses potentiels problèmes psychiques. Dans le milieu du show-business, des médias et de la communication, les langues ne se délient jamais publiquement, personne ne souhaite faire de vague, a fortiori sur des sujets aussi « délicats ». Saad Lamjarred est une star, entourée d'une cour prête à avaler beaucoup de couleuvres pour rester dans la lumière. *Business is business*. Parmi le petit gratin mondain, seul Simo Benbachir, journaliste people domicilié aux États-Unis et ancien proche

Escorté par des policiers au tribunal d'Aix-en-Provence, le 18 juillet 2018, après une nouvelle plainte pour viol déposée le 26 août par une jeune serveuse.

Un célèbre animateur radio affirme que l'artiste « a besoin de se faire soigner » et dénonce un entourage qui maintiendrait celui-ci dans le déni.

du chanteur, n'hésite pas à sortir du silence pour évoquer les problèmes de drogue de Saad Lamjarred. Un célèbre animateur radio, Redouane Ramdani, affirme, lui, que l'artiste « a besoin de se faire soigner » et dénonce un entourage conscient du problème mais qui maintiendrait la star dans le déni. Sur son blog hébergé par Mediapart, Rachid Barbouch, un journaliste free-lance marocain en poste à Paris, raconte comment les proches du chanteur ont tenté de l'amadouer pour le faire taire. Barbouch a notamment révélé l'existence d'un élément à charge contre Saad Lamjarred : un SMS envoyé à l'un des membres de son staff juste après la nuit passée avec Laura disant : « J'ai merdé. »

Précédent américain

Dans le milieu, nombreux sont ceux qui minimisent les faits en évoquant un « serial séducteur » adepte du « sadomasochisme ». Mais à Rabat et à Casablanca, en off et sur le ton de la confiance, plusieurs journalistes déclarent avoir été témoins des dérapages incontrôlés de la star : au cours d'une soirée, Saad Lamjarred serait devenu publiquement violent avec une femme qui aurait refusé ses avances, au point que cela nécessite l'intervention de tierces personnes. Des voisins de l'un de ses appartements casablancais ont à plusieurs reprises entendu des cris de femmes apeurées ou violentées. Et des amis proches ont déjà reconnu que lorsque Saad Lamjarred prenait de la cocaïne, il était capable d'être extrêmement violent avec les

femmes. À défaut de déclencher une vague de soutien au Maroc, l'affaire « Laura » a eu le mérite de briser – en partie – l'omerta. Mais aussi de faire remonter à la surface d'autres affaires.

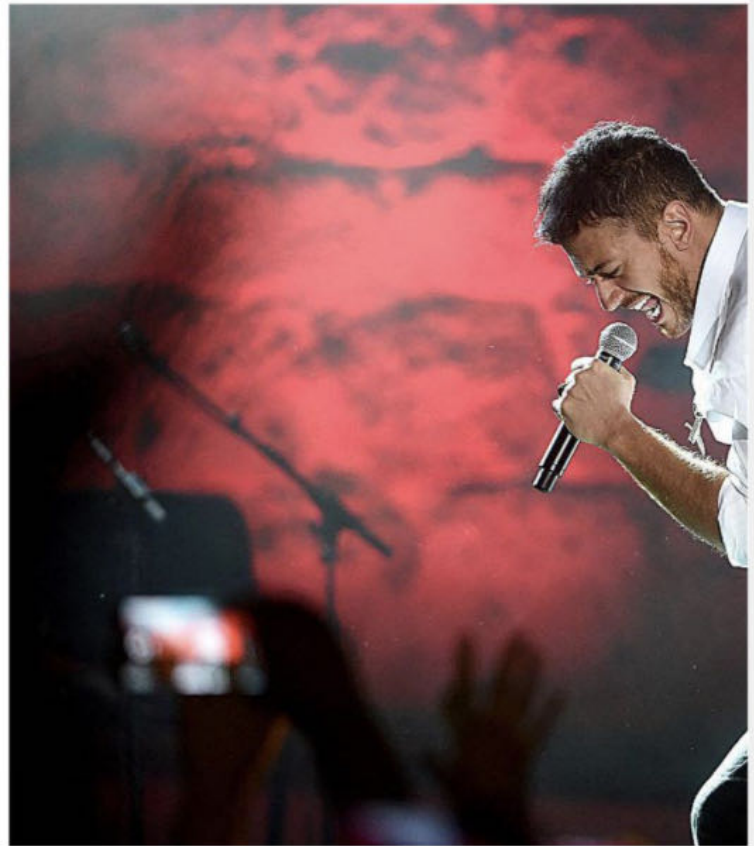
Il y a d'abord les « démêlés » judiciaires de Saad Lamjarred aux États-Unis. Un jeune mannequin américain en herbe a déposé plainte contre lui en 2010 pour « viol ». Le modus operandi rapporté est similaire à celui décrit dans l'affaire Laura : le chanteur aurait rencontré la jeune femme dans un restaurant, avant de l'inviter chez lui à Brooklyn pour visionner son clip. Il serait ensuite devenu très insistant et, face au refus de la jeune femme, l'aurait battue et violée. La présumée victime porte plainte. Saad Lamjarred est incarcéré, puis libéré sous caution. Il en profite pour quitter le territoire. Le chanteur, encore inconnu à l'époque, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, sans conséquence. La jeune femme, découragée, laisse tomber. Mais quelques années plus tard, au cours d'un séjour en Israël, cette dernière

reconnait Saad Lamjarred à la télévision, qui chante « Mal Hbib Malou » (« qu'arrive-t-il à ma bien-aimée ? »). Son violeur supposé est devenu une icône et se lamente sur le sort que lui réserve la gent féminine. Ulcérée, la mannequin relance sa plainte en mai 2016 et son avocat new-yorkais, Rifat Harb, fait une déclaration glaçante à la presse : « Le fait que ma cliente ait été privée de justice est la raison pour laquelle il a réussi. S'il n'avait pas fui, il n'aurait probablement jamais atteint la gloire. » Au Maroc, tout le monde s'interroge sur une éventuelle extradition aux États-Unis de Saad Lamjarred, déjà incarcéré en France après la plainte de Laura. Et puis, rebondissement inattendu : la plaignante américaine décide d'abandonner les poursuites pénales. Quant aux poursuites au civil, l'affaire a été réglée en dehors du tribunal en juin 2016 par le biais d'un arrangement financier dont le montant n'a jamais été divulgué. Le 23 décembre 2016, l'affaire est officiellement classée aux États-Unis par un juge de la cour suprême de New York. M^e Harb affirme que « Saad Lamjarred aura désormais un argument très solide pour obtenir une libération sous caution en France », ce qui sera le cas en avril 2017. Mais ce n'est pas tout.

Lâché par Dupond-Moretti

Un mois auparavant, en novembre 2016, soit quelques semaines après la plainte de Laura, une Franco-Marocaine porte plainte à son tour à Paris pour un viol qui aurait eu lieu à Casablanca en avril 2015. Saad Lamjarred, déjà écroué à Fleury-Mérogis, est une nouvelle fois mis en examen afin d'être entendu dans cette affaire. Mais la jeune femme décide finalement de se rétracter. Sa famille lui aurait tout bonnement intimé de « retirer sa plainte ». « Contrairement à sa victime parisienne, toi tu es aussi marocaine, et ici, tu es la seule responsable de ce qu'il t'est arrivé », a également ajouté la mère de la jeune femme, qui a témoigné dans un courrier adressé à la rédaction de l'émission TV *Sept à huit*, diffusée sur TF1.

En avril 2017 donc, Saad Lamjarred est libéré, mais contraint de porter un bracelet électronique. L'affaire Laura est toujours sous instruction judiciaire. Pour le chanteur et ses proches, c'est un soulagement. Saad Lamjarred, traumatisé par son séjour en prison, déclarera dans la presse avoir pensé au « suicide ». Soutenue, adulée, la star entend bien continuer à mener sa carrière artistique de front. Sur Instagram, tout sourire, il promet à ses fans un retour imminent. Jusqu'à ce que



Placé sous contrôle judiciaire en 2018, le chanteur est autorisé à voyager et à continuer de se produire sur scène.

Un collectif féministe lance le hashtag « Masaktach », tandis que la chaîne 2M et Hit Radio décident de bannir Lamjarred de leurs antennes.

se produise l'impensable : le 26 août 2018, une nouvelle plainte pour viol, qui aurait eu lieu à Saint-Tropez la même année, est déposée par une jeune serveuse. Pour Saad Lamjarred, c'est le coup de trop : M^e Dupond-Moretti le lâche. La star est devenue une cause perdue.

« Acquitator » est d'abord remplacé par M^e Thierry Herzog, l'avocat de Nicolas Sarkozy, puis par M^e Jean-Marc Fédida. Au sein de la Twittoma, un collectif féministe lance le hashtag « Masaktach » (« je ne me tairai pas »), la chaîne 2M et Hit Radio décident de bannir le chanteur de leurs antennes. Younes Boumehdi, PDG de la station, se rappelle qu'à l'époque « ces affaires successives ont finalement eu le mérite de créer le débat au Maroc. Parmi les auditrices et les auditeurs, il y avait les « pour » et les « contre », mais nous avons décidé de respecter la parole des victimes présumées. »

En août 2018, Saad Lamjarred est donc de nouveau incarcéré pendant deux mois et demi, avant d'être libéré sous contrôle judiciaire et contraint de rester à Paris. Depuis, les restrictions ont été considérablement allégées, le



FETHI BELAÏDA/AFR

chanteur a de nouveau le droit de voyager, de se produire sur scène, bref de poursuivre sa carrière. Il est resté plusieurs mois au Maroc à l'été et à l'automne 2020, notamment pour lancer un magasin de prêt-à-porter, dont l'ouverture a été décalée pour cause de pandémie. Des rumeurs font même état d'un éventuel rôle dans une superproduction américaine. En avril 2019, dans l'affaire Laura, un juge d'instruction a requalifié les faits en « agression sexuelle » et « violences aggravées ». Mais, en janvier 2020, la chambre d'instruction de la cour d'appel infirme l'ordonnance et estime que les faits doivent être qualifiés de viol. Seulement voilà, l'avocat de la défense dénonce un vice de procédure, et la décision est annulée. Laura et son avocat, M^e Jean-Marc Descoubès, font appel et obtiennent que Saad Lamjarred soit jugé aux assises pour « viol aggravé », un crime passible de vingt ans de réclusion. « Je ne connais pas encore la date précise, mais a priori le procès devrait avoir lieu au premier semestre 2022, affirme M^e Descoubès. Objectivement, les faits sont là, le dossier est solide. C'est d'ailleurs le juge d'instruction lui-même qui a décidé de l'objet de la poursuite : le viol aggravé. » Dans le camp d'en face, M^e Jean-Marc Fédida dénonce

« une perspective de procès aux assises par la seule volonté de la partie civile, alors que l'instruction et le parquet souhaitaient un procès en correctionnel. Au fond, la justice n'a pas reconnu le viol, au mieux une agression sexuelle contestée par mon client.

La plaignante a tenu à faire appel, comme si elle souhaitait donner un fort écho à cette procédure ». Laura, toujours très éprouvée, mais déterminée à se battre selon son avocat, a pris la parole une seule fois dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, en 2017, pour livrer son témoignage et ainsi aider d'autres victimes potentielles. Elle s'est, depuis, complètement murée dans le silence. De l'argent lui aurait été proposé afin qu'elle retire sa plainte, ce qu'elle a catégoriquement refusé.

« Parole contre parole »

M^e Fédida, lui, évoque un dossier « sans éléments, sans preuves » sur lequel un « jury populaire sera sommé de se prononcer sur la base de la parole contre parole, sur une intimité qu'aucun d'entre eux n'a partagée avec Laura et mon client », avant d'évoquer l'hypothèse d'un « viol par rétractation » – qui existe en droit pénal : « Une situation dans laquelle une jeune femme ou un jeune homme, après avoir consenti à un rapport affectueux, se rétracte à cause du regard de l'autre, des autres, de son propre regard, ou bien de la tournure de l'histoire. » Quant à « l'affaire de Saint-Tropez », pour laquelle M^e Fédida représente également Saad Lamjarred : « Le procureur a requis un non-lieu, mais le juge d'instruction a rendu une ordonnance de renvoi ; la défense a donc décidé de faire appel. » L'avocat botte en touche : « Je veux bien qu'on empile des boîtes vides, mais ça reste des boîtes vides. On cherche à démontrer un comportement répétitif, sauf que Saad Lamjarred n'a jamais été condamné. En revanche, il subit depuis trop longtemps un traitement judiciaire soupçonneux et un travail de sape médiatique. On oublie trop vite son apport à la culture musicale marocaine et arabe, et l'image flatteuse qu'il renvoie de la jeunesse de cette partie du monde. » M^e Fédida ajoute que le principal intéressé nourrit une certaine inquiétude quant au sort qui lui sera réservé. Le chanteur, lors d'un passage dans l'émission égyptienne *Attessia*, a demandé à ses fans de se contenter d'apprécier « l'art et l'effort de l'artiste, sans se mêler de sa vie privée », en réponse à l'annulation de son concert prévu au Caire en décembre 2020 à la suite d'un large appel au boycott. Quant à Laura, « cela fait cinq ans qu'elle attend. Il est temps que la justice passe », conclut M^e Descoubès. ●

DES MILLIONS DE FANS EN LIGNE



YouTube

12,9

millions d'abonnés



Instagram

12,3

millions d'abonnés



Facebook

3,5

millions d'abonnés



Twitter

1,1

million d'abonnés

TUNISIE

ET L'ARMÉE DANS TOUT ÇA ?

Le coup de force constitutionnel de Kaïs Saïed a été suivi d'une rapide mobilisation des militaires, notamment pour empêcher les députés d'accéder à l'Assemblée. Au point que l'on s'interroge sur le rôle des forces armées dans l'initiative choc du président.

CAMILLE LAFRANCE



Avenue Habib-Bourguiba, peu après la diffusion du message présidentiel, le 25 juillet.



NICOLAS FAUQUE

Novice en politique, à la tête d'un régime bancal, Kaïs Saïed a mis du temps à s'imprégner de la fonction présidentielle depuis son investiture, en 2019. Si bien que ses détracteurs trouvaient l'habit de président trop grand pour lui. L'ex-assistant universitaire en droit constitutionnel a surpris tout le monde, le 25 juillet, en saisissant le sceptre de la Défense pour mobiliser l'armée et mettre en œuvre son coup de force. Cette dernière, qui, historiquement, ne se mêle en principe pas de politique, a été déployée devant l'hémicycle pour empêcher les députés d'y entrer. Et ce sont ses gradés qui sont apparus en plus grand nombre aux côtés du chef de l'État dans la vidéo où il annonçait ses décisions chocs. De quoi donner le ton.

S'agit-il pour autant d'un « coup d'État », comme l'estiment notamment le parti à référentiel islamique Ennahdha et son alliée, la coalition Al Karama? Voire. Saïed semble pour l'instant avoir davantage assis sa propre autorité que celle des militaires, tout en profitant du capital sympathie de ces derniers depuis la révolution. Au point que des commentateurs de tous bords ont fait leur la formule ambiguë de « coup d'État constitutionnel » pour dénoncer la mainmise du président sur l'ensemble des pouvoirs après le limogeage du chef du gouvernement, Hichem Mechichi, et le gel de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP). « Inachevée », « minée », les qualificatifs ne manquent pas pour souligner les incohérences de la Constitution, dont l'article 80, sur lequel s'est appuyé Saïed.

Commandant suprême

Si les militaires ont été déployés sur les axes stratégiques et devant les institutions sensibles, ils interviennent surtout en deuxième ligne, de manière préventive, derrière les forces sécuritaires, sans empiéter sur les prérogatives de celles-ci, comme les arrestations. Ils n'ont pas non plus pris la parole ni fait quelque démonstration de force que ce soit. Toujours est-il que l'ambiance reste pesante. En témoignent les hésitations de certains interlocuteurs à évoquer ouvertement l'armée.

Le blocage entre les trois pouvoirs du pays, doublé d'une crise économique et sanitaire aiguë, a alimenté le ras-le-bol général. Pour éviter que le mécontentement n'entraîne des débordements, il était urgent d'éviter le pire. Pour Carthage, les militaires n'auraient fait qu'exécuter, en soldats disciplinés, les ordres

de leur commandant suprême, Saïed. « On en était arrivé au stade d'État failli qui n'assure plus ses fonctions. Y avait-il un autre moyen d'agir sans sombrer dans le marchandage et le mercantilisme politique? Je ne le crois pas », commente un ancien colonel-major à la retraite. L'armée n'aurait pas dû aller jusqu'à empêcher les élus d'accéder au Bardo, rétorque un député membre de la commission de l'organisation de l'administration et des affaires des forces armées à l'ARP. Si l'on ajoute l'intervention des forces de sécurité dans les locaux d'Al Jazeera et l'avertissement de Saïed sur un possible recours à la force en cas de menace pour la sécurité de l'État, le cocktail avait de quoi alimenter les craintes des organisations des droits de l'homme. « Ces éléments font penser à un coup d'État militaire, mais soft. Ben Ali a bien fait un coup d'État médical, et on a vu où ça nous a menés », conclut, sarcastique, notre élu. « Kaïs Saïed a une grande part de responsabilité, car il a laissé faire en refusant le dialogue et brandi la menace du chaos », accuse l'un de ses anciens soutiens.

Le chef de l'État a davantage assis sa propre autorité que celle de l'état-major, lequel exécute ses ordres à la lettre.

logue et brandi la menace du chaos », accuse l'un de ses anciens soutiens.

Ces événements étaient-ils prémédités? La relecture a posteriori d'un faisceau d'indices pourrait le laisser à penser. À commencer par les révélations de *Middle East Eye* en mai, qui faisait état d'un document non signé, censé avoir fuit de

la présidence, aux allures de scénario d'anticipation. Il exhortait le président à prendre le contrôle du pays en centralisant les pouvoirs, évoquant déjà l'article 80 de la Constitution et un certain nombre de mesures appliquées depuis le 25 juillet.

Non content du renforcement de la garde présidentielle depuis 2011, Saïed avait déjà surpris, en avril, en voulant placer sous son autorité les forces de sécurité (censées dépendre de l'Intérieur et donc du chef du gouvernement). Il soutint alors être le commandant de toutes les forces « portant arme », selon une autre interprétation de la loi fondamentale.

Le limogeage de Lazhar Loungou, directeur général des services spéciaux, la nomination à l'Intérieur de Ridha Gharsallaoui (son ex-conseiller à la sécurité nationale) le 29 juillet, après en avoir brièvement donné les rênes à Khaled Yahyaoui, directeur général de la garde présidentielle, deux hommes de confiance, témoignent-ils d'une volonté de mainmise sur toutes les forces de sécurité? Saïed avait déjà critiqué le limogeage par Mechichi de l'ex-ministre de l'Intérieur Taoufik Charfeddine, son coordinateur de campagne à Sousse, qui

lui aurait permis d'avoir un relais dans un ministère parfois présenté comme un État dans l'État.

Quoi qu'il en soit, les cadres sécuritaires présents sur la vidéo du 25 juillet auraient appris les annonces du président en même temps que les Tunisiens. Cette version des faits indique-t-elle en creux qu'une action planifiée aurait pu capoter si l'Intérieur, alors aux mains de Mechichi, en avait été informé ? Qu'en est-il de l'état-major de l'armée ? S'est-il retrouvé devant le fait accompli ou a-t-il été associé aux décisions présidentielles ? « Cela fait des mois que Saïed n'arrête pas de bondir d'une caserne à l'autre, commente un ex-colonel major de la garde nationale (relevant de l'Intérieur). Il n'a eu de cesse de se rapprocher des gradés. »

Lobbying d'anciens gradés

Le limogeage du ministre de la Défense, Brahim Bartagi, un juriste réputé proche du président, dès le 26 juillet, a pu couper l'herbe sous le pied des critiques internes. Le ministre aurait payé ses tentatives de médiation avec Mechichi, voire son opposition à l'intervention de l'armée. « Après les premières rumeurs de coup d'État de mai dernier, il a insisté sur son attachement au régime civil auprès de notre commission », raconte notre source à l'ARP. « Le président a forcément convaincu les hauts cadres militaires en amont », veut-elle croire. Les chaînes de commandement répondent à un protocole auquel rien ne laisse penser que Kaïs Saïed a dérogé, si ce n'est en mettant en scène des gradés à ses côtés.

Il a, en tout cas, pu se rapprocher de certains d'entre eux. À commencer par Habib Dhif, directeur de l'Agence nationale de renseignement, de sécurité et de défense, qu'il avait convoqué en janvier dernier pour évoquer officiellement des questions liées à la

« promptitude des forces armées à défendre l'intégrité territoriale de la patrie et à protéger l'État et ses institutions », un sujet qui entre singulièrement en résonance avec les événements du 25 juillet. Dhif figure à droite du président sur la vidéo. Les quatre autres gradés présents apparaissent par ordre de grade et d'ancienneté. D'abord Abdelmoneim Belati, inspecteur général des forces armées (depuis 2017), récemment promu par le chef de l'État au grade de général de division à l'occasion du 65^e anniversaire de la création de l'armée. Suivent Mohamed Hajjem, chef d'état-major de l'armée de l'air (2017), Mohamed El Ghoul, chef d'état-major de l'armée de terre (2018), et le contre-amiral Adel Jhèn, nommé chef d'état-major de la marine par Saïed en mai 2020, qui ont bénéficié de la même promotion. Cela n'en fait pas nécessairement les alliés du président.

Par la force des choses, la lutte contre la pandémie a renforcé les contacts avec les cadres de l'armée. Mustapha Ferjani, directeur général de la santé militaire, pareillement hissé au rang de général de division, travaille ainsi en étroite collaboration avec le président. Après le déploiement d'hôpitaux de campagne militaires, l'armée coordonne désormais une cellule de crise sanitaire.

Autre militaire influent, l'amiral Abderraouf Atallah, devenu le conseiller principal du président à la sécurité en avril 2020, qui a pris la tête du secrétariat permanent du Conseil de sécurité nationale (CSN). Son prédécesseur (nommé à l'arrivée de Saïed), Mohamed Salah Hamdi, avait quitté son poste, expliquant avoir été exclu d'audiences de ministres ou de la préparation de conseils militaires, résumant son rôle à celui de figurant.

À défaut de placer « ses » hommes, Saïed a-t-il fait le ménage en placardisant ceux qui ne le suivaient pas ? Resté critique, Hamdi mettait en



C'est entouré des principaux cadres de l'état-major que le président a annoncé le gel du Parlement et la dissolution du gouvernement, le 25 juillet, au palais de Carthage.

RÉPUBLICAINE UN JOUR...

L'armée tunisienne a toujours été un corps neutre, se tenant à distance des querelles politiques. Depuis 1957, la Tunisie a pu se targuer d'être, avec le Liban, la seule république civile du monde arabe. La doctrine Bourguiba, qui instaure une séparation claire entre les pouvoirs politique et militaire, a réduit le rôle de l'armée à la seule protection des frontières,

à quelques exceptions près (les contextes historiques n'étant pas comparables). En 1961, l'armée intervient face à la France pour tenter de récupérer la base navale de Bizerte. En 1978 et 1984, elle réprime respectivement le soulèvement du « jeudi noir » et « la révolte du pain ». Militaire de carrière devenu ministre de l'Intérieur, puis Premier ministre, c'est en civil que Ben Ali a fait son

coup d'État médical, en 1987, avant de neutraliser les militaires en 1991, en écartant plus de 200 officiers et soldats accusés d'avoir ourdi une tentative de coup d'État. La marginalisation de l'armée profite à la police. En 2008, les militaires interviennent pour réduire la révolte du bassin minier, avant que la révolution de 2011 ne consacre leur rôle républicain. L'armée

préserve alors l'ordre et protège les civils, quand le ministère de l'Intérieur, lui, est honni. Ses cadres, appelés à remplacer les gouverneurs limogés pour assurer la transition, ont rapidement remis le pouvoir à des civils. Formée en collaboration avec l'UE et les États-Unis, l'armée serait imprégnée de leurs standards. ●

C. L.



TUNISIAN PRESIDENCY

garde, le 24 juin, date anniversaire de l'armée, contre sa « politisation » ou son « instrumentalisation à des fins politiques ». Il était même allé jusqu'à déclarer le 20 juillet : « une pause opérationnelle s'impose », exhortant « le commandement à prendre du recul afin de réévaluer la situation ».

Il n'est pas le seul gradé à s'être mêlé de la chose publique ces derniers mois. Six hauts cadres retraités ont adressé une lettre au président fin mai, l'appelant à réunir d'urgence le CSN en présence du chef du gouvernement et du président de l'ARP pour définir les modalités d'un dialogue national. À leur tête, l'ex-colonel-major Mokhtar Ben Nasr. Inhabituel dans un pays où l'armée est censée se tenir à distance du politique. « D'anciens militaires revenus à la vie civile qui font du lobbying, cela surprend, car l'histoire démocratique du pays est récente, mais cela participe de sa construction », estime notre ex-colonel-major.

Que dire de l'entrée en scène de l'amiral Kamel Akrouf, ancien conseiller à la sécurité de Béji Caïd Essebsi, qui a démissionné deux jours après la prise de fonction du nouveau président ? Il a fait de son profil Facebook une tribune, appelant début juin à la fin du régime actuel. Dès le 12 juillet, il invoquait l'article 80 pour sortir du blocage et « permettre au président de prendre des décisions supraconstitutionnelles telle qu'un référendum ». Depuis le 25 juillet, il souligne l'espoir suscité, mais assure que la situation ne peut perdurer sans feuille de route. « D'autres avaient invoqué cet article avant lui, Akrouf a focalisé l'attention,

car il est passé par Carthage, mais il représente une voix parmi d'autres », relativise notre ancien gradé.

« Frères de chambre »

Le rôle réel de l'armée dans la préparation du coup de force présidentiel est encore incertain, tout comme celui qu'elle pourrait être amenée à jouer à l'avenir. Bien que professionnelle et organisée, on l'a souvent dite essoufflée depuis la révolution. Elle fait face, à l'est, côté Libye, à des milices et groupes terroristes, et à l'ouest, près de Kasserine, à des groupes terroristes affiliés à Aqmi et à Daech.

Les tentatives de donner un plus grand rôle aux militaires pourraient aussi être tempérées par les forces de l'Intérieur, qui inquiètent tout autant du fait de leur passif sous Ben Ali. D'autant que leur ministère est le théâtre d'une lutte de clans depuis 2011 et serait infiltré par différentes tendances. Le projet de loi d'octobre dernier pour leur apporter davantage de protection et la montée en puissance des syndicats de police ont d'ailleurs pu faire craindre un retour à un État policier. Mais la trajectoire commune des gradés de ces deux corps pourrait participer à leur neutralisation respective ; les dirigeants de la garde nationale, des douanes et de la police sont formés dans les mêmes académies que les militaires. « Ce sont des frères de chambre, cela crée des liens forts et durables », résume un membre de l'école de l'état-major.

La faible lisibilité de la stratégie du président nourrit néanmoins des doutes. Certains craignent même un scénario à la Sissi. À ceci près qu'en Tunisie le caractère républicain de l'armée reste une donnée stable. Et que Kaïs Saïed, un civil, est déjà président. « Ses tendances autoritaires sont perceptibles, mais il n'est pas certain que Kaïs Saïed dispose des réseaux nécessaires pour faire cavalier seul et asseoir son pouvoir sur le long terme. S'il veut le conserver, il lui faudra négocier. L'issue dépend des alliés qu'il se sera choisis », estime la chercheuse spécialiste de l'appareil sécuritaire Khansa Ben Tarjem. Qui ajoute : « Depuis l'indépendance, le pouvoir politique s'est principalement appuyé sur la police et n'a fait que rarement appel à l'armée pour se maintenir. Mais pour son passage en force, Saïed a impliqué les militaires, un choix dont les conséquences pourraient lui échapper. » Il n'est pas impossible que l'armée soit tout autant dans l'expectative que les citoyens. La société civile et les grandes organisations nationales pourraient jouer un rôle de garde-fou en appelant à limiter la durée des mesures d'exception. Le rapport de force dépendra aussi du niveau de soutien populaire, pour le moment élevé, dont bénéficie le chef de l'État, qui semble naviguer à vue. ●

La faible lisibilité de la stratégie présidentielle nourrit des doutes. Certains craignent même un scénario à la Sissi, mais il est peu vraisemblable.



Ramtane Lamamra (2^e à g.), alors commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA, lors d'une réunion sur le Mali, le 5 février 2013, à Bruxelles.

Chevronné et apprécié de ses pairs, le diplomate a fait un retour surprise à la tête des Affaires étrangères. Son entregent et son expérience ne seront pas de trop pour redonner au pays voix au chapitre sur le continent.

FARID ALILAT

Peu avant la chute du président Bouteflika, d'aucuns avaient prédit une fin de carrière peu glorieuse au diplomate Ramtane Lamamra. De retour le 12 mars 2019, en plein Hirak, comme ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre, il avait pour mission d'organiser la période de transition qui devait permettre de sortir de la crise politique après l'annonce de la candidature de Bouteflika à un cinquième mandat. Au bout de vingt jours, Lamamra est remercié, non sans que son image ait été écornée, ses compatriotes lui reprochant d'avoir tenté de sauver la maison Bouteflika. Le 30 mars 2019, Lamamra s'éclipse, reprend ensuite son titre de haut représentant de l'Union africaine (UA) « pour faire taire les armes à feu en Afrique », puis brigue, sans succès, le poste d'envoyé spécial de l'ONU en Libye, avant de se mettre au vert. Après quarante-trois ans de carrière, le temps de la retraite semblait avoir sonné.

Mais, le 7 juillet, à la surprise générale, Lamamra a fait son retour à la tête des Affaires étrangères dans le gouvernement d'Ayem Benabderrahmane. À peine nommé, il a reçu plusieurs messages de félicitations de la part de chefs d'État africains et européens, dont certains sont des amis de longue date. « Ces messages sont des marques de respect et des témoignages de confiance, note une vieille connaissance de Lamamra. Ils montrent aussi la disponibilité des partenaires étrangers à travailler avec lui. Jamais un ministre algérien n'a été félicité par des dirigeants étrangers après sa nomination. »

C'est que les immenses bâtiments sur les hauteurs d'Alger qui abritent depuis 2011 le siège du ministère n'ont aucun secret pour Lamamra. L'homme les connaît dans leurs moindres recoins pour avoir dirigé la diplomatie entre septembre 2013 et mai 2017. Aussitôt de retour, Lamamra s'est mis au travail. « Il a été opérationnel dans l'heure qui a suivi sa

prise de fonction », raconte un ancien ambassadeur qui le connaît depuis quarante ans. Conflits au Sahel, crise malienne, relations tendues avec le Maroc, chaos libyen, admission d'Israël à l'UA, préparation du sommet de la Ligue arabe que l'Algérie souhaite abriter en 2022... autant de dossiers chauds sur lesquels l'expérimenté diplomate est prié de plancher au plus vite.

Médiation et bons offices

Première tâche : renouer avec la vieille tradition de médiation et de bons offices qui a fait la réputation de l'Algérie durant l'âge d'or de sa diplomatie dans les années 1970 et 1980. Avec l'accord et le soutien des trois parties, le ministre entreprend en juillet une mission de médiation entre le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie pour tenter de trouver une solution aux différends concernant le grand barrage de la Renaissance éthiopien (GERD). L'entrée en lice du diplomate intervient après l'échec d'une médiation par le biais de l'ONU, la Ligue arabe et l'UA. « Ces bons offices signent le retour de la diplomatie algérienne sur la scène internationale, après une longue période d'effacement et de perte d'influence liée à la maladie de l'ancien président », veut croire un diplomate à Alger.

Deuxième dossier prioritaire, que Lamamra maîtrise également pour l'avoir longtemps suivi : la crise malienne. Le ministre s'engage à relancer l'accord de paix paraphé sous son égide à Alger le 14 mai 2015. Une nouvelle initiative qui, dans le contexte de la fin de l'opération Barkhane, serait vue d'un bon œil par Emmanuel Macron, lequel entretient d'excellentes relations avec le diplomate algérien. Ironie du sort, c'est au Mali, où il se trouvait au lendemain de la signature de ces accords de 2015, que Lamamra avait appris qu'un remaniement ministériel était en cours à Alger. Il rédigera une lettre de démission pour signifier son désaccord avec la présidence, qui souhaitait lui faire partager le portefeuille de la diplomatie avec Abdelkader Messahel. Mais, au bout de cinq jours, Bouteflika se ravise, maintient Lamamra à son poste et l'élève au rang de ministre d'État.

Son retour à la tête de la diplomatie algérienne se veut en tout cas une réponse à l'activisme diplomatique du voisin marocain, avec qui les relations se sont singulièrement tendues ces derniers mois. La récente visite à Rabat du ministre israélien des Affaires étrangères, Yaïr Lapid, et ses propos accusant l'Algérie de se rapprocher de l'Iran et de mener une campagne contre l'admission d'Israël en tant que membre observateur de l'UA ont ouvert un nouveau chapitre dans

la surenchère entre les deux voisins. Alger réplique sèchement en accusant Rabat d'entraîner Israël dans une « aventure hasardeuse » contre son voisin de l'Est.

Ainsi donc, au sempiternel problème du Sahara, qui interdit toute normalisation entre les deux voisins, est venue s'ajouter la question de l'admission d'Israël comme État observateur à l'UA. « Ce sera l'un des dossiers sur lesquels Lamamra sera intraitable jusqu'au prochain sommet de l'UA de 2022 », indique une source à Alger.

Si Lamamra est à ce point incontournable sur la scène diplomatique, c'est que, à 69 ans, ce natif de Kabylie affiche un CV impressionnant. Plusieurs fois ambassadeur, ami du secrétaire général de l'ONU António Guterres et de plusieurs chefs d'État, grand connaisseur du continent, Lamamra aura été au cœur du règlement de plusieurs conflits et contentieux entre pays africains.

En 2016, il est tout près de prendre la présidence de la commission de l'UA avec l'appui de nombreux dirigeants africains, avant que Bouteflika ne mette un veto sur sa candidature au prétexte qu'il a encore besoin de lui comme ministre des Affaires étrangères. Après la démission de Ghassan Salamé en mars 2020, son nom revient avec insistance pour prendre les rênes de la mission onusienne en Libye, avec l'appui de la commission de l'UA. L'opposition du Maroc, de l'Égypte, des Émirats arabes unis et des États-Unis a finalement raison de sa candidature.

Amis, collègues et partenaires étrangers de ce polyglotte ne tarissent pas d'éloges sur ses méthodes de travail et son sens du relationnel. « Assister à une réunion préparatoire sous ses auspices vous dispense de compulsier des tonnes de documents, raconte une ancienne collègue. Il a un esprit de synthèse et d'analyse hors norme, et une mémoire qui lui permet de se souvenir d'une résolution adoptée de longue date. Dans les négociations, il est d'une rigueur implacable avec cette dose de souplesse, cette affabilité et ce supplément de tact qui débloquent des situations ardues. »

Le retour de Lamamra sur le devant de la scène est d'autant plus important que le ministre bénéficie cette fois d'un atout de poids : la confiance de son président et de l'establishment militaire. Contrairement à Abdelmadjid Tebboune, Bouteflika voyait en effet en Lamamra un rival, un possible successeur et un obstacle qui l'empêchait de garder la mainmise sur l'appareil diplomatique. Reste une interrogation : tout Lamamra qu'il est, son expérience suffira-t-elle à combler le retard accusé par Alger depuis une dizaine d'années ? ●



LOUIZA AMMI POUR J.A.

À peine nommé, il a reçu plusieurs messages de félicitations de la part de chefs d'État africains et européens, dont certains sont des amis de longue date.

OBJECTIF **LOMÉ**



L'emblématique rond-point de la Colombe-de-la-Paix.

Les possibilités d'une ville

La capitale togolaise a renoué avec sa réputation de grande cité commerçante. Elle est aussi devenue une place financière incontournable et compte désormais s'imposer comme *la* métropole ouest-africaine où il fait bon vivre. En a-t-elle les moyens ?

NADOUN COULIBALY, ENVOYÉ SPÉCIAL

Entre le vrombissement des voitures et celui des zémédjans, une brise marine volette sur les vastes artères du centre-ville, contrastant avec la chaleur sahélienne. Et, une fois encore, on se laisse surprendre par les aménagements, petits et grands, qui modifient la physionomie de la capitale togolaise d'une année sur l'autre et changent la vie de ceux qui y habitent, y travaillent ou ne font qu'y passer. Lomé peut-elle pour autant rivaliser avec ses grandes voisines du corridor littoral, comme Accra et Cotonou? Le jeu en vaut la chandelle.

« Comparée à celle dans les bouillonnantes capitales économiques que sont Cotonou et Abidjan, à Lomé, la vie est moins chère, et les loyers y sont accessibles. En outre, le développement du territoire se ressent dans les infrastructures de la capitale et du pays, qui fait des progrès remarquables en matière d'aménagement, d'accès à l'énergie et de télécoms. La connectivité y est bonne! » résume Guy-Martial Awona, le patron d'Orabank Togo. « Il reste tout de même beaucoup à faire en matière d'adduction d'eau, nuance un cadre expatrié. On a l'impression que la population n'adhère pas à la vision du chef de l'État ou qu'elle ne se l'est pas suffisamment appropriée. Le panier de la ménagère stagne, et je ne vois pas non plus assez d'actions en faveur des jeunes, dont beaucoup sont frappés par la précarité. »

Côté énergie, contrairement à la plupart des métropoles ouest-africaines, Lomé a rompu avec le fléau des délestages. Notamment parce que d'importants investissements ont été réalisés en matière d'électrification, dont 20 milliards de

F CFA (près de 30,5 millions d'euros) pour les travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique de l'agglomération, qui doivent s'achever en 2022. Par ailleurs, la centrale de Kékéli Efficient Power, avec sa capacité installée de 65,5 mégawatts (MW), va augmenter de 50 % la capacité de production du pays et alimenter en électricité 263 000 foyers (soit près de 2 millions de personnes). La première turbine (47 MW) tourne depuis la fin avril, et la centrale sera entièrement opérationnelle d'ici à la fin de l'année.

Misant sur la présence d'établissements financiers régionaux et sur une fiscalité attractive, ainsi que sur son port, Lomé tient à renforcer son rôle – et sa réputation – de hub financier et logistique. La Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC), ainsi que les panafricains Ecobank et Oragroup y ont déjà établi leur siège. D'autres grands groupes veulent faire de même, comme le cabinet Deloitte ou le holding IB Bank, porté par le Burkinabè Mahamadou Bonkougou, patron d'Ebomaf, qui vient d'acquérir 90 % de la BTCL. L'ouverture du capital des deux banques publiques (BTCL et UTB) à des partenaires privés fait en effet partie de la stratégie du gouvernement togolais pour conforter Lomé dans son statut de centre d'affaires régional de premier plan.

Business et Nanas Benz

La stratégie de développement urbain du Grand Lomé se poursuit, avec de nouveaux aménagements et équipements pour renforcer son rôle de hub logistique, mais aussi de place commerçante et industrielle (port, routes, zones d'activités). Selon l'Association des grandes entreprises du Togo (Aget), le Port autonome de Lomé (PAL) constitue le deuxième centre de concentration des activités économiques de la capitale après le Grand Marché. Au cœur de ce dernier, les célèbres Nanas Benz incarnent la réussite du négoce loméen. « Si les gens associent Lomé aux pagnes, c'est grâce à elles. Combattantes pour l'indépendance, ces virtuoses de l'économie togolaise qui ont fait fortune dans le commerce, jusqu'au début de la décennie 2000, voient

peu à peu leur influence s'effriter », résume Sonia Lawson, l'administratrice du Palais de Lomé, qui prévoit une exposition en hommage à ces pionnières. Côté négoce, deux ans après la livraison du nouveau port de pêche, un marché aux poissons moderne, construit grâce à la coopération japonaise (1 milliard de F CFA), accueille chaque jour quelque 8 000 mareyeuses et clients.

Unique port naturel en eau profonde de la sous-région, le PAL est aussi le premier terminal à conteneurs d'Afrique de l'Ouest, avec un volume de 23,6 millions de tonnes de marchandises traitées en 2020, en hausse de 38,4 % par rapport à 2019 et de 53,3 % par rapport à 2015.

« **Ici, les loyers sont accessibles, et la vie est moins chère que dans les bouillonnantes Cotonou et Abidjan.** » »

Mediterranean Shipping Company (MSC), qui a prévu un plan global d'investissement de 500 millions d'euros sur dix ans (d'ici à 2030) pour moderniser le port, mobilise 29,8 millions d'euros afin de porter la capacité de Lomé Container Terminal à 2,7 millions de conteneurs EVP d'ici à 2022, contre 2,2 millions actuellement. Pour consolider cette dynamique, l'État a prévu de construire une plateforme logistique multiservice à Adakpamé, près du port.

En attendant, un parc logistique va accueillir les camions à destination du PAL et ceux en transit vers l'intérieur du pays, au sein de la toute nouvelle Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA). Inaugurée en juin, cette zone d'activités de 400 ha, située à 20 km du centre de Lomé, va permettre au pays de doper sa capacité industrielle, la valeur ajoutée de ses produits et la création d'emplois : 30 000 emplois directs devraient y être créés d'ici à quatre ans. Inespéré pour les Loméens, en particulier pour les jeunes. ●



Nous sommes un groupe immobilier intégré développant une offre tertiaire gérée sous nos marques à travers différentes classes d'actifs : Hôtellerie, Restauration, Coworking, Loisirs & Distribution, Entrepôts logistiques et Parkings publics. Acteur engagé du développement territorial nous pensons dès aujourd'hui la ville de demain en déployant pour chaque projet développé, la même passion et conception holistique avec un désir constant d'innovation.

Nous servons trois types de clients (Investisseurs, Gouvernements et Particuliers) en proposant à chacun une gamme unique de solutions incluant, Asset Management, Development, Property Management, Facility Management & Transaction.

Pour plus d'information visitez notre site internet iokaholding.com ou contactez-nous sur info@iokaholding.com

Creativity. Community. Commitment.

www.iokaholding.com



STRATÉGIE

Koffi Tsolenyanu

Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière

« La construction de logements sociaux est un axe prioritaire »PROPOS RECUEILLIS À LOMÉ
PAR NADOUN COULIBALY

Lorsqu'il dirigeait la Chambre nationale des notaires, M^e Koffi Tsolenyanu était un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en matière de réformes foncières. C'est donc presque naturellement qu'il s'est vu confier le portefeuille de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme foncière au sein du gouvernement de Victoire Dogbé, en octobre 2020. Développement du parc immobilier, accès à un habitat décent pour tous, mise à niveau des infrastructures et des services essentiels, préservation de l'environnement... Il revient sur les défis qui restent à relever en matière d'aménagement du Grand Lomé.

Jeune Afrique : Quelles sont vos priorités pour répondre aux besoins des Loméens ?

Koffi Tsolenyanu : Notre première mission est d'œuvrer pour un développement urbain durable, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Pour cela, nous devons promouvoir des villes viables et, en particulier, l'accès à des logements décents, surtout pour les couches de la population à revenus faibles et intermédiaires. Nos priorités vont également à l'aménagement, à la construction et à la réhabilitation des ouvrages d'assainissement, ainsi qu'à la sécurisation du foncier.

Où en est le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme du Grand Lomé (SDAU), élaboré en 2016 ?

« Pour conforter la stature de centre d'affaires de Lomé dans la sous-région, nous investissons massivement dans les infrastructures routières et aéroportuaires. »

NADOUN COULIBALY POUR J.A.

Il n'est pas encore approuvé. Cependant, certains projets qui y sont inscrits sont en cours de réalisation, comme l'aménagement des espaces destinés à l'habitat, l'identification et l'acquisition de parcelles pour les logements sociaux, ou encore l'aménagement des voiries du Grand Lomé.

Ces projets d'infrastructures ont-ils déjà un impact ?

Lomé se positionne comme un hub logistique. Aussi, pour conforter sa stature de centre d'affaires dans la sous-région, le gouvernement investit massivement dans les infrastructures routières et aéroportuaires.

À cet effet, deux voies de contournement et trois axes routiers internationaux ont été construits ou entièrement rénovés, ainsi que deux ports secs. La voirie interne du Port autonome de Lomé (PAL) a été rénovée et sa capacité augmentée à 7 000 conteneurs EVP [équivalent vingt pieds]. Parmi les toutes dernières évolutions, notons aussi la digitalisation des activités du PAL, la délocalisation du port de pêche, ainsi que la création d'une plateforme logistique multiservice qui permet d'accélérer le traitement des marchandises et d'accroître le trafic.

Enfin, parmi les principaux chantiers concernant les zones d'activités, citons l'aménagement du marché du port de pêche, la création de la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), le poste de contrôle juxtaposé de Noépé [frontière Togo-Ghana] et le projet de développement rural de la plaine de Djagblé [en périphérie de Lomé].

Quel premier bilan faites-vous pour l'opération « 20 000 logements » lancée en 2016 ?

Elle entre dans sa phase opérationnelle. La construction de logements sociaux est un axe prioritaire du gouvernement. Et ce programme « 20 000 logements » procède de la volonté du chef de l'État, Faure Gnassingbé, de se fixer des objectifs réalistes et mesurables.

L'idée est de s'inspirer des expériences faites dans le domaine de la construction des logements collectifs depuis le début des années 2000, afin d'adapter les projets de construction aux besoins et aux aspirations de

nos populations. Depuis quelques années, des efforts sont entrepris pour combler le déficit en logements et renforcer le parc immobilier, pour garantir l'accès équitable et inclusif aux logements. Dans ce cadre, nous avons signé un protocole d'accord avec Shelter Afrique [pour la construction de 3 000 logements], et d'autres protocoles d'accord sont envisagés.

Quels sont les problèmes spécifiques à la capitale ?

Le premier défi de l'urbanisation porte sur la maîtrise du rythme de croissance galopant de la population. Cette croissance effrénée de la ville entraîne des problématiques liées à l'organisation de l'espace – pour que l'on puisse disposer de territoires cohérents – et à l'aménagement de sites fiables et adaptés. Pour relever

« **Nous avons créé des instances pour protéger les espèces marines, et lutter contre la pollution et la criminalité maritimes.** »

ces défis, il nous faut mobiliser les ressources financières et techniques nécessaires à la mise en œuvre du SDAU du Grand Lomé.

Quelles sont les particularités que présente cette métropole côtière ?

L'océan et son littoral sont des ressources vitales pour le pays. Ils nous procurent plusieurs services et avantages : la pêche, les activités industrielles-portuaires de négoce, le commerce maritime, mais aussi le tourisme littoral. L'économie du pays dépend en grande partie de la performance du port de Lomé. Les recettes douanières réalisées par le PAL constituent 80 % du total des activités maritimes et 60 % des revenus de l'État [en 2019]. Et la plateforme portuaire togolaise confirme son statut de hub régional, le transbordement représentant plus de 60 % du trafic global du port.

Quant au secteur halieutique, il emploie près de 22 000 personnes, dont plus de 55 % de femmes, et représente 4,5 % du PIB du pays.

Toutefois, nous devons sauvegarder cette richesse qu'est la mer. Le gouvernement prend des dispositions pour améliorer l'environnement marin et réduire l'érosion côtière. Nous participons au programme de gestion du littoral ouest-africain [Waca-ResIP] et avons mis en place l'Organisme national pour l'action de l'État en mer (Onaem). Des structures administratives comme la préfecture maritime, le Haut Conseil pour la mer et le Corps des marins marchands du Togo [Comma-Togo] ont également été créées pour protéger les espèces marines, lutter contre la pollution, contre la piraterie et la criminalité maritimes.

Quels sont les enjeux en matière de réforme foncière ?

Nous avons à cœur de mobiliser le foncier et de fluidifier la procédure de création du titre foncier. L'ossature du régime foncier – actualisée par la loi du 14 juin 2018 – nous permet de nous concentrer sur la réforme de la politique foncière agricole, dont un avant-projet de loi est en cours d'élaboration. Nous procédons en ce moment à la revue cartographique, à la mise en place d'un système d'information foncière et la création des zones d'aménagement agricoles planifiées (Zaap).

Que prévoit la stratégie de développement urbain en matière d'environnement et de services de base ?

Ce sont des défis majeurs pour nous. La mise en service du centre d'enfouissement des déchets d'Aképe a permis de débarrasser la ville des dépotoirs sauvages. Par ailleurs, nous mettons en place un dispositif pour la gestion du biogaz produit par les déchets.

S'agissant de l'énergie, notre stratégie prévoit que tous les Togolais aient accès à l'électricité d'ici à 2030 et de nombreux projets sont mis en œuvre [lire p. 81 et p. 96]. Nous luttons contre le réchauffement climatique par la décarbonisation et la promotion des énergies renouvelables, comme avec la construction de la première centrale solaire photovoltaïque du pays, récemment inaugurée à Blitta. ●



Faisons le simplement **EN LIGNE**

avec **DIMANA**

**DIMANA, la nouvelle plateforme digitale de
DECLARATION, de PAIEMENT et de DEMANDE DE
SERVICES en ligne de l'OTR**

Gérez en ligne, à partir d'un terminal connecté, où que vous soyez et en temps réel, toutes procédures et démarches fiscales ; suivi et gestion des dossiers, demande de la carte d'immatriculation fiscale, de quitus ou tout autre document fiscal, demande de facilité de paiement...

L'OTR n'est plus seulement votre allié dans votre engagement citoyen et contribution à l'édification du bien commun, il est aussi votre conseiller et compagnon de tous les jours grâce à sa plateforme digitale DIMANA. Pour vous et pour tous, faisons le simplement en ligne.

<https://dimana.otr.tg>



  Office Togolais des Recettes - OTR

 Canal OTR

 +228 90 99 41 01

 8201

FORMATION

À bonne école pour réinventer l'urbain

Depuis quarante-cinq ans, l'EAMAU forme la crème des architectes et urbanistes du continent. Et colle au plus près des besoins et évolutions des villes africaines.

CAROLINE CHAUVET, À LOMÉ

L'entrée est imposante et bardée des drapeaux des quatorze États subsahariens francophones qui ont cofondé et qui codirigent l'établissement. Le vaste bâtiment blanc et ocre se démarque nettement des autres par sa taille. Nous sommes à l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU), en plein cœur de Lomé. Ouverte en 1976, l'institution inter-États est dirigée depuis septembre 2015 par l'architecte malien Moussa Dembélé. Elle accueille environ 800 élèves, venus des différents pays membres de l'école, auxquels s'ajoutent quelques étudiants originaires du Rwanda, de Madagascar, des Comores, de l'île Maurice et de Djibouti.

La formation est structurée en trois départements, avec des cursus licence et master : architecture et patrimoine, urbanisme et aménagement, gestion urbaine et environnement. L'EAMAU propose aussi un master de recherche en architecture et développement urbain, ainsi qu'un master spécialisé en transports et mobilité durable dans les villes africaines. D'autres parcours spécialisés sont en cours d'élaboration. Les cursus licence et master se terminent par un travail de fin d'études sur les problématiques d'une ville africaine. En juillet dernier, plus de 200 étudiants ont présenté leur mémoire de fin d'année, dont plus de la moitié en architecture. L'école ne propose pas de doctorat mais redirige ses étudiants vers des universités partenaires en Afrique et en Europe

(elle a notamment développé des partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur en France, en Belgique et en Italie). Elle propose aussi des formations complémentaires pour les professionnels, comme la formation certifiante en transition énergétique et sur les villes durables, en partenariat avec l'Institut de la francophonie pour le développement durable (IFDD).

Émulation intellectuelle

L'EAMAU reste fidèle à son objectif d'origine, qui est d'accompagner l'urbanisation des villes africaines, et cultive sans relâche l'émulation intellectuelle entre les étudiants, les enseignants et les professionnels. « L'école produit des architectes dans toute l'Afrique. Ce sont eux qui sont au centre de la réflexion et du partage d'idées », explique le professeur Philippe Yavo, d'origine ivoirienne, enseignant à l'EAMAU et directeur des affaires académiques.

L'école s'adapte aux nouveaux défis des villes africaines et réfléchit en particulier au développement des capitales et métropoles. Ainsi, de nombreux anciens étudiants de l'EAMAU travaillent actuellement sur les projets du Grand Lomé. Et, pour remédier à la macrocéphalie des capitales, il est aussi indispensable de développer les villes secondaires, de taille moyenne – c'est l'objet d'une partie de l'enseignement du master 1 d'urbanisme. Quant à la thématique « écologie », elle est apparue il y a une quinzaine d'années, en parallèle

de la mise en place du système LMD (licence, master, doctorat). Et il s'agit de l'appréhender dans sa globalité : énergies renouvelables, gestion des déchets et des eaux usées, espaces verts, bâtiments intelligents et performants, plus propres, plus économes, etc. Toutes les filières, tous les cours, tous les projets intègrent désormais le développement durable.

« Nous mettons l'accent sur la protection de la biodiversité ainsi que

Dirigée par le Malien Moussa Dembélé, l'institution inter-États compte environ 800 élèves, de la première année au master.

sur la création de la nature en ville. Par exemple, en urbanisme, il faut toujours créer des trames vertes ou bleues (plans ou points d'eau) au sein des aménagements », souligne Joëlle Elvire Kanté, qui vient de terminer son master 2 en urbanisme. La Béninoise de 23 ans est désormais diplômée, après qu'elle a présenté un mémoire sur la préservation et la valorisation des écosystèmes sensibles à Ouidah, près de Cotonou.

Parce qu'elle est située sur le continent, l'EAMAU est au plus près de l'évolution et des besoins des villes africaines, dont les principaux défis

restent l'accès à de bonnes infrastructures (notamment à des routes bitumées), à des services essentiels comme l'eau courante, la gestion des eaux usées et des déchets.

Aussi, l'école privilégie le contact de ses étudiants avec le terrain et leur fait suivre au moins deux ateliers pratiques chaque année. « L'une des choses qui m'ont marquée dans la formation, c'est que, dans chaque projet, l'accent est mis sur la participation des habitants, confirme Joëlle Elvire Kanté. On constate que nombre d'aménagements sont faits sans que la population soit consultée ni les utilise. Alors, l'école nous enseigne d'abord à analyser les besoins exprimés par celle-ci, puis à proposer des solutions adaptées. Ensuite, celle-ci est associée à la mise en œuvre des aménagements proposés. »

Solutions locales

Au sein de l'école, la formation et la recherche sont fortement tournées vers l'architecture vernaculaire, c'est-à-dire locale. « Par exemple, certains de nos modules s'appuient sur la durabilité, en particulier sur l'utilisation des matériaux

locaux, comme la brique de terre, le bois ou le bambou », explique l'architecte camerounais Achille Ndongo Nguendia, directeur du développement et de la recherche, enseignant en déontologie de l'architecte. « Dans les mentalités, ces matériaux sont malheureusement souvent considérés comme précaires, et il faut que cela change », ajoute-t-il.

Ainsi, la terre permet de garder la fraîcheur. C'est ce qu'avait démontré Philippe Yavo dans sa thèse (présentée à l'université de Kwazulu-Natal, en Afrique du Sud) sur les savoir-faire de l'architecture traditionnelle de la population batamariba au Togo et au Bénin. Les Batamariba construisent traditionnellement des maisons cylindriques en terre et en hauteur, que le professeur Yavo préconise d'intégrer dans l'architecture moderne.

Si la capitale togolaise est assez bien planifiée, y compris son extension au sein de la métropole du Grand Lomé, et fait montre de quelques innovations architecturales et urbanistiques, c'est aussi grâce aux anciens étudiants de l'EAMAU. Même les diplômés non togolais

réalisent très souvent des projets à Lomé. C'est le cas de la Cité BOAD (*lire p. 102*), un quartier résidentiel bariolé construit par l'architecte burkinabè Souleymane Zerbo, ancien de l'EAMAU. « Beaucoup de concours sont lancés par les communes de l'agglomération auprès de nos étudiants pour aménager des espaces. Dernièrement, le club d'art plastique de l'EAMAU a créé les fresques sur le mur de l'université de Lomé », souligne le professeur Ndongo Nguendia.

De plus en plus de bâtiments sont construits selon les normes écologiques. C'est le cas du nouveau siège de la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (Saber-Abrec), à Lomé II, conçu par Eya-Eza Kao (*lire pp. 90-91*). Livré en 2018, l'immeuble répond à tous les critères de performance environnementale. « Alimentation par l'énergie solaire, éclairage basse consommation, façade ventilée, récupération des eaux de pluie pour les jardins, utilisation de matériaux durables – des briques de terre comprimée – et préservation de la biodiversité », énumère l'architecte loméen, ancien élève de l'EAMAU. ●



Salle de cours de l'établissement, au début de juillet.

CAROLINE CHAUVET POUR JA



LE SOUTIEN DE LA BOAD DANS LA **RÉALISATION** DE **PROJETS D'ENVERGURE** AU TOGO



**Réduction
substantielle du
déficit de logements**
évalué à 800 000
nouveaux logements
demandés par an dans
l'UEMOA



12 700 km de routes
mis en place pour
faciliter les déplacements

La Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) est une institution publique internationale établie à Lomé, la capitale togolaise, depuis 1973. Conçue pour promouvoir le développement équilibré des Etats membres et réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest, la BOAD accompagne les efforts de développement desdits Etats et de leurs secteurs privés. A cet égard, ses financements s'inscrivent en droite ligne des stratégies et plans de développement mis en place et adressent particulièrement les secteurs jugés prioritaires, à savoir notamment : (i) la réalisation ou l'amélioration des infrastructures économiques (routes, ports et aéroports - énergie - télécommunications - équipements hydrauliques et hydro-agricoles), (ii) l'agriculture et le développement rural, (iii) le capital humain, (iv) l'accompagnement du secteur financier. Dans tous ces secteurs, les initiatives privées sont largement promues afin de densifier le tissu industriel et des PME, moteur de la croissance.

En lien avec ses objectifs, la Banque vient de soutenir la réalisation de projets d'envergure qui devraient aider à booster l'économie togolaise.

Pour contribuer à l'atteinte de l'objectif du pays en matière de taux d'accès à l'électricité, fixé à 60% à l'horizon 2022, deux projets d'énergie électrique ont été soutenus, à savoir les constructions d'une centrale électrique KEKELI POWER en cycle combiné (gaz et thermique) à Lomé et d'une centrale à BLITTA en production solaire photovoltaïque.

Le projet KEKELI POWER d'une capacité de 65 MW, financé en mars 2019 à hauteur de 25 milliards FCFA, devrait permettre d'accroître les besoins en énergie électrique du réseau interconnecté du pays par la production de 545 GWh par an.



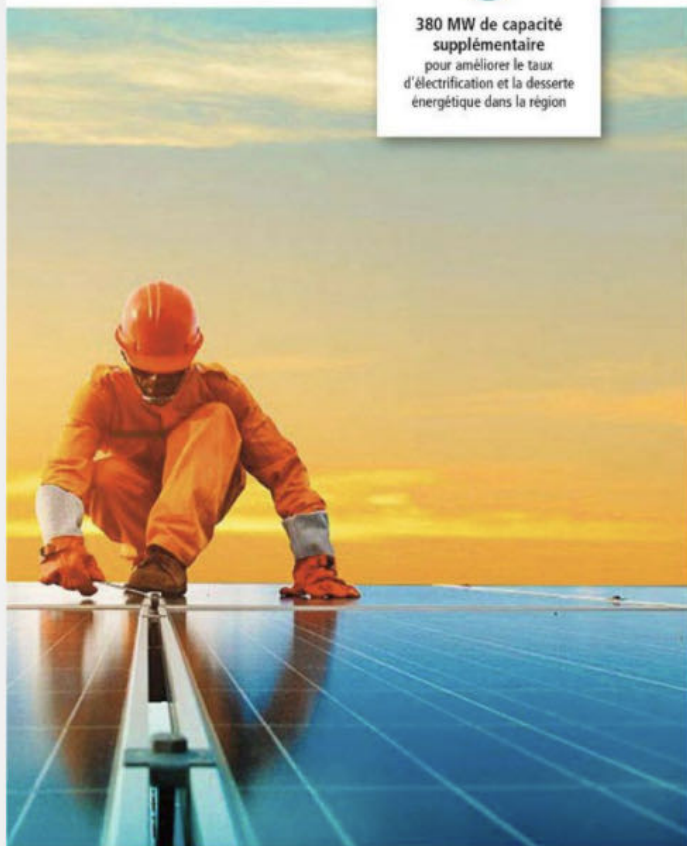
**12 170 hectares
de terres aménagées**
pour permettre la production
de **170 300 tonnes**
de riz par an



87 700 m³/jour
supplémentaire
d'eau potable
produits en moyenne



380 MW de capacité supplémentaire
pour améliorer le taux
d'électrification et la desserte
énergétique dans la région



CREDITS PHOTO SYLVIE LINDOUE / ROT

Il générera notamment 247 emplois pour les jeunes et les femmes et une valeur ajoutée d'environ 9,6 milliards FCFA.

Le projet de BLITTA d'une capacité de 50 MWc, financé à hauteur de 12 milliards FCFA, vise le renforcement du réseau interconnecté du Pays par une production additionnelle de 95 GWh par an.

Impacts transversaux

244 000 emplois créés dont 16 700 dans l'ensemble du tissu économique constitué par les MPME avec une attention particulière pour les jeunes et les femmes, se traduisant par une contribution à hauteur de 3 710 Mds FCFA au PIB des Etats (soit une contribution annuelle estimée à 0,8% du PIB annuel de l'UEMO) et de 580 Mds FCFA aux taxes fiscales.



18 millions de tCO₂ évités via
les financements consentis.

Il est attendu par le biais de cette centrale, l'accès de 158 333 ménages supplémentaires à l'électricité, la création de 533 emplois et 4 milliards FCFA de valeurs ajoutées ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 5 780 tonnes équivalent CO₂ évités.

Ce projet phare est la traduction de la stratégie de verdissement des financements de la BOAD par le soutien de l'ambition de l'Etat togolais qui est de relever à 50%, la part du renouvelable dans le mix énergétique.

En outre, en vue d'impulser davantage l'activité industrielle, un financement de 20 milliards FCFA a été consenti au Togo pour la création et l'exploitation d'un parc industriel et logistique. Cette infrastructure qui couvre une superficie de 132 hectares à Adétikopé est opérée par la société Platform Industrial Adétikopé (PIA) SAS.

Il s'agit d'un pôle de croissance novateur et intégrateur, dont l'objectif est d'attirer des investisseurs en vue de développer les activités industrielles et multi-sectorielles notamment la production et la transformation de produits agricoles et miniers et d'accroître la capacité logistique du pays. Il contribuera ainsi au renforcement de la capacité de traitement des marchandises par (i) l'augmentation de 150 000 EVP au niveau de la capacité de manutention des conteneurs et des marchandises et (ii) l'aménagement d'un parking gros porteur d'une superficie de 11 hectares pouvant accueillir jusqu'à 500 camions. Plus de 12 500 emplois seront créés, notamment en faveur des jeunes et des femmes.

En conclusion, il n'est pas superflu de dire que par son soutien à ces trois (03) projets d'importance, la BOAD témoigne de sa volonté à prendre part au processus de transformation structurelle de l'économie togolaise dont les sillons sont tracés dans le PND 2018-2022 complété par la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

L'ambition affichée par la BOAD, dans le cadre de son 3^{ème} Plan stratégique 2021-2025 (Plan Djoliba), est un soutien renforcé de toutes les initiatives nationales qui contribuent à la création de valeurs ajoutées, d'emplois productifs et à la résilience climatique.

Rendez-vous est donc pris pour d'autres chantiers au Togo mais également dans toute la sous-région UEMOA.

Banque Ouest Africaine de Développement

68, avenue de la libération • B.P. : 1172 Lomé TOGO

Tél. : +228 22 21 59 06 / +228 22 21 42 44

Fax : +228 22 21 52 67 / +228 22 21 72 69

E-mail : boadsiege@boad.org / infos@boad.org

Site : www.boad.org



ARCHITECTES

Dessine-moi une cité

Ils innovent, proposent, aménagent, construisent... Une nouvelle génération de bâtisseurs a émergé, donnant un coup de jeune à la capitale togolaise. Et des idées aux autres métropoles du continent.

CHARLES DJADE, À LOMÉ

EYA-EZA KAO

UNE AMBITION OUEST-AFRICAINE

Deux tours pour la chambre de commerce et d'industrie de Ouagadougou, au Burkina Faso, des agences de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Kayes, au Mali, des sièges de sociétés, dont celui de l'African Guarantee Fund (AGF), inauguré en juin 2021 à Lomé... Ce sont quelques-uns des derniers projets qu'a conçus l'architecte-urbaniste togolais Eya-Eza Kao, 43 ans, fondateur d'Eza-Architectures. Bien qu'encore assez modeste, son cabinet, sis dans la capitale togolaise, qui réalise environ 400 millions de F CFA (610 000 euros) de chiffre d'affaires annuel et emploie une dizaine de collaborateurs, compte bien s'imposer comme un acteur de référence en Afrique de l'Ouest.

Réseau

En plus des projets de ses clients, l'architecte supervise la construction du nouveau siège d'Eza-Architectures : un immeuble de trois étages situé à Avédji, dans la banlieue nord-ouest de Lomé, qui doit être prêt en 2022.

Pour l'heure, c'est à l'entrée sud de la Résidence du Bénin, à Lomé II, qu'il nous reçoit, dans un bureau ovale niché au deuxième étage d'un immeuble qu'il a dessiné en 2009 pour le propriétaire de la pharmacie Yem-Bla, à quelque 500 m. « Même si chaque projet est le fruit d'un travail collectif, je fais en sorte d'en conserver la direction. Et, comme je pense que l'on peut toujours mieux faire, j'ai tendance à retravailler les plans jusqu'au dernier moment », explique

Eya-Eza Kao, qui admet toutefois que cette pratique perturbe ses équipes. Il travaille avec un réseau de techniciens, dessinateurs et fournisseurs, locaux et étrangers, qu'il a fidélisés au fil des ans. Originaire de la Kozah (préfecture située à 420 km au nord de Lomé), Eya-Eza Kao a grandi au sein d'une famille modeste. Son père, ancien attaché de cabinet à la présidence de la République, a été le chef du canton de Pya (dans la Kozah) jusqu'à son décès, en mars 2020.

Après des études au collège Chaminade, à Kara (nord), suivies, en 1997, d'un baccalauréat scientifique, Eya-Eza Kao intègre l'École

béninoise. « On gagne davantage en partageant », commente-t-il. La société à responsabilité limitée voit passer son capital de 1 à 4 millions de F CFA en quinze ans et le nombre de ses collaborateurs de quatre à quatorze.

Vive concurrence

Ayant une vingtaine de réalisations marquantes à son actif, l'architecte a notamment dessiné le nouveau siège de la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables (Saber-Abrec), à Lomé II, un bâtiment de quatre étages d'une valeur de 1,4 milliard de F CFA, livré en 2018, ainsi qu'une agence de la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), à Akosombo, à la frontière avec le Ghana, pour un montant de 1 milliard de F CFA.

Outre des programmes résidentiels et tertiaires, Eya-Eza Kao a conçu des programmes spéciaux, tels que la British School of Lome (BSL), pour 1,8 milliard de F CFA, située non loin du campus de l'université, dans le centre de la capitale togolaise, ainsi que des équipements sportifs ou de loisirs (piscine, bowling...).

Il est également le concepteur de l'hôpital Braun, à Cinkassé, dans l'extrême nord du pays. Construit principalement en terre cuite, pour un montant de 800 millions de F CFA, ce centre hospitalier a vocation à devenir un établissement régional de référence, prêt à accueillir des patients togolais, ghanéens et burkinabè.

« Même si chaque projet est le résultat d'un travail collectif, je m'assure d'en conserver la direction. Et j'ai tendance à retravailler les plans jusqu'au dernier moment. »

africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU) de Lomé, dont il sort diplômé en 2003. En parallèle, il s'inscrit à des cours du soir en gestion de projet et suit une formation (en ligne) de design. En 2005, il crée le cabinet Eza-Architectures, au sein duquel il accueille deux confrères (un Togolais et un Tchadien) et une consœur



INNOVATION POUR JA

Décidé à ne pas s'arrêter en si bon chemin, Eza-Architectures dirige aujourd'hui la construction du siège de la Caisse de retraite du Togo, un immeuble de huit étages (coût : 7 milliards de F CFA) situé sur le côté nord de l'Université de Lomé. Avec deux autres cabinets d'architecture loméens, Sara Consult et Ingénierie développement espace architecture (Idea), il vient aussi de remporter l'appel d'offres, lancé en septembre 2020, portant sur l'édification du siège de la Société autonome de financement de l'entretien routier (Safer).

En Afrique de l'Ouest, où il est confronté à la vive concurrence de ses confrères ivoiriens, sénégalais, béninois et burkinabè, Eya-Eza Kao n'est pas en reste. Il a ainsi décroché deux importants contrats au

Burkina : la construction du complexe immobilier de l'agence auxiliaire de la BCEAO, à Ouahigouya (pour près de 7 milliards de F CFA), et la création de tours jumelles pour la chambre de commerce et d'industrie à Ouagadougou (pour 14 milliards de F CFA), en collaboration avec le cabinet burkinabè Carure.

Potentiel et originalité

Depuis quatre ans, il supervise la construction des immeubles de l'agence auxiliaire de la BCEAO à Kayes, au Mali (pour 6,6 milliards de F CFA), dont la livraison est prévue pour le début de 2022.

Rejetant les critiques que l'on adresse de manière récurrente aux concours d'architecture, prétendument « bipés », Eya-Eza Kao affirme qu'il ne connaissait personne parmi les

jurés des prix qu'il a remportés et que parce que, justement, ils sont transparents et anonymes, ces concours sont « les meilleures occasions de prouver son potentiel et son originalité ».

Afin de se démarquer, il revendique pour principale marque de fabrique son attachement aux espaces verts, au développement durable et à l'utilisation de matériaux modernes, tant pour la conception des bâtiments que pour leur aménagement intérieur. Des caractéristiques que l'on retrouve au nouveau siège social de l'African Guarantee Fund, qui a nécessité un investissement de 3,4 milliards de F CFA : situé au cœur de la Cité OUA, cet immeuble de 400 m² est en partie alimenté en énergie par les panneaux solaires installés sur le toit du bâtiment et équipé de mobilier écologique, notamment en bois. ●

CHARLES PEYEBINESSO LIMAZIE LE PATRON DE L'ORDRE

C'est à lui que l'on doit le complexe de trois bâtiments de cinq étages qui, depuis 2017, abrite le nouveau siège de l'Office togolais des recettes (OTR), en face de l'ambassade des États-Unis, dans le quartier administratif de Lomé II – un chantier de 9 milliards de F CFA (plus de 13,7 millions d'euros). Il a aussi conçu le nouveau siège de la Société de gestion et d'intermédiation du Togo, situé à 100 m du précédent et livré en 2016, un bâtiment de cinq étages et quelque 2 milliards de F CFA. Président de l'Ordre national des architectes du Togo (Onat) depuis le 21 juillet, Charles Peyebinesso Limazie se qualifie de « vieux-jeune architecte-urbaniste ». À 44 ans, le fondateur du cabinet Ingénierie développement espace architecture (Idea), par ailleurs adjoint au maire de la commune d'Agoè-Nyivé 1 (dans le nord de la capitale), a un long CV et nombre de projets à son actif.

Après un Deug en mathématiques à l'université de Lomé et un diplôme de l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme

(EAMAU), promotion 2003, Charles Peyebinesso Limazie a intégré le Groupement d'architectes d'Afrique (G2A) au Cameroun, de 2004 à 2007, tout en commençant à décrocher quelques marchés en free-lance au Togo et en Centrafrique. De quoi créer son cabinet dès son retour à Lomé, en 2008. Douze ans plus tard, Idea réalise un chiffre d'affaires moyen de 450 millions de F CFA par an et compte une dizaine d'architectes, six ingénieurs, ainsi qu'une vingtaine de techniciens supérieurs et de dessinateurs.

De ses premières années de carrière au sein de G2A, il a gardé un objectif :

Son objectif : faire en sorte que les institutions, les entreprises et les particuliers fassent plus largement appel aux professionnels.

faire en sorte que les particuliers, les institutions, les entreprises fassent appel aux architectes et urbanistes. « Nous sommes dans une dynamique de proposition, prêts à réfléchir avec les maîtres d'ouvrage pour apporter des solutions sur les projets », explique-t-il.

Résidence Renaissance

À Lomé, en groupement avec d'autres cabinets, Charles Peyebinesso Limazie pilote actuellement le chantier de la Résidence Renaissance, pour le compte de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) : situé entre la Cité Millénum, la Résidence du Bénin et Lomé II, ce programme de 90 milliards de F CFA comprend 594 logements (394 villas et 200 appartements-hôtels), un centre commercial et des immeubles à usage tertiaire. Parmi ses autres réalisations récentes : le nouveau marché de Kara, la métropole du nord du pays (4 milliards de F CFA), ainsi que des programmes résidentiels, tertiaires et commerciaux, notamment au Bénin, en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire. ●

Charles Djade



ISUZU

Avec vous, pour le long terme!

POSSIBILITÉ ILLIMITÉES



ISUZU D-MAX

L'ORIGINALITÉ REDEFINIE

3.0 TURBO DIESEL
INTERCOOLER

4x4



ISUZU ALL-NEW MU-X

YOUR POWER RIDE



DiWA
INTERNATIONAL

2556 Boulevard de la Paix, Tokoin Aéroport, 08BP. 8535, Lomé-TOGO
Tél. +228 22 61 27 76/77/78, Mob. +228 97 10 94 94, info@diwatg.com, www.diwatg.com



PATRICK EKLou AMENDAH L'ARCHI-COMMUNICATEUR

Lorsqu'on évoque son nom, on pense au présentateur vedette des sommets internationaux, du concours de Miss Togo, etc. Pourtant, Patrick Eklou Amendah est avant tout architecte-urbaniste, fondateur du cabinet Giga, créé en 2002, année où il est sorti diplômé de l'EAMAU. Passionné par la « com », il est alors parti en France pour suivre un master en communication des entreprises, publicité et médias à l'Institut supérieur libre d'enseignement des relations publiques de Levallois. De retour à Lomé, il exerce ses deux activités, en consacrant « 60 % » de son emploi du temps à l'architecture.

Aujourd'hui, Giga compte une dizaine de collaborateurs, dont deux architectes, et réalise un chiffre d'affaires annuel de quelque 200 millions de F CFA (305 000 euros). Parmi ses

références dans la capitale togolaise : la résidence de fonction du président de la BOAD (un marché de 1 milliard de F CFA, remporté sur concours en 2010), le siège de la CIF-Vie Togo, ainsi que de nombreux programmes tertiaires et résidentiels, notamment de villas et appartements de la CNSS.

« Notre véritable défi reste de capter l'essentiel de la construction nationale, la loi nous donne ce pouvoir, mais la réalité est tout autre », souligne l'architecte. Pour décrocher des marchés, il y a deux solutions : répondre aux appels d'offres ou faire des propositions. Et, face à la faible sollicitation des architectes sur les projets nationaux, il anticipe. « Nous devons faire en sorte d'être à l'origine de certains projets, pour avoir plus de légitimité à les porter jusqu'à leur terme. » ●

C.D.

DONTOU HILOUKOU DEROU DÉVELOPPEUR ÉCOLO

Son projet phare à Lomé est certainement le master plan pour le développement du pôle administratif de Lomé II. Ce site de 1 000 ha, qui s'étend au nord de l'université et du nouveau palais présidentiel de Kégué, accueille désormais d'imposants immeubles, dont ceux des sièges de l'Office togolais des recettes, de la Société de gestion et d'intermédiation du Togo, de la Société africaine des biocarburants et des énergies renouvelables et de Togocom. Dontou Hiloukou Derou est aussi le concepteur de plusieurs programmes résidentiels dans la capitale togolaise, dont les résidences Stars Luxe, au cœur de la Cité OUA, et Nirvana, à Kégué.

Après l'obtention d'un bac C, d'un diplôme d'architecte-urbaniste à l'EAMAU de Lomé (en 2003), puis d'un diplôme d'études approfondies (DEA) à l'école d'architecture de Nancy (France), Dontou Hiloukou Derou a ouvert son cabinet dès son retour à Lomé, en 2004 : Derou & Partners, actuellement en pleine restructuration. En 2019, l'architecte a en effet créé le

holding Confortis Africa. Outre son siège à Lomé, le holding dispose de représentations au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Niger, et il intervient à travers ses filiales (Derou & Partners Architectes, Properties, Development, Real Estate et Contractors). « Cette nouvelle structuration nous permet d'aborder aisément des projets complexes d'habitat, d'infrastructures et d'aménagement urbain », assure Dontou Hiloukou Derou, qui estime que la phase de transition passée, dans deux ou trois ans, Confortis Africa devrait réaliser un chiffre d'affaires de 15 à 20 milliards de F CFA.



« Le monde contemporain a vu grandir des villes industrielles. Aujourd'hui se développent celles de deuxième génération, qui sont des métropoles d'affaires – comme Dubai, Hong Kong, Singapour. Les villes de troisième génération, celles de demain, s'orientent vers le bien-être et l'écologie », assure-t-il.

C'est dans cet esprit que, depuis 2016, son cabinet porte et développe lui-même le projet « Velléité », dont le coût total est estimé à 30 milliards de F CFA. Cette petite ville nouvelle, où il fait et fera bon vivre, est située à 20 km au nord du centre de Lomé, juste à côté de la plateforme industrielle d'Atétikopé (PAI) inaugurée début juin 2021. Wellcity comprend 1 000 logements, dont 300 sont construits et en cours de livraison. Un modèle que l'urbaniste songe déjà à dupliquer à d'autres entrées de Lomé, notamment au nord-est (sur les axes qui relient la capitale à Aného et Vogan) et au nord-ouest (vers Kpalimé). ●

C.D.



AFRICAN GUARANTEE FUND CROIT AU POTENTIEL DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES AFRICAINES.

Les PME représentent plus de 80% du secteur privé en Afrique, mais le manque de financement adéquat est un énorme obstacle à leur croissance. L'objectif de AGF est de combler ce déficit de financement en permettant aux institutions financières d'augmenter leur financement des PME.

Nous couvrons plus de 40 pays et nous avons engagé plus de 2 milliards de dollars dans toute l'Afrique, touchant plus de 20 000 PME, dont la plupart sont dirigées par des jeunes et des femmes. Nous nous sommes engagés à autonomiser les PME détenues et dirigées par des femmes par la mise en œuvre de l'Affirmative Finance Action for Women in Africa (AFAWA).

Nous accordons une grande importance au financement vert par le biais de notre mécanisme de garantie verte, en renforçant les efforts du continent pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Notre notation «AA-» de Fitch Ratings reflète la solidité financière de nos actionnaires, notre solide capital et notre modèle commercial éprouvé en tant que fournisseur de garanties en monnaie locale pour les petites et moyennes entreprises.

CHANTIERS

Services compris !

Modernisation des équipements, accès aux infrastructures de base, sécurisation du front de mer... Si les travaux engagés sont loin d'être achevés, ils changent déjà le quotidien des habitants de l'agglomération.

1.3 Grand coup d'accélérateur pour l'accès à l'électricité

Les Loméens font partie des rares Ouest-Africains épargnés par les délestages. Et ils devraient bientôt être parmi les mieux lotis en matière d'accès à l'électricité. D'abord parce que la donne est en train de changer radicalement du côté de la production, avec la mise en service, en juin, du parc solaire de Blitta (première phase, dans le centre du pays) et, surtout, avec le démarrage de la centrale à cycle combiné (gaz-vapeur) Kékéli Efficient Power, construite par Eranove (sur la zone du port de Lomé) – un investissement de 85 milliards de F CFA (130 millions d'euros). Sa première turbine, à gaz, a commencé à tourner en avril, générant une puissance de 47 mégawatts (MW) – d'ores et déjà la plus importante capacité de production du pays –, qui sera portée à 65,5 MW d'ici à la fin de l'année avec la mise en service de la turbine vapeur. De quoi alimenter en électricité 263 000 foyers (soit 2 millions de personnes).

Des investissements massifs ont par ailleurs été réalisés en matière d'électrification, dont 20 milliards de F CFA (près de 30,5 millions d'euros) pour les travaux de renforcement et d'extension du réseau électrique de l'agglomération de Lomé, qui doivent s'achever à la fin de 2022.

La centrale Kékéli Efficient Power, qui vient d'être mise en service, va permettre d'alimenter 263 000 foyers, soit 2 millions d'habitants.



THOMAS KOEHLER/PHOTOTHEK VIA GETTY IMAGES

L'objectif est de faire passer le taux d'électrification, qui était de 50 % en 2020, à 100 % d'ici à 2030.

Modernisation de 70 km de réseaux souterrains existants, construction de plus de 50 postes de distribution, renforcement du réseau moyenne tension sur 90 km de lignes souterraines et aériennes, extension du réseau avec la construction de 230 km de lignes, acquisition de kits de branchement... Les travaux sont menés dans le cadre du Projet des réformes et d'investissement dans le secteur de l'énergie au Togo (Priset), et financés par l'État, la Banque mondiale, l'Union européenne (UE), l'Agence française de développement (AFD) et la Banque allemande de développement (KfW).

Le Projet d'extension du réseau électrique de Lomé (Perel), soutenu par l'AFD, l'UE et la KfW, prévoit en outre l'installation de lignes de basse tension et de moyenne tension, la construction d'un système de téléconduite et le raccordement de nouveaux abonnés. L'appel d'offres, lancé en 2019, pour la réalisation de ces travaux (estimés à 34 millions d'euros) a été remporté par le groupe panafricain AEE Power, qui va contrôler l'ensemble des segments de la chaîne ingénierie, approvisionnement et construction.

En dehors de Lomé, une cinquantaine de localités bénéficient du Programme d'extension du réseau électrique dans les centres urbains du Togo (Perecut), dont la convention de prêt a été signée le 9 avril 2021. Il doit permettre à 108 000 ménages (plus de 500 000 personnes) d'avoir accès à une électricité fiable d'ici à cinq ans. En 2020, 50 % des Togolais avaient accès à l'électricité. L'objectif du pays est qu'ils soient 75 % en 2025... et 100 % en 2030. ●

Fiacre Vidjinninon

2.3 L'économie écoresponsable du recyclage

Développer les chaînes de valeur autour des déchets. Tel est le pari d'Africa Global Recycling (AGR). Installée depuis 2013 à Lomé, où les services municipaux peinent à ramasser les 350 000 tonnes d'ordures produites chaque année, l'entreprise s'est positionnée sur le maillon faible des systèmes de gestion des déchets : le recyclage, encore trop souvent négligé sur le continent. En huit ans, l'entreprise s'est imposée comme une référence de l'économie verte au →

LE TOGO PROTÈGE SON ÉCONOMIE AVEC UNE SOLUTION SICPA

SANTÉ DES CONSOMMATEURS ET LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLICITE

L'Office Togolais des Recettes (OTR), évalue le commerce illicite à 14 milliards de FCFA chaque année. Le flux d'importation de cigarettes et de bières, qui échappe au contrôle fiscal, se monte respectivement à 40% et 80%, pour un montant estimé à 2,5 et 3,5 milliards de FCFA de pertes annuelles. Un manque à gagner considérable, auquel le gouvernement togolais souhaite mettre un terme. Pour ce faire, l'OTR a mis en place la Solution Automatisée de Marquage des Produits (SAM) depuis le 1^{er} septembre 2020, une solution proposée par l'entreprise suisse SICPA. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2018-2020 de l'OTR, visant notamment la mobilisation des recettes fiscales et douanières.

Afin de protéger les consommateurs contre les produits illégaux, potentiellement dangereux, de lutter contre le commerce illicite et de promouvoir une économie légitime, l'OTR a mis en place en septembre dernier la Solution Automatisée de Marquage (SAM). Ce système permet de réguler les produits importés ou locaux soumis aux droits d'accises, notamment les produits du tabac, les boissons alcoolisées et non alcoolisées. Cette solution monitorise la chaîne d'approvisionnement via des timbres fiscaux sécurisés en marquant, suivant, traçant et authentifiant les produits de manière unique et sécurisée. La mise en place d'un tel système est une première dans la sous-région ouest-africaine.

Protéger le consommateur grâce à la traçabilité fiscale.

Le SAM fait office de véritable « passeport produit » tout au long de la chaîne de production. Les timbres fiscaux sécurisés utilisés contiennent des codes visibles, cryptés et secrets. Ils peuvent ainsi être authentifiés, tracés et enregistrés dans une base de données centrale contrôlée par le gouvernement togolais. Ainsi, dès l'identification d'un produit impossible, il peut être tracé

afin de vérifier son origine, sa distribution et sa mise en vente. Des détails tels que le lieu de fabrication, la date, l'heure ou encore la classe fiscale du produit peuvent être contrôlés grâce aux timbres fiscaux. Ce système de traçabilité permet aux autorités togolaises de lutter contre le détournement et le marché gris et de contrôler les dates de fabrication et d'expiration des produits.

Mise en œuvre avec la société suisse SICPA, un leader mondial dans la fourniture de solutions et services sécurisés d'authentification, d'identification et de traçabilité, cette réforme vise notamment l'augmentation des recettes fiscales. Régulée par le Ministère du Commerce, cette solution s'inscrit dans une démarche participative avec les acteurs économiques et les consommateurs. Le choix des produits contrôlés par le SAM s'est porté sur des denrées identifiées comme étant davantage sujettes à la contrebande et à la contrefaçon par les autorités togolaises.

En éradiquant la fuite des taxes causée par cette pratique, le gouvernement pourrait investir dans des projets essentiels à la population, en finançant par exemple des programmes de services publics et d'accès à l'éducation.



Le Togo, pionnier dans la sous-région.

Avec l'introduction du SAM, le Togo fait figure de pionnier dans la sous-région ouest-africaine en matière de lutte contre le commerce illicite et de protection de l'économie locale. Le Plan National de Développement (PND 2018-2022) ambitionne de faire

du Togo une plateforme économique d'excellence dans la sous-région. Lomé, en pleine transformation, accueillerait un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Pour ce faire, une amélioration des infrastructures existantes et une transformation digitale sont nécessaires. L'introduction du SAM vient accélérer cette transformation. Cette politique fiscale vise à faciliter la mise en œuvre du libre-échange intra-africain pour la production togolaise. Elle est d'autant plus importante dans le cadre du projet de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), ratifié par 33 Etats de l'Union africaine pour le moment. Sur le continent africain (au Maroc, au Kenya...) et dans le monde (en Géorgie, en Équateur...), les technologies et les solutions SICPA ont permis de fournir aux administrations fiscales des données réelles de première main sur la production de l'industrie nationale du tabac, sans que l'assujéti ait besoin de faire une quelconque déclaration, mais aussi d'augmenter les ventes légitimes en assurant une conformité fiscale et douanière.

Pourquoi SICPATRACE® au Togo ?

Chaque année, plus de 80 milliards de produits sont marqués, suivis et tracés par SICPATRACE dans le monde entier. Mise en œuvre dans 17 pays et sur plus de 1000 lignes de production, SICPATRACE est la solution n°1 de suivi et de traçabilité sécurisée dans le monde. Selon un rapport de la Banque Mondiale intitulé

«Confronting Illicit Tobacco Trade: a Global Review of Country Experiences», la mise en œuvre de cette solution au Kenya a permis une augmentation de 76% des ventes légitimes de cigarettes et de cigares entre 2013 et 2016, un résultat clair qui démontre l'amélioration de l'administration fiscale.

→ Togo. « Ici, la majorité des déchets sont organiques et donc facilement valorisables », souligne son patron, Edem d'Almeida, ancien cadre de Suez Environnement et ex-courtier et négociant de déchets industriels à Nantes.

Lorsqu'il a créé AGR, le Franco-Togolais a d'abord spécialisé son centre de tri et de valorisation, situé dans le quartier Wuiti, dans le recyclage des papiers. Aujourd'hui, le centre traite 46 types de déchets différents (plastiques, équipements électroniques, verre, métaux...). Ces derniers sont triés et transformés en diverses matières premières (fibres synthétiques, blocs optiques, feutres tissés pour l'industrie automobile...) qui sont ensuite vendues et exportées vers l'Europe, l'Asie et le Moyen-Orient. Depuis 2017, AGR a diversifié ses métiers, en développant des activités de formation, de conseil et d'ingénierie en gestion des déchets.

« L'enjeu est évidemment écologique, dans la mesure où la collecte s'améliore, explique Edem d'Almeida. Il s'agit aussi de construire une filière intégrée et efficace de traitement des déchets, qui ouvre des opportunités économiques et crée des emplois. » La société recycle plus de 3000 t de déchets par an, affiche un chiffre d'affaires annuel de 250 millions de F CFA (environ 280 000 euros) et a créé une cinquantaine d'emplois. En 2016, elle a mis en place l'initiative « Moi jeu tri », qui a permis de déployer des bacs de tri dans 89 écoles de Lomé et d'Aného : plus de 30 000 élèves ont été éduqués au recyclage.

Edem d'Almeida est convaincu que la filière a un énorme potentiel. Il déplore cependant l'absence d'un cadre législatif et le faible engouement des banques. « Nos universités aussi doivent l'intégrer dans leurs cursus. Et nous avons besoin d'incitations fiscales et de réglementations contraignantes pour les industriels, qui doivent participer à la collecte... Le recyclage, c'est toute une économie qui se développe, parce que les gens doivent vivre, mais on peut aller bien au-delà ! » ●

Fiacre Vidjningninou



Le village d'Agebkope, où la communauté de pêcheurs craint que l'érosion côtière n'ait été accentuée par l'extension du port à conteneurs et du nouveau port de pêche de la capitale.

YANNICK FOLLY/AFP

3.3 Lutte contre l'érosion côtière

L'océan ronge entre 5 et 10 mètres de côte togolaise chaque année. Depuis la construction du complexe hydroélectrique d'Akosombo, au Ghana, et celle du Port autonome de Lomé (PAL), en 1963, plus de 500 m linéaires de terre ont été engloutis par la mer dans l'agglomération, dont nombre de villages de pêcheurs, de routes et d'infrastructures, selon une étude de la Mission d'observation du littoral ouest-africain (Moloa) réalisée en 2015. Les prévisions nationales sont encore plus alarmistes, qui prévoient une hausse du niveau de la mer comprise entre 0,19 et 0,34 m d'ici à 2050 et entre 0,29 et 0,55 m à l'horizon 2075.

Si le Togo veut engager un plan d'urgence pour lutter contre ce phénomène naturel exacerbé par l'activité humaine, il devra mobiliser près de 50 milliards de F CFA (plus de 76 millions d'euros), selon les estimations de la Banque mondiale. Lomé s'est lancé sur deux fronts : chercher des financements auprès des partenaires régionaux et internationaux, et renforcer son arsenal juridique.

Depuis 2011, le Togo interdit le prélèvement du sable de mer sur tout le littoral. Il a mis en place une brigade



FACEBOOK AFRICA GLOBAL RECYCLING

Centre de tri et de recyclage d'Africa Global Recycling, dans le quartier de Wuiti.

OBJECTIF LOMÉ



de surveillance des côtes et une police environnementale, afin de limiter les comportements irresponsables. En 2014, il a créé le Haut Conseil de la mer, qui définit le cadre de la gouvernance maritime au Togo et décide des stratégies en matière de politique maritime. En 2016, il a élaboré une stratégie nationale pour la mer et le littoral. En 2020, il a créé un ministère de l'Économie maritime, de la Pêche et de la Protection côtière. Et, en mai 2021, le Parlement togolais a adopté une loi sur l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral.

Parallèlement, avec les travaux d'extension du PAL, un épi de 250 m de long a été installé en 2012 à l'extrémité du bassin portuaire, pour que le sable s'accumule plus rapidement à l'ouest. Le nouveau projet d'extension du PAL prévoit de prolonger l'épi d'arrêt de sable à 600 m du port, vers l'est, ce qui permettra d'envisager de nouvelles constructions.

Dans le cadre de la réhabilitation de la route nationale 2 (RN2) Lomé-Cotonou, 28 épis de 80 m à 120 m chacun vont être répartis sur 13 km de côte, dans les zones d'enjeux importants, qui seront par ailleurs rechargées en sable. Ces aménagements devraient diminuer l'impact de l'érosion, ainsi que des inondations, en stabilisant le trait de côte entre le village de pêcheurs de Gbetsogbé et Gbodjomé.

Enfin, plusieurs chantiers sont engagés au Togo dans le cadre du Programme de gestion du littoral ouest-africain (Waca), financé par la Banque mondiale au profit de six pays. Outre la construction et l'extension d'épis à Agbodrafo et à Aného et le remplissage des bras de lagune abandonnés à l'est de l'embouchure du lac Togo, à Aného, des pistes cyclables ainsi que des parkings seront aménagés. ●

Charles Djade



**Quel que soit
votre secteur
d'activité,**

AFRICAN LEASE TOGO vous offre
des solutions de financements
uniques et innovantes adaptées
à vos besoins

- Affacturage
- Aval & Cautionnement
- Crédit-Bail
- Paiement

AFRICAN LEASE TOGO
2, Avenue Sylvanus Olympio en face de l'Hôtel Palm Beach
Tél: (228) 22 23 09 00 - info-ah@afrilease.com

AFRICAN LEASE TOGO
AFRICAN LEASE GROUP SA / Togo-Guinée / Services et technologies

AFRICAN LEASE TOGO, Le partenaire privilégié de votre croissance

QUARTIERS LIBRES

Dolce vita balnéaire et branchitude cosmopolite

Jadis périphériques, l'une dans le sud-est, l'autre dans le nord-ouest de la capitale, Baguida et Agoè font désormais partie des communes les plus dynamiques de l'agglomération. Boutiques, restaurants, parcs de loisirs... Elles ont tout pour plaire.

CAROLINE CHAUVET

Plage, troquets, hôtels, résidences secondaires : c'est l'image de Baguida, située sur le littoral et sur la route du Bénin. Dans le nord de Lomé, on se retrouve à Agoè, avec ses boutiques, ses restaurants, ses parcs... À l'opposé l'une de l'autre, ces communes gagnent en attractivité au fur et à mesure que la capitale s'étend. Les deux anciens cantons sont devenus deux des treize communes du district autonome du Grand Lomé, mis en place en 2019. Une décentralisation qui permet de mieux impliquer les populations locales dans le développement de leur cadre de vie. L'essor de Baguida et d'Agoè doit aussi beaucoup à l'aménagement du réseau routier, à commencer par la voie de contournement du centre-ville, pensée dès 2010.

Plage, villas, villégiature

Longeant la plage, dans l'est de Lomé, la commune de Baguida s'étend sur une superficie de 41 km² et rassemble 11 villages. C'est un lieu historique. « De 1884 à 1893, le village de Baguida a été la première capitale du Togo sous l'administration coloniale allemande, à la suite du traité de protectorat signé entre le docteur Nachtigal et le roi Mlapa III de Togoville, le 5 juillet 1884 », rappelle le maire de la commune, Jean-Baptiste Koffi Dagbovie.

Si Lomé lui a ravi le titre de capitale, Baguida tient sa revanche. Car elle regorge désormais de lieux de

villégiature très prisés : hôtels, restaurants, bars, plages aménagées, centre aéré de la BCEAO... Les loisirs n'y manquent pas. Les Loméens et de nombreux touristes, en particulier béninois et ghanéens, viennent y passer le week-end. Les Togolais aisés, dont certains de la diaspora, ont choisi d'y construire leur résidence principale ou secondaire.

Entre 2010 et 2021, la population de Baguida est passée de 117 000 à 166 000 habitants, sur un total de 1,8 million dans l'agglomération. En dehors de la population autochtone, Baguida a vu s'installer, entre autres, des Loméens désireux de s'exfiltrer de l'hypercentre de la capitale, des habitants d'Aného (ville du littoral, proche du Bénin), ainsi que nombre d'étrangers : Béninois, Ivoiriens, Nigériens, Libanais, Français et Indiens, détaille la mairie.

Blessing, 28 ans, habite la commune depuis une quinzaine d'années et ne s'en lasse pas. « J'aime la plage et ses bars, comme le Marcelo Beach ou Pure Plage », deux des lieux

branchés les plus célèbres du bord de mer, où la jeunesse vient faire la fête. Pour certains, c'est le bord de mer qui attire. Pour d'autres, c'est la position stratégique de la commune.

Car Baguida est traversée par la route nationale 2 (RN 2), principal corridor commercial régional est-ouest – le Togo, c'est en effet 56 km de côte entre le Ghana et le Bénin. Avant la pandémie de Covid-19, qui a entraîné la fermeture des frontières terrestres en mars 2020, les courses de taxis avec les pays frontaliers et allant même jusqu'en Côte d'Ivoire étaient très fréquentes. Aujourd'hui, seules les marchandises (et quelques fraudeurs) passent les frontières.

Zone sinistrée

Baguida ne cesse de se développer. Un supermarché Champion vient d'ouvrir dans le centre de la commune. Son tout nouveau port de pêche est opérationnel. Elle accueille depuis le début de l'année la nouvelle centrale thermique de Kékéli. Une entreprise de cosmétiques et une usine d'assemblage de motos viennent de s'y installer.

Il reste cependant d'importants chantiers à mener à bien, en particulier pour développer les infrastructures et les services essentiels, comme l'accès à l'eau. Par ailleurs, cette zone est confrontée à l'érosion côtière. En cinquante ans, l'océan y a déjà englouti 250 mètres de côte et avalé deux routes littorales... sans compter les inondations récurrentes.

Les habitants de l'hypercentre et nombre de touristes étrangers, en particulier ghanéens et béninois, aiment venir y passer le week-end.



CAROLINE CHAUVET POUR JA

Terrasse au pied du monument du Centenaire germano-togolais, à Baguida.

« La commune doit être déclarée zone sinistrée », plaide le maire.

Extension naturelle

Dans le nord-ouest de l'agglomération, l'ancien canton d'Agoè-Nyivé s'étend jusqu'à la localité d'Adétikopé, à 21 km du centre-ville de Lomé. Désormais commune du Grand Lomé, Agoè compte 480 000 habitants sur une superficie d'environ 200 km². Extension naturelle de la capitale – limitée, à l'ouest, par la frontière avec le Ghana et, au sud, par l'océan –, la commune bénéficie aussi de l'aménagement de la route nationale 1 vers le nord et de sa situation sur l'axe Lomé-Ouagadougou – et donc Lomé-Bamako.

Portée par l'État togolais (35 %) et Arise IIP (65 %), la nouvelle Plateforme industrielle d'Adétikopé

Ici, plus qu'ailleurs dans la ville, les commerces bordent les routes, et l'on trouve facilement des magasins ouverts jusqu'tard dans la nuit.

(PIA), inaugurée en juin, va contribuer à dynamiser le territoire... et à pérenniser le bon état de la route.

Comme celle des autres communes de la métropole, la population autochtone d'Agoè est d'origine éwé. S'y sont installés des Togolais arrivant du nord du pays, ainsi qu'une communauté de commerçants, majoritairement musulmans, qui avait été

délogée du centre-ville de Lomé dans les années 1970, explique l'urbaniste Koffi Djeguema. « Les gens d'Agoè sont des commerçants », ajoute l'expert. Et, en effet, à Agoè plus qu'ailleurs dans l'agglomération, les commerces bordent les routes. Et l'on y trouve facilement des boutiques ouvertes jusqu'tard dans la nuit.

Nouveau quartier « hype »

On y trouve aussi de plus en plus de lieux de sortie. Des restaurants se sont fait remarquer, qui ont tous ouvert il y a moins de cinq ans, tels le Royal Plaza, l'Opéra Legbassito, le Bonici Africa et le tout nouveau New Tast-Ller, au carrefour des Deux-Lions. Agoè est aussi devenue le nouveau quartier « hype » de la jeunesse loméenne, notamment en semaine. Même si, crise sanitaire oblige, les

lieux de fête ont régulièrement dû fermer ces derniers mois. « J'aime sortir au Royal Plaza ou encore à Kékéli Parc, mais je trouve le quartier quand même calme. Et il y a de nouvelles constructions, des logements nickel », témoigne Conchita Abalo, 22 ans, qui a emménagé à Agoè il y a un peu plus d'un an.

Si tout est loin d'être parfait en matière d'aménagement – avec

notamment des problèmes d'inondation liés à des constructions anarchiques dans le lit du fleuve Zio –, les services de base s'améliorent. « Les infrastructures sont plus modernes » et « la zone est de mieux en mieux desservie en eau et en électricité », confirme Désiré Benissan-Gbikpi, directeur du cabinet d'audit Palm's, qui réside dans la commune depuis 2013. Pour lui, Agoè c'est avant tout

une variété de restaurants de différents standings, des commerces, comme le marché d'Assiyéy, et de nouveaux centres de loisirs pour les enfants, comme Funny Park.

Autant de services, de nouveautés et de possibilités qui devraient permettre à Agoè comme à Baguida de poursuivre leur dynamique et, en partie, de voler la vedette au centre-ville de Lomé. ●

Cité BOAD : petite ville modèle ?

On y entre comme dans une autre dimension. Couleurs éclatantes, artères tracées au cordeau et bitumées, maisons bien alignées, il y a même des bornes à incendie : presque un décor de cinéma. Située à Baguida (dans le sud-est de Lomé), commencée en 2014 et livrée en 2017, la Cité BOAD est un petit monument d'architecture.

Ce programme résidentiel est né de la volonté de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) de loger tout le personnel de son siège (basé à Lomé), de manière égalitaire et confortable, dans une même petite cité. En décembre 2011, elle lance un concours d'architecture. « L'esprit, c'était l'uniformité, du chauffeur au grand patron. La BOAD a acheté le terrain [de 7,5 ha] pour que ses employés puissent y

acquérir un logement », explique le Burkinabè Souleymane Zerbo, diplômé de l'École africaine des métiers de l'architecture et de l'urbanisme (EAMAU, lire pp. 86-87) de Lomé et chef de file du groupement des cabinets Sata Afrique et Bate International, qui a remporté le concours. Les études de voirie et travaux d'assainissement ont été confiées au cabinet Arcade et au groupement Ecia & Lobou Conseils.

« Je pense que ce qui a plu au jury c'étaient nos logements hors du commun. On s'est inspirés de la mer, toute proche. Les toitures et les murs ondulés rappellent les vagues ; et les trous ronds dans les murs, les hublots des bateaux. » Et les couleurs ? « C'était une idée des femmes du cabinet », se souvient l'architecte. Les villas sont toutes identiques, de quatre tailles

différentes selon leur type, qui va du deux chambres avec salon au F5, pour un coût allant de 28 millions à 77 millions de F CFA (d'environ 42 700 à 118 000 euros). Toutes ont été conçues de façon à permettre l'ajout d'étages.

Minicoût et couleurs

« La cité comprend 134 logements et un centre de loisirs, ouvert aux personnes extérieures [la sécurité est assurée par des gardiens à l'entrée]. Et, pour les constructions, nous avons utilisé du parpaing de ciment, du béton, et nous avons veillé à ce que l'air marin ne dégrade pas facilement le bâti. » Le ciment est le matériau le moins cher au Togo. « Cela reste des logements sociaux, précise Souleymane Zerbo. De même, on n'a pas intégré de panneaux solaires, c'est un peu trop cher. » Budget total : 7,8 milliards de F CFA pour la construction des logements et du centre de loisirs, et 1,9 milliard de F CFA pour les voiries et l'assainissement.

Moins de quatre ans après avoir accueilli ses premiers résidents, la cité a prospéré, tout comme la commune de Baguida. Si l'achat des maisons était réservé aux seuls employés de la BOAD, rien ne les empêche de mettre leur logement en location. Seule contrainte : les résidents n'ont pas le droit de modifier la couleur des façades, ni de casser un mur de leur maison sans l'accord de la banque. Car la Cité BOAD, c'est une œuvre d'art et d'architecture à part entière. ●

Caroline Chauvet



Conçu par l'architecte burkinabè Souleymane Zerbo, ce programme résidentiel atypique a été livré en 2017.



La centrale solaire
Sheikh Mohamed Bin Zayed

AMEA POWER MET EN SERVICE UNE CENTRALE SOLAIRE DE 50 MW AU TOGO

AMEA Power a mis en service le premier projet d'énergie renouvelable à grande échelle au Togo élaboré par un producteur énergétique indépendant. La centrale solaire a été achevée en un temps record malgré la pandémie du COVID-19 et son exploitation a démarré 18 mois seulement après la signature du contrat d'achat d'électricité.



Coupure du ruban par
SE Président Faure Gnassingbé
et M. Hussain Al Nowais
(Chairman d'AMEA Power)

AMEA Power
Marina Plaza
Dubai Marina
United Arab Emirates
info@ameapower.com

www.ameapower.com

Officiellement dénommée Sheikh Mohamed Bin Zayed, la centrale solaire, située à 267 km de la capitale du Togo, a une production prévue de près de 90 255 MWh d'énergie par an. Cela desservira plus de 158 333 ménages togolais par an, dont 9 % de la production d'énergie alimentant le réseau de distribution local de Blitta, suffisamment pour répondre à la demande régionale.

La centrale solaire sera exploitée pendant 25 ans par AMEA Togo Solar, une filiale d'AMEA Power, et devrait permettre d'économiser plus de 1 million de tonnes d'émissions de CO₂ tout au long de sa durée de vie.

Le projet a été financé par des prêts concessionnels de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et par le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (ADFD).

La construction de la centrale a contribué à créer des emplois locaux, avec 80 % des travailleurs de la centrale provenant directement du Togo.

AMEA Power a également investi directement dans des initiatives communautaires à Blitta, en ce compris la construction d'une nouvelle clinique équipée et de nouveaux bâtiments scolaires, la rénovation de quatre écoles, la fourniture de produits scolaires à 1400 étudiants et l'installation d'une pompe à eau dans une école primaire. AMEA Power a équipé, par ailleurs, les écoles et la clinique en panneaux solaires. Ces initiatives ont eu un impact positif sur plus de 100 000 personnes.

Le 22 juin 2021 a marqué la tenue de la cérémonie officielle de mise en service de la centrale solaire. La cérémonie s'est déroulée en présence de Son Excellence Président **Faure Gnassingbé**, Président du Togo, et du Chairman d'AMEA Power, **Hussain Al Nowais**. Parmi les autres participants de haut niveau figuraient le Premier ministre du Togo, **Victoire Tomegah Dogbé**, ministre déléguée auprès du Président de la République, chargée de l'Énergie et des Mines au Togo, **Mila Aziabile**, conseiller principal du Président du Togo, **Shegun Adjadi Bakari**, le directeur général adjoint du Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement, **Khalifa Al Qubaisi**, le directeur par intérim de la division de la facilitation et du soutien des projets de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables, **Ahmed Badr**, et le vice-Président de la Banque Ouest Africaine de Développement, **Moustapha Ben Barka**.

UN TOUR EN VILLE

Balade dans un musée à ciel ouvert avec Camille Tété Azankpo

Pour le plasticien, Lomé est une source d'inspiration, parfois même une œuvre d'art. Depuis son atelier, il nous emmène à la découverte de « sa » capitale natale.

« Je vais, je reviens... Je suis moulé dans cette ville. » Lomé, le plasticien Camille Tété Azankpo y est né, y a grandi. Il aurait pu habiter en Allemagne, où il a étudié, ou bien en France, où il expose régulièrement. Mais il n'a jamais voulu quitter sa ville natale. Chaque jour, ce Loméen coud avec des fils de fer des bouts de bassines métalliques découpées, leur donnant une nouvelle vie, tel un docteur Frankenstein. Le temps d'une journée, il nous a emmenés faire un tour de « sa » ville.

Nous partons du nord de la capitale. L'atelier de Camille Tété Azankpo est situé à Forever, un quartier résidentiel, d'où il peut facilement se déplacer dans tout Lomé. Premier stop à l'aéroport, « là où les étrangers ont leurs premières impressions de Lomé ». Dès leur arrivée, les voyageurs ne peuvent pas manquer les fresques qui, depuis 2017, courent sur les murs de l'aérogare, puis sur des centaines de mètres, tout au long de l'avenue de la Paix, jusqu'au centre-ville. Patchwork de couleurs et de formes, représentant la paix et l'amour de la patrie, l'œuvre a été réalisée par huit artistes. Camille Tété Azankpo n'y a pas participé, mais tient à rendre hommage à ses confrères et à saluer la récente volonté des pouvoirs publics d'embellir la ville en faisant la part belle aux artistes nationaux.

Bifurcation vers le sud-ouest, direction le rond-point de la Colombe-de-la-Paix, dans le quartier de Tokoin.

Posé sur une sphère, au sommet d'un vaste socle évasé, l'oiseau immaculé, un rameau dans le bec, surplombe le centre-ville, situé en contrebas. C'est le carrefour le plus emblématique de la capitale, passage obligé entre le sud et le nord de Lomé, entièrement réaménagé durant ces dernières années (chaussée de deux fois trois voies bitumées, larges trottoirs...).

L'artiste pose fièrement aux côtés de « la Colombe », qu'il compare à une tour Eiffel, tant elle est connue au Togo. Son seul regret : qu'elle ne soit pas l'œuvre d'un Togolais, mais d'un sculpteur italien, Franco Adami. Symbole de sérénité, le monument donne aussi lieu à quelques légendes urbaines. « Il paraît que sous la Colombe existe un passage qui mène directement au camp militaire... Ou encore que des corps humains auraient été ensevelis pour créer la Colombe ! explique l'artiste. Du temps du président Eyadema père, je me souviens que, lorsque le cortège présidentiel passait par le carrefour de la Colombe-de-la-Paix, on bloquait les artères, on fermait

les boutiques et tout le monde devait se tourner dos à la route. Cela pouvait durer une heure ou plus. Tout le monde avait peur de simplement regarder les hommes armés postés près de la Colombe. » Aujourd'hui encore, l'endroit est bien gardé : un camp de la Garde républicaine jouxte le monument. Il représente décidément bien la ville, souligne Camille Tété Azankpo : « Oui, il y a la paix à Lomé, mais c'est une paix sécuritaire. »

Du Grand Marché au wharf

Direction le sud, au Grand Marché d'Assigamé, le plus important de la capitale. Par sa position centrale, avec son littoral et son port en eau profonde, ses commerçants expérimentés et ses produits vendus moins cher qu'ailleurs, la métropole togolaise est une plateforme commerciale majeure dans la sous-région – et même pour l'Afrique centrale. Ivoiriens, Burkinabè, Maliens, mais aussi Gabonais viennent s'y approvisionner en pagens et en produits de toutes sortes. Lomé est un grand marché et Assigamé, son cœur. Chaque pas de chaland, chaque clameur de commerçant est comme un battement de ville. Même si, Covid-19 oblige, nombre de clients ne peuvent plus aussi facilement se rendre au Togo, les frontières terrestres étant fermées pour les particuliers depuis mars 2020.

C'est là que Camille Tété Azankpo est né et a vécu jusqu'à ses 12 ans. « Le marché est dans mon ADN »,

● ● ●
**Symbole de sérénité,
le monument de la
Colombe-de-la-Paix
donne lieu à quelques
légendes urbaines.**



CAROLINE CHAUVET POUR JA



L'artiste dans son atelier, dans le quartier Forever, au nord du centre-ville. Devant les fresques du « corridor de la paix ». Et au Grand Marché d'Assagmé.

dit-il, en racontant qu'il y voyait sa grand-mère vendre du pétrole liquide (pour les lampes) qu'elle achetait au Ghana voisin. Le dimanche, il l'accompagnait parfois à la cathédrale du Sacré-Cœur. Un édifice que l'enfant admirait, non pour son caractère religieux, mais fasciné par sa structure imposante, ses formes, ses couleurs... Aujourd'hui, les œuvres de l'artiste sont découpées, comme des vitraux. « J'étais toujours content d'aller au marché, car on achetait plein de choses avec ma maman ! » se souvient-il avec une pointe de nostalgie.

Assagmé, c'est sa madeleine de Proust. C'est aussi là que le plasticien trouve sa « matière ».

Depuis 1999, Camille Tété Azankpo récolte des bassines émaillées – si possible anciennes. Symboliques dans toute l'Afrique : elles sont souvent offertes lors d'un mariage, transmises de génération en génération... « Je leur donne une autre vie. » C'est donc auprès des femmes, et en particulier celles du marché, que l'artiste trouve son bonheur. Aujourd'hui, il a repéré quelques modèles intéressants et promet à la vendeuse de repasser.

Et comment parler de Lomé sans parler de l'océan ? Depuis le marché, il n'y a plus que quelques pas vers le bord de mer. Plus exactement vers le wharf, sur le boulevard du Mono, qui fut le premier port du pays, construit

sous la colonisation allemande, inauguré en 1905 et délaissé en 1964, après la construction du nouveau port. Il n'en reste plus que les ruines battues par les vagues, les flots et le sable, comme un squelette émacié, une silhouette filamenteuse, à la Giacometti. « Aujourd'hui, comme il n'a plus son utilité intrinsèque, le wharf est devenu une œuvre à part entière », murmure notre guide. Il est aussi un symbole de l'histoire de la ville et de la région, un lieu de promenade et de rencontres pour certains jeunes Loméens. Et un inspirant havre de méditation pour les artistes de passage. ●

Caroline Chauvet

INTERNATIONAL



Simonetta Sommaruga, alors présidente de la Confédération suisse, et Nana Akufo-Addo, président de la république du Ghana, à Berne, le 28 février 2020.



SUISSE-AFRIQUE

L'heure H

Décidé à resserrer les liens avec le continent pour profiter de ses possibilités, Berne a défini une nouvelle stratégie subsaharienne – et des zones prioritaires – pour les trois années à venir.

ANTHONY ANEXKESTONE VIA AP/SPFA

OLIVIER MARBOT

E

En Suisse, on tient à faire les choses dans l'ordre. En 2020, à la suite du renouvellement des deux chambres fédérales et alors que débutait la 51^e législature du Conseil national, le chef du département des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, présentait la stratégie de politique étrangère que Berne entendait suivre jusqu'en 2023. Une déclaration générale rappelant

les valeurs sur lesquelles repose la diplomatie suisse (paix et sécurité, prospérité, durabilité et numérisation) et renouvelant la candidature à l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité des Nations unies.

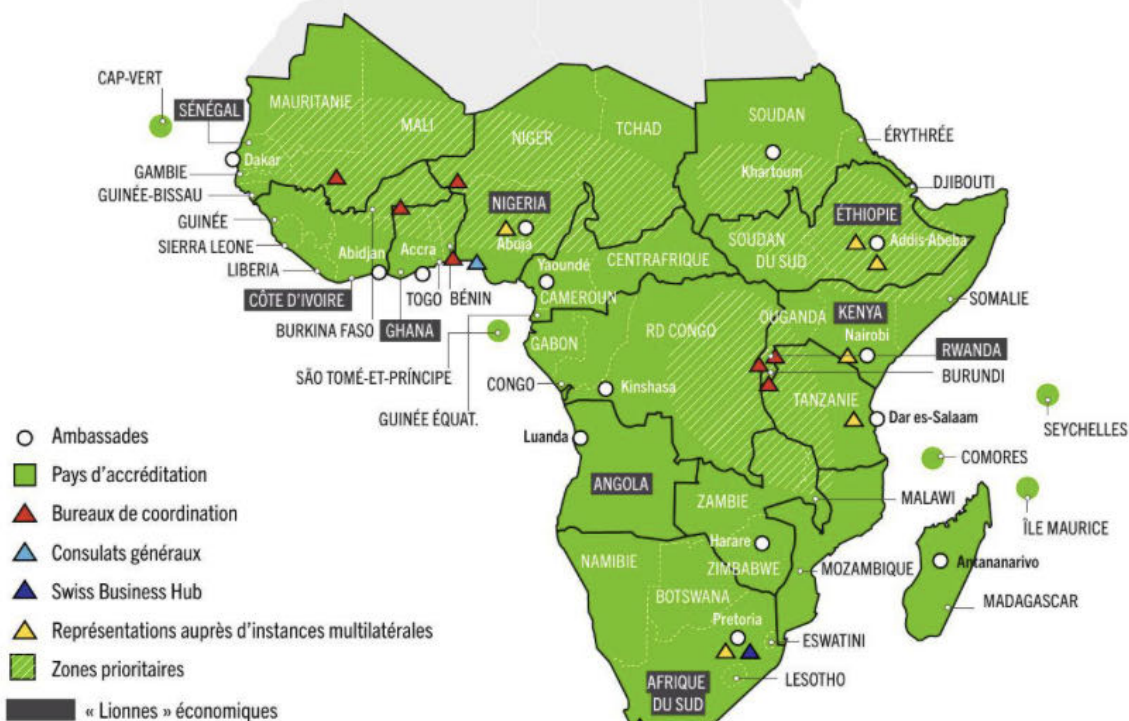
L'étape suivante est venue en janvier avec la présentation, toujours par M. Cassis, d'une stratégie spécifique à l'Afrique subsaharienne, prévue pour s'appliquer jusqu'en 2024. En présentant le document préparé par ses services et ceux des autres administrations, le conseiller fédéral a été clair : la Suisse est présente sur le continent depuis longtemps, mais l'heure est venue de fixer un cadre, de saisir des occasions dans l'une des régions les plus dynamiques et prometteuses de la planète.

Pour prouver que les liens se resserrent, les autorités helvétiques mettent en avant la visite, en février 2020, du président ghanéen Nana Akufo-Addo. Première visite d'État d'un dirigeant subsaharien

dans le pays depuis plus de soixante ans, ce voyage ne devait rien au hasard : le Ghana, qualifié de « *shining star of West Africa* » à Berne, est l'un des partenaires privilégiés de la Suisse sur le continent, et la volonté affichée par son président de dépasser les questions d'aide au développement y trouve un écho très favorable.

Pour appuyer ce nouvel engagement africain, Ignazio Cassis a, lui aussi, fait ses bagages : dès février, quelques semaines après la présentation de sa nouvelle stratégie, il s'envolait pour l'Algérie. Une visite suivie d'étapes au Mali, au Sénégal et en Gambie. « Tout cela est récent pour nous », confirme Isabelle Chevalley, qui dirige le groupe parlementaire Suisse-Afrique au Conseil national. « Il a fallu attendre 2018 pour qu'un ministre suisse de l'Économie, Johann Schneider-Ammann, se rende en voyage officiel sur le continent. C'est très positif. Cela montre qu'on s'intéresse à l'Afrique alors →

Réseau des représentations suisses



Soutenir les entrepreneurs dans leurs investissements à long terme avec un crédit export plus accessible

L'importance de l'économie privée dans la stabilité socioéconomique d'un pays n'est plus à démontrer. C'est encore plus vrai pour les PME, source d'emploi et de perspective inestimable pour la société. Leur expansion et croissance requièrent un accès facilité au financement, particulièrement pour les investissements à long terme.

Si l'accès au financement n'est pas un problème pour les grands conglomérats, ce n'est pas toujours le cas pour les PME ou certaines grandes entreprises familiales. En Afrique le financement reste un des obstacles majeurs et c'est dans ce contexte que le crédit export, outil de financement auquel on reproche une certaine rigidité, peut représenter une solution de financement à long terme intéressante.

Le crédit export est fréquemment utilisé pour des projets d'infrastructure ou d'investissements par les Etats ou par les entreprises Africaines du « Top 500 » mais peu par les entreprises de taille moyenne. Avec une structuration sur mesure des contrats commerciaux et/ou des accords liés au financement il devient possible d'apporter la flexibilité nécessaire au crédit export et d'en faire une solution plus accessible.

À travers certaines structures il devient possible de financer des équipements et services de pays tiers (hors pays exportateur) et une portion des coûts engendrés dans le pays acheteur. Ainsi, un prêt de EUR 50 mio. sur 12 ans pour une usine d'équipement médical a pu être structuré avec 30 % du contenu venant du pays exportateur et donc 70 % de pays tiers/acheteur. En outre, l'emprunteur (bilan de EUR 100 mio., excellente profitabilité) a investi des fonds propres à hauteur de 20 %.



Jérôme Gaeschlin
CEO Xport Finance



Raphael Steiner
Co-Fondateur AIL
Structured Finance

JANG - © DR

Les institutions de micro-crédit peuvent également faire bénéficier leurs clients des avantages du crédit export à travers un crédit cadre, couvert par une agence de crédit export, lié à l'importation d'équipements et services.

Les entreprises moyennes en Afrique pourraient elles aussi avoir accès à du financement long terme à des conditions intéressantes. Chez AIL Structured Finance, société de conseil établie en 2003, nous sommes spécialisés dans les projets d'infrastructure, d'investissement et de financements structurés (plus de EUR 7 milliards arrangés). Avec XFi, prêteur non bancaire actif exclusivement dans le crédit export et géré par AIL SF, nous proposons du conseil et du financement structuré pour les grands projets mais aussi pour les projets perçus comme « petits » par nombre de prêteurs traditionnels.

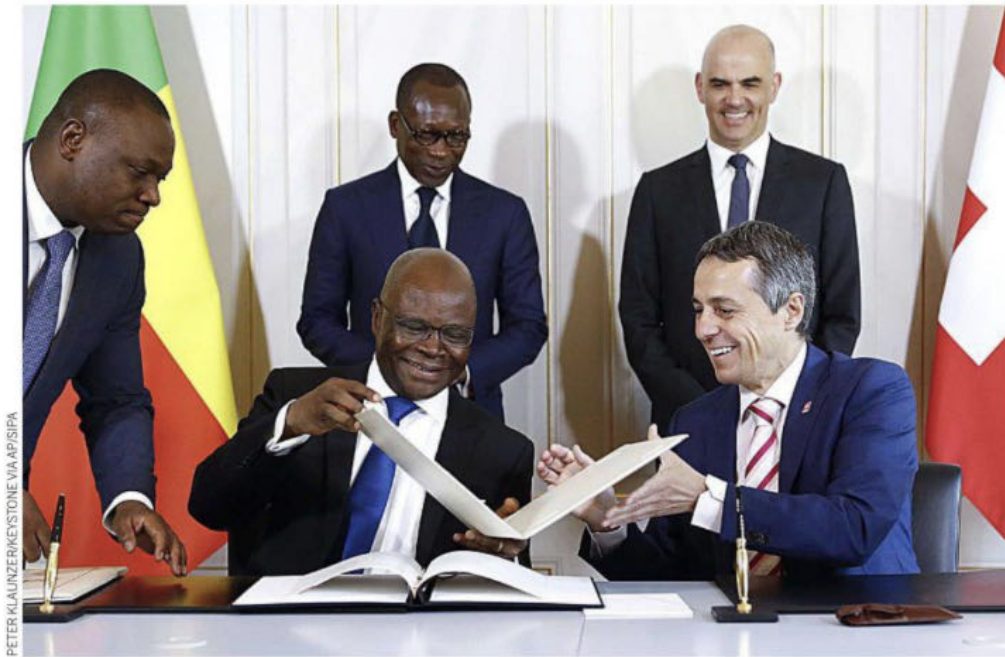
AIL Structured Finance Ltd

www.ailsf.ch
raphael.steiner@ailsf.ch
jerome.gaesclin@ailsf.ch

Schaffhauserstr 418
CH-8050 Zurich
Suisse

Xport Finance Ltd

www.xportfinance.com
raphael.steiner@xportfinance.com
jerome.gaesclin@xportfinance.com



Les ministres des Affaires étrangères béninois, Aurélien Agbénonci, et suisse, Ignazio Cassis, le 22 mai 2018, signant deux accords relatifs à la mise en œuvre de la stratégie de coopération entre les deux pays. À l'arrière-plan, le chef de l'État béninois, Patrice Talon, et Alain Berset, alors président du Conseil fédéral suisse.

→ qu'il y a encore quelques années, pour beaucoup de gens, le continent n'existait pas. »

L'autre avantage du document écrit présenté par Ignazio Cassis est d'identifier clairement les régions et les pays dont Berne fait des objectifs prioritaires. À commencer par trois grandes zones : le Sahel (où le bureau de coopération basé à Bamako devrait rapidement devenir une ambassade à part entière), la Corne de l'Afrique et les Grands Lacs (là encore, l'ouverture d'une ambassade est annoncée, au Rwanda).

Sacro-sainte « neutralité »

À ces trois régions, déjà vastes, viennent s'ajouter les « lionnes » – par analogie avec les « tigres » asiatiques –, des pays à l'économie déjà bien développée ou en plein essor et considérés comme des partenaires à privilégier. La Suisse « y poursuit des intérêts principalement économiques et financiers », annoncent clairement les services des administrations concernées, et veut y aider à améliorer le climat des affaires, promouvoir la diversification de l'activité et le commerce intra-africain, afin de générer une croissance qui aura vocation à se répercuter sur les pays voisins. Les « lionnes » sont au

nombre de neuf, disséminées partout sur le continent : Sénégal, Côte d'Ivoire, Ghana, Nigeria, Angola, Afrique du Sud, Kenya, Rwanda et Éthiopie.

Et, parce que les Suisses aiment rappeler que leur pays est « petit » et « ne peut pas tout faire », une liste des secteurs dans lesquels leur aide pourrait être particulièrement efficace et pertinente est aussi avancée. Il y est question de formation et d'enseignement, domaine auquel nous consacrons ici plusieurs pages, mais aussi de numérique, de recherche et de santé. « La blockchain va être une révolution comparable au téléphone mobile sur le continent », précise Isabelle Chevalley à propos des technologies numériques. « Elle va permettre de lutter contre la corruption, de créer du développement, et nous

pouvons aider. La Suisse, c'est une « blockchain valley ». »

Issue du Parti vert'libéral et chimiste de formation, la conseillère ajoute à la liste un sujet qui lui tient à cœur : celui du recyclage des déchets et de leur utilisation comme combustible, en particulier dans les cimenteries. « Nous y travaillons déjà avec le cimentier français Vicat, poursuit-elle. Il y a d'énormes décharges sur le continent. Et, en utilisant les déchets, on évite d'importer du charbon depuis l'Afrique du Sud, on crée des emplois... C'est plus efficace que d'arriver et de dire aux industriels locaux : « Ce n'est pas bien, vous polluez ! » »

Ce refus de se poser en donneur de leçons est important dans le rôle que la Confédération veut jouer en Afrique. Si les grandes administrations n'emploient pas exactement les mêmes termes, elles mettent en avant la sacro-sainte « neutralité » suisse comme un gage de bonne volonté et de pragmatisme. Le pays, aime-t-on rappeler, n'a jamais colonisé personne, ni en Afrique ni ailleurs. Les premiers Suisses à mettre les pieds sur le continent étaient des missionnaires venus enseigner ou soigner. Le pays s'est mobilisé sur les questions d'aide au développement

Ce refus de se poser en donneur de leçons est important dans le rôle que la Confédération veut jouer sur le continent.

et d'humanitaire dès les indépendances et, depuis, s'investit dans de très nombreuses initiatives de promotion de la paix, souvent en jouant les médiateurs comme au Soudan, au Mozambique, au Cameroun ou au Burundi.

« Nous arrivons avec un statut de partenaire neutre, qui dialogue avec tout le monde et propose un certain modèle de développement économique », résume Markus Schrader, responsable pays au secrétariat d'État à l'Économie. « Nous ne disons pas : "il faut suivre notre logique" – qui sommes-nous pour faire ça ? –, mais nous portons des valeurs. Concernant les industries extractives par exemple, notre méthode est de mettre tous les acteurs autour de la table et de définir les standards ensemble. Si tout le monde s'est mis d'accord, c'est plus difficile de critiquer ou de se plaindre des règles ensuite. »

Une philosophie qui permet de se distinguer, souligne Isabelle Chevalley de manière plus directe :

« Quand la France fait de l'aide au développement, elle privilégie ses entreprises. Quand elle intervient quelque part, on se demande toujours ce qu'elle a derrière la tête. Quant à la Chine, elle construit énormément de choses, mais ne fait aucun transfert de compétences. Et la qualité n'est pas toujours au rendez-vous... »

De grands groupes dans le viseur

Porteuse de valeurs, la Suisse veut l'être y compris dans le domaine de l'économie, ce qui a d'ailleurs donné lieu à un débat très animé en novembre 2020. Portée par la société civile, des organisations non gouvernementales, des autorités religieuses et une partie de la classe politique, une « initiative pour des multinationales responsables » y était soumise à votation. Son objet : contraindre les grandes entreprises basées en Suisse et actives à l'étranger, en particulier dans les pays à faible revenu, à respecter plus strictement les normes en vigueur en matière de droits humains

et de protection de l'environnement, et à contrôler de près ce respect.

L'activité de plusieurs grands groupes en Afrique, notamment Nestlé, qui exploite des plantations de cacao en Afrique de l'Ouest, était particulièrement visée. Et les semaines précédant le scrutin ont donné lieu à de vifs échanges entre partisans et opposants au projet. Le texte a recueilli une courte majorité – 50,73 % des voix –, mais n'a pas pu être adopté, faute d'avoir été approuvé dans la majorité des cantons. C'est donc finalement un contre-projet législatif, prévoyant lui aussi des obligations renforcées pour les entreprises, qui s'applique. Mais les débats ont laissé des traces dans les deux camps : les partisans regrettent une belle occasion manquée, tandis que pour les opposants les entreprises sont suffisamment conscientes de leurs obligations et n'ont pas besoin de règles contraignantes en la matière. La votation n'a finalement rien tranché. ●

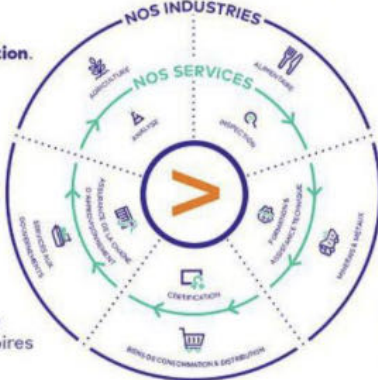




Cotecna est l'un des leaders mondiaux dans le domaine du **contrôle**, de l'**inspection** et de la **certification**.

Notre expertise apporte confiance, intégrité et indépendance à nos clients, en assurant la **sécurité**, l'**efficacité** et la **durabilité** des chaînes d'approvisionnement et des produits finaux.

Forts de **plus de 40 ans d'expérience** dans l'inspection des matières premières agricoles, des minerais, ainsi que dans la gestion de contrats gouvernementaux visant à augmenter les recettes publiques, sécuriser et faciliter les échanges, notre ambition est aujourd'hui de diversifier notre expertise dans la **sécurité alimentaire**, via un réseau de laboratoires de pointe.



NOUS AGISSONS AVEC **PASSION**
 NOUS SOMMES **ATTENTIFS** AUX PERSONNES
 NOUS ASSUMONS NOS **RESPONSABILITÉS**
 NOUS **COMMUNIQUONS** OUVERTEMENT
 NOS **CONCRÉTISONS** LES CHOSES

Cet ensemble unique de compétences nous permet d'accompagner nos clients africains pour accéder à de nouveaux marchés internationaux tout en respectant les exigences de qualité spécifiques de chaque marché.

CONTACT

enquiries@cotecna.com
 www.cotecna.com

5,000+
employés
dans le monde

 @cotecna_group
 @cotecna
 @cotecna.inspection
 Cotecna Inspection

COOPÉRATION

Markus Schrader

« Nous avons identifié les régions où il est possible d'investir différemment »

Le responsable pays au secrétariat d'État suisse à l'Économie accompagne de nombreux projets de coopération et de soutien impliquant secteur public et entreprises privées. Entretien.

OLIVIER MARBOT

Malgré les difficultés induites par la pandémie de Covid et les différentes mesures de confinement ou de fermeture des frontières, beaucoup de choses ont évolué dans le domaine des relations entre la Suisse et le continent ces derniers mois. En janvier, le département fédéral des Affaires étrangères a présenté une nouvelle « stratégie pour l'Afrique subsaharienne » portant sur la période 2021-2024, qui identifie clairement les zones et les pays sur lesquels la Confédération entend concentrer ses efforts. Markus Schrader fait le point sur ce que ces événements ont changé, ou non, dans la relation de son pays à l'Afrique.

Jeune Afrique : On a souvent le sentiment que les pays riches, européens notamment, sont en priorité intéressés par les questions de sécurité et d'immigration dans leurs relations avec l'Afrique. La Suisse se distingue-t-elle sur ce point ?

Markus Schrader : Oui, nous avons une approche différente, ne serait-ce que par notre histoire. Nous n'avons jamais colonisé personne, ni en Afrique ni ailleurs. Cela dit, la stabilité est quelque chose qui compte à nos yeux – pas en tant que telle mais parce qu'elle permet

le développement – et on a vu ces dernières années, en Afrique du Nord notamment, que le changement est un processus difficile.

Pour la sécurité, la logique est proche : notre pays est peu présent au Sahel, à part au Burkina Faso où nous apportons une aide budgétaire, mais il est certain que si vous intervenez dans cette région, vous devez avoir en tête les questions de sécurité.

« Notre position, c'est de poursuivre le dialogue avec les gens qui ont le pouvoir d'apporter le changement. »

Sur les migrations, là encore nous gérons les choses d'une autre manière. Notre priorité est de créer dans les pays partenaires les conditions nécessaires à la prospérité. Notre but n'est pas d'éviter l'immigration à tout prix, nous savons qu'elle peut être productive pour les pays d'accueil même si cela génère des débats chez nous. Mais nous voulons être partenaires du développement du continent pour que les jeunes veuillent y rester.

Vous parlez de stabilité. Comment réagit la Suisse quand le pouvoir arrive dans les mains d'instances transitoires contrôlées par les militaires, comme cela a été le cas récemment au Mali ou au Tchad ?

Ce ne sont pas des évolutions positives à nos yeux, mais la position de la Suisse, c'est de rester ouverts, de poursuivre le dialogue, de parler avec les gens qui ont les moyens et le pouvoir d'apporter le changement. Nous sommes là pour aider les pays, pas leurs gouvernements.

La nouvelle stratégie 2021-2024 établit trois zones prioritaires et neuf pays à fort potentiel économique, les « lionnes ». Comment ces priorités ont-elles été définies ?

L'administration a travaillé sur cette liste qui a ensuite été validée par le gouvernement. Nous avons mis en commun nos données, fait le point sur les partenariats existants pour élaborer une stratégie qui va au-delà des questions de développement.

En Asie, on parle des « tigres ». Pour l'Afrique, la logique a été la même : on a identifié les économies les plus avancées, les pays où il est possible d'investir un peu différemment, avec des accords dans le domaine de la recherche, entre autres choses. Parce qu'on ne peut



« En Afrique du Sud, on me disait souvent : "Vous êtes notre capital-risque." »

pas interagir de la même façon avec l'Afrique du Sud et avec le Mali, par exemple. Nous travaillons avec la Direction du développement et de la coopération (DDC) afin de déterminer la meilleure façon de dialoguer, de négocier des accords de libre-échange avec les pays identifiés.

Beaucoup de pays nouent des partenariats sur des bases de proximité linguistique. Visiblement, ce n'est pas votre cas...

Vous savez, nous parlons quatre langues en Suisse... Non, ça ne joue pas du tout, même si nous faisons partie de la francophonie et que nous sommes associés à certaines actions dans ce cadre.

La nouvelle stratégie 2021-2024 bénéficie-t-elle d'un budget revu à la hausse ?

Non, cela ne fonctionne pas comme ça. Il s'agit d'une stratégie fédérale qui n'est pas accompagnée de moyens financiers. Ce sont les programmes par pays qui sont dotés d'une enveloppe budgétaire. Mais, pour nous, ce n'est pas l'argent qui fait la différence. C'est plutôt l'effet de levier que provoquent nos politiques de coopération.

C'est-à-dire ?

Nous sommes dans un dialogue. Nous discutons avec les autorités, les entreprises locales afin de déterminer les besoins, et nous réfléchissons à ce que peut être notre valeur ajoutée. Nous ne sommes pas un immense pays, nous ne pouvons pas tout faire. Donc nous regardons ce que nous pouvons changer, et où sont nos intérêts.

En Afrique du Sud, on me disait souvent : « Vous êtes notre capital-

risque. » C'est-à-dire que nous venons avec nos moyens, nous investissons dans un projet. Et cela permet aux investisseurs locaux de voir si ce dernier fonctionne ou pas.

Nous sommes dans un échange, il faut écouter nos partenaires, mais aussi être réalistes. Nous discutons avec les pays des conditions cadres

« **Nous discutons avec les autorités, les entreprises locales, et réfléchissons à ce que peut être notre valeur ajoutée.** »

à mettre en place pour que des entreprises étrangères viennent s'y installer. Souvent, c'est là que cela devient difficile.

Y a-t-il des secteurs particuliers dans lesquels vous pensez avoir une compétence à offrir ?

Bien sûr. Auprès des acteurs publics d'abord, nous proposons nos services en matière de gestion des dettes. Nous sommes crédibles sur ce point, parce que notre endettement est faible et que nous disposons d'un logiciel qui a été financé avec l'aide de la Cnuced [Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement].

Nous apportons aussi notre aide sur les questions d'élargissement de la base des impôts, comme au Burkina Faso, et sur tout ce qui touche au climat des affaires, au genre de législation qui va permettre d'attirer des investisseurs.

Avec le secteur privé, nous proposons de la formation, nous aidons les entreprises à atteindre les standards internationaux en matière de conditions de production, de droits des salariés, de respect de l'environnement.

Nous l'avons fait dans le secteur du cacao au Ghana ainsi qu'avec un producteur d'acier en Afrique du Sud. C'est essentiellement cela que nous proposons : du service, du conseil. ●

FORMATION ET EMPLOI

À l'école helvétique

En Suisse, l'enseignement professionnel est traditionnellement une filière valorisée que beaucoup de jeunes choisissent et qui ne ferme pas la porte à des études généralistes. Un modèle jugé adapté à nombre de pays africains.

QUENTIN VELLUET

Sur sa page LinkedIn, il ne fait pas mention de sa formation. Pourtant, avant d'être diplômé de la prestigieuse université d'Oxford et de devenir l'un des plus importants patrons du secteur bancaire, Sergio Ermotti a été apprenti. Ce dirigeant suisse de 61 ans, qui a piloté pendant neuf ans la banque UBS et préside désormais le groupe d'assurance Swiss Re, est le produit du système éducatif helvétique qui valorise la formation professionnelle tout autant que les filières générales.

« En Suisse, deux tiers des jeunes choisissent la voie professionnelle, et l'apprentissage ne veut pas dire que l'élève s'arrête à sa formation pratique. Le système est perméable entre les voies généraliste et professionnelle », explique Décio Afonso

Depuis 2010, l'administration confédérale tente de faire de cette particularité un outil diplomatique.

Da Silva, responsable Afrique au sein du secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (Sefri).

Lorsqu'un étudiant termine trois ans de formation professionnelle, il peut, plutôt que de commencer à exercer le métier qu'il vient d'apprendre,



Dans la station expérimentale de Nestlé, à Zambakro, près de Yamoussoukro.

THIERRY GOUENNON/REUTERS

choisir de poursuivre ses études. « Après le certificat de compétences, il est possible de continuer vers une maturité professionnelle qui permet d'aller dans une école spécialisée. Elle donne accès à un bachelor ou à un master », détaille l'agent du Sefri.

Le Sefri, plateforme d'informations

Depuis 2010, l'administration helvétique tente de faire de cette particularité un outil diplomatique. La Confédération (dont certains des plus grands fleurons industriels comme Nestlé, Bühler ou Glencore sont omniprésents sur le continent africain) y voit l'opportunité de mettre en avant un modèle qui correspond entièrement aux besoins de pays qui, pour

Des cursus de marketing, de vente, de comptabilité et de contrôle de gestion ont été mis en place par le géant de l'agroalimentaire Nestlé.

plusieurs d'entre eux – notamment en Afrique francophone –, adaptent lentement leur système d'enseignement supérieur aux besoins du secteur privé.

Parmi ces multinationales, Nestlé fait figure de pionnière sur le continent. Ses premières expérimentations de formation professionnelle remontent à 1960, en Afrique du Sud. À l'époque, le géant de l'agroalimentaire commence à récolter les fruits de son implantation africaine et constate qu'il va rapidement devoir former de la main-d'œuvre locale afin de poursuivre sa croissance. Depuis, le groupe développe des formations en marketing et en vente en Afrique du Sud, en Égypte et au Sénégal. Des cursus en comptabilité avancée et en contrôle de gestion sont également mis en place au Maroc.

« En 2010, l'idée d'exporter notre modèle tel quel était considérée comme la meilleure solution. Nous avons rapidement fait marche arrière deux ans après pour nous →



En 2023, Kigali devrait accueillir un centre de formation aux couleurs de cette école de Lausanne.

HÔTELLERIE EHL, UN SAVOIR-FAIRE CINQ ÉTOILES

Fondée à la fin du XIX^e siècle, l'École hôtelière de Lausanne (EHL) est le plus ancien établissement de formation aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration au monde et occupe régulièrement le premier rang des classements internationaux. Son campus, situé à Chalet-à-Gobet, à quelques kilomètres de Lausanne, accueille 3 000 étudiants de 90 nationalités différentes mais aussi un restaurant étoilé, le Berceau des sens. L'école travaille depuis des années

à son internationalisation. Elle possède des bureaux en Chine et en Inde, certifie des établissements et noue des partenariats dans le reste du monde. En Afrique, la seule institution certifiée à ce jour est l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger. Mais la liste s'allonge : la School of Hospitality Business and Management, ouverte à Ben Guerir, au Maroc, en partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, a accueilli sa première promotion d'étudiants à la rentrée

2020-2021 et ambitionne de former des jeunes venus de tout le continent. En 2023, c'est Kigali qui devrait à son tour accueillir un centre de formation aux couleurs de l'EHL. Comme le révélait JAB+ au mois de juin, une mission a eu lieu en août afin de définir le site de construction et les contours du partenariat, avec à la clé une formation destinée aux étudiants rwandais, sur le modèle de ce que l'école suisse pratique déjà en Tanzanie. ●
Olivier Marbot

→ concentrer essentiellement sur le transfert de compétences, car les contextes sont complètement différents d'un pays à un autre », remarque l'agent du Sefri. Principal interlocuteur des délégations étrangères qui souhaitent s'informer sur la formation professionnelle made in Suisse et être redirigées vers des structures expertes, le Sefri agit comme une plateforme d'information, mais elle n'est pas la seule institution à porter des projets dans ce secteur en Afrique.

« Nous privilégions une approche par situation plutôt que la diffusion d'une politique ministérielle et verticale », relève Erik Swars, responsable des relations internationales de la Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP, ex-IFFP). Mandaté pour l'internationalisation du modèle suisse par la Confédération depuis 2014, l'établissement travaille notamment en partenariat avec l'Organisation internationale du travail

(OIT) à l'identification des besoins en formation au Burkina Faso. Le Secrétariat d'État à l'économie (Seco), la Direction pour la coopération et le développement – dont respectivement 21 % et 39 % des dépenses ont été consacrées à l'Afrique subsaharienne en 2020 – ainsi que le Secrétariat d'État à l'immigration sont, eux aussi, impliqués dans des projets sur le continent ; au Ghana pour le premier, au Bénin, au Burkina Faso et au Sénégal pour la seconde. ●

QUESTIONS À...

Jérôme Chenal *Responsable d'Excellence in Africa* « Nous ciblons les meilleurs »

Avec son programme d'excellence, l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ajoute la recherche à la formation dans les universités du continent.

Jeune Afrique : Votre programme Excellence in Africa a pris un virage récemment. De quoi s'agit-il ?

Jérôme Chenal : De 2013 à 2019, nous faisons avant tout de la formation, en collaboration avec notre partenaire l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), au Maroc. Ce qui est nouveau, c'est que nous associons maintenant étroitement formation et recherche. Les jeunes chercheurs sont les professeurs de demain, l'idée consiste à réunir en duo un jeune chercheur africain et un professeur confirmé de l'EPFL autour d'un projet mené dans l'université africaine concernée, que nous finançons à hauteur de 700 000 euros. Nous avons déjà six projets de ce type qui ont abouti à des thématiques

particulières au continent. Par exemple, la production de biofioul à partir de plantes non comestibles en Afrique du Sud, ou l'utilisation de venin de serpent et de scorpion contre la maladie de Parkinson en Tunisie.

L'EPFL est aussi connue pour son programme de MOOC, ces modules d'enseignement à distance grâce au numérique. Où en êtes-vous ?

Les MOOC s'inscrivent dans une logique plus large de *digital education*, là encore avec nos partenaires marocains. Nous allons poursuivre sur les questions d'urbanisme parce que c'est l'un des grands défis à venir de l'Afrique, mais nous voulons aussi élargir notre offre avec des formations



« L'idée est de mutualiser le coût de l'enseignement entre les universités africaines. »

FRANÇOIS WARET / LUNDI 13 POUR JA

liées à l'éducation : l'écriture scientifique, présenter une demande de financement... In fine, l'idée est d'arriver à faire ce qu'on ne parvient pas à faire en Europe, c'est-à-dire mutualiser le coût de l'enseignement entre les différentes universités africaines. Donc produire un matériau pédagogique totalement libre d'accès.

Recherche de pointe, doctorants... Vous

ciblez un public très spécialisé !

L'ADN de notre école c'est l'excellence, et nous assumons le fait de garder le même positionnement en Afrique. Je ne veux pas paraître prétentieux, mais je pense que cela contribue à redéfinir un peu ce qu'on appelle la « coopération ». Nous ciblons les meilleurs, c'est un fait, et il y a des personnes excellentes partout, donc nous allons les chercher. ●

Schweizerische Exportrisikoversicherung
Assurance suisse contre les risques à l'exportation
Assicurazione svizzera contro i rischi delle esportazioni
Swiss Export Risk Insurance



La SERV est à vos côtés lorsqu'il s'agit d'assurer le financement de vos projets d'infrastructure à l'international.

Fiers du savoir-faire suisse dans de nombreux secteurs d'industrie, nous offrons des solutions débouchant sur un financement attractif pour les EPCs et les sponsors.



Minimise risks. Maximise exports.

SERV Assurance suisse contre les risques à l'exportation
+41 21 613 35 84 | pathfinding@serv-ch.com
www.serv-ch.com

Économie



HASSAN OUAZZANI POUR JA

Dans les locaux
d'ADNA ALN,
à Casablanca,
au Maroc,
le 23 août.

Finance Manège à trois

Palmarès Ces avocats qui ont marqué l'année

Transactions Après la crise, l'heure de la relance

Interview Roland Ziadé, de Linklaters

Droit des affaires Tech : des start-up qui rendent justice à l'Afrique

Carrière Ils se lancent dans une nouvelle aventure



CABINETS D'AVOCATS

Nouvel équilibre

Autrefois dominé par les cabinets internationaux, le métier s'est réajusté sur le continent au profit des acteurs africains. Une cohabitation qui ne va pas sans susciter quelques tensions.

ESTELLE MAUSSION

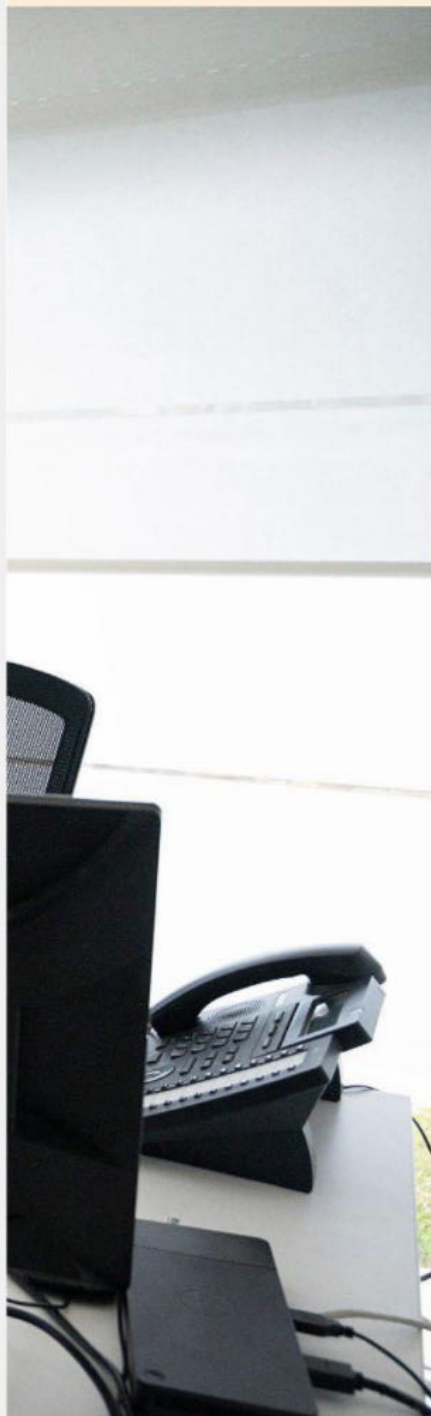
Ne leur parlez pas de tensions, c'est un mot que l'on n'aime guère dans le monde feutré du droit des affaires. Pourtant, force est de constater que les relations entre cabinets d'avocats africains et internationaux ne sont pas de tout repos sur le continent. En zone francophone, les déconvenues du britannique Herbert Smith Freehills en Guinée, en 2013, et celles de l'américain Orrick en Côte d'Ivoire, l'année suivante, confrontés notamment à l'opposition des barreaux nationaux, ont marqué les esprits. Depuis, si la situation s'est apaisée et si la pratique du coconseil se développe, le sujet demeure sensible.

Pour preuve, il est réapparu au Maroc en 2020 en marge de l'élection du nouveau bâtonnier de Casablanca, les autorités ayant invité une dizaine de praticiens de cabinets étrangers, dont Allen & Overy, Baker McKenzie et DLA Piper, à s'expliquer sur leur pratique. Dans le royaume comme ailleurs, la crispation naît de la distinction entre la fonction d'avocat – réservée aux professionnels inscrits aux barreaux locaux – et celle de conseil juridique, qui ne nécessite pas cette formalité, certains acteurs étrangers étant accusés de concurrence déloyale, car ils pratiqueraient la première sous le couvert de la

seconde. S'ils sont dorénavant en compétition sur certains dossiers, avocats africains et avocats internationaux sont aussi souvent partenaires, voire associés. L'évolution de leurs relations atteste d'un secteur en pleine recomposition.

« Mouvement naturel »

Dans ce paysage fragmenté, un point fait consensus : le traditionnel rapport de force a vécu. « Nous sommes quasiment sortis du schéma basique où le cabinet étranger de haut vol mandaté par un client recherchant du travail aux standards internationaux se contentait d'un correspondant local généraliste capable de se prononcer rapidement sur le droit de son pays », confirme Farès Koussay El Heni, *managing partner* du bureau tunisien d'Eversheds Sutherland et codirecteur de la division Afrique chargé du volet conseil et projet. S'il n'a pas disparu, cet héritage du passé a été largement remplacé par de nouvelles formes de collaboration, plus diverses et plus équilibrées. « Sur la plupart des dossiers, nous sommes impliqués dès le départ, dans la structuration de la transaction, la rédaction du contrat, les négociations... », précise Baba Hady Thiam, fondateur du cabinet guinéen Thiam & Associés. →





Baba Hady Thiam



Farès Koussay El Heni, d'Eversheds Sutherland.

→ Ce rééquilibrage s'est fait à la faveur de l'émergence de cabinets africains pour la plupart créés par des avocats originaires du continent, formés à l'étranger et ayant fait leurs armes au sein des structures internationales avant de revenir s'installer au pays. C'est le cas de Baba Hady Thiam et de sa compatriote Salimatou Diallo en Guinée, de Sydney Domoraud et de Lassiney Kathann Camara en Côte d'Ivoire, de Jacques Jonathan Nyemb au Cameroun ou encore de Foued Bourabiat en Algérie.

Lancée il y a quelques années, cette tendance devrait se renforcer, encouragée notamment par la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. « C'est le sens de l'Histoire », commente Pascal Agboyibor, le fondateur du cabinet Asafo & Co., quand Stéphane Brabant, ex- « Monsieur Afrique » d'Herbert Smith Freehills passé chez Trinity International, salue « un mouvement naturel et positif qui résulte notamment d'une forte internationalisation des compétences de nos confrères dans tous les pays d'Afrique ».

Les cabinets internationaux, indispensables par le passé, le sont de moins en moins

Cet essor des cabinets africains intervient alors que la plupart de leurs homologues internationaux

redoublent d'ambitions sur le continent, ce qui est synonyme de concurrence accrue. Et ce d'autant plus que l'environnement récent, de la chute des cours du pétrole de 2014 jusqu'à la pandémie de Covid-19, conduit investisseurs, développeurs et financeurs à réduire le coût des projets. « Lorsque la marge est limitée, le client met en compétition les meilleurs cabinets africains avec certains cabinets internationaux pour obtenir l'offre de services la plus attractive », reprend Pascal Agboyibor, qui observe cette même compétition sur le marché de la *due diligence*. Logiquement, la percée des uns bouscule la position des autres. « Les cabinets internationaux, indispensables par le passé, le restent, mais sur un nombre beaucoup plus restreint de secteurs et sur des tailles de dossiers de plus en plus importantes, constate Farès Koussay El Heni, d'Eversheds Sutherland. Les petites opérations de fusions-acquisitions, même internationales, sont, par exemple, désormais accessibles aux cabinets africains. »

Le bras de fer est aussi entretenu par certains barreaux et conseils de l'ordre, notamment au Maroc, au Nigeria, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Craignant que la percée des acteurs internationaux ne fragilise le tissu local, ils dénoncent la concurrence déloyale pratiquée par des

professionnels se prétendant avocats sans l'être officiellement. Pour la majorité des avocats sollicités par *Jeune Afrique*, la demande de clarification du statut juridique est légitime (c'est un sujet ancien et récurrent), mais pas la lecture opposant les deux types de cabinets. Selon eux, l'arrivée des acteurs internationaux sur un marché, en contribuant à sa sophistication et à son développement, bénéficie à l'ensemble des acteurs, y compris aux cabinets locaux, expliquent de concert praticiens étrangers et africains, regrettant le conservatisme de certains bâtonniers et confrères. Si la compétition existe, elle reste limitée, principalement aux dossiers de conseil aux États et aux multinationales de taille moyenne.

Le reste du temps, soulignent les professionnels interrogés, soit les cabinets ne sont pas en concurrence, car ils officient sur des segments différents, soit ils travaillent ensemble. « Nous développons notre propre clientèle et travaillons également avec les cabinets internationaux. Nous maintenons des relations fortes avec les acteurs de premier plan qui n'ont pas de présence en Afrique et faisons

Le bras de fer est entretenu par certains barreaux et conseils de l'ordre, qui veulent préserver le tissu local.

équipe sur des dossiers d'envergure et transfrontaliers. Cela permet de mieux répartir le travail et, in fine, de mieux servir le client », explique Salimatou Diallo, fondatrice de SD Avocats, qui vient de fusionner avec trois autres cabinets africains pour former Adna. Même son de cloche du côté de l'autre partie. « Ces relations sont structurantes et indispensables pour développer l'activité sur le continent. Elles se construisent avec le temps, sur la base de la confiance et d'une juste répartition des honoraires », avance Nicolas Jean, qui pilote depuis Paris l'activité de Gide Loyrette Nouel en Afrique. →

SAVE THE DATE

29 et 30 novembre 2021

► à Paris et en digital

www.evolex.africa
info@evolex-africa.com



EVOLEX AFRICA

Le sommet annuel des leaders du droit

Avocats d'affaires
Directeurs juridiques
Juristes d'État
Décideurs publics

ORGANISATEURS



Kunbo
Inform & Connect



VINCENT FOURNIER/JA

L'équipe d'Asafo & Co., autour du fondateur, Pascal Agboyibor, le 27 septembre 2019, à Paris.

→ Une fois cela dit, le plus dur reste à faire : trouver le meilleur modèle de coopération. Soumis à des exigences de rentabilité élevée, les cabinets internationaux ne peuvent multiplier les implantations locales intégrées. Ils préfèrent créer un bureau « hub », en Afrique du Sud ou au Maroc, complété par des partenariats pays par pays. Gide, Jeantet, Bird & Bird, par exemple, ont adopté cette stratégie, se servant de leur base marocaine pour consolider leur position sur le marché local et s'étendre en zone subsaharienne. « Outre notre hub de Casablanca, nous avons structuré un réseau qui comprend plus de 40 cabinets partenaires, explique Boris Martor, à la tête (avec Gildas Louvel) de Bird & Bird Africa, bureau casablancais du cabinet britannique. Depuis 2015, nous avons aussi des accords de coopération en Égypte, en Tanzanie et en Afrique du Sud, actuellement en renégociation. Pour que cela fonctionne, il y a une dynamique à créer et un mode de coopération à structurer au fil des dossiers. »

Du côté des cabinets africains, on privilégie le partenariat avec un grand nom sur un pays avant, si l'expérience est fructueuse, de le reproduire sur un autre marché d'intérêt commun. Ainsi, l'alliance entre le cabinet Geni

& Kebe et DLA Piper au Sénégal pourrait bientôt être étendue ailleurs en Afrique de l'Ouest. L'autre tendance forte, plus récente, est la conclusion d'alliances entre acteurs locaux, sur le modèle d'ENSafrica en zone anglophone, avec l'ambition de devenir un cabinet africain international. Un objectif également affiché par le tout nouveau Adna. L'idée est d'offrir dans la même structure des compé-

Les cabinets africains doivent se structurer davantage, recruter à la hauteur de leurs besoins et travailler ensemble.

tences de haut niveau et une réelle connaissance du terrain, un modèle hybride aussi revendiqué par Asafo & Co., spécialisé dans le continent et qui s'est allié en 2020 avec le sud-africain Lawtons pour créer un cabinet panafricain.

Si un tournant a été pris dans la relation entre cabinets africains et cabinets internationaux, il faut encore transformer l'essai. Quel

que soit le modèle de coopération choisi, il devra évoluer en fonction du contexte économique, mais aussi en fonction des liens professionnels et personnels qui sont en train de se nouer. La recomposition en cours impose également à chaque partie de relever des défis. Sous pression pour réduire leurs coûts, nombre de cabinets internationaux cherchent encore comment consolider leur pratique africaine afin de la rendre plus lisible, plus pertinente et plus attrayante. Outre la stratégie du « hub », certains font le pari de la spécialisation, se concentrant notamment sur les infrastructures et l'énergie, secteurs permettant de concilier rentabilité, expertise et collaboration.

Même s'ils ont le vent en poupe, les cabinets africains ont, eux aussi, des obstacles à surmonter. Ils doivent se structurer davantage, réussir à recruter à la hauteur de leurs besoins et apprendre, en cas d'association, à travailler ensemble (sans oublier la maîtrise de l'anglais, indispensable, même en zone Ohada). « On ne pourra juger de la réussite d'Asafo que dans cinq ans et de celle d'Adna dans bien plus longtemps », confie un avocat, reprenant un sentiment largement partagé. Une nouvelle ère, certes, mais qui ne fait que commencer. ●

Nationalisme des ressources naturelles : fongible dans la réalité des affaires ?

La pandémie de la Covid-19, la survenance de certains changements de leadership politiques, ainsi que certains comportements « cavaliers » d'investisseurs internationaux ont remis sur le devant de la scène la notion de « nationalisme des ressources naturelles ». 34 pays dans le monde ont vu leur indice de nationalisme des ressources augmenter en 2020 d'après une étude publiée par Verisk Maplecroft.

Ce nationalisme se caractérise par la mise en place de dispositions légales et/ou réglementaires, par les États souverains, prévoyant ou renforçant le contrôle de l'État sur ses ressources naturelles.

Bien que cet outil d'économie politique ne soit pas nouveau, il n'est pas l'apanage du continent africain et est souvent utilisé à mauvais escient, en ne mesurant pas précisément les tenants et les aboutissants qui sont à l'origine de mesures considérées comme restrictives et même parfois coercitives.

Ainsi, pourquoi un État vient-il à forcer la renégociation d'une convention minière avant l'arrivée du terme? Pourquoi encore, ce même État décide-t-il de prendre des mesures venant affecter significativement, en cours d'exploitation, les retours sur investissement ayant pourtant servi de base au financement de l'actif sous-jacent, créant un précédent et fragilisant la confiance des investisseurs? Par ricochet, c'est la dynamique des investissements dans la région qui est ébranlée.

Comment anticiper et prévenir les effets de ces changements ?

Le recours aux outils de « de-risking de projet » contribue à leur bancabilité tout en atténuant les effets délétères. Pélemèle : la mise en œuvre de partenariats non capitalistiques à long terme, la structuration de coentreprises et alliances entre les sociétés publiques et privées et la concrétisation d'accords de participation entre gouvernements et communautés locales.

Les rôles et responsabilités des opérateurs, des communautés locales et des États doivent être bien compris de part et d'autre. La responsabilité du projet doit être portée conjointement par ses parties prenantes, qui doivent agir de concert, et ne doit pas être assumée de façon



Karim Maalioun

Avocat associé
Londres

Il faut décroisonner là où les contrats classiques cloisonnent et repenser les liens contractuels. Le mot d'ordre doit répondre au triptyque des « 3 C » : « communication - coordination - collaboration ».

étanche et individuelle au risque de faciliter une possible nationalisation des ressources. Il faut décroisonner là où les contrats classiques cloisonnent et repenser les liens contractuels. Le mot d'ordre doit répondre au triptyque des « 3 C » : « communication - coordination - collaboration » entre les parties prenantes pour permettre l'élaboration d'un tableau de bord commun en vue d'assurer la pérennité du projet par le truchement du respect des intérêts des communautés locales, des États et des opérateurs.

Face à un repli sur soi exacerbé par un futur incertain, une excellente connaissance des politiques publiques, des législations, des pratiques locales, des traités bilatéraux d'investissement et des modes de financement internationaux s'avère essentielle pour répondre à cet objectif clé de limitation des modifications dans les hypothèses de travail qui ont servi de base à l'investissement et au financement du projet sur sa durée.

L'auteur remercie Youssef J. Fichtali, Simon Brissette et William Harvey du cabinet FASKEN à Montréal pour leur participation à l'élaboration de cet avis d'expert.



FINANCE

Manège à trois

L'une des transactions phares bouclées en 2020 a impliqué Atlantic Financial Group, BNP Paribas et Banque centrale populaire. Plongée dans les coulisses d'un coup de maître.

AURÉLIE M'BIDA

Bernard Koné
Dossongui, patron
d'Atlantic Financial
Group.



C'est l'une des acquisitions les plus marquantes de 2020. « Une très belle opération. » Devant la technicité du montage qui a permis à l'Ivoirien Bernard Koné Dossongui de reprendre les filiales malienne, comorienne et gabonaise de BNP, il y a un an, les experts sont unanimes : la sophistication du « deal » est remarquable, et rare en Afrique francophone. Les guillemets marquent à la fois l'anglicisme employé et le fait que, derrière l'opération, une partie délicate à trois rebonds s'est en réalité jouée.

Notable également le fait que l'opération se soit déroulée dans un contexte économique incertain avec, malgré tout, l'implication de cinq pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que du Maroc et de la France. « Cette transaction transfrontalière, impliquant plusieurs juridictions – au Mali, au Gabon, en Côte d'Ivoire, au Togo et au Cameroun –, a été réalisée pendant les moments particulièrement difficiles de la pandémie de Covid-19 », souligne le cabinet Clifford Chance à Casablanca, dont les équipes emmenées par Mustapha Mourahib et Ouns Lemseffer, avec Yasmine Andalous et Meriem Komiha, ont représenté le groupe marocain Banque centrale populaire (BCP), colosse au produit net bancaire de 1,74 milliard d'euros en 2020.

Le holding bancaire et d'assurance de Koné Dossongui, Atlantic Financial Group (AFG), a en effet

acquis en mars, mai et octobre 2020 la totalité des titres mis en vente, dès 2019, par BNP Paribas au Mali (Bicim), aux Comores (BIC Comores) et au Gabon (Bicig) pour plusieurs dizaines de millions d'euros.

Prêteur de l'opération : le marocain BCP, à travers sa filiale Chaabi International Bank Offshore. Représenté par le bureau marocain de Clifford Chance en tant que chef d'orchestre de l'opération, BCP, chargé de la structuration de l'opération, devrait également reprendre la participation d'AFG dans Atlantic Business International. Ce holding est le résultat de l'alliance conclue entre Dossongui, BCP et, plus tard, le capital-investisseur britannique DPI,

Une triple prouesse : juridique, technique et relationnelle.

pour chapeauter le réseau Banque Atlantique au sud du Sahara. La revente des parts du groupe de Koné Dossongui permet en effet de financer en partie le rachat des filiales de BNP Paribas.

Selon nos informations, en contrepartie de cet appui financier, le géant marocain a obtenu du groupe de l'entrepreneur ivoirien une série de garanties. « Dans le cadre de l'acquisition par AFG de l'intégralité des titres de BNP Paribas dans la

Bicim, un certain nombre de garanties (nantissement de titres ou de créances...) devaient être apportées par d'autres sociétés du même groupe, impliquant notamment Banque Atlantique Cameroun », précise Christine Ewande Moutome, avocate au sein du cabinet Nyemb, qui est intervenue sur les aspects de droit camerounais de l'opération.

Deal inédit

Conseillé par le cabinet Viguié Schmidt & Associés, appuyé par le cabinet Chauveau en Côte d'Ivoire, AFG a ainsi réuni une équipe de juristes locaux pour reproduire le schéma appliqué au Cameroun au niveau des autres filiales subsahariennes.

Ainsi, le cabinet Adama Doe-Bruce a été impliqué au Togo, FSD Conseils au Mali et Project Lawyers au Gabon. Là encore, les experts du droit ont relevé qu'il n'était pas courant que les sûretés et autres garanties requises dans le cadre d'un financement structuré proviennent des filiales pour remonter vers le holding. L'inverse est la norme. Ce qui contribue également au caractère inédit de ce deal.

Enfin, pour les avocats qui sont intervenus sur le dossier, la prouesse aura aussi été relationnelle. Une dizaine de cabinets ayant dû se mettre d'accord, sur la transaction et sur le prix. « L'inverse est beaucoup plus fréquent », glisse un avocat d'affaires qui a souhaité conserver l'anonymat. ●

COMMUNIQUÉ

AVIS D'EXPERT

EVERSHEDS SUTHERLAND EL HENI
IN ASSOCIATION WITH EL HENI LAW FIRM

**Eversheds Sutherland El Heni in
association with El Heni Law Firm**
13, Rue du Lac Tana, les Berges du
Lac, 1053 Tunis, Tunisia
Tél. : (+216) 71 116 720
www.eversheds-sutherland.com

EnR Tunisie : Potentiel réel et attractif

Notre cabinet de 20 fee earners, est divisé en 5 équipes: Corporate/M&A ; Droit de l'entreprise (commercial, contrat, social, IP/IT, Digital) ; Financement/Project Finance; Infrastructure/Energie/Transport; Disputes/Arbitration. Nos avocats sont dédiés à l'accompagnement en Tunisie de clients internationaux et des multinationales pour leurs investissements directs/indirects mais aussi pour leurs problématiques juridiques/pratiques day to day. Notre large équipe et organisation nous permettent de gérer simultanément plusieurs aspects d'un même projet ou plusieurs projets importants en parallèle. Parmi ces projets, figure, les énergies renouvelables (EnR), un des secteurs prioritaires stratégiques en Tunisie, dont la bancabilité est assurée grâce à un travail

important des DFI's et des autorités tunisiennes. En effet, nos équipes ont une expertise unique en EnR appuyée par une expérience dans des projets cumulés de plus de 460 MW (incluant le plus grand projet solaire en Tunisie, plus de 300 MW). Le Plan Solaire Tunisien vise un taux d'intégration des EnR de 30% en 2030. Un progrès réel est à noter au niveau des 3 régimes d'octroi des projets:

➤ **Régime d'autoproduction** : 100 MW de puissance installée (BT et MHT) dont presque 80 MW installée/mise en service.

➤ **Régime des autorisations** : 254 MW correspondant aux projets octroyés.

➤ **Régime des concessions** : 1 GW lancé, dont 500 MW PV octroyés et 500 MW éolien lancés (en phase de préqualification). 1,2 GW est actuellement en projet.



**Fares Koussay
El Heni,**

Managing Partner &
Deputy Head Africa
Group

Fares Koussay El Heni

@ : fareselheni@eversheds-sutherland.com
Tél. : +33 155 73 41 08 / +216 71 116 720
M : +33 6 68 20 65 33 / +216 98 337 117

COMMUNIQUÉ

AVIS D'EXPERT



FSD Conseils

ACI 2000 – Immeuble Conseil Malien
des Chargeurs, 3^e étage / BPE 2912
Bamako Mali
Tél. : +223 20 29 41 04
Email : infos@fsdconseils.com
www.fsdconseils.com

L'expertise dans le domaine du droit des affaires

Avocate inscrite aux Barreaux de Paris et du Mali, Fatoumata Sidibé-Diarra apporte son expertise dans le domaine du droit des affaires. En particulier dans le domaine minier, partenariats public-privé, financement de projets, droit des sociétés et private equity. Elle nous dévoile les ambitions du Cabinet qu'elle dirige.

Notre Cabinet intervient en droit de sociétés ; réglementation économique et financière - prise de participation- concours financier- prise de garanties. Nous nous positionnons également en droit minier aux côtés de Clients en phase de recherche ou d'exploitation. Tout le long du projet minier (acquisition et cession de titres miniers - prise de participation). Mais également dans le cadre de projets de partenariats public-privé d'envergures, ceux-ci peuvent constituer un outil innovant et avantageux pour répondre aux défis du développement économique : en permettant un partage efficient des risques

entre les autorités publiques et le partenaire privé. Les moyens financiers de nos États sont limités or nous avons un déficit patent en termes d'infrastructures et d'accès aux services sociaux de base. Mais il est très important de noter qu'il s'agit d'un mode contractuel non dénué de risques, d'où la nécessité pour les parties de se faire assister. De manière générale, nous accompagnons les investisseurs qui restent attentifs au risque politique, au climat des affaires, à la situation économique (l'accès au crédit et le coût du financement par exemple), à la croissance économique, l'inflation ou aux infrastructures.



**Fatoumata
Sidibé-Diarra,**

Avocate Associée
Cabinet d'avocats
FSD Conseils

**De manière générale,
nous accompagnons
les investissements.
Leur promotion doit être
un des leviers de
développement du Mali.**



PALMARÈS

Ces avocats qui ont marqué l'année

Agissant pour le compte d'entreprises ou d'États, ils sont au cœur des transactions, différends et négociations sur le continent. *Jeune Afrique* et *Jeune Afrique Business+* vous présentent une sélection des plus influents d'entre eux en Afrique francophone, extraite de la dernière édition de la « 100 Legal Powerlist » dévoilée en juillet.

PIERRE-OLIVIER ROUAUD

NICOLAS JEAN

Gide Loyrette Nouel

Cet associé de Gide décroche la médaille d'or cette année. Avec une cinquantaine de dossiers actifs, Nicolas Jean (1^{er}*) exerce surtout dans le domaine des projets (infrastructures, énergie, télécoms, immobilier...), avec un accent sur la Côte d'Ivoire. Il y assiste notamment Snedai Groupe (dont l'un des PDG est Adama Bictogo) pour sa centrale thermique de San Pedro, ou encore la compagnie pétrolière Petroci, dans ses investissements en infrastructures. À cela s'ajoutent plusieurs missions d'appui dans le tourisme pour le gouvernement. Conseil de plusieurs États en matière financière, dont la Mauritanie, Nicolas Jean s'est distingué chez Gide depuis un an par la création de la task force « African Debt ». De celle-ci est issu le think-tank A New ROAD (Round-Table On African Debts), centré sur les dettes publiques, associant juristes, responsables politiques, banques, institutions et personnalités économiques de la scène euro-africaine.

PASCAL AGBOYIBOR

Asafo & Co.

L'ascension continue pour Asafo & Co. Déjà au coude-à-coude avec Gide Loyrette Nouel l'an dernier, Asafo & Co. s'impose d'une (très) courte tête comme « Law Firm of the Year ». Créé en mai 2019 par le Togolais Pascal Agboyibor (2^e ex aequo*) après son départ d'Orrick, le cabinet ne cesse de grandir. Il compte désormais plus de 180 avocats et juristes à travers huit implantations. Si le bureau parisien demeure sa plaque tournante, Asafo & Co. revendique des racines africaines avec, selon le cabinet, 80 % de ses équipes déployées sur le continent à Abidjan, Casablanca, Nairobi, Mombasa et Johannesburg. Travaillant sur près de 200 dossiers identifiés sur une vingtaine de pays, Asafo & Co. affiche des lignes de force. Parmi elles figurent les sujets congolais, souvent traités par Pascal Agboyibor, avec des dossiers majeurs comme Inga III, la Gécamines ou le conseil au plus haut niveau de l'État. Œuvrant dans toutes les spécialités du droit des affaires, le cabinet conseille aussi Casa Transport, Trafigura,

Azito, mais aussi la Guinée-Conakry et le Gabon. Il s'est encore renforcé avec l'arrivée, en mai, de la spécialiste des projets Cendrine Delivré (ex-CMS Francis Lefebvre) en tant qu'associée. Après une association remarquée avec le réseau sud-africain Lawtons, en mai 2020, puis la création d'une antenne à Londres, le cabinet de Pascal Agboyibor a aussi ouvert au premier semestre un bureau à Washington.

GEORGES ARAMA

Klein Wenner

Figurant parmi les grands spécialistes du contentieux, Georges Arama (20^e ex aequo*) codirige les pratiques « arbitrage » et « PPP » (partenariats public-privé) de Klein Wenner, nouveau cabinet issu du rapprochement en avril dernier de KGA et Wenner. En Afrique, il a été actif en 2020 et au début de 2021 dans une dizaine de pays francophones avec un net tropisme pour le Gabon, dont il défend souvent les autorités. Georges Arama a notamment obtenu en mai dernier l'annulation par la cour d'appel de Paris d'un arbitrage CCI (Chambre de



Nicolas Jean

GUIDE LOVRETTEN NOUVEL



Pascal Agboyibor

VINCENT FOURNIER/JA



Georges Arama

DR



Thierry Lauriol

PAUL PORTER



Antoine Haddad

DR

commerce internationale) en faveur de la société maltaise Webcor ITP sur le dossier au long cours de la concession du Grand Marché de Libreville, annulant ainsi plus de 100 millions d'euros de dédommagements. Expert en matière de zones économiques spéciales, il intervient aussi régulièrement en conseil sur de grands projets d'infrastructures. L'associé de Klein Wenner a notamment assisté (avec Linklaters) Arise IIP pour le projet de plateforme industrielle de 400 ha à Adétikopé, au Togo, inaugurée le 6 juin par le président Faure Essozimna Gnassingbé.

THIERRY LAURIOL

Jeantet

Exerçant dans diverses spécialités, avec une tendance marquée pour le contentieux, Thierry Lauriol (6^e ex

aequo*) est un expert du droit des ressources naturelles. Il assiste plusieurs gouvernements en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale dans la définition ou la pratique des droits miniers et en arbitrage CCI ou Cirdi (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements). Cet associé du cabinet Jeantet est conseil du Congo-Brazzaville (avec Kevin Grossmann) dans d'importants litiges miniers en cours dans le fer, qui font suite au retrait de leurs permis aux australiens Equatorial et Sundance au profit du chinois Sangha. Il appuie d'autres États ou opérateurs miniers dans des arbitrages à plusieurs milliards de dollars. Poursuivant une activité universitaire à Paris-II comme enseignant et codirecteur d'un diplôme de droit international économique en Afrique,

Thierry Lauriol réalise un audit complet du droit mauritanien sur l'amont pétrogazier. Il conseille aussi la Banque africaine de développement (BAD) en matière de taxonomie en vue d'un atlas des législations pétrolières.

ANTOINE HADDAD

Allen & Overy

Associé depuis 2006 chez Allen & Overy, Antoine Haddad (61^e*) exerce au sein de la pratique finance et de « l'Africa Group » du cabinet. Il a intégré le bureau de Casablanca, Naciri & Associés Allen & Overy, en 2018. Il travaille surtout dans le domaine du financement. Antoine Haddad vient ainsi d'assister le groupe marocain Managem dans le cadre d'un prêt de 122 millions de dollars – octroyé par BCP, Société →

Jacques
Jonathan
Nyemb

DR



Leïla Hubeaut

DR



Victor Grandguillaume

DR

→ Générale et Attijariwafa – destiné à couvrir une partie du développement de la mine d'or de Mandiana, en Guinée. Il appuie aussi les sponsors ou financeurs de plusieurs gros investissements au Maroc dans les énergies renouvelables, notamment EDF et Mitsui pour le parc éolien de Taza. Hors du royaume chérifien, Antoine Haddad a notamment conseillé les coarrangeurs (Oragroup et la Banque ouest-africaine de développement), ainsi que d'autres prêteurs, pour le projet porté par Eranove de la centrale thermique Kékéli Efficient Power (65 MW).

JACQUES JONATHAN NYEMB

Cabinet Nyemb

Affichant des pratiques diversifiées (financement, projets, contentieux...), Jacques Jonathan Nyemb (72^e*) vient d'être choisi aux côtés d'Allen & Overy par les arrangeurs (JP Morgan, Citigroup, Société générale) d'un eurobond de 686 millions d'euros émis avec succès, le 30 juin, par l'État

camerounais. L'an dernier, parmi ses dossiers, il avait notamment accompagné au Congo un groupe de boissons dans son retrait de la Bourse et un opérateur de télécoms pour ses financements, mais aussi participé à plusieurs projets de restructuration dans le secteur financier. Jacques Jonathan Nyemb a également conseillé un important opérateur portuaire contre les autorités concédantes. Formé à l'université Paris-II et à Harvard, ce trentenaire avait rejoint, en 2016, le cabinet fondé par son père, Jacques Nyemb. Il est engagé auprès du patronat camerounais et de plusieurs think tanks, dont The Okwelians, qu'il a créé l'an dernier.

LEÏLA HUBEAUT

August Debouzy

Cette ancienne de Gide, Herbert Smith Freehills et Dentons a intégré August Debouzy comme associée en janvier 2021 pour y renforcer la pratique Afrique. Spécialiste de l'énergie, elle s'active surtout en développement de projets ou de fusions, mais aussi sur des dossiers liés au

développement durable. Au Congo-Brazzaville, elle vient de boucler pour TotalEnergies un des premiers projets de reforestation générant des crédits carbone (programme certifié par le label de référence Verra). Leïla Hubeaut (100^e ex aequo*) avait assisté, chez Dentons, l'un des plus grands opérateurs européens des services à l'environnement dans le gain d'un très important contrat de concession d'eau en Afrique de l'Ouest, un dossier qu'elle a repris chez Debouzy. L'avocate conseille aussi le gouvernement congolais sur le cadre juridique des partenariats public-privé (PPP) dans l'hydroélectricité, une mission soutenue par l'ALSF (African Legal Support Facility).

VICTOR GRANDGUILLAUME

Gide Loyrette Nouel AARPI

Intervenant dans une quinzaine de pays sur environ 45 dossiers, cet associé de Gide (4^e ex aequo*) est actif essentiellement dans les infrastructures, l'énergie et les mines. Il assiste le groupe Sapro, de



Bertrand Andriani

EMMANUEL FRADIN



Karim Maalioun

FASKEN



Anne-Solène Gay

ZOE DUCOURNAU

Paul Obambi, dans la gestion de la mine de fer de Mayoko, en RD Congo, ou encore Électricité de Guinée (EDG), gérée par le français Veolia, pour établir des contrats d'achat d'électricité avec des gestionnaires de barrages. En Tunisie, il appuie l'émirati Amea Power pour une centrale solaire de 100 MW à Kairouan. Il conseille aussi plusieurs gouvernements, toujours dans les infrastructures, les mines et l'énergie.

BERTRAND ANDRIANI

Linklaters

Directeur du bureau français de Linklaters, Bertrand Andriani (2^e ex aequo*) est aussi responsable de la pratique financement de projets (énergie et infrastructures). Il décroche cette année une distinction dans cette catégorie. Très actif sur le continent, il œuvre pour de grands clients publics ou privés. Au Gabon, il conseille ainsi Meridiam et Arise sur la Transgabonaise, deux clients qu'il a soutenus pour le partenariat public-privé (PPP) du port de Nouakchott, en Mauritanie

(dossier en phase de reconfiguration). Bertrand Andriani appuie aussi Africa50 pour son financement, à l'étude, du pont entre Kinshasa et Brazzaville. Dans le domaine du renouvelable, il assiste IFC et le Togo pour l'intégration de ce pays dans le programme « Scaling Solar ». Il est conseil sur d'importants dossiers confidentiels de financement dans les ressources naturelles et dans l'énergie. Linklaters Paris cherchant à se renforcer dans les fusions-acquisitions, Bertrand Andriani a, en outre, appuyé Olam pour la privatisation de la Nouvelle Société cotonnière du Togo et Chedid Capital dans l'acquisition du courtier en assurances Ascoma.

KARIM MAALIOUN

Fasken

Inscrit au barreau de Paris mais installé à Londres, Karim Maalioun (38^e*) est associé au sein du réseau canadien Fasken, dont il est l'un des principaux praticiens en Afrique francophone. Intervenant sur des dossiers de projet, financement

et fusion en particulier dans les secteurs de l'énergie et des ressources naturelles, il est actif dans une dizaine de pays de la zone. En RD Congo, Karim Maalioun conseille notamment le groupe turc Aksa Energy pour deux centrales à gaz de 300 MW [chacune]. Il accompagne aussi la société à capitaux londoniens Genesys, basée à Maurice, pour plusieurs centrales à gaz au Bénin. Au Sénégal, dans le domaine minier, il a notamment, avec ses collègues John Torrey et Youssef Fichtali, assisté le fonds britannique Taurus dans le refinancement à hauteur de 200 millions de dollars du projet aurifère Massawa acquis par Teranga Gold auprès du canadien Barrick et de la Compagnie sénégalaise de transports transatlantiques-Afrique de l'Ouest (CSTT-AO).

ANNE-SOLÈNE GAY

Behring

Sixième ex aequo (avec Thierry Lauriol, du cabinet Jeantet) de notre classement, Anne-Solène Gay (6^e ex aequo*) décroche la première place de la catégorie « États », succédant à Rémy Fekete (Jones Day). Avec près de 40 dossiers actifs sur le continent, la fondatrice du cabinet parisien Behring œuvre surtout dans son domaine de spécialité : les technologies de l'information et l'espace. Elle conseille notamment les gouvernements du Tchad et de la Centrafrique sur la fiscalité du numérique, ou encore, au Bénin, l'Agence pour le développement du numérique (ADN) sur son plan national de connectivité. Pour le compte de l'UEMOA, Anne-Solène Gay a aussi conduit, avec un consultant, une mission concernant huit pays (dont la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Togo et le Mali) sur le développement des usages de masse des services numériques, un travail complété par des avant-projets de textes réglementaires. À côté de ses clients publics, l'avocate continue de conseiller les grands acteurs mondiaux du numérique pour leurs projets en Afrique, notamment sur les aspects les plus structurants (comme les câbles et les constellations de satellites). ●



BEAC | Banque des États
de l'Afrique Centrale

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES VALEURS DU TRÉSOR DE LA CEMAC, DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Afin de garantir le développement et la pérennité du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, les États ont confié à la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) la responsabilité de l'organiser et de veiller à son bon fonctionnement. Dans ce cadre, la BEAC assure quatre fonctions :

- ① La régulation du marché des valeurs du Trésor de la CEMAC, à travers ses Organes de décisions que sont le Conseil de Surveillance de la Cellule de Règlement et de Conservation des Titres (CRCT), le Comité de Politique Monétaire (CPM), le Conseil d'Administration de la BEAC et le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) ;
- ② L'organisation des séances d'émissions des titres, au travers de ses six Directions Nationales ;
- ③ La fonction de Dépositaire Central, par le biais de la CRCT ;

- ④ Et la fonction de Banque de Règlement, à travers sa Direction en charge des systèmes et moyens de paiement.

Le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC a été institué en octobre 2008, à la faveur de l'adoption du Règlement n°03/08 /CEMAC/UMAC/CM du 6 octobre 2008 relatif aux Titres publics à souscription libre émis par les États de la CEMAC. **L'adoption de cet instrument juridique, dont la conduite du processus a été confiée à la BEAC, visait sept objectifs majeurs :**

- Permettre aux états de se financer à moindre coût, sans risques inflationniste et de change, en mobilisant l'épargne domestique ;
- Faire évoluer les performances macroéconomiques nationales par le marché ;
- Faciliter la conduite de la politique monétaire, afin d'améliorer la transmission des impulsions monétaires aux sphères financières et réelles ;
- Améliorer le cadre de gestion de la trésorerie bancaire ;
- Favoriser l'émergence de la culture financière et un effet d'entraînement pour les marchés des titres privés ;
- Diversifier les instruments de placement dans la CEMAC ;
- Attirer les non-résidents pour des placements en monnaie domestique, notamment les titres souverains.

Depuis lors, le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC a connu une évolution favorable, tel que le renseignent les cinq phases qui ont ponctué sa trajectoire.

La phase de l'amorce était caractérisée par la présence effective sur le marché des valeurs du Trésor marché, de deux États sur les six que compte la CEMAC. L'encours des valeurs du Trésor émises par ces deux pays en 2011 se fixait à 51,5 de F CFA et était constitué uniquement des Bons du Trésor Assimilables (BTA), à raison de 50 milliards pour le Cameroun et 1,5 milliard pour la RCA.

La phase de l'envol était marquée par l'entrée progressive en scène des quatre autres États, la dernière étant intervenue en 2017 avec le Congo, ce qui a permis de franchir la barre symbolique de 1 000 milliards de F CFA à fin 2018.



LES PAYS
DE LA CEMAC :

-  CAMEROUN
-  CENTRAFRIQUE
-  CONGO
-  GABON
-  GUINÉE ÉQUATORIALE
-  TCHAD

La phase de l'essor est consécutive à l'entrée en vigueur, en 2018, du nouveau cadre de politique monétaire, découlant de la 3^{ème} génération des réformes monétaires engagées par la BEAC. Combinées à la modernisation de l'infrastructure de marché (avec la mise en route des applications « DEPO/X », pour la conservation et les échanges des titres, et « RTDM » pour le traitement des données et à la cotation des titres) et aux actions de sensibilisation et de renforcement des capacités, ces réformes ont permis d'inscrire le marché des valeurs du Trésor de la CEMAC sur un sentier vertueux d'approfondissement. Ainsi, à fin 2019, le marché des valeurs du Trésor totalisait un encours de 2085 milliards.

La phase de consolidation fait suite au réajustement du corpus réglementaire intervenu en 2019, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (FMI/AFRITAC Centre, Banque Mondiale et BAD). Le Règlement n°03/CEMAC/UMAC/CM du 20 décembre 2019 relatif aux valeurs du Trésor émises par les États de la CEMAC issu de ce réajustement a entraîné de nombreuses innovations permettant ainsi d'améliorer l'accès aux ressources internes et d'en minimiser le coût relatif et d'allonger les maturités des titres.

La situation du marché des valeurs du Trésor, au terme de la première année de la mise en œuvre de ces réformes, atteste de l'approfondissement du système financier régional, avec un encours des valeurs du Trésor au 31 décembre 2020 s'établissant à 3225 milliards, montant sans nul doute en partie alimenté par les effets induits des mesures de lutte contre la Covid-19.

Enfin, la cinquième phase est celle de l'adaptation aux effets de la crise sanitaire. En effet, dès l'entame de l'année 2020 et face à la menace de la crise sanitaire, la BEAC a pris, au travers de son Comité de Politique Monétaire (CPM), des mesures spéciales au titre de sa mission de régulation de la liquidité, afin de préserver la dynamique observée sur le marché des valeurs du Trésor depuis juin 2018. Ces mesures, qui prenaient aussi en compte les conséquences des deux chocs précédents, sécuritaire et pétrolier, visaient à *i)* rassurer les agents économiques et les partenaires extérieurs face à l'accumulation des incertitudes, *ii)* accompagner le secteur bancaire pour la poursuite du financement des économies et, *iii)* garantir aux États l'accès aux ressources internes, à travers le marché domestique, dans un contexte de rareté des financements extérieurs.

Au plan du soutien au marché des titres publics, les décisions prises par le CPM portaient sur : *i)* la révision à la baisse des décotes applicables aux effets publics servant de garantie pour le refinancement à la BEAC ; *ii)* l'assouplissement des conditions d'émission des titres, après la consolidation des engagements des États vis-à-vis de la BEAC en décembre 2017, et *iii)* la mise en place d'un programme d'achat des valeurs du Trésor pour 600 milliards de F CFA, à raison de 100 milliards par État. Sur ce dernier volet, les titres acquis par la BEAC au 23 juillet 2021, dans le cadre du programme d'achat des valeurs du Trésor qui arrive à échéance le 31 août 2021, s'élèvent à 315,1 milliards de F CFA.



En plus des mesures d'ordre budgétaire adoptées par les États, les initiatives inédites prises par la BEAC pour soutenir les économies et préserver l'accès aux financements, ont permis au marché des titres souverains de résister aux perturbations nées de la crise sanitaire. Bien plus, ce jeune marché a continué de croître dans un contexte de difficile accès aux ressources extérieures. Ainsi, en juin 2021, l'encours des valeurs du Trésor a franchi le niveau symbolique de 4000 milliards de F CFA.

La croissance exponentielle du marché des valeurs du Trésor met en évidence les interactions positives entre une politique monétaire moderne et un marché régional des valeurs du Trésor dynamique. Au-delà des résultats largement positifs obtenus en seulement 10 ans d'activités, et ce malgré le triple choc sécuritaire (dès 2013), pétrolier (en 2014) et sanitaire (depuis 2020), ayant affecté les économies de la CEMAC, d'autres défis devraient être relevés pour la poursuite du processus d'approfondissement du marché et lui permettre de jouer davantage le rôle qui lui a été assigné. Il s'agit : *i)* de la rationalisation généralisée du recours des États au marché (*animation du réseau des SVT, transparence, prévisibilité, régularité, minimisation des coûts, allongement des maturités*) ; *ii)* de l'optimisation du système d'information pour une automatisation complète de l'ensemble du mécanisme ; *iii)* du développement du marché secondaire et, *iv)* d'une plus grande attractivité des investisseurs non-résidents.

©JANG - PHOTOS : D.R.



Banque des États
de l'Afrique Centrale

BP 1917 - Yaoundé, Cameroun
Tél. : (+237) 222 23 40 30 / 222 23 40 60
Fax : (+237) 222 23 34 68
Email : communication@beac.int

www.beac.int

TRANSACTIONS

Après la crise, l'heure de la relance

La pandémie a profondément affecté les pratiques, mais modérément le niveau d'activité. Si les grands projets se sont poursuivis, l'activité de fusions-acquisitions, elle, a souffert.

PIERRE-OLIVIER ROUAUD

Quand, le 11 mars 2020, l'Éthiopien Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, déclare l'état de pandémie mondiale, la terreur économique s'empare des esprits. En fait, pour les juristes, le choc sera brutal mais bref. « La vie des affaires a vite repris son cours, même si la logistique terrestre, le trafic maritime, certains chantiers et les voyages d'affaires restent affectés », relève Pascal Agboyibor, fondateur d'Asafo & Co, dont la jeune structure a connu « une nette croissance » l'an dernier. Christophe Asselineau, associé chez Norton Rose Fulbright et spécialiste des gros dossiers miniers, d'infrastructures ou d'énergie, indique que « depuis les premiers mois de cette année on note une nette reprise d'activité, notamment des projets. Il n'y a pas eu de chute brutale en 2020, plutôt un ralentissement ». Sena Agbayissah, associé chez Hughes Hubbard & Reed, le rejoint : « En dépit des craintes, les activités en cours de projets ou de financements ont retrouvé leur niveau d'avant la crise. Notre cabinet a fait une bonne année 2020, et le souci est de gérer la charge de travail. » Actif sur plusieurs dizaines de dossiers, notamment en Côte d'Ivoire (Atinkou, Biovea, Azito entre autres) et au Togo, Sena Agbayissah conseille la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) pour son projet d'augmentation de capital de 1,5 milliard d'euros, l'une des grosses opérations du moment.



Vue aérienne de la mine d'or de Mana, de l'entreprise Semafo, au Burkina Faso.

RENAUD VAN DER MEER/REUTERS

Centrales électriques, infrastructures routières ou portuaires, plateformes industrielles... Sous l'impulsion d'acteurs comme Arise, Bolloré, MSC, Eranove, Meridiam ou Apix, l'Afrique reste en travaux, ce qui fait le bonheur des juristes. « Mais attention, prévient un praticien. La mise en route ou l'exécution des chantiers affichent souvent des retards. Et il y a inflation des charges. » En témoigne la récente hausse des coûts de 15 % du projet gazier Grand Tortue de BP (Sénégal et Mauritanie). « Dans beaucoup de pays, nuance un autre avocat parisien, on travaille surtout sur la poursuite de projets existants... La période reste peu propice aux grandes initiatives. » Les projets d'infrastructures, partenariats publics privés au premier chef, impliquent les

États. Or ceux-ci demeurent absorbés par la gestion de la crise, avec comme cas typique les barrages malgaches de Volobe et de Sahofika. « Il reste difficile de négocier un nouveau contrat minier en visioconférence avec un gouvernement », explique Christophe Asselineau.

Côté financement, l'effondrement craint n'a pas eu lieu. Les projets privés, dans les mines notamment, trouvent toujours des capitaux, à Londres bien souvent. Toutefois, selon Bertrand Andriani, associé chez Linklaters, le tableau n'est pas parfait. Pour les centrales électriques, par exemple, « la facilité à monter les financements dépend beaucoup de la qualité des signatures des *oftakers* publics. Or celles-ci se sont souvent dégradées ». À cela s'ajoutent des

obligations croissantes en matière de RSE et, désormais, de contrainte carbone, grosse tendance de 2020 et 2021. « Les banques internationales quittent le pétrole et le charbon et financent encore, mais avec précaution, le gaz. C'est un vrai sujet pour les pays pétroliers, poursuit Bertrand Andriani. Dans ces métiers, peu à peu, les seules alternatives deviennent les financiers asiatiques : Corée du Sud, Japon et Chine. » Pour Pascal Agboyibor, « cette tendance favorisera l'apparition d'acteurs pétroliers africains financés localement, comme le montre l'action en 2020 de Tony Elumelu ».

À l'inverse, l'abondance des capitaux dans les fonds de développement occidentaux « à impact » ou « verts » se traduit par un bond des projets dans les énergies renouvelables, souvent modeste. « Les mandats de plus en plus restrictifs en matière d'impact des DFI européens handicapent leur champ d'action », regrette un avocat parisien. Globalement se pose toujours la question du coût des capitaux. Le traitement des dettes souveraines (Tchad, Éthiopie...) par le FMI et le G20 dans un « cadre commun » incluant désormais la Chine a marqué la dernière période. Au-delà, « les conditions médiocres de financement des pays et des projets privés demeurent un sujet majeur », martèle Nicolas Jean, associé de Gide Loyrette Nouel, qui s'est fortement impliqué dans le sujet à travers la création du think tank A New Road. Pour lui, « la dette en Afrique reste en moyenne plus coûteuse qu'en Asie

du Sud-Est ou en Amérique latine. Il y a une prime de risque négative sans justifications réelles ». De fait, pour Sena Agbayissah, « il n'y a jamais eu autant de capitaux dans le monde, mais l'appréciation du risque africain par les investisseurs internationaux conduit souvent à des coûts de financement élevés, ce qui affecte les indicateurs de rentabilité et pèse sur l'équilibre des projets. La situation est pire encore dans le cadre des financements locaux ».

Conflictualité en hausse

Dans un autre compartiment du financement, le capital-investissement, Pascal Agboyibor note pour sa part le maintien d'un flux de deals soutenu, mais surtout dans les TIC, en Afrique de l'Est et au Nigeria. Pour rappel, la dernière étude Partech fait état, pour 2020, d'une baisse en valeur des levées de fonds des start-up de 30 %. La crise a produit aussi des effets dans le domaine des fusions-acquisitions (M&A), avec un niveau de deals en retrait. « Cela se vérifie surtout pour les opérations entre acteurs continentaux. Pour celles qui reposent sur des structures offshore, cas assez courant dans la mine, plusieurs opérations notables se sont déroulées en Afrique de l'Ouest, par exemple », estime Christophe Asselineau. Cas typique : le canadien Endeavour et ses acquisitions dans l'or de Semafo et Teranga en 2020. Cette faible activité de fusions-acquisitions s'explique, selon certains, par une difficulté à s'accorder

sur les valorisations dans un contexte incertain, voire à conduire certaines *due diligences* sur le terrain. Autre tendance, une montée de la conflictualité, qui s'explique par différents facteurs : retard des projets, modification des équilibres économiques liée à la crise ou à la hausse du prix des matières premières (cuivre, fer, or...), qui incite les États à renégocier les contrats miniers. « Sur le terrain des projets ou des concessions minières, beaucoup d'éléments sont source de crispation entre parties. Certaines ont pu s'aplanir par la négociation ou par l'action d'un médiateur, d'autres conduisent à des procédures arbitrales », relève Roland Ziadé, associé chez Linkslaters et grand spécialiste du sujet.

Les déboires récents des minières australiennes Avima et Sundance au Congo et au Cameroun (défendues par Clifford Chance) font figure d'exemples en la matière. Pour Pascal Agboyibor, « la montée du contentieux interviendra surtout en 2022. D'ailleurs, nous renforçons cette pratique au sein du cabinet ». À noter que la notion juridique dite de force majeure, souvent employée lors de l'épisode Ebola, a été peu activée dans cette crise. « Dans certains cas, les parties obligées par des contrats de concession ou de construction en ont fait un outil de négociation pour retarder une échéance ou éviter un covenant financier, mais sans l'invoquer in fine », souligne Christophe Asselineau. Un signe de plus du caractère atypique de cette crise. ●

DIGITALISATION, AN 1

Covid oblige, l'année 2020 aura été celle de la transformation digitale. « Dès le début du confinement, tout l'effectif du cabinet a pu passer au télétravail sans heurt. Nos pratiques se sont adaptées, y compris en matière arbitrale. Nous avons beaucoup appris de cette période, c'est un grand progrès », se

réjouit Roland Ziadé, du cabinet Linkslaters. Si la mutation numérique était déjà avancée dans les grands cabinets, tout s'est accéléré. Pour Pascal Agboyibor (Asafo & Co), « cette expérience montre que nous pouvons travailler presque normalement à distance avec nos partenaires en Afrique

ou avec les grands centres financiers internationaux ». La magie du *cloud*, les plateformes de type Zoom ont fait merveille. « La certification des documents, la signature électronique, les *data rooms* sécurisées pour les *due diligences*... Ces outils se sont révélés totalement opérationnels, même pour

des documents très volumineux », se félicite Sena Agbayissah. Ce dernier note que même « le domaine de l'arbitrage s'est adapté. Des instances de plusieurs jours, voire plusieurs semaines consécutives, se sont ainsi tenues avec succès à 100 % en digital. C'était impensable il y a peu ». ●

P.-O.R.



INTERVIEW

Roland Ziadé

Linklaters

« Les dossiers africains d'arbitrage sont de plus en plus complexes »

Pour *Jeune Afrique*, ce spécialiste des procédures internationales, en particulier sur le continent, décrypte les grandes tendances de ce mode de règlement des contentieux très en vogue.

PROPOS RECUEILLIS PAR AURÉLIE M'BIDA

Si l'on ne peut pas le qualifier de « favori », en raison de sa teneur éminemment contentieuse, l'arbitrage s'est imposé en tant que mode privilégié de règlement des litiges internationaux sur le continent. Professionnelle, fiable et perçue favorablement pour sa neutralité, la procédure attire un nombre croissant de dossiers commerciaux ou relatifs à l'investissement.

Mais si son recours est plébiscité, la pratique collectionne les critiques ces derniers temps. Que ce soit au sujet de l'inévitable question du coût, pour sa faible représentativité ou encore pour son utilisation abusive, voire dilatoire par certaines parties, soucieuses de ne surtout pas voir exécutée une sentence.

Fin observateur de sa pratique, Roland Ziadé, associé et coresponsable au niveau global de l'arbitrage international au sein du cabinet d'origine britannique Linklaters, analyse les grandes tendances de l'arbitrage sur le continent. Conseil de nombreuses entreprises et institutions ainsi que de plusieurs États africains, inscrit aux barreaux de Paris, de Beyrouth et de New York, il officie devant toutes les grandes instances

de la spécialité (CCI, Cirdi, Cour d'arbitrage international de Londres, Cour permanente d'arbitrage, Ohada...). Cet avocat trilingue – peu disert sur les dossiers qu'il a suivis – s'est illustré ces dernières années comme conseil du Sénégal et du Gabon, mais aussi du groupe dubaïote DP World, dans son litige contre Djibouti. Il a également exercé dans une cinquantaine de dossiers en tant qu'arbitre.

« **La multiplication des procédures, quand c'est possible, devant différents forums devient plus courante.** »

Actif dans de nombreux secteurs (énergies, mines, infrastructures, BTP, contrats commerciaux...), Roland Ziadé a été distingué par le classement de *Jeune Afrique Business+ / Jeune Afrique* des « 100 avocats d'affaires qui ont marqué 2020 » dans la catégorie « Arbitrage / Contentieux ». Rencontre.

Jeune Afrique : Quels sont les types de dossiers d'arbitrage qui concernent le continent aujourd'hui ?

Roland Ziadé : Les principaux domaines porteurs d'arbitrage sont, historiquement, ceux qui ont trait aux ressources naturelles (énergie, mines, etc.) et aux infrastructures. Il s'agit en général de dossiers lourds en investissements qui s'étalent dans le temps, et donc de nature à donner lieu à des litiges.

Au-delà, la tendance est à une plus grande diversification des sujets d'arbitrage en Afrique : les télécoms – ce n'est pas récent, mais cela semble s'accroître –, les projets immobiliers, la distribution et, plus généralement, les litiges relatifs à des partenariats dans divers secteurs.

Dans quelle mesure la pratique de l'arbitrage impliquant au moins une partie africaine a-t-elle évolué ?

Même si l'on ne peut pas définir de portrait type du dossier africain, de nouvelles caractéristiques ont émergé. Le nombre d'affaires impliquant plus de deux parties ou plusieurs contrats, notamment, encore que ce ne soit pas propre à l'Afrique,

a augmenté. Nous assistons donc à une complexification croissante des dossiers.

La multiplication des procédures, quand c'est possible, devant différents forums est de plus en plus courante également. Arbitrage commercial (CCI, LCIA, Ohada, ad hoc) d'un côté et arbitrage d'investissement (Cirdi ou Cnudci) de l'autre. Ou bien arbitrage d'un côté et procédures étatiques de l'autre.

Les États africains ou les entreprises sont-ils plus offensifs qu'avant ?

C'est assez difficile à quantifier mais mon sentiment est qu'il y a de plus en plus de litiges liés aux projets et aux contrats sur le continent. Ce qui ne signifie pas forcément que les parties ont une approche plus agressive qu'avant, mais plutôt que l'activité a été plus intense ces dernières années, et que les intervenants sont plus conscients de la force du droit.

L'augmentation concerne des litiges liés au continent ou entre parties africaines. Je vois également une montée progressive des parties africaines en tant que demanderesse aux procédures arbitrales qui témoigne d'un rôle plus « actif » de celles-ci.

Enfin, le nombre de dossiers impliquant des États et des entités étatiques africaines est aussi en nette croissance. C'est le cas par exemple pour les arbitrages CCI, avec environ 20 % des dossiers sur le continent, contre 10 à 15 % pour les autres régions du monde.

BSGR en Guinée, la Gécamines en RDC, plus récemment l'australien Sundance, qui a lancé une procédure contre le Cameroun et le Congo après avoir été évincé de son projet minier de fer à la frontière entre les deux pays... Assistes-t-on à une augmentation des litiges miniers en Afrique ?

Cette recrudescence est liée à deux motifs alternatifs : un cadre juridique assez incertain ou un certain interventionnisme

juridique de la part de la puissance publique.

Le fait que des pays ne se soient pas dotés de réglementation complète en la matière, ou n'ont adopté un code minier que tardivement, a pu créer de l'incertitude juridique, donc des litiges. Quant au second aspect, on constate un regain de protectionnisme – plus ou moins légitime d'ailleurs, et selon les cas – qui peut donner lieu à des bras de fer entre investisseurs et États.

L'une des critiques les plus fréquentes visant la pratique de l'arbitrage en Afrique est celle du manque de représentativité

des arbitres et des institutions.

Quel est votre avis sur le sujet ?

C'est un sujet important auquel la communauté arbitrale et les institutions sont de plus en plus sensibles. Par exemple, la CCI, première institution arbitrale sur le plan mondial, a renouvelé récemment les membres de sa Cour internationale d'arbitrage – l'organe administratif qui supervise le déroulement des procédures. De plus en plus de pays africains y sont « représentés », comme le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal, le Togo ou encore la Côte d'Ivoire, pour ne citer qu'eux.

Quant à la nomination des arbitres, elle est, dans la majorité des cas, du ressort des parties. C'est pourquoi, même si les institutions ont un rôle évident à jouer, la responsabilité de cette représentativité repose aussi sur les parties et leurs conseils.

Trop souvent, le recours à un arbitre reconnu et chevronné sur le plan international est privilégié. Ce qui pèse en général en défaveur des arbitres africains. Mais cette question de la représentativité ne se limite pas au continent africain, même si elle y est particulièrement présente et pressante. Elle concerne aussi la désignation de femmes, les questions générationnelles, et j'en passe... Des progrès sont perceptibles, c'est indéniable. Est-ce suffisant ? Clairement, non. Mais

l'évolution se fait dans le bon sens et devrait se confirmer et s'accélérer dans les années à venir. ●



« La question de la représentativité ne se limite pas au continent, même si elle y est pressante. »



DROIT DES AFFAIRES

Tech : des start-up qui rendent justice à l'Afrique

Peu surveillées par les investisseurs, les jeunes pousses du droit ont pourtant la capacité de simplifier le travail des avocats... et des services juridiques des grandes entreprises.

QUENTIN VELLUET

La scène se déroule à Dakar, au cours d'une matinée de ce début d'année 2021. Le Conseil des ministres sénégalais est réuni comme toutes les semaines autour de Macky Sall, au Palais de la République. En guise d'introduction, le chef de l'État interroge son équipe sur l'ordre du jour. Tel un rituel, la liste des textes à discuter est déclinée point par point, jusqu'à ce que l'un des membres du gouvernement s'interroge : « Ce texte me dit quelque chose. N'en avons-nous pas déjà parlé il y a quelques jours ? » Dans le doute, le sujet est mis de côté, le temps de vérifier. Quelques jours plus tard, le secrétariat du gouvernement confirme au président ainsi qu'au ministre concerné que le texte en question a bien été promulgué quelques jours plus tôt... Comment cet épisode, aussi cocasse que véridique, peut-il avoir eu lieu au sommet de l'État, lors d'un des rendez-vous les plus solennels et préparés de la République sénégalaise ? La faute est à chercher du côté des archives et de la documentation. Au Sénégal, tout comme chez ses voisins de l'Afrique de l'Ouest et au-delà, par négligence ou intérêt personnel, les textes de loi sont rarement consignés avec rigueur et, de fait, sont difficilement consultables.

Formée en France et en Belgique, l'avocate Nafissatou Tine a pu le vérifier dans son travail quotidien : « Lorsque je suis rentrée au Sénégal, en 2014, je souhaitais pratiquer le

droit sénégalais et avais régulièrement besoin d'accéder à de l'information juridique. J'ai été confrontée à un manque d'accès quasi complet à ce type de source en ligne. Cela m'a perturbée », explique-t-elle. De quoi lui inspirer Sunulex Africa. Créé à l'origine dans le but de numériser l'ensemble des textes du droit Ohada pour ses propres besoins, le service héberge aujourd'hui un annuaire des avocats et plus de 70 000 documents juridiques de quinze pays francophones consignés un par un.

« Il y a encore beaucoup de pédagogie à faire pour que tous se rendent compte de l'importance de pouvoir accéder à une information juridique. »

Véritable archéologue des droits africains depuis 2017, l'avocate née à Dakar consacre désormais 70 % de son temps professionnel à son entreprise et s'est entourée de six juristes afin de poursuivre ses recherches et son travail de numérisation du droit continental. Depuis un an, elle diversifie son activité avec la commercialisation de sa plateforme sous forme d'abonnement auprès d'universités et de grandes entreprises, pour

la plupart étrangères. Une offre de conseil juridique aux entreprises souhaitant s'implanter sur le continent a également été développée.

Dans une région où, selon une étude d'Afrobarometer parue en 2017, seuls 57 % de la population déclarent avoir confiance en la justice mais où 13 % rapportent avoir eu affaire aux tribunaux au cours des cinq dernières années, le développement des start-up du droit – ou « legaltechs » – reste très timide. Cela n'empêche pas de jeunes entrepreneurs de développer des services susceptibles de redorer le blason du droit et d'apporter aux populations et aux entreprises à la fois plus de confiance dans le droit et plus de proximité avec les instances juridiques. À Ouagadougou, Dieudonné Lankoandé est en tout cas motivé par cet idéal. Ce juriste de 34 ans, titulaire d'une licence de droit public de l'université de Ouagadougou, a créé Fasolegal.com en 2020. Encore en développement, une nouvelle formule de cette plateforme pionnière dans son pays sera disponible sur le web et en application mobile dans quelques semaines. Elle regroupe différents services juridiques allant de la demande de rendez-vous en visioconférence avec un expert (avocat, notaire, huissier ou juriste) à de l'information ou la rédaction de contrat de tout type. Le service se veut facilement accessible : « Pour les formalités relatives à la création d'entreprise ou à la rédaction de contrat, les commandes se font à travers des

SMS ou WhatsApp. On insère les clauses que le client souhaite et on renvoie le tout par le même canal. Le paiement se fait par *mobile money* », indique le jeune entrepreneur, qui a suivi à Paris un programme créé par la start-up Seraphin.legal sur les métiers de la legaltech.

La voix des legaltechs

Dieudonné Lankoande est d'ailleurs membre de Legal Tech Africa, une association qui tente de faire entendre la voix des legaltechs en Afrique auprès des pouvoirs publics et des investisseurs. Alors que Sunulex Africa et Fasolegal.com frappent pour le moment à la porte de ces derniers, d'autres prennent déjà leur envol. En mai 2021, la jeune pousse ivoirienne Legafrik, qui compte le français Legalstart et l'allemand GreenTec Capital à son tour de table, a reçu le soutien financier de la société française Investisseurs et Partenaires (I&P), dirigée par l'ex-directeur de

l'AFD, Jean-Michel Severino. Cette plateforme de création d'entreprise en ligne et de signature numérique, cofondée par le juriste Youssouf Ballo et le développeur Daouda Diallo, est active dans 17 pays de l'espace Ohada. Outre un financement d'amorçage dont le montant demeure confidentiel, elle va bénéficier du soutien de l'équipe d'investisseurs. Dans son portefeuille de clients, Legafrik compte notamment Julaya, une fintech française qui fournit des solutions de gestion comptable aux entreprises sur le continent et qui vient de lever 2 millions d'euros. « Il y a encore beaucoup de pédagogie à faire auprès des citoyens, des pouvoirs publics et même des avocats pour que tous se rendent compte de l'importance de pouvoir accéder à une information juridique. Actuellement, seul un nombre infime de cabinets locaux disposent d'informations complètes et à jour », regrette Nafissatou Tine. De nombreuses

jeunes pousses se lancent pourtant sur le même modèle que Sunulex : Judy au Nigeria, au Ghana et au Kenya, He Lawyer au Bénin ou encore Lexware au Zimbabwe.

Depuis la rive de la Méditerranée, à Alger, l'entreprise de Walid Ghanemi vise quant à elle une implantation prochaine dans douze autres pays africains. Spécialisée dans la veille juridique depuis 2018, Legal Doctrine est aussi une base de données (jurisprudence, doctrine et textes de loi...) qui compte parmi ses clients de grandes entreprises comme Société Générale, Cevital, Sanofi, Sonatrach, Siemens, Total, Citibank, Ericsson, Djezzy, GE, Schlumberger ou encore Renault. La jeune pousse s'adresse également aux cabinets d'avocats à travers une offre adaptée qui applique notamment des remises sur abonnement pour toute décision de justice saisie dans le catalogue du site web et de l'application. De quoi optimiser l'intelligence collective. ●

 **Manutan**
SERVICE EXPORT

+ de 260 00 références et une équipe d'experts
dédiés qui vous accompagne où que vous soyez !



Découvrez nous sur notre site
www.manutan.fr « service export »

 +33 1 34 53 36 11

 export@manutan.fr

CARRIÈRE

Ils se lancent dans une nouvelle aventure

Création de cabinet, nouvelles alliances, changement de spécialité... Qu'ils soient expérimentés ou plus jeunes, nombre de conseils actifs sur le continent ont récemment changé de voie. La preuve en quatre portraits.

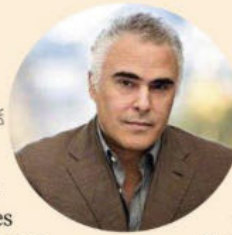
PIERRE-OLIVIER ROUAUD

Éric Diamantis

Diamantis & Partners

Éric Diamantis, Jemal Taleb, Pierre Ferroud et Julien Barba ont quitté au début de 2021 le bureau français de Clyde & Co pour ouvrir, dans le VII^e arrondissement à Paris, leur propre cabinet d'affaires, Diamantis & Partners. Tous travaillent ensemble de longue date, ayant officié par le passé au sein de Watson Farley & Williams, qu'ils ont quitté en 2014. Ce nouveau cabinet, qui a sollicité en tant que conseiller principal l'ancien ministre français Éric Besson, président de Sicpa au

Maroc, intervient dans les secteurs pétrolier, gazier et minier, ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables, des infrastructures, de l'arbitrage et des fusions-acquisitions. Il envisage l'ouverture de bureaux à Kinshasa, Dubaï, Abidjan et Nouakchott. Éric Diamantis intervient depuis près de vingt-cinq ans sur le continent, où il a accompagné, entre autres, Petronas, Total et Alstom. Il a aussi conseillé les gouvernements togolais, guinéen



et camerounais dans différents litiges. Il est en outre le conseil de l'État mauritanien, aux côtés de son confrère franco-mauritanien Jemal Taleb, auprès de l'actuel président, Mohamed Ould Ghazouani. Le duo Diamantis-Jemal, qui a commencé à collaborer chez Armfelt et Associés en 2007, a également représenté l'ex-chef de l'État Mohamed Ould Abdelaziz (affaires Noël Mamère et Mohamed Ould Bouamatou, BB Energy, Bumi...). ●

Salimatou Diallo

Adna

Fondatrice en 2013 de SD Avocats, Salimatou Diallo a créé en juin le cabinet panafricain Adna, issu de la fusion entre son cabinet et trois autres, BFR & Associés (Maroc), Bourabiat Associés (Algérie) et Emire Partners (Côte d'Ivoire). Un petit événement dans le monde du droit des affaires africain. Adna, dont Salimatou Diallo est directrice associée, compte déjà une vingtaine de collaborateurs et affiche des pratiques diversifiées (projets, financement, fusions et acquisitions...). Pour la deuxième année de suite, Salimatou Diallo se distingue dans notre classement avec une première place dans la catégorie « Leading African Law Firms », qui, contrairement aux autres distinctions, est décernée sur la seule base des recommandations des pairs. Salimatou Diallo intervient quasi exclusivement dans son pays, où SD Avocats est un partenaire incontournable des grands opérateurs et cabinets internationaux. Parmi les dossiers traités par cette ancienne du cabinet Herbert Smith Freehills figurent le conseil de Rio Tinto pour l'énorme projet de Simandou (minerai de fer), le support juridique à la banque BCP – l'un des financeurs de la mine d'or de Mandiana, exploitée par le marocain Managem – ou encore le conseil de China Exim Bank, l'un des prêteurs pour l'investissement dans les barrages hydroélectriques de Souapiti (450 MW) et de Kaléta (240 MW). ●





VINCENT FOURNIER/JA

Stéphane Brabant

Trinity International

À la fin d'avril, Stéphane Brabant aurait dû baisser le rideau sur plus de trois décennies passées au service des entreprises, d'abord au sein de PwC puis, à partir de 1998, du cabinet Herbert Smith Freehills (HSF), dont il était l'associé. À 65 ans, l'avocat a finalement décidé de poursuivre sa carrière en tant qu'associé senior du cabinet Trinity International, qu'il rejoint avec Lucien Bou Chaaya, ex-collaborateur de l'équipe énergie et infrastructure de HSF pendant huit ans. Spécialisé dans les énergies renouvelables, le cabinet Trinity International, créé en 2006, a ouvert son bureau parisien en 2016. Resté vingt-deux ans au sein de HSF, Stéphane Brabant est une référence parmi les avocats d'affaires spécialistes du continent. Coprésident de la pratique Afrique de son ex-cabinet, il en dirigeait également la pratique mines, et s'est notamment distingué dans la structuration du projet minier intégré emblématique du Simandou, en Guinée. Ces dernières années, il a par exemple travaillé pour les groupes China Molybdenum, Assala Energy et B2Gold. Il est aussi réputé pour ses compétences liées au respect des droits humains (droits de l'homme, protection de l'environnement, bonne gouvernance). Une pratique dont il est devenu, sous l'influence de l'ex-secrétaire général des Nations unies Kofi Annan, l'un des pionniers et qui gagne en importance, notamment dans les projets extractifs et de construction de grandes infrastructures. Avec son arrivée, Trinity International espère accélérer son développement en Afrique francophone. Dans le cadre de ses nouvelles activités, Stéphane Brabant continuera par ailleurs à gérer des dossiers de contentieux en partenariat avec HSF. ●

Yas Banifatemi

GBS Disputes

Avec huit partenaires qui composaient l'équipe arbitrage international de Shearman & Sterling, Yas Banifatemi fait partie des fondatrices, en février 2021, du nouveau cabinet Gaillard Banifatemi Shelbaya Disputes (GBS Disputes). Une création tragiquement suivie du décès brutal, au début d'avril, d'Emmanuel Gaillard (69 ans), mentor de l'équipe. Yas Banifatemi représente (avec Benjamin Siino) l'Algérie dans plusieurs dossiers Cirdi (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements), notamment contre Orascom Telecom, de Naguib Sawiris – ce dernier ayant été débouté en septembre 2020 d'un recours contre une décision en sa défaveur. Elle représente également l'opérateur Togo Terminal (Bolloré), toujours dans un arbitrage Cirdi, au sujet d'un différend avec l'État du Togo sur la concession du port de Lomé. Attachée à toutes les grandes cours d'arbitrage, Yas Banifatemi est aussi vice-présidente de la Chambre de commerce internationale (CCI) à la Cour internationale d'arbitrage. ●



ANTOINE DOTEN

Dossier Logistique

TRANSPORT TERRESTRE

Y a-t-il une voie pour le rail au sud du Sahara ?

Malgré ses nombreux avantages, le fret ferroviaire peine à se développer.

En cause, de lourds investissements, mais aussi une maintenance souvent défailante du côté des exploitants. En Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Cameroun, le français Bolloré Railways, qui gère les réseaux Camrail et Sitarail, n'entend pas pour autant renoncer.

THIBAUD TEILLARD, AVEC NADOUN COULIBALY, À OUAGADOUGOU

Plus rapide, plus régulier et moins cher que le camion... sauf dans les cas de pic d'activité, auxquels il a du mal à faire face, le fret ferroviaire a – sur le papier – tout pour permettre à l'Afrique subsaharienne de désenclaver son hinterland. « Le prix du transport d'un conteneur par rail de Douala vers Ngaoundéré ou d'Abidjan vers Ouagadougou est inférieur de 15 % à 20 % à celui par la route », assure Éric Melet, qui dirige Bolloré Railways. L'opérateur a été constitué sous ce nom il y a six ans, gérant deux des principaux réseaux subsahariens francophones : Camrail, au Cameroun, et Sitarail, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso.

Cependant, le rail africain, quand il n'est pas adossé à un projet minier, peine à se développer. Beaucoup de réseaux mixtes ont périclité ces dernières décennies, comme

Dakar-Bamako depuis 2018, ainsi que le réseau ghanéen. Ou encore le Congo-Océan, de Pointe-Noire à Brazzaville – qui, après plusieurs tentatives de redémarrage, est interrompu depuis mars 2021. Au Gabon, la Setrag conserve une activité un peu diversifiée, car il s'agit avant tout d'un transport minier. En dehors de celui-ci, le chemin de fer est-il rentable en Afrique de l'Ouest ? « Il doit être soutenable pour les États en matière de charge de la dette, car il s'agit d'infrastructures très coûteuses, répond Éric Melet. Cette caractéristique, combinée aux enjeux régionaux et sociétaux, nécessite donc une implication forte des pays et des partenaires dans le cadre d'une coopération équilibrée qui doit évoluer dans le temps pour accompagner les ambitions légitimes des États. »

Bolloré, dès 1994 avec le partenariat public-privé autour de Sitarail

puis autour de Camrail en 1998, a été un pionnier. Il est devenu, hors des lignes minières, le principal opérateur privé de chemin de fer en Afrique subsaharienne. Mais, malgré ce savoir-faire historique, le groupe français n'a pas réussi à mener à bien son projet de boucle du Niger et se trouve bloqué au Bénin.

Deux sons de cloche

Bolloré Railways ne renonce pas pour autant. Il entend renégocier les modalités de renouvellement de la convention de concession révisée (CCR) de 2017 signée avec la Sitarail par la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, qui détiennent chacun 15 % de la société ferroviaire. Les principaux points de friction entre le groupe français et les États ouest-africains concernent la manière dont les lignes du futur métro urbain d'Abidjan vont cohabiter avec les voies de Sitarail ;



Les groupes chinois, comme ici au Kenya, participent à la construction de nombreuses voies ferrées, mais ne s'occupent guère de leur exploitation.

la loi de finances de 2018 de la Côte d'Ivoire, qui durcit les conditions d'investissement des opérateurs privés dans le pays de manière générale; mais aussi, et surtout, la concurrence du projet ferroviaire Ouaga-Accra. « Le projet avance assez bien, et nous travaillons avec les États sur la prise en compte d'un certain nombre de développements significatifs susceptibles de modifier l'exploitation du réseau », indiquait-on chez Bolloré au début de juillet. Le son de cloche était très différent chez les représentants des États au sortir des rencontres du Traité d'amitié et de coopération (TAC) qui lie les deux voisins ouest-africains : « Les négociations sont terminées. Et nous n'avons plus à négocier quoi que ce soit », lance un expert du comité tripartite de la CCR, qui entend imposer à Bolloré d'investir les 400 millions d'euros initialement promis pour la réhabilitation

et la maintenance de la voie ferrée, lesquels doivent permettre une maintenance améliorée et le renouvellement complet de 852 km de voie ferrée sur les 1 260 km reliant Abidjan à Ouagadougou. Faute de quoi, ils menacent désormais ouvertement le

Ouagadougou et Abidjan menacent Bolloré de lui retirer sa concession. Le français reporte les travaux au Burkina.

français de lui retirer sa concession, qui devait être renouvelée pour trente ans. D'ici à ce qu'un terrain d'entente soit trouvé, Bolloré a reporté sine die les travaux au Burkina, qui devaient démarrer le 18 avril 2019 et durer cinq

ans. Soit un investissement ajourné de 130 millions d'euros équivalant à la première tranche. Côté ivoirien, les travaux, toujours en cours, ont débuté en décembre 2017. Le groupe français indique avoir déjà dépensé quelque 60 millions d'euros sur les bords de la lagune Ébrié.

Le rail nécessite des travaux lourds. Passé quarante ans, un réseau doit, en partie, être refait. Au Cameroun, ce sont ainsi 280 milliards de F CFA (soit 430 millions d'euros) qui sont programmés pour refaire 700 km de voie dans le cadre d'un partenariat entre l'État, les grands bailleurs de fonds – la Banque mondiale pour le tronçon Douala-Yaoundé, la BEI et l'AFD au-delà de Yaoundé – et Camrail.

Là encore, la mine n'est pas loin. Le projet est lié à la perspective d'exportation de 5 millions de tonnes par an de bauxite de l'australien Canyon Ressources, société minière avec →



Bolloré et les États cherchent à s'entendre pour les investissements sur Sitarail (ici, à Abidjan).

→ laquelle un partenariat est déjà signé. La modernisation des voies est en phase finale de préparation, avec une perspective de réalisation dans cinq ans – du court terme à l'échelle du ferroviaire. Sachant que 200 km de plus ont déjà été refaits avec une plateforme neuve – des rails de 54 kg dignes des meilleures lignes européennes – et que, sans attendre la mine, Camrail a investi dans cinq locomotives General Electric de 3300 ch à moteur asynchrone. « En même temps que la pose de rails supportant 22 t à l'essieu, cela nous permet de tracter des trains de 1800 t de fret, contre 1000 jusqu'alors », se félicite Éric Melet. Seule contrainte : aux endroits où la voie n'est pas encore refaite, Camrail doit réduire la vitesse de ses nouvelles locomotives.

Le trafic mixte, un modèle isolé

Bolloré Railways défend ardemment son modèle fret dit multi-usagers. Chez Camrail ou chez Sitarail, on transporte des passagers, mais aussi des conteneurs maritimes dans les deux sens : des hydrocarbures et des biens d'équipement à la montée, des matières premières comme le bois et le coton à la descente.

Le modèle Bolloré – de rénovation et d'exploitation de voies anciennes pour un trafic mixte – reste encore isolé. « Le plus important chemin de fer en cours de construction, de Tema à Ouagadougou, est un projet d'infrastructure ex nihilo comparable

à ce que les Chinois ont déjà fait à Djibouti, en Éthiopie et au Kenya », observe un bon connaisseur du rail africain. Alors qu'un premier tronçon de 99 km, aménagé et financé par l'Inde, entre le port de Tema et Mpakadan (à la limite de l'agglomération d'Accra) est en travaux depuis 2018, la suite du tracé après la capitale ghanéenne, plusieurs fois remodelé en tenant compte des dessertes

Il ne suffit pas d'acheter des locomotives... Faire rouler des trains requiert tout un écosystème.

minières possibles, est toujours en discussion. Selon nos informations, le projet nécessite un investissement d'environ 5 milliards de dollars, une somme que le futur concessionnaire devra mobiliser auprès des bailleurs de fonds privés. L'objectif est de transporter 7 à 17 millions de tonnes de fret par an. Pour la construction et l'exploitation de ce réseau ferroviaire, les deux pays ont convenu de choisir les partenaires techniques et financiers dans le cadre d'un PPP parmi trois sociétés : China Railways, African Global Development et Frontline Capital Advisors. Bolloré, qui a déjà suffisamment à faire sur ses réseaux,

ne s'est pas porté candidat sur ces deux projets concurrents, sachant que Sitarail misait jusqu'à présent lui aussi sur le manganèse de Tambao, dont l'exploitation paraît encore lointaine : le gisement n'a pas été réattribué depuis qu'il a été retiré à l'homme d'affaires controversé australo-roumain Frank Timis, en mai 2018.

Le rail, un outil majeur de développement

Même si les États africains doivent veiller, par une planification à long terme, à ce que l'émergence d'un nouveau réseau ne vienne pas nuire à celui existant, le continent a tout à gagner à renforcer son maillage ferroviaire. Le rail reste un outil majeur de développement, tant pour l'intégration des économies entre elles que pour l'approvisionnement des hinterlands éloignés des ports en produits stratégiques ou encore pour le désenclavement des grandes agglomérations. Sans Sitarail et Camrail, il faudrait compter 100 000 passages de camion de plus à travers Abidjan ou Douala.

Mais la réussite ne passera pas par la seule construction d'une infrastructure ex nihilo ou l'achat de locomotives. Faire rouler des trains de fret requiert tout un écosystème. Il faut former des cheminots, par exemple à l'École supérieure des métiers du ferroviaire, qui délivre un diplôme d'État au Burkina Faso. Il faut également assurer un suivi médical du personnel loin de sa base, savoir entretenir le matériel, être en mesure de réparer rapidement des ouvrages soumis à des contraintes climatiques fortes, et pouvoir s'appuyer sur des sous-traitants nationaux indispensables à l'activité. Sans omettre de savoir gérer, avec les populations locales, les problématiques d'urbanisation galopante, qui ralentissent ou stoppent les trains quand des passages à niveau clandestins apparaissent ici ou là.

Au Nigeria, en Éthiopie et en Angola, les réseaux de fret fonctionnent ainsi cahin-caha. Malgré les dizaines de locomotives chinoises et américaines achetées pour le chemin de fer de Benguela au départ du port de Lobito vers la RDC, l'Angola a beaucoup de difficultés à faire tourner la ligne. ●

**INTERMODAL
SERVICES**



TOUS LES MARCHÉS DU MONDE À VOTRE PORTÉE.

S'appuyant sur des décennies d'expérience, MSC prend soin de votre cargaison à chaque étape de son voyage, de la collecte à la livraison. Nous continuons d'étendre notre réseau intermodal et offrons des services de transport par camion, train et barge afin de répondre aux exigences de votre chaîne logistique.

[msc.com/intermodal](https://www.msc.com/intermodal)

MOVING THE WORLD, TOGETHER.



PARTENARIAT

Kibily Touré choisit une locomotive canadienne

Après l'échec d'un projet binational avec le Mali, ce technocrate ambitieux, patron de Chemins de fer du Sénégal, vient de trouver un accord avec la CCC pour structurer un plan d'investissement de 2 milliards de dollars.

JULIEN CLÉMENTOT

Appelé en octobre 2018 par le président Macky Sall pour ranimer la ligne Dakar-Bamako, Kibily Touré a vite mesuré la difficulté de sa mission. « En deux ans et demi, j'en suis à mon septième ministre de tutelle au Mali. Le projet ne pouvait pas partir sur de bons rails », déplore ce technocrate formé en France et passé par le Quai d'Orsay. Face à des divergences de vues avec la partie malienne, mais aussi à un désaccord avec la Banque mondiale, bailleur de fonds du projet, le Sénégal a laissé de côté l'initiative commune.

À la mi-2020, Kibily Touré a été nommé à la tête de la société nationale Chemins de fer du Sénégal (CFS) pour sortir le rail de l'ornière. Placé sous la tutelle du ministère des Infrastructures et de celui des Finances, ce natif de Tambacounda a récupéré les rênes d'une CFS à laquelle la présidence a rendu tous les domaines historiquement affectés aux activités ferroviaires. Des terrains parfois squattés, qu'il a dû réclamer. « Soit les gens les libèrent, soit ils paient. J'avais 24 hectares à récupérer sur le port de Dakar, 16 ha m'ont été restitués, le reste doit suivre », indique-t-il.

À la recherche d'un nouveau partenaire financier, la CFS a trouvé,

en juin, un accord de principe avec la Corporation commerciale canadienne (CCC), validé par Dakar et Ottawa. Et c'est sur la structuration d'un plan d'investissement de 2 milliards de dollars que travaillent Kibily Touré et la CCC (construction d'une double voie de 656 km entre Dakar et Tambacounda et de 194 km de bretelles pour rejoindre les sites miniers).



Dans son bureau, alors qu'il œuvrait au Quai d'Orsay, en 2017.

Encouragé par les annonces du G7, qui entend contrer l'offensive chinoise sur le continent dans les infrastructures, Kibily Touré estime pouvoir réunir ce montant. L'endettement sera porté par une société d'exploitation contrôlée par l'État sénégalais et dont le capital sera ouvert à d'autres partenaires, dont la CCC.

La ligne, dont le chantier pourrait commencer dès septembre 2022, reliera le port de Dakar, mais aussi ceux – pas encore opérationnels – de Bargny-Sendou et de Ndayane. C'est la société canadienne de construction Aecon qui sera chargée de la principale tranche de travaux.

L'équilibre financier du projet repose sur la capacité des Sénégalais à remplir leurs convois. Actuellement, 18 millions de tonnes arrivent par la mer à Dakar, et près 3 millions de tonnes de minerais sont acheminées par rail au port de Dakar depuis les mines de Grande Côte Opérations (filiale d'Eramet) et des Industries chimiques du Sénégal pour être exportées. Des concertations avec les acteurs industriels doivent permettre d'augmenter ces volumes de marchandises.

Mais l'achèvement du chantier risquant d'être long, l'État a donné un budget de 15 millions d'euros à la CFS pour assurer la réfection de la ligne Thiès-Tambacounda.

Les travaux de réhabilitation, réalisés en interne à moindre coût, permettront, dans l'attente de voies aux normes internationales construites par Aecon, de reprendre l'acheminement jusqu'à Tambacounda des 4 millions de tonnes de marchandises qui partent par camion de la capitale vers le Mali. ●

CYRILLE CHOUPAS POUR JEUNE AFRIQUE



HYDROMA

Le Mali à la pointe de la transition énergétique



La transition énergétique n'est plus un discours au Mali mais une véritable réalité. Depuis la crise de 2012, la seule compagnie pétrolière et gazière opérant au Mali est Hydroma, so-

ciété majoritairement contrôlée par l'entrepreneur malien Aliou Boubacar DIALLO. Les autres compagnies pétrolières étrangères ont soit mis la clé sous le paillason ou se sont abritées derrière la clause de force majeure pour geler leurs activités.

De par l'importance et la connaissance du gisement, le Mali vient en première position.

Aliou B. DIALLO continue d'opérer son bloc 25 en réussissant des prouesses avec un hydrogène pur à 98 % qui ouvre la voie de la transition énergétique mondiale.

À l'issue d'une campagne massive de forages, Hydroma a pu confirmer plus de 700 milliards de m³ d'hydrogène (rapport 51-101 du 1^{er} juillet 2020). Ce nouvel Or durable et renouvelable, que le programme national d'hydrogène de l'Allemagne appelle « Hydrogène Blanc », est un espoir pour le monde entier. D'après le BGR d'Allemagne, l'hydrogène naturel a été découvert dans une dizaine de pays dont le Mali, l'Allemagne, la Russie, le Canada, les USA, etc.

Dans son n°42 d'octobre 2018, la célèbre revue scientifique Elsevier (ScienceDirect) parle de cette gigantesque découverte d'hydrogène naturel au Mali, sous le craton ouest

africain, à Bourakébougou, situé à moins de 60 km de la capitale Bamako. Ce positionnement naturel très stratégique permet d'envisager son exploitation à grande échelle pour la production d'électricité, la mobilité légère et lourde, la production d'ammoniac et d'hydrogène liquéfié pour l'export.

Depuis 2012, les travaux d'Hydroma font du Mali le premier pays au monde où l'hydrogène naturel a été utilisé pour produire de l'électricité, sans émission de CO₂.

Le plan d'Hydroma est son projet d'« African Big Green Deal » qui comporte deux business unit : l'hydrogène naturel et l'hydrogène vert. Dans l'hydrogène vert, Hydroma est présent dans plusieurs pays, où des filiales sont déjà constituées pour faire de cette société l'un des futurs grands leaders mondiaux du secteur.

Les prochaines étapes seront, en premier lieu, le développement d'une énergie hybride (solaire et hydrogène naturel), fermant ainsi l'ère des énergies électriques polluantes en Afrique.

Une autre étape porte sur la mobilité légère et lourde à travers des piles à combustible qui feront du Mali et de l'Afrique les plus modernes en matière de mobilité verte avec en perspective des trains ou encore des véhicules alimentés par cette ressource purement africaine. Une première en Afrique.

Au Mali, Hydroma a proposé ses services pour le redémarrage du chemin de fer avec des trains à Hydrogène. Ces projets sont réalisables et n'attendent qu'une véritable volonté politique pour se concrétiser.

Bientôt, le Mali sera la première économie décarbonée du continent !

HYDROMA - 1 place Ville-Marie, Montréal (Québec) H3B 4M4

Tél. : (+1) 514 871-1522 - Fax : (+1) 514 871-8977

Courriel : a.triai@hydroma.ca - www.hydroma.ca

COMMUNIQUÉ



BLOC 25 - HYDROMA INC

- Permis de recherche
43 174 km²
- Permis d'exploitation
1 264 km²



AFRIQUE CENTRALE

DP World peut-il faire de Banana la nouvelle porte d'entrée de la RD Congo ?

Révision de la convention portuaire, chantier pharaonique, complexité des connexions fluviale, routière et ferroviaire... Kinshasa et son partenaire de Dubaï doivent relever de nombreux défis pour créer un nouveau corridor crucial pour le pays.



La presqu'île de Banana, à l'embouchure du fleuve Congo, à proximité de laquelle doit être construit le nouveau port en eau profonde.

GWEN DUBOURTHOUMIEU POUR L'A

STANIS BUJAKERA TSHIAMALA, À KINSHASA

Avec la construction d'un port en eau profonde à Banana, dans l'extrême ouest de la RD Congo, Kinshasa espère imposer durablement sa voie logistique en Afrique centrale. Reste que ce projet ambitieux, confié au géant émirati DP World en 2018, mais toujours en phase d'ajustement, arrive un peu tard. Car le Congo-Brazzaville voisin a été, en 2017, le premier dans la région à lancer un projet de modernisation portuaire et logistique visant également l'approvisionnement de Kinshasa et de l'hinterland des deux Congos : remblaiement de 60 hectares pris sur l'océan Atlantique pour le port en eau profonde de Pointe-Noire ; travaux de réfection de la route entre la grande ville portuaire et pétrolière et Brazzaville ainsi que du chemin de fer

Congo-Océan ; et, surtout, démarrage des discussions avec la RD Congo en vue de la construction du pont routier entre Kinshasa et Brazzaville.

Ces projets menés par Brazzaville ont suscité l'inquiétude des autorités du Kongo-Central, seule province de RD Congo ayant une façade maritime, à l'extrême ouest du pays, sur seulement une quarantaine de kilomètres de part et d'autre de l'embouchure du fleuve Congo. Et où le port fluvial de Matadi – à faible tirant d'eau – constitue la principale porte d'entrée logistique du pays. Craignant une suppression de leur rôle logistique clé à l'échelle nationale, elles ont mis la pression sur leur gouvernement pour conditionner l'accord sur la construction du pont Brazzaville-Kinshasa à la construction du port maritime en eau profonde de Banana.

À cette fin, en février 2017, la RD Congo, alors présidée par Joseph Kabila, avait entamé des négociations exclusives avec la société DP World, sans appel d'offres, ce qui avait suscité des grincements de dents au sein de la société civile. Les deux parties avaient signé une convention de collaboration en mars 2018, paraphée, du côté de l'État, par José Makila Sumanda, le vice-Premier ministre et ministre des Transports de l'époque. Ce document instaurait une délégation de service public du port en eau profonde à une société concessionnaire commune dans laquelle l'État congolais aurait 30 % de participations et DP World 70 %.

Selon cette convention initiale, la construction des infrastructures portuaires de Banana devait être effectuée en quatre phases, →

Votre partenaire de confiance pour toutes vos expéditions maritimes et terrestres

Confiez nous l'expédition de votre cargaison sur terre comme sur mer et bien au delà, pour un transport fluide et sans tracas.

L'avantage Maersk



1 partenaire :
Unique pour tous vos besoins logistiques.



Une présence à l'échelle mondiale :
Nous vous connectons au reste du monde.

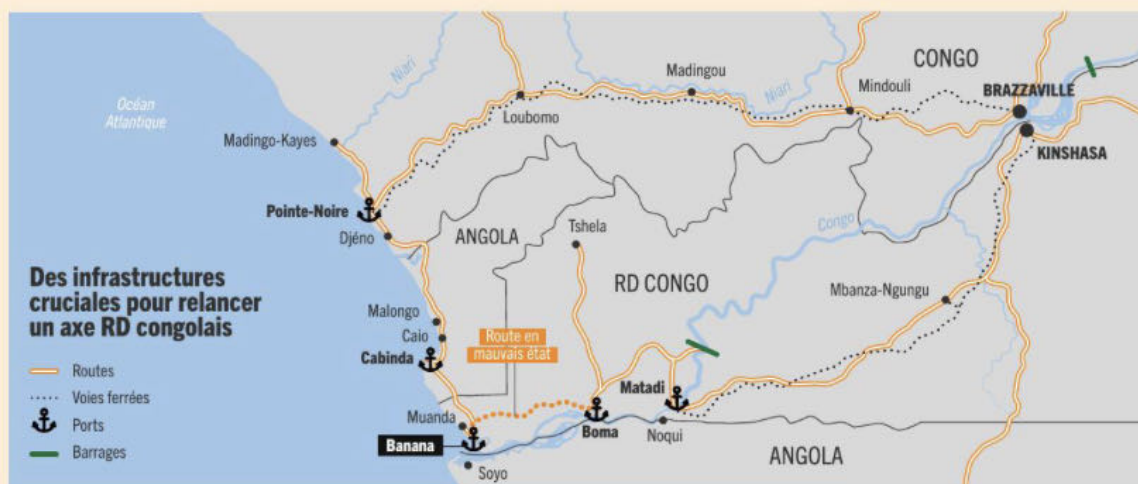


Expertise locale :
Nos experts logisticiens sont disponibles sur place pour répondre à tous vos besoins.



Une offre complète :
Nos services couvrent le transport maritime et terrestre, y compris le train, les barges, le camionnage, les services douaniers et l'entreposage.

Pour plus d'information ou pour toute réservation, contactez notre bureau local. <https://www.maersk.com/contact>



→ la première représentant un investissement de 539,5 millions de dollars, et les trois suivantes respectivement de 168 millions, de 236 millions et de 226 millions de dollars. L'objectif pour la RD Congo était de bénéficier de quatre quais d'une longueur de 1600 m avec un tirant d'eau de 15,5 m, d'une centrale électrique de 20 MW et, enfin, d'une zone logistique terrestre.

Le prix des attermoissements

Mais, à son arrivée au pouvoir, au début de 2019, le président Félix Tshisekedi et ses ministres ont fustigé plusieurs clauses de la convention signée par leurs prédécesseurs, et en particulier celle octroyant à DP World la maîtrise de l'ensemble des activités portuaires de la côte de la RD Congo, qui empêchait même les forces de sécurité et les sociétés publiques de transport du pays de construire leurs propres installations. Dépêché au début du mois de mai à Kinshasa, Suhail Al Banna, directeur régional pour l'Afrique de DP World, a rencontré le président Tshisekedi et, avec lui, confirmé un réajustement de la convention de 2018.

Mais ces attermoissements ont un prix : le démarrage des travaux – qui aurait théoriquement dû avoir lieu en mars – ne se fera finalement qu'à la signature de cette convention révisée, qui était toujours en cours de rédaction au début d'août. Selon une source à Kinshasa, les discussions entre l'État et DP World pourraient durer encore plusieurs mois.

Reste que, au-delà de la construction des seules infrastructures portuaires, il faudra relever d'autres défis logistiques – terrestres et fluviaux : réfection de la route entre Banana et Boma, en mauvais état ; dragage de la voie fluviale pour permettre l'acheminement sans entrave des marchandises jusqu'à Matadi, mais aussi réhabilitation de la voie ferrée Matadi-Kinshasa (à faible écartement) pour permettre

Du fait de son coût, la construction du tronçon ferroviaire Banana-Matadi semble peu probable.

une augmentation du trafic de marchandises, très réduit actuellement. Même si elle est évoquée, la construction du tronçon ferroviaire manquant de Banana à Matadi – voire une reconstruction complète du rail de Banana à Kinshasa avec un écartement standard (donc plus large) – semble peu probable, selon les proches du dossier, du fait de son coût et des volumes logistiques encore modestes. La voie routière resterait le mode de transport privilégié, notamment en raison du pont de Matadi existant sur le fleuve, crucial pour un trafic routier depuis le nouveau port, puisque Banana est installée sur la rive droite du fleuve

tandis que Kinshasa et la plus grosse partie de l'hinterland congolais sont situés sur la rive gauche.

« Construire un terminal conteurs en eau profonde dans la crique de Banana n'est pas la partie la plus compliquée du projet de relance d'un axe logistique en RDC », estime Cyrille Lungudi, de l'Association des officiers de marine marchande du Congo (Assomar), qui observe les évolutions de ce projet de corridor logistique depuis une dizaine d'années. Selon lui, les difficultés viendront à la fois de l'entretien et de l'exploitation de la route et du rail jusqu'à Kinshasa et, surtout, de la bonne évolution des ports fluviaux de Boma et de Matadi, qui devront modifier leur vocation pour s'intégrer dans la nouvelle configuration avec Banana.

L'impact environnemental de la construction du port de Banana, en particulier sur le parc marin des mangroves, pourrait aussi faire des remous. Ses responsables se plaignent de ne pas avoir été consultés par les sociétés chargées des études de faisabilité missionnées par DP World. Selon eux, on a sous-estimé les conséquences de ce projet logistique sur la faune et la flore aquatiques.

En attendant l'émergence de ce nouvel axe Banana-Kinshasa sous la houlette de DP World, le port de Pointe-Noire devrait encore être incontournable durant plusieurs années pour l'approvisionnement de la RD Congo, avec ou sans transbordement via Matadi. ●



PORT AUTONOME DE NOUAKCHOTT

DIT "PORT DE L'AMITIÉ" (PAN-PA)

COMPÉTITIVITÉ – FIABILITÉ – SÉCURITÉ



Premier port public commercial au sud du Sahara et carrefour entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Nord, le Port Autonome de Nouakchott dit « Port de l'Amitié » jouit d'une position géographique privilégiée. Sa localisation à **15 km** de Nouakchott, ainsi que son ouverture sur les 4 axes principaux du pays font de lui un port dégagé et sécurisé. Cette position idéale couplée à un domaine portuaire de **14.672 Ha** est un des principaux atouts de notre Port.

Doté d'un chenal d'accès balisé et dragué à **-12m**, de **1455m** linéaires de quai, le Port Autonome de Nouakchott a enregistré en 2020, une croissance de **2,62%** du tonnage annuel par rapport à 2019 et une évolution de **7,86%** en nombre de conteneurs manipulés par rapport à 2019 et ce, malgré la Covid-19.



Quelques chiffres clés

- Domaine portuaire de 14,672 Ha
- Evolution de 7,86 % en nombre de conteneurs
- Croissance de 2,62 % du tonnage annuel
- Construction en cours d'un terminal à conteneurs 750 m
- Construction d'un poste pétrolier pouvant accueillir des navires de 40 000/50 000 TPL

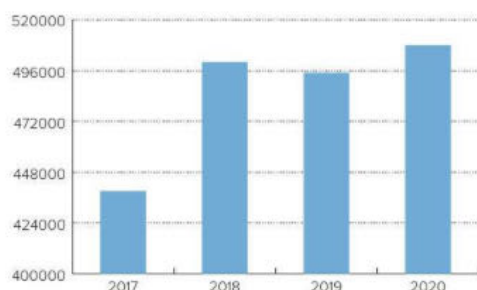
La construction en cours d'un terminal à conteneurs et d'un poste pétrolier pouvant accueillir des navires de **40 000/50 000 TPL** ainsi que le dragage et l'élargissement du chenal d'accès permettront d'améliorer sensiblement les performances du port et de consolider son rôle d'outil d'intégration sous-régionale en fournissant des services modernes et de qualité, dans le respect du code ISPS.

C'est dans ce cadre que le port envisage la création d'une zone reefer, d'une zone dédiée aux matières dangereuses, des installations de récupération de déchets, d'eaux et d'huiles usées (code IMDG) et de participer à la mise en place d'un guichet unique.

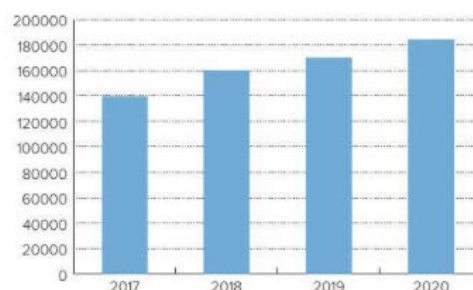
La Direction Générale du PANPA mets à contribution l'ensemble des opérateurs, publics et privés pour donner entière satisfaction aux clients, aussi bien nationaux qu'internationaux, qui nous font confiance en portant leur choix sur notre port.

Sid 'Ahmed Raïss (Directeur Général)

Évolution du trafic portuaire (tonnes) de 2017 à 2020



Évolution du trafic de conteneurs (TEU) de 2017 à 2020





Passage d'un train d'automobiles parti de l'usine Renault de Melloussa, à destination du port de Tanger Med, situé à une trentaine de kilomètres.

L'autre chantier de l'ONCF

Menacée par sa dépendance à son premier client, OCP Group, qui a diversifié ses modes de transport des phosphates, la compagnie ferroviaire a su rebondir en se positionnant comme un acteur logistique incontournable pour de nombreuses industries, automobile en tête.

FAHD IRAQI, À CASABLANCA



CÉCILE TREAL & JEAN-MICHEL RUZ/GROUPE ONCF

Tanger en deux heures et dix minutes sur la Ligne à grande vitesse (LGV) n'est pas la seule prouesse de l'Office national des chemins de fer (ONCF) marocain. Avec 24,5 millions de tonnes de marchandises transportées chaque année, le réseau de la compagnie ferroviaire a toujours joué un rôle crucial dans les activités logistiques du royaume, au-delà du transport des passagers. « Nous

avons construit un modèle économique viable, avec une intégration progressive des principales composantes de la chaîne logistique », explique Mohamed Rabie Khlie, directeur général de l'entreprise publique depuis 2004 (*lire encadré p. 154*).

L'ONCF se positionne comme un prestataire de solutions logistiques globales « *door-to-door* » (« de bout en bout ») incluant, outre son métier

de base de transporteur ferroviaire, la gestion de terminaux à conteneurs et d'entrepôts logistiques ainsi que la distribution par route depuis ou vers la gare. L'opérateur propose également son expertise pour accompagner ses clients dans leurs projets, comme il l'a fait avec les constructeurs automobiles Renault et Stellantis (nom de l'attelage PSA-Fiat), qui se sont implantés industriellement au Maroc.

Chaque jour, six trains d'une capacité de 1500 voitures sont ainsi assurés par la compagnie ferroviaire pour le compte de Renault sur la liaison d'une trentaine de kilomètres entre son usine de Melloussa et le port de Tanger Med. Deux autres trains quotidiens transportant chacun 560

2016 traite du transport des voitures par train aussi bien sur le port de Tanger Med que sur le futur port de Kénitra Atlantique, précise le patron de l'ONCF. Les installations ferroviaires réalisées à l'usine de Kénitra ont d'ailleurs été conçues de manière à pouvoir assurer le transport de voitures vers ce futur port sans aucune difficulté », indique-t-il.

Pérenniser le transport par train

Si l'entreprise cherche à verrouiller ses contrats, c'est que toute l'activité fret a failli dérailler en 2012, quand son premier client, OCP Group, a lancé les travaux de son « minéro-duc » (pipeline destiné à acheminer les minerais) pour le transport de ses phosphates entre les mines de la région de Khouribga et les installations industrielles et portuaires de Jorf Lasfar. Nombreux paraient même sur l'extinction du fret ferroviaire.

L'ONCF a, malgré tout, conservé deux axes de transport des phosphates, notamment celui entre la mine de Ben Guerir et le port de Safi. OCP reste d'ailleurs le premier client de la compagnie ferroviaire : les activités de transport en 2020 – malgré la crise sanitaire liée au Covid-19 – ont porté sur un volume dépassant les 16 millions de tonnes de phosphates, ce qui a représenté un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dirhams (122,7 millions d'euros). « Pour pérenniser davantage le transport des phosphates par train, un partenariat stratégique sera bientôt mis en place entre l'ONCF et OCP. Il sera élargi à d'autres domaines d'activités connexes au transport des phosphates et de ses dérivés », précise Mohamed Rabie Khlie.

180 comptes clients

Outre OCP et les constructeurs automobiles Renault et PSA, la société →

C'est en 2012 que l'activité fret a failli dérailler. Depuis, le groupe cherche à verrouiller ses contrats.

voitures font quant à eux un trajet beaucoup plus long – 245 km – pour le groupe Stellantis, entre Kénitra, où est implantée son usine, et Tanger Med. « La convention des prestations ferroviaires signée en

jeuneafrique
Bien s'informer, mieux décider

OFFRE SPÉCIALE RENTRÉE

Offre Print + Digital
99€
au lieu de 129€

ABONNEZ-VOUS !

Pour les abonnements entreprises, merci de nous contacter au + 33 (0)1 44 30 19 03

JEUNE AFRIQUE MEDIA GROUP

BULLETIN D'ABONNEMENT
à renvoyer avec votre règlement à : Service Abonnements Jeune Afrique - 56, rue du Rocher - 75008 Paris - France

+ SIMPLE + RAPIDE
abonnez-vous sur www.laboutiquejeuneafrique.com

☒ **OUI**, je m'abonne à Jeune Afrique

Offre spéciale rentrée Print+Digitale - 1 an	France	UE	Reste du monde
	☐ 99€	☐ 134€	☐ 139€

Pour une licence digitale multi-utilisateurs, contactez-nous au 01 44 30 19 34 ou par mail : mkt@jeuneafrique.com

Mes coordonnées : ☐ Mlle ☐ Mme ☐ M.

Nom* : Prénom* :

Société :

Adresse* :

Code Postal* : Ville* :

Pays* : Téléphone mobile* :

E-mail* : @

Mon règlement :

Je règle par :

☐ Chèque (joint à l'ordre de SIFIJA)

☐ Virement bancaire : CIC Paris EST Taïtoub GCE - 11 bis, Bd Haussmann - 75009 Paris - IBAN FR76 3006 6106 6000 0100 4680 237

Je souhaite recevoir par e-mail des offres de la part de Jeune Afrique Media Group : ☐ OUI ☐ NON

Je souhaite recevoir par e-mail des offres de partenaires de Jeune Afrique Media Group : ☐ OUI ☐ NON

Date et signature obligatoires

www.jeuneafrique.com/abonnements/ +33(0)1 44 70 14 74 abonnement-ja@jeuneafrique.com

Service Abonnements Jeune Afrique 56, rue du Rocher - 75008 Paris - France

Offre valable jusqu'au 01/09/2021 en France métropolitaine. Les articles peuvent être achetés séparément. Prix de vente au numéro : 7,90 €. Jeune Afrique est une publication de SIFIJA, S.C.A au capital de 15 000 000 € au 57 bis, rue d'Auteuil, 75016 Paris, France - SIRET 784 683 484 00025. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à support-clients@jeuneafrique.com

CODE : JA3104

TANGER MED GLOBAL LOGISTICS HUB



La zone logistique de Tanger Med est opérée par Medhub. Elle offre plus de 200 HA d'espaces dédiés et des entrepôts prêts à l'emploi pour les activités de logistique à haute valeur ajoutée de groupage, d'étiquetage, de distribution et d'approvisionnement.

Hub logistique mondial, la zone est intégrée au complexe portuaire qui offre une multimodalité de mode de transport et une connectivité maritime hebdomadaire vers 180 ports mondiaux.

Des acteurs internationaux y sont présents tels que DHL, DECATHLON, NIPPON EXPRESS, GEFCO, CEVA, DACHSER et BOLLORE, qui ont choisi la zone pour optimiser leurs opérations logistiques et distribuer vers l'Europe, l'Afrique et l'Amérique.

www.tangermed.ma



→ est partenaire de tout ce que le royaume compte comme grands opérateurs publics et privés. Parmi les 180 grands comptes de son portefeuille clients figurent l'ONEE (Office national de l'électricité et de l'eau potable), le cimentier LafargeHolcim, Cimat (matériaux de construction), Afriquia (distribution de carburant) et Maersk (transport maritime). Avec l'appui de l'État, l'ONCF a réussi à se positionner comme acteur incontournable dans les dispositifs prévus des plans logistiques sectoriels, en

particulier ceux des céréales et des hydrocarbures.

Selon la direction de l'ONCF, l'activité fret et logistique (hors phosphates) a ainsi enregistré au cours des quatre dernières années une progression moyenne de 7 % par an : son chiffre d'affaires est d'ailleurs passé de 475 millions à 510 millions de dirhams. À l'horizon 2025, OCP vise même les 750 millions de dirhams. « C'est un objectif réaliste puisqu'il repose sur des projets en partie déjà déployés », explique Mohamed Rabie Khlie.

Des plateformes logistiques sont ainsi quasi terminées au niveau des grands centres économiques du royaume, c'est-à-dire Casablanca, Marrakech, Fès, Tanger et Oujda. Une fois celles-ci pleinement opérationnelles, la massification des flux par train au départ et à destination des ports ainsi que la conclusion de partenariats stratégiques avec les principaux intervenants dans les chaînes logistiques doivent achever de mettre le fret ferroviaire marocain sur la bonne voie. ●



REVILLI BEAUMONT/ISIPA

Lors de l'inauguration du centre de maintenance des trains à grande vitesse de l'ONCF, à Tanger, le 19 septembre 2015.

L'INDÉBOULONNABLE MOHAMED RABIE KHLIE

Aux manettes du rail marocain depuis dix-sept ans, grand architecte de la Ligne à grande vitesse (LGV), le patron de l'ONCF est aussi reconnu dans les instances professionnelles à l'international.

Les chemins de fer, Mohamed Rabie Khlie y a fait toute sa carrière. En 1987, alors jeune lauréat de l'École Mohammadia d'ingénieurs (EMI), il intègre l'ONCF pour y accomplir son service civil. Il n'en partira plus. Après avoir gravi tous les échelons, il accède en 2004 au poste de directeur général de la compagnie ferroviaire marocaine.

Depuis, l'homme, réputé pour ses nerfs d'acier, trace sa voie et arrive à survivre à toutes les crises qu'a connues l'entreprise. Sa garde rapprochée, composée essentiellement de lauréats de l'EMI, qualifie ce Tangérois de « modeste et humain », ou encore de « timide qui ne fait pas de vagues ». Pendant son mandat, il a réussi à mener le chantier de la LGV, entrée en service en novembre 2018, surmontant les retards et les surcoûts.

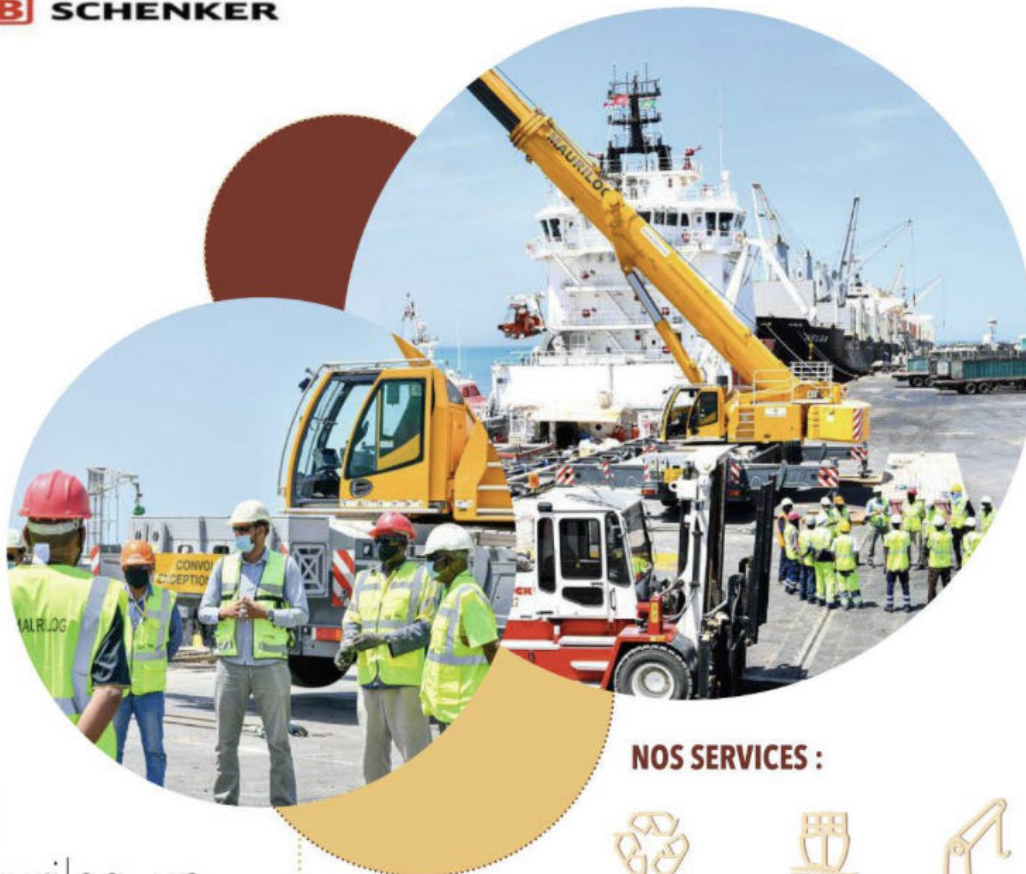
Mohamed Rabie Khlie est aussi un hyperactif qui représente le Maroc dans presque toutes les associations ferroviaires mondiales. Il a ainsi occupé de nombreux postes à responsabilité au sein de l'Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires, de l'Union arabe des chemins de fer et de l'Union internationale des chemins de fer d'Afrique, dont il a été élu président en juillet. ●

Fahd Iraqi



EXCLUSIVE PARTNER

DB SCHENKER



JAMG - PHOTOS DR

“ Maurilog, un exemple réussi de local content dans les secteurs de la logistique et le oil & gas en Mauritanie. ”

NOS SERVICES :



Waste Management



Offshore Bunkering



Lifting & Transport



Facility Services



Marine Support



Integrated Supply Base & Port Operation



Freight Forwarding & Customs Clearance

- ✓ **Leader** des services logistiques intégrés et Oil&Gas en Mauritanie depuis 20 ans.
- ✓ **Une entreprise responsable** et conforme aux standards internationaux anti-corruption, FCPA et UKBA.
- ✓ Certifiée **ISO 90001 et 14001**, auditée par **TRACE** et une des **Big 4**.
- ✓ **Un modèle de local content** : plus de **95 % d'employés Mauritaniens**, et un programme de **transfert de savoir-faire international**.
- ✓ Un programme de **transition énergétique net-zero**.

www.maurilog.com

info@maurilog.com

Maurilog

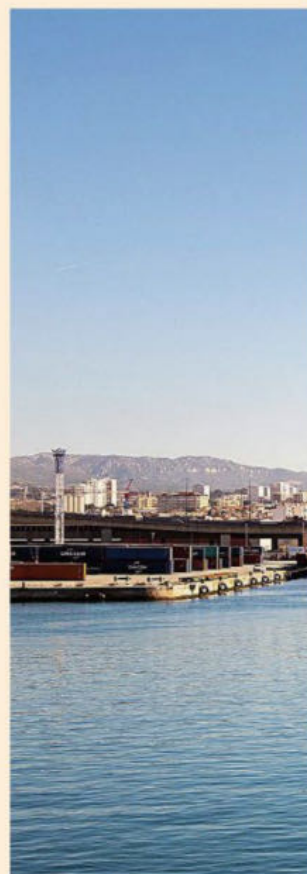
ZRA 352, B.P. 4925,
Nouakchott,
Mauritanie

MARITIME

Des compagnies tablent sur le contournement de l'Espagne

La crise diplomatique entre Rabat et Madrid autour du Sahara a permis l'émergence d'un flux logistique de Marseille à Tanger, dont le français La Méridionale et l'italien GNV entendent tirer parti.

THIBAUD TEILLARD, À MARSEILLE



Le Maroc a choisi cette année de priver les ports espagnols de la migration estivale des Marocains résidents à l'étranger (MRE). Pour l'opération Marhaba 2021, le royaume chérifien a loué, en passant par l'agence portuaire Tanger Med, deux ferries de la Baltique destinés à faire la navette entre Tanger et le port méditerranéen français de Sète. À Algésiras, on grince des dents. Déjà tari par la crise du Covid-19, le flux passagers de la ligne maritime la plus courte entre l'Europe et l'Afrique est interrompu.

Pour la compagnie maritime marseillaise La Méridionale, les tensions Espagne-Maroc confortent la nouvelle ligne que la société a créée au début de décembre 2020 entre Marseille et Tanger Med. Appartenant au géant français Stef, numéro un européen de la logistique du froid, elle vise entre 3 % et 5 % du marché fret Europe-Maroc.

Bien sûr, en cas de succès, il ne s'agirait que d'une goutte d'eau dans l'océan des 350 000 camions qui relient chaque année le Maroc à la seule France via le détroit de Gibraltar. Mais concurrencer un flux terrestre par une ligne maritime longue, non subventionnée, est un pari audacieux. Même le géant du transport maritime CMA CGM, qui s'y est risqué à la fin de 2017 avec deux grands navires rouliers fret, a renoncé au bout de quelques mois. La Méridionale a mis, elle, deux navires mixtes, dont la rentabilité s'appuie sur le mélange entre passagers et remorques routières. La crise liée au Covid-19 ne lui a pas facilité la tâche au départ.

L'armateur marseillais a fait le plein tout l'été

La compagnie maritime marseillaise a perdu son activité passagers en février 2021 avec la nouvelle fermeture

de la frontière française. Elle a néanmoins tenu bon et a décidé, malgré les pertes engendrées par une activité en sous-régime, de maintenir son offre avec un seul navire. La ligne a pu reprendre à plein régime à la mi-juin, avec les deux navires en capacité maximale. Elle offre ainsi trois départs hebdomadaires dans chaque sens, avec quarante heures de voyage à travers la Méditerranée occidentale, pour des navires qui naviguent à 19 nœuds. Les tensions entre le Maroc et l'Espagne profitent à la compagnie marseillaise : elle a fait le plein tout cet été. « Nous sommes satisfaits de la croissance de l'activité fret avec des remorques, mais aussi des camionnettes de fret express et des voitures neuves », explique Olof Gylden, le directeur commercial international de l'armateur français, dont les industriels de l'automobile et le secteur du groupage sont les premiers clients.



LIONEL FOURNEAUX/HANS LUCAS

Vue sur le nouveau quartier Euromed et le Grand Port maritime de Marseille. À quai, un bateau de l'armateur français La Méditerranée.

La Méditerranée espère désormais que cette ligne, en montrant son endurance, va capter des flux de fruits et de légumes qui sont acheminés en général par camions frigorifiques. Ses navires peuvent accueillir chacun entre 40 et 60 remorques réfrigérées. De quoi espérer séduire notamment Maroc Fruit Board (MFB), qui maîtrise chaque année 400 000 tonnes de flux de fruits et légumes en conteneurs ou en remorques.

« La fréquence, la durée de transit, la régularité et l'aspect écologique de cette ligne pourraient intéresser nos clients, estimait Asma El Fali, directrice marketing du groupe MFB, lors d'une présentation organisée par le port de Marseille et La Méditerranée. Mais elle serait plus performante si elle proposait une offre logistique dans sa globalité, de bout en bout, notamment vers le marché allemand, et pas seulement de port en port. » L'armateur vise justement

une logistique routière avec des camions-remorques allant bien au-delà de Marseille, notamment au Benelux et au Royaume-Uni. Benoît Dehaye, le directeur général de La Méditerranée, confirme que l'objectif

Au nombre de 40 à 60 par navire, les remorques réfrigérées pourraient séduire des exportateurs de fruits et légumes.

de la ligne, pour l'instant ouverte aux remorques, « est à moyen terme d'offrir une solution de feroutage entre les continents africain et européen via Marseille ». Si une offre ferroviaire est créée à Marseille, la ligne pourra capitaliser à fond sur son

côté écologique par rapport au tout-route. « Déjà, le seul trajet maritime sur Marseille permet d'économiser plus de 1 t de CO₂ par remorque et de diminuer de 42 % les émissions par rapport au tout-route via Algésiras », fait valoir Olof Gylden.

D'autres armateurs regardent de près cette initiative. Notamment l'italien Grandi Navi Veloci (GNV), déjà présent à Sète sur le flux voyageurs à destination du Maroc, tout comme l'espagnol Baleària. Filiale du géant Mediterranean Shipping Company (MSC), GNV cherche depuis des années à tisser son réseau en Méditerranée occidentale sur le Maghreb. Il frappe régulièrement à la porte du port de Marseille, qui, malgré un certain nombre de réunions à l'automne dernier, ne semble pas très pressé de mettre en concurrence ses clients fidèles, La Méditerranée mais aussi Corsica Linea et le danois DFDS vers la Tunisie. ●



HASSAN HAJJAJ, 2000/1421. FROM THE HANDPAINTED PORTRAITS SERIES. COURTESY OF THE ARTIST AND YOSSEI MILO GALLERY, NEW YORK, USA

Malicious Look, de l'artiste marocain Hassan Hajjaj (2000).

SOCIÉTÉ

Vous avez dit « beurettes » ?

Dans un livre enquête au ton incisif, Sarah Diffalah et Salima Tenfiche déconstruisent, avec force témoignages, les stéréotypes dans lesquels on enferme les Françaises d'origine maghrébine.

JANE ROUSSEL

Ê

Être une « beurette », être un « beur » : en l'espace de quarante ans, ces expressions qui désignaient les enfants d'immigrés maghrébins ont vu leur sens bouleversé, perverti. Elles naissent en 1980, rappellent Sarah Diffalah et Salima Tenfiche, auteures du livre *Beurettes. Un fantasme français*, paru aux éditions du Seuil. Au départ, c'est sur les ondes de Radio Beur que les termes voient le jour, en 1981. Puis ils deviennent iconiques lors de la Marche pour l'égalité et contre le racisme, en 1983.

Aujourd'hui, le mot « beurettes » est dans le top des recherches effectuées sur les sites pornographiques et s'apparente à une insulte. Comment en

est-on arrivé là ? Sarah Diffalah, journaliste à *L'Obs*, et Salima Tenfiche, doctorante en études cinématographiques spécialisée dans le cinéma algérien contemporain et chargée de cours d'histoire à l'université Paris-Diderot, reviennent sur la genèse de leur ouvrage et sur l'évolution d'un adjectif violent.

Elles sont amies depuis toujours, ont grandi côte à côte, mais n'ont jamais vraiment abordé la question de leurs origines, hormis autour d'anecdotes. « Il nous arrivait de rire des pratiques de nos familles, mais sans plus », se souvient Sarah. À l'âge de 30 ans, elles passent une nuit complète à rattraper ces discussions perdues : les vacances dans la famille l'été, l'histoire de celle-ci, leur rapport aux traditions... Et s'interrogent : « Pourquoi n'en avait-on jamais parlé avant ? Est-on dans le déni de notre identité, de notre culture d'origine ? On s'est demandé pourquoi ce n'était pas quelque chose qu'on voulait valoriser. Peut-être était-ce lié au fait qu'en France être arabe avait mauvaise presse... On se rendait compte, l'une et l'autre, qu'on ne s'était jamais vraiment livrées sur notre intimité dans nos entourages professionnel et personnel, parce qu'on voyait qu'être arabe en France englobait beaucoup de clichés : il fallait être soit la fille des quartiers à grande gueule, soit la

fille hypersexualisée, soit la femme voilée. Nous, on n'était rien de tout ça. Et, quand on disait qui on était, ce qu'on faisait, nos interlocuteurs nous répondaient, interloqués : "Ah, j'aurais pas dit ça." Alors, si on se censurait comme ça, d'autres femmes avaient peut-être vécu la même chose, et envie d'en parler... »

Une vie à chercher leur place

Dans sa préface au livre, l'auteure Alice Zeniter raconte d'ailleurs qu'un lecteur lui avait écrit pour lui faire remarquer que son personnage Naïma, dans *L'Art de perdre* (paru aux éditions Flammarion, en 2017), n'était pas réaliste. C'est en effet une femme libre, qui fume, boit et couche avec des hommes. Le trait aurait été « forcé ». L'écrivaine, née d'un père d'origine algérienne, lisait alors ces lignes un verre de vin à la main, une cigarette en bouche, en compagnie d'un homme qui n'est pas son mari. Ce récit résume bien *Beurettes*, qui interroge : qui a-t-on le droit d'être lorsqu'on est une femme d'origine maghrébine en France ?

Le nom « beurette » arrive vite dans le processus d'enquête. Pour Sarah Diffalah et Salima Tenfiche, c'est « un terme à l'ancienne, un peu désuet », qu'elles n'utilisaient pas. Sarah Diffalah se souvient d'un 14 juillet où elle a vu passer un tweet de site porno



Les auteures Salima Tenfiche (à g.) et Sarah Diffalah.



Beurettes. Un fantasme français, de Sarah Diffalah et Salima Tenfiche, Seuil, 320 pages, 21,50 euros

qui proclamait fièrement que le mot était au top des demandes de vidéos. « Avant, on l'utilisait pour parler d'une fille d'immigrés très bien intégrée, qui avait suivi des études, qui ne faisait pas de vagues... un symbole d'intégration républicaine. Et, tout à coup, il est devenu synonyme de fille trop maquillée, trop féminine, trop vulgaire, le stéréotype de ce qu'on appelle "la beurette à chicha" », explique-t-elle.

Ce n'est que l'un des poncifs qui touchent les femmes arabes. On les

découvre tous grâce aux témoignages de Françaises d'origine maghrébine qui ont passé leur vie à chercher leur place en dehors des cases dans lesquelles on les attendait. Des femmes qui jonglent entre une société qui continue de les voir à travers le prisme de clichés et des familles qui leur font porter parfois le poids des traditions. « Le corps et la vie des femmes arabes sont toujours un peu l'objet d'un accaparement, soit par la société, soit par la communauté. Il faut qu'on

fasse d'elles des femmes comme ci ou comme ça. Et ce qui leur est demandé est contradictoire. »

Les questions de la sexualité et de l'intimité occupent une place importante dans le livre. Avoir ou non des relations sexuelles avant le mariage est l'un des sujets qui tiraillent le plus. L'une des interviewées ressent encore de la culpabilité, huit ans après, pour avoir fait l'amour avant d'être mariée.

La « honte » de leur origine

Au fil des récits, on s'aperçoit que la sexualité des jeunes femmes arabes est observée bien au-delà de leur sphère intime, presque comme si leur vie privée « regardait » aussi les familles, voire la communauté tout entière. Elle est le symbole d'un respect ou d'une trahison vis-à-vis de ces dernières.

Une jeune femme explique s'être « sentie coincée entre l'image de la bonne fille musulmane et ses désirs de femme autonome et émancipée ». Sarah Diffalah réagit : « Ce sentiment traduit sa peur de prendre une décision qui pourrait contribuer à stigmatiser encore davantage sa communauté. » Très jeunes, les femmes sont tenues de prendre des positions lourdes de responsabilité.

DOUBLE PEINE

Dans *Beurettes. Un fantasme français*, on parle aussi de cette « révolution silencieuse » des femmes arabes homosexuelles. Sarah Diffalah explique que, pour celles-ci, le fardeau est double. Dans leur communauté d'origine, leur famille, assumer leur homosexualité est difficile, si ce n'est impossible. Et, du côté de la communauté lesbienne, on les voit d'un mauvais œil au motif qu'elles ne se soumettent pas à la règle du coming out. Sans dévoilement de leur sexualité, « on considère qu'elles ne contribuent pas aux changements de mœurs », analyse la journaliste. Mais ces femmes acceptent de vivre entre leurs deux mondes sans se renier elles-mêmes : « Elles ne disent pas les choses, mais elles laissent tout entendre : dans la "colocation" avec l'amie, il n'y a qu'un lit, et la famille le constate », termine Sarah Diffalah, qui souligne le courage de ces êtres, libres malgré les tensions provoquées par leur culture d'origine.

J.R.

Cependant, malgré le poids du sacré, ou simplement du fonctionnement de la famille, « toutes les femmes interrogées sont libres, mais sous tension ».

Ce positionnement entre désirs personnels, société environnante et héritage culturel est rendu d'autant plus difficile que l'histoire est souven- tée. Plusieurs femmes évoquent « la honte » de leur origine, au point d'avouer : « Je vivais mon arabité comme une laideur. »

Alice Zeniter écrit d'ailleurs : « Quand j'ai publié *L'Art de perdre*, d'une certaine manière, j'ai renoncé à cette possibilité d'avancer masquée : j'ai dit de façon publique quelle était ma filiation, la géographie familiale, et tous les regards qui se sont portés sur moi lorsque je faisais la promotion de ce livre ont été des regards posés sur une demi-rebeu. » Ce livre, justement, traite de la recherche des origines d'une jeune femme qui découvre le rapport de sa famille à la guerre d'Algérie.

Ne pas posséder son histoire com- plique l'acceptation de soi, postulent Sarah Diffalah et Salima Tenfiche. « Avec Salima, on s'est rendu compte que les gens connaissaient mieux le passé colonial que nous. Il y a un déficit de mémoire dans l'espace public comme dans l'espace intime, du fait des traumatismes. Pour renouer avec nos cultures, on a besoin de retrouver notre héritage », assurent les auteures. Dévoiler l'histoire de leurs origines aux enfants, leur donner les clés, pourrait faciliter ce chemin.

Réorienter l'imaginaire

Écrire ce livre a été l'occasion d'en- courager la parole des femmes et de les rendre visibles. Pour Sarah Diffalah, « avancer » sur ces ques- tions passe aussi par le fait de réorienter l'imaginaire commun, notamment en donnant des rôles au cinéma à des femmes maghré- bines sans que leur filiation soit un « sujet » dans l'œuvre réalisée. Ce

Elles jonglent entre une société qui les voit à travers le prisme de clichés et des familles qui leur font porter le poids des traditions.

dont témoigne Sabrina Ouazani à travers le personnage de Charlotte dans la série *Plan cœur*.

Ou simplement en arrêtant de désigner les femmes arabes comme « des filles d'origine maghrébine qui ont réussi ». Chef d'orchestre, Zahia Ziouani est souvent présentée par le biais de sa géographie familiale, avec le sous-entendu que son parcours vers la réussite en est d'autant plus étonnant. Sarah Diffalah rebondit : « On peut être arabe, mélomane et aimer Mozart, ce n'est pas bizarre ! » ●



GLOBAL
BUSINESS
FORUM

Réinitialiser. Restaurer. Renouveler.

13-14
Oct. 2021
Expo 2020
Dubai, E.A.U.



Rejoignez 1.000+ hauts responsables gouvernementaux et chefs d'entreprises pour déterminer l'avenir du commerce bilatéral



Phyllis Wakiaga
Président-directrice
général, Kenya Association
of Manufacturers (KAM)



Paul Kavuma
Président-directeur
général, Catalyst
Principal Partners



Ifeyinwa Ugochukwu
Président-directrice
général, Tony
Elumelu Foundation



Fred Swaniker
Fondateur, African
Leadership Group



globalbusinessforum.com/africa

@DcgbForums

gbfafrica@economist.com

Brought to you by



EXPO 2020
DAE

مجلس دبي
DUBAI CHAMBER

In association with



The
Economist
EVENTS

MUSIQUE

MHD, la résurrection

Plus de deux ans après sa mise en examen pour homicide, le roi de l'afro-trap livre contre toute attente un troisième album, *Mansa*. Un opus méditatif où il revient sur son incarcération.

EVA SAUPHIE

« **I**l n'assurera aucune promotion pour la presse », prévient l'équipe d'Universal Music. Son plan de communication, MHD s'en chargera très bien tout seul. Une couronne dorée vissée sur la tête, des baskets aux pieds... Mohamed Sylla – son vrai nom – a l'apparence d'un empereur des temps modernes, d'un Mansa – en référence au souverain de l'empire du Mali ayant fait fortune grâce aux mines d'or, au XIV^e siècle –, comme le souligne le titre de ce troisième album.

Mais le regard est comme perdu dans l'horizon. L'enfant prodige de l'afro-trap, la silhouette noyée sous son caftan, abattu sur son trône, a aussi l'allure du *Penseur*. Cet opus sera celui de la méditation, de la transition, du dilemme aussi. « J'ai brillé trop vite, maintenant ils veulent me nuire. Ça ne m'empêche pas de dormir la nuit », débite-t-il dans le titre « Elle ». Comment se positionner après ces dernières années, passé du succès fulgurant – un premier album, *MHD*, certifié double disque de platine en France, suivi d'un disque de platine pour *19* – à la chute.

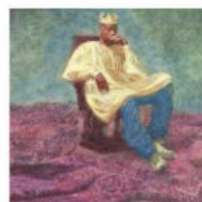
Flash-back : janvier 2019, le rappeur, alors âgé de 24 ans, est mis en examen et placé en détention provisoire pour homicide volontaire à la suite d'une rixe entre bandes rivales de quartiers populaires de Paris ayant entraîné la mort d'un jeune

homme. MHD, qui clame toujours son innocence, sort cet album pile un an après sa sortie de prison, le 16 juillet 2020, une opération menée de main de maître. Un retour symbolique, que les fans de la première heure attendaient depuis près de trois ans, pour celui qui annonçait en 2018 vouloir mettre fin à sa carrière.

Mais le « ressortissant » du 19^e arrondissement de Paris n'est pas près de quitter la « Champions League » du rap hexagonal. Il entend bien faire la « reusta », même s'il « sor [t] du placard », clame-t-il dans « Illimité ». Et il a bien des raisons de frimer. À peine sorti, *Mansa* compte déjà un single d'or. Sans surprise, le

« J'ai fini de jouer, la rue m'a pris dans ses filets. J'ai laissé les mauvais souvenirs derrière la porte. [...] Je peux pas manquer d'inspiration, même bloqué à la Santé. »

nouveau volet de sa série à succès, « Afro trap, part. 11 (King Kong) », cumule plus de 31 millions de streams dans le monde. Le clip, lui, a été visionné près de 29 millions de fois sur YouTube.



Mansa, labels Universal, Capitol et Artside

PHILIPPE POULRIQUET / MAXPPP

Des chiffres records auxquels l'inventeur de ce style mêlant trap et sonorités ouest-africaines nous a habitués. Si ce faiseur de tubes s'offre sur *Mansa* des collaborations avec des artistes montants – les stars ayant sans doute préféré rester discrètes –, il compte depuis le début de sa carrière des duos de taille allant de Wizkid (« Bella » et ses 145 millions de vues) à Salif Keita, de Fally Ipupa à Angélique Kidjo.

Passé du statut de prince de l'afro-trap à celui de roi – en témoigne le hashtag #kingofafrotrap, qu'il dissemine un peu partout sur son profil Instagram –, MHD continue de surfer sur ses succès, offrant ainsi une bonne poignée de morceaux



Mohamed Sylla,
le 13 septembre 2018.

CONFESSIONS CARCÉRALES

Principalement écrit à la prison de la Santé, à Paris, ce troisième album, sorti le 16 juillet, est certainement le projet le plus autobiographique de l'inventeur de l'afro-trap. Il y évoque son succès fulgurant en Europe comme en Afrique, avec des concerts joués à guichets fermés au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin, mais aussi à New York, à Los Angeles, et même au Canada, dans le cadre de sa tournée américaine. Et aussi les billets amassés depuis ses premiers hymnes, « La Moula » (cannabis) dans « Afro trap, part. 1 », et « Afro trap, part. 3 (Champions League) », sur le club du Paris Saint-Germain, sortis en 2015. Sans oublier son enfance et son adolescence, passées dans son quartier, le 19^e arrondissement de la capitale française. Mais c'est bien sûr son incarcération et sa liberté provisoire qui restent au cœur de l'œuvre — en attendant son procès, dont la date n'a pas encore été fixée.

E.S.

festifs. « Allez là, c'est la fête, envoie le disque d'or », avance-t-il dans le single « Polopolo », en *featuring* avec le jeune artiste français Tiakola ; tandis qu'il s'essaie au coupé-décalé dans « Sagacité », un titre en hommage au digne représentant du genre, feu Douk Saga.

Mea culpa

Passé « la moula » et « le merco », le rappeur se montre beaucoup moins crâneur et dresse le bilan sur fond de mea culpa. « Je devais remplir mon Bercy, pardon Maman j'ai tout gâché », se lamente-t-il. Après l'imposant stade Nongo, à Conakry, en 2017, le festival californien Coachella — rendez-vous musical mondial de

référence — ou encore le Zénith deux ans plus tard, Mohamed Sylla passe à côté des quelque 20 000 places que compte l'Accor Arena. Direction la prison parisienne de la Santé, où il semble avoir pris le temps de composer ses morceaux les plus introspectifs.

« Ma seule erreur, c'est de faire passer mes potes d'abord », plaide-t-il dans le titre « Beyoncé ». « J'ai fini de jouer, la rue m'a pris dans ses filets [...] ». J'ai laissé les mauvais souvenirs derrière la porte », admet-il encore dans « Elle ». « Je peux pas manquer d'inspiration, même bloqué à la Santé », finit-il par lâcher dans son morceau de clôture, conçu comme un bouquet final.

Nappes de piano et envolées de violons, MHD livre un morceau-fleuve sobrement intitulé « 9 minutes ». Un inventaire de ses expériences passées, incarcération comprise, écrit au fil de la plume et sur le fil du rasoir. « Cellule 104 écrou 093, lits superposés *wallah billay* que j'suis pas à l'aise, six ans d'carrière y a des médias qui savent pas qu'j'suis là/J'suis l'premier d'putain d'rappeur français à faire Coachella [...] ». J'écris les larmes aux yeux, j'essaie de vider tout mon chagrin en r'gardant les cieus, mais c'est dur, faites-moi passer un cheu. » Et de conclure, fidèle à lui-même : « J'm'amuse quelques années, puis après tu m'verras plus. » ●



Portrait de Jeanne Duval, par Charles Baudelaire, 1865, Musée d'Orsay.

LIVRES

La muse noire de Charles Baudelaire

Longtemps restée dans l'ombre du poète, sa maîtresse, Jeanne Duval, fait aujourd'hui l'objet d'une abondante littérature. Trois ouvrages viennent de paraître sur celle qui inspira plusieurs poèmes des *Fleurs du mal*.

NICOLAS MICHEL

C'est en 1855 que le peintre français Gustave Courbet réalise *L'Atelier du peintre*. Allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique (et morale), un vaste tableau de près de 4 x 6 m le représentant en compagnie d'un modèle nu et d'une foule de personnages. D'un côté, les méchants qui « vivent de la mort » et de l'autre, les bons, notamment ses amis artistes. Ainsi, à l'extrême droite du tableau apparaît Charles Baudelaire, penché sur un livre ouvert. Et pendant longtemps, le poète demeura seul, un peu isolé du reste du groupe, un peu en retrait de la scène, comme s'il ne parvenait pas vraiment à intégrer cette société d'artistes et de truands. Et puis, le temps fit son œuvre : quelque cinquante années plus tard, les phénomènes d'exsudation du liant et de la peinture ont fait réapparaître près de lui le portrait de Jeanne Duval, maîtresse métisse de l'auteur des *Fleurs du mal*. Sans doute recouvert, à sa demande, par Courbet, le visage de la muse est désormais nettement visible.

Cette histoire extraordinaire a en partie inspiré à l'écrivain Michaël Ferrier *Sympathie pour le fantôme*, mais il n'est pas le seul à avoir écrit sur Jeanne Duval. Depuis la fin des années 1990, cette femme méconnue qui eut aussi pour amant le photographe Nadar fait l'objet d'une vaste littérature. Emmanuel Richon

(*Jeanne Duval et Charles Baudelaire. Belle d'abandon*), Angela Carter (*Vénus noire*), Michaël Prazan (*La Maîtresse de Charles Baudelaire*), Karine Yeno Edowiza (*Jeanne Duval. L'Aimée de Baudelaire, une muse haïtienne à Paris*), Jean Teulé (*Crénom, Baudelaire !*) se sont tous aventurés sur les traces de cette muse dont on ne sait ni où elle est née ni où elle est morte, mais dont on perçoit encore l'aura de soufre et de lumière.

Ceux qui la fréquentèrent à l'époque furent certes fascinés, mais livrèrent de sa beauté des descriptions suintant la misogynie et le racisme.

Ces derniers mois, alors que l'on fête le bicentenaire de la naissance de Baudelaire (le 9 avril 1821), ce ne sont pas moins de trois ouvrages très différents qui s'attachent à la compagne scandaleuse. Après s'être intéressé à la vie de la cheffe de gang Stéphanie St-Clair, le prolifique écrivain martiniquais Raphaël Confiant livre avec *La Muse ténébreuse de Charles Baudelaire* sa version de l'histoire d'amour – car cela en fut une, assurément, et des plus sérieuses – entre le

poète et celle dont le patronyme exact reste mystérieux : Jeanne Duval, Jeanne Lemaire, Jeanne Lemer ou Jeanne Prosper... Autrice célébrée pour ses romans à destination de la jeunesse (*Brexit Romance*, *Les Petites Reines*), Clémentine Beauvais revisite en vers, avec *Décomposée*, le fameux poème « Une charogne » et met elle aussi en scène le couple formé par Duval et Baudelaire. Enfin, dans un style gothique et exubérant, le dessinateur Yslaïre donne la parole à *Mademoiselle Baudelaire*, titre de sa bande dessinée documentée et puissamment érotique.

Engouement littéraire

Pourquoi un tel engouement littéraire pour la muse du dandy parisien ? Sans doute parce qu'il y a des injustices à réparer dans ce qui s'est écrit et dit sur elle pendant des années. Ceux qui la fréquentèrent à l'époque furent certes fascinés, mais livrèrent de sa beauté des descriptions suintant la misogynie et le racisme. Le poète Théodore de Banville la croque ainsi dans ses *Souvenirs* : « C'était une fille de couleur, d'une très haute taille, qui portait bien sa brune tête ingénue et superbe, couronnée d'une chevelure violemment crespelée, et dont la démarche de reine, pleine d'une grâce farouche, avait quelque chose à la fois de divin et de bestial. » Le photographe Nadar, cité par Confiant, écrit : « Tout cela fier, sérieux, un

peu dédaigneux même. La taille est longue en buste, bien prise, ondulante comme couleuvre, et particulièrement remarquable par l'exubérant, invraisemblable développement des pectoraux, et cette exorbitance donne non sans grâce à l'ensemble l'allure penchée d'une branche trop chargée de fruits. Rien de gauche, nulle trace de ces dénonciations simiesques qui trahissent et poursuivent le sang de Cham jusqu'à l'épuisement des générations. » Quant à Caroline Aupick, la mère chérie et envahissante de Baudelaire, elle détestait tout bonnement cette mulâtresse qu'elle rendait responsable des errances de son génie de fils : « La Vénus noire l'a torturé de toutes manières. Oh si vous saviez ! Et que d'argent elle lui a dévoré ! Dans ses lettres, j'en ai une masse, je ne vois jamais un mot d'amour. »

Les auteurs couraient le risque de faire le procès de Baudelaire, en opposant l'ogre à la sainte. Aucun ne sombre dans cette caricature.

À ces descriptions méprisantes, Clémentine Beauvais oppose un long poème féministe redonnant la parole à Jeanne Duval, lui accordant enfin une humanité pleine et entière. « Il la présente à ses amis d'une manière/qui fait qu'ils la détestent, ou la dédaignent ; /Plus tard ils diront d'elle : /Ah comme elle gâchait Charles ! Bien davantage/Qu'elle ne l'inspirait/Elle était une muse orageuse, /une volée de frelons dans sa bouche. /On ne sait pas bien ce qu'il lui trouvait », écrit-elle ainsi pour décrire l'ambiance de l'époque, avant de la comparer aux femmes battues d'hier et d'aujourd'hui. De son côté, dans un texte qui fait la part belle à l'imagination, Raphaël Confiant interroge le goût de Baudelaire pour l'exotisme, qui fut peut-être la source de sa modernité, et fustige son silence sur l'abolition de l'esclavage. « Alors que la plupart de ses amis exaltent les vertus d'une abolition annoncée

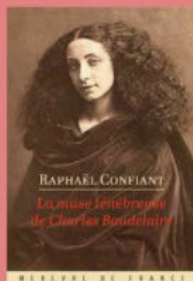
et encensent un certain Victor Shœlcher, Charles s'enfonce dans le mutisme, écrit-il. Pourtant, il est bien le seul d'entre eux à savoir de quoi il en retournait, hormis peut-être Manet qui s'était aventuré à Rio de Janeiro, où il n'avait pas manqué de voir de ses yeux vu les méfaits de cette ignoble institution qu'est l'esclavage. »

Complexité

Chez Beauvais, comme chez Confiant et Yslaire, les amants qui se consumèrent dans une passion brûlante faite de séparations et de réconciliations sont rendus à leurs contradictions, à leur violence, à leurs désirs, à leurs errements, à leur complexité. Poète aujourd'hui unanimement célébré, le Prince des Nuées retrouve le pont du navire où il empêtre ses ailes : il est à la fois un grand écrivain et un petit héritier égocentrique, hautain, mondain, persuadé de son génie, obsédé par sa mère, syphilitique et accablé par la dépression. En se concentrant sur Jeanne Duval, à propos de qui les informations demeurent toujours très lacunaires – venait-elle d'Haïti ? Quand arrivait-elle à Paris ? De quoi vivait-elle en dehors des petits rôles qu'elle tenait au théâtre de la Porte Saint-Antoine ? –, les auteurs d'aujourd'hui couraient le risque de mener un procès contre Baudelaire, opposant l'ogre à la sainte. Aucun, pourtant, ne sombre pleinement dans cette caricature : tous cherchent à explorer les mystères de la création, ces liens presque

magiques qui lient la muse à son créateur. Loin de donner une image éthérée des relations que Jeanne et Charles entretenirent, Beauvais, Confiant et Yslaire décortiquent chacun à leur manière le mélange de fascination, d'admiration, d'attraction, de curiosité, de dégoût et de violence parfois qui enfantent la passion, enflammant l'alchimie créatrice.

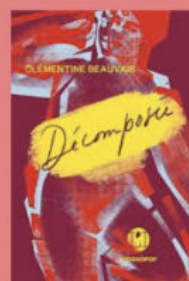
Quel rôle joua Jeanne Duval dans la composition des *Fleurs du mal* ? Chacun se pose la question, auscultant l'histoire et les poèmes devenus célèbres pour y traquer ce qu'elle donna et ce qu'il prit : « La Chevelure », « Parfum exotique », « *Sed non satiata* », « Le Serpent qui danse », « Le Chat », etc. De réponses définitives, pourtant, il n'existe pas. Comme en matière d'amour, puisque c'est aussi, et surtout, d'amour qu'il s'agit. Le 30 juin 1845, avant sa tentative de suicide avortée, le jeune Baudelaire écrivait à son notaire Narcisse Ancelle : « Je me tue parce que je ne puis plus vivre, que la fatigue de m'endormir et la fatigue de me réveiller me sont insupportables. Je me tue parce que je suis inutile aux autres – et dangereux à moi-même. Je me tue parce que je me crois immortel, et que j'espère. [...] Je donne et lègue tout ce que je possède à M^{lle} Lemer, même mon petit mobilier et mon portrait – parce qu'elle est le seul être en qui j'ai trouvé quelque repos. [...] Jeanne Lemer est la seule femme que j'ai aimée – elle n'a rien. » ●



La Muse ténébreuse de Charles Baudelaire, de Raphaël Confiant, Mercure de France, 274 pages, 20 euros



Mademoiselle Baudelaire, d'Yslaire, Dupuis, 164 pages, 26 euros



Décomposée, de Clémentine Beauvais, L'Iconopop, 246 pages, 13 euros

POUR TOUT COMPRENDRE DE L'ÉVOLUTION D'UN PAYS

GRAND FORMAT **NIGER**

ENJEUX p. 170 | ÉCONOMIE p. 182 | SOCIÉTÉ p. 192

La promesse de Niamey



UTE GRABOVSKY/PHOTOTHEK VIA GETTY IMAGES

Stabilité, rayonnement diplomatique, retour de la croissance...
La première transition démocratique de l'histoire du pays, scellée par l'élection
de Mohamed Bazoum à la présidence, commence sous de bons auspices.



Vous aimerez poser vos valises chez Nous



La chaîne hôtelière BRAVIA HOTELS est née de la volonté de Mr Anil CHANDIRANI, Président du Groupe Satguru Travel et de Mr Prakash LALCHANDANI Vice President tous deux grands spécialistes du continent Africain.

Leur ambition est de participer au développement du continent africain à travers des projets de développement entre l'Inde leur pays d'origine et l'Afrique où le Groupe dispose d'un réseau relationnel très important dans divers domaines d'activités.

En effet, depuis l'ouverture de la première agence de voyages Satguru en 1984 à Kigali au Rwanda qui a été le point de départ de cette « Success Story » et la réalisation d'un hôtel 5 Etoiles à Niamey en 2019, un long chemin a été parcouru. Ce qui a permis au Groupe Satguru qui est le promoteur de la chaîne hôtelière Bravia Hotels de contribuer à la création de plus de 5000 emplois directs et indirects, de consolider les relations économiques avec de nombreux pays d'Afrique de l'ouest avant de s'étendre sur le plan international à travers ses agences de voyages & tourisme, avec une présence dans plus de 80 pays.

Le Groupe Bravia Hotels a été créée le 22 Octobre 2015 et compte diversifier ses investissements dans le secteur hôtellerie d'affaires qui connaît une forte croissance en Afrique de l'ouest, + 14% entre 2017 et 2018 avec une part de marche de +6%. Notre vision est d'être un acteur dynamique de l'industrie hôtelière avec des unités hôtelières haut de gamme, construites selon les normes internationales et gérées avec des ressources humaines performantes pour offrir un service de qualité et fidéliser nos clients.

Bravia Hotels avec un total de six hôtels est présent au Burkina, au Niger, au Togo et au Rajasthan en Inde.

OUAGADOUGOU | NIAMEY | LOMÉ | RAJASTHAN (INDE)

RÉSERVATION | BOOKING

WWW.BRAVIAHOTELS.COM



Édito **François Soudan**

Issoufou-Bazoum : jusqu'ici, tout va bien

Adouber un dauphin alors qu'on est encore assis sur le trône, puis lui laisser la place pour faire valoir son droit au repos : ce scénario apaisé, plusieurs fois rejoué sur le continent (et ailleurs), se termine mal, dans la plupart des cas. De l'affrontement entre Ahidjo et Biya au Cameroun, qui déboucha sur une sanglante tentative de putsch, au bras de fer à la mauritanienne entre Aziz et Ghazouani, avec incarcération du premier par le second, en passant par le duel à distance entre l'Angolais dos Santos et son successeur Lourenço, les passages de témoins des présidents à leurs fidèles bras droits ont une fâcheuse tendance à tourner rapidement au vinaigre.

La faute à qui ? Aux deux en général : au sortant, qui n'avait pas mesuré ce qu'en matière d'influence, d'ego et de prestige signifiait la perte du pouvoir – et qui ne renonce pas à en tirer les ficelles – ; à l'impétrant, qui, selon la logique du « lui c'était lui, moi c'est moi », s'emploie vite à sortir de l'ombre de celui qui l'a fait roi, quitte à fonder sa légitimité sur un parricide symbolique.

Le Niger, où Mohamed Bazoum a succédé il y a un peu plus de cent jours à Mahamadou Issoufou, sera-t-il l'exception qui justifie la règle ? On a envie d'y croire, et force est de reconnaître que jusqu'ici tout va bien. Les deux hommes sont des camarades de plus de trente ans. Et Issoufou a mûri, préparé et assumé son choix, dont il a pesé les risques et les avantages, dès les premiers jours de son second mandat, en 2016, qu'il savait être le dernier de par la Constitution.

Surtout, l'ancien chef de l'État a anticipé, à 69 ans, une retraite active, afin de ne pas se retrouver dans une situation d'oisiveté, mère de toutes les amertumes.

Pour sa troisième vie, le récipiendaire du prix Mo Ibrahim de la gouvernance, qui s'est vu honoré d'une statue à son effigie au siège

● ● ●
**Le réservoir de sagesse
dont disposent les
deux hommes n'est pas
négligeable.**

de la Zlecaf à Accra, a créé une fondation axée sur la prévention des conflits, la promotion de la démocratie et du développement durable.

Au Cameroun, en Angola, en Mauritanie, mais aussi en Afrique du Sud, au Zimbabwe et ailleurs, c'est le parti au pouvoir qui a servi de prétexte et d'enjeu aux querelles de succession, le président sortant s'efforçant d'en conserver le contrôle au détriment de son héritier. Conscient du danger, Mahamadou Issoufou a laissé entre les mains de son successeur un PNDS uni, en ordre de marche et dans le fonctionnement duquel il n'intervient (presque) plus.

Conte de fées

Pas de faux pas apparent non plus du côté de Mohamed Bazoum. Le nouveau chef de l'État veille avec délicatesse à ne pas froisser son prédécesseur. Il sait que le choix porté sur sa personne par Issoufou était un pari audacieux et qu'il doit à son soutien une bonne partie des quelque 56 % de voix recueillies sur son nom en février dernier. Aussi avance-t-il avec précaution, y compris dans le traitement des affaires de détournements de fonds survenues entre 2016 et 2020, qu'on ne saurait certes attribuer à l'ancien président ou à sa famille, mais pour lesquels l'opinion exige la tête des coupables, fussent-ils proches du régime. Même prudence en politique extérieure, où Bazoum met ses premiers pas dans ceux de son prédécesseur, dont il partage les amitiés et (tout au moins pour l'instant) les inimitiés.

Jusqu'ici tout va bien, donc. Mais pour que cette phrase ne soit pas, comme dans le film, la dernière que l'on prononce avant le crash, il conviendra que ces deux hommes d'État qui se connaissent sur le bout des doigts sachent que les histoires de succession ne sont jamais des contes de fées – une lucidité nécessaire si l'on veut éviter qu'elles ne dégénèrent. Pour le reste, tout dépend de la capacité du réservoir de sagesse dont l'un et l'autre disposent. Apparemment, elle n'est pas négligeable. ●



ENJEUX

La meilleure défense, c'est l'attaque

Élu en février dans un contexte sécuritaire critique, le président Mohamed Bazoum entend profiter du désengagement français au Sahel pour affirmer son leadership sur la scène diplomatique régionale.

MATHIEU OLIVIER

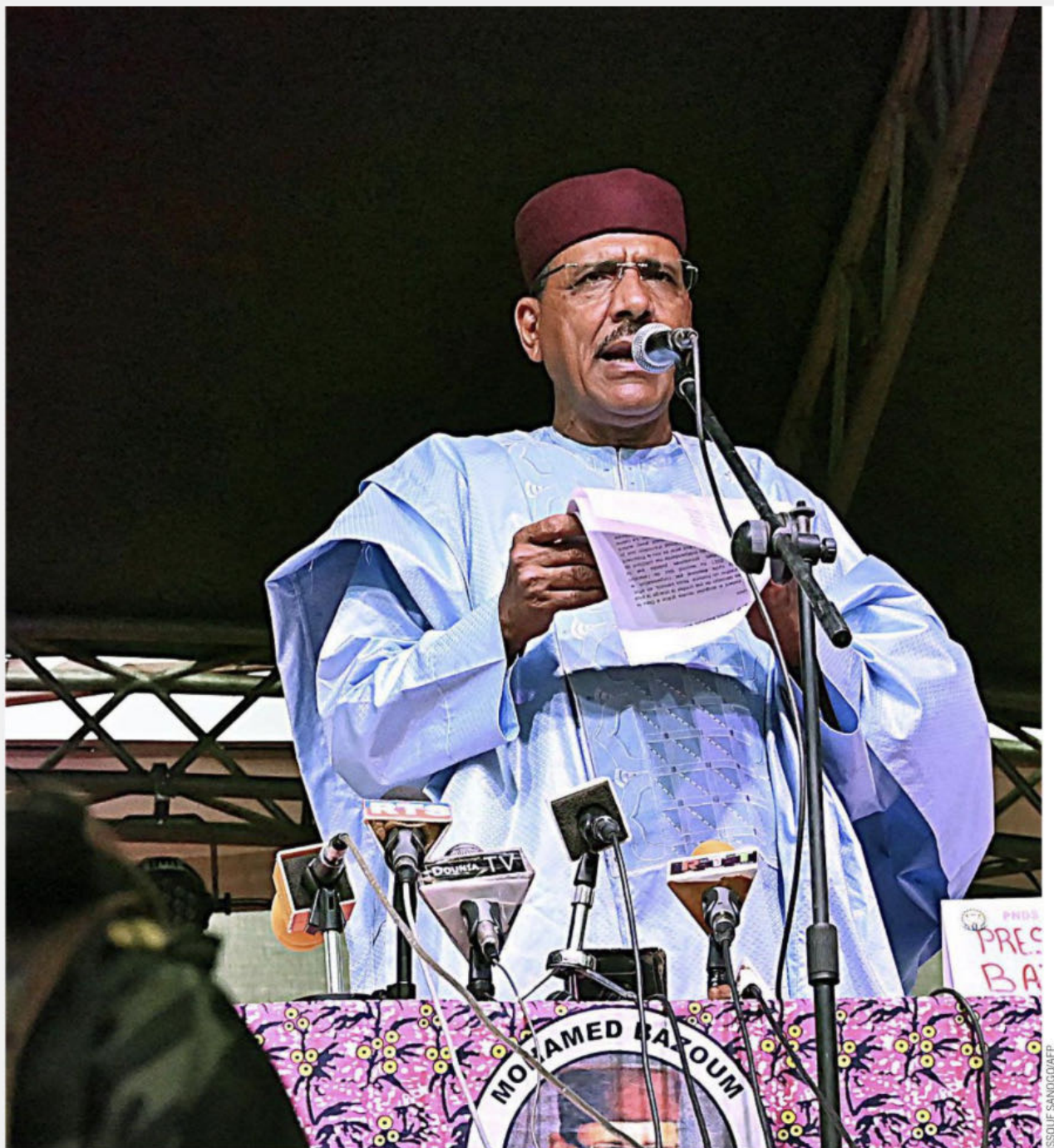
C'est un rendez-vous qu'il attendait depuis de longues années. Combien de fois a-t-il regardé, écouté et sans doute envié Mahamadou Issoufou alors que celui-ci s'adressait au peuple nigérien en cette journée du 2 août, fête de l'indépendance du pays ? Cette fois, Mohamed Bazoum est le personnage principal. Élu en février au deuxième tour face à l'opposant et ancien chef de l'État Mahamane Ousmane, l'ancien

ministre a gagné le droit de jouer le premier rôle, après avoir occupé une bonne partie des seconds au cours des dix dernières années.

Ce message à la nation, son premier donc, il l'a écrit, relu, corrigé, pesant chaque phrase, chaque concept, à la manière du professeur de philosophie qu'il fut naguère à Tahoua ou à Maradi. Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, puis réitéré son engagement pour l'éducation et la bonne gouvernance, le président en

vient au cœur de son intervention : la sécurité. Deux jours plus tôt, dans le département de Torodi, à quelques encablures de la frontière avec le Burkina Faso, une attaque terroriste a coûté la vie à dix-neuf militaires nigériens.

L'offensive porte une nouvelle fois la marque de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), qui avait pris soin de disposer des mines artisanales sur certaines voies d'accès au lieu de l'embuscade. À la fin de juillet, déjà,



Premier discours du chef de l'État tout nouvellement élu, le 23 février, au siège du PNDS, après l'annonce des résultats de la présidentielle.

trente-trois villageois avaient été tués dans deux attaques distinctes, plus au nord, près de la frontière malienne, dans une région de Tillabéri qui a pris depuis de longs mois des airs de zone de guerre.

Le boss de l'après-Barkhane ?

« Les organisations terroristes opérant pour l'essentiel à partir de bases situées hors de notre territoire ne nous ont donné aucun répit », regrette Mohamed Bazoum dans son discours

à la nation du 2 août. « Nos forces de défense ont été sollicitées jour et nuit sur tous les fronts. Partout, elles se sont comportées avec dignité et ont fait preuve de compétences remarquables », ajoute-t-il, soulignant « l'urgence du traitement du défi sécuritaire ». Comme son prédécesseur, Mohamed Bazoum sait que le premier dossier sur lequel on l'attend est la sécurité. « C'est d'autant plus vrai depuis qu'Emmanuel Macron a annoncé la nouvelle politique

française au Sahel. Avec la fin de l'opération Barkhane, la pression est montée d'un cran sur les pays sahéliens. Cela a poussé Niamey à s'affirmer sur la scène diplomatique », explique un ambassadeur à Niamey.

Ancien ministre des Affaires étrangères, puis de l'Intérieur et de la Sécurité publique, disposant de très bons réseaux dans la sous-région et au Maghreb, le nouveau chef de l'État nigérien ne s'est pas fait prier pour tenter d'assumer un leadership

sahélien dans l'ère post-Barkhane. Ayant de nombreuses connexions avec son homologue Emmanuel Macron, il a placé Niamey, qui sera le cœur du futur dispositif français au Sahel, au centre des débats, tout en soutenant un rapprochement avec l'Algérie, qu'il estime indispensable depuis de nombreuses années. « Emmanuel Macron s'appuie sur lui pour gérer la transition post-Barkhane, analyse un diplomate sahélien. Mohamed Bazoum a, en quelque sorte, profité de la disparition d'Idriss Déby Itno. »

Si N'Djamena a en effet convaincu Paris de maintenir une partie de ses troupes, notamment aériennes, sur le sol tchadien, le cœur du dispositif sahélien français s'est indubitablement déplacé vers Niamey. « Idriss Déby Itno faisait figure de patron régional. Il était le plus ancien des chefs d'État et avait une relation privilégiée avec la France et son ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Après son décès, la donne a changé », résume un autre diplomate. Signe de ce nouveau statut : Bazoum a, dès les premières semaines de son mandat, adopté un discours offensif à l'encontre des autorités maliennes, au premier rang desquelles l'ex-colonel Assimi Goïta, tombeur d'Ibrahim Boubacar Keïta en août 2020 et patron de la transition à Bamako.

« Bazoum a voulu faire coup double. D'une part, il s'affirme comme leader sur le terrain sahélien, tandis que

Bamako et N'Djamena doivent gérer des transitions difficiles, analyse un politologue nigérien. D'autre part, il insiste sur le fait que le Niger se bat contre un phénomène venu de l'étranger, en particulier du Mali. »

Coudées franches

En tournée dans son propre pays, entre deux rendez-vous en France et en Algérie, Mohamed Bazoum n'a eu de cesse de faire passer ce message, faisant de la sécurisation du territoire et du retour des Nigériens dans les villages abandonnés sa priorité. « Pointer le Mali du doigt lui permet d'éviter un peu le débat sur les origines locales du terrorisme. On sait bien qu'il y a des jihadistes nigériens, et que certains groupes parviennent à recruter chez nous, en profitant de la pauvreté et de l'absence de l'État », déplore un opposant. « Il n'évite pas le sujet, rétorque un collaborateur du nouveau président. D'ailleurs, dans son message à la nation, il a mis l'éducation et le développement au premier rang de ses priorités. »

Mohamed Bazoum a, pour le moment, les coudées franches à Niamey. Si une partie de l'opposition, réunie autour de Mahamane Ousmane, continue de contester les résultats de la présidentielle et la légitimité du chef de l'État (*lire pp. 178-179*), ses détracteurs ont bien du mal à se faire entendre. Son alliance avec Seini Oumarou, nommé président de l'Assemblée nationale, et Albadé

Abouba, dont plusieurs proches ont été promus ministres, lui a procuré une majorité confortable et, selon de nombreux observateurs, la tension politique est retombée, y compris avec la société civile, très mobilisée face à Mahamadou Issoufou depuis 2018. « Mohamed Bazoum a réussi ses premiers mois. Il se montre ferme sur la sécurité et a réinstauré une forme de dialogue avec les syndicats, la société civile et l'opposition, qui avait

« Il se montre ferme sur la sécurité et a réinstauré une forme de dialogue avec les syndicats, la société civile et l'opposition », concède un opposant.

été mis à mal lors du dernier mandat d'Issoufou, concède un opposant. Mais pour combien de temps ? »

De la parole aux actes

Même si leur arrestation date d'avant son élection, des activistes restent aujourd'hui en détention. En outre, beaucoup réclament toujours des décisions fortes sur le développement de la lutte contre la corruption et attendent, avec plus ou moins de patience, que le nouveau président passe de la parole aux actes.

Le 28 juillet, plusieurs fonctionnaires ont été écroués pour leur implication présumée dans une affaire de détournement de 8 milliards de F CFA (près de 12,2 millions d'euros) du Trésor public. Mais un autre dossier dit « du ministère de la Défense » retient toujours l'attention des observateurs, qui porte sur 12 milliards de F CFA de surfacturations et sur 18,5 milliards de F CFA de matériel non livré. Un leader de la société civile résume : « Pour le moment, seuls des cadres subalternes des ministères sont inquiétés. Maintenant, il faut aller jusqu'au bout : tous ceux qui peuvent être impliqués doivent répondre devant la justice, y compris les plus hautes personnalités de la précédente administration. » ●



« Check » entre Mohamed Bazoum (à g.) et son prédécesseur, Mahamadou Issoufou, lors de la cérémonie d'investiture, le 2 avril, au Centre international de conférences de Niamey.



OLA Energy Niger
2105, Route de l'Aéroport
BP: 10531, Niamey
NIGER

OLA ENERGY NIGER, UN ACTEUR LOCAL INCONTOURNABLE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PAYS



Donald EMERANT
directeur général d'OLA Energy Niger

Dans cette interview, le Directeur Général d'OLA Energy Niger, entreprise qui est un acteur important dans la croissance du pays, souhaite présenter la présence, les activités et la stratégie globale de la société au Niger. Partenaire historique du pays, OLA Energy Niger revient dans cet échange sur son évolution dans l'écosystème nigérien.

Depuis combien d'années OLA Energy est présent au Niger ?

OLA Energy Niger est le fruit de l'acquisition et de la transformation de plusieurs sociétés pétrolières qui ont été présentes au Niger. Ces sociétés ont été acquises respectivement par Tamoil Petroleum en 2004 et Tamoil Distribution en 2001. Par la suite, les deux sociétés ont fusionné en 2008 pour donner Oilibya. En 2019 Oilibya Niger a opéré une transformation pour devenir OLA Energy Niger à l'instar des autres filiales du groupe.

Quelles sont les différentes activités d'OLA Energy au Niger ?

Nous sommes actifs dans les segments suivants :

- L'aviation où nous avons une présence exclusive sur les aéroports d'Agadez, Zinder et Diffa.
- Le commercial où nous fournissons du carburant et des lubrifiants à de grandes sociétés.
- Le Réseau où, avec plus de 45 stations-services à travers le Niger, nous fournissons du carburant, des lubrifiants, de la restauration et d'autres produits à la population nigérienne.

Quelle est la stratégie de développement d'OLA Energy dans le pays ?

La stratégie de développement d'OLA Energy au Niger consiste :

- **À proposer à sa clientèle diverse**, des produits de qualité à travers un savoir-faire éprouvé et reconnu.
- **À diversifier ses offres** en proposant en dehors de la vente de carburants et lubrifiants, de la restauration, des espaces de location de services financiers, des boutiques etc...
- **À étendre son réseau** de stations-service pour mieux se rapprocher de la clientèle. Nous voulons doubler notre présence sur le réseau d'ici les 5 prochaines années.

- **À mettre en place** un service de communication et de marketing pour mieux interagir avec la population.
- **À doter le segment d'Aviation**, des dernières technologies pour mieux servir les vols locaux et internationaux.

Avec plus de
45 stations-services
à travers le Niger,
nous fournissons
du carburant, des
lubrifiants, de la
restauration et
d'autres produits.

Quel est le nombre de collaborateurs qu'emploie OLA Energy au Niger ?

Nous avons 50 collaborateurs directs et près de 2000 collaborateurs indirects qui travaillent pour nous, sur les stations-services, chez nos transporteurs, et nos divers contractants. Nous accueillons près d'une trentaine de stagiaires par année et ils sont encadrés et formés par les employés cadres et les Managers de Département.

Quels avantages présente le marché nigérien pour OLA Energy ?

Nous sommes dans un pays à fort potentiel de croissance où beaucoup restent à construire, le tissu industriel est faible et la population en forte évolution. Cela est de bon augure pour OLA Energy qui a toujours accompagné le développement au Niger depuis son implémentation dans le pays.

Quel est le montant total des investissements d'OLA Energy au Niger depuis son installation dans le pays ?

Depuis 2008, nous investissons près d'un milliard de F CFA par an et à partir de 2019 la cadence de nos investissements s'est accélérée pour atteindre une moyenne de plus de 2 milliards de F CFA/an.

Nous tenons à remercier nos clients, nos partenaires et l'État Nigérien dont le support est primordial pour nous permettre d'accompagner le Niger dans son développement.

www.olaenergy.com

EXÉCUTIF

Hassoumi Massaoudou

Ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération

« Ici, on ne remporte pas une présidentielle au premier tour ! »

PROPOS RECUEILLIS À NIAMEY PAR FRANÇOIS-XAVIER FRELAND

Tout juste de retour de l'aéroport après une tournée en Afrique de l'Ouest à la mi-juillet, Hassoumi Massaoudou reçoit *Jeune Afrique* dans sa villa située derrière l'ambassade de Chine et celle des États-Unis. Dans le salon, où les ventilateurs tournent bruyamment, les réponses du ministre sont concises ; les explications, régulièrement ponctuées d'un « vous comprenez ce que je veux dire » ; et le ton est parfois abrupt, mais invariablement clair et courtis.

Ancien ingénieur des mines, déjà cinq fois ministre (Communication, Intérieur, Défense, Finances, puis à la présidence), avant d'être nommé chef de la diplomatie au sein du gouvernement d'Ouhoumoudou Mahamadou en avril 2021, Hassoumi Massaoudou, 63 ans, connaît parfaitement les rouages de l'État. Proche de Mahamadou Issoufou, il est aussi ami de longue date de Mohamed Bazoum, avec lequel il a cofondé le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), dont il est secrétaire général. Limogé en janvier 2019 du portefeuille des Finances pour avoir affiché son attachement au franc CFA et quelques divergences avec le PNDS et le président Issoufou dans le choix de son dauphin, Hassoumi Massaoudou a réintégré l'exécutif dès septembre 2019, en tant que ministre d'État à la présidence. Désormais à la tête des Affaires étrangères et de la Coopération, toujours ministre d'État et dans le tout premier cercle de Mohamed Bazoum, il reste l'homme des dossiers sensibles.

Jeune Afrique : Comment vous sentez-vous aujourd'hui au sein du PNDS et de l'exécutif, dont vous avez été écarté pendant quelques mois en 2019 ?

Hassoumi Massaoudou : Je me sens tout à fait à l'aise. Je n'ai jamais été écarté du parti, dont je suis resté le secrétaire général. Aux dernières élections, j'ai été candidat et élu député du PNDS. Je suis membre fondateur du parti et je n'ai jamais eu la tentation de le quitter. Ce parti m'est chevillé au corps. Il y a eu une période de malentendus. Mais, en démocratie, il y a toujours des débats dans les familles politiques. Tout cela relève maintenant du passé.

« **Le Niger est un pays stable et démocratique, qui se bat pour que ses voisins le soient aussi.** »

Que vous a dit le président Bazoum lors de votre nomination aux Affaires étrangères, en avril ?

Le président Bazoum et moi, nous nous connaissons bien. Je sais ce qu'il pense, il sait ce que je pense. Notre camaraderie s'est forgée dans l'épreuve. J'apprécie son engagement en politique, ses valeurs et convictions fortes ainsi que son sens élevé de la camaraderie, que je partage. C'est un militant. J'ai la conviction qu'il sera un grand président.

Ses critiques à l'égard de la junte malienne vous ont-elles donné du fil à retordre sur le plan diplomatique ?

Le président Bazoum est, de longue date, un ami du Mali, il ne peut être suspect de velléités malveillantes vis-à-vis de ce pays. Notre préoccupation est que l'État malien regagne son autorité sur l'ensemble du territoire et que les Maliens retrouvent la paix et la sécurité. Pour cela, les autorités maliennes doivent se focaliser sur l'organisation des élections dans les délais convenus ; c'est la condition d'une sortie réussie de la transition. Je fais confiance au génie du peuple malien pour trouver les ressorts qui lui permettront de sortir de cette situation difficile.

Craignez-vous, comme certains, une « afghanisation » du Sahel ?

Comparaison n'est pas raison : les talibans sont des forces internes en Afghanistan, les jihadistes du Sahel sont exogènes. Les talibans procèdent d'un mouvement intérieur et ont, de ce fait, une certaine légitimité. Nous, on se bat sur un front international. Nos jihadistes sont des organisations criminelles transnationales.

Le retrait annoncé des troupes françaises du Mali implique-t-il un renforcement de la coopération militaire française au Niger ?

Il y a une reconfiguration du dispositif Barkhane, pas un retrait. La montée en puissance des armées

régionales nous donne des motifs d'espoir. C'est nous qui menons notre guerre! Et c'est là notre garantie... Nous apprécions le soutien des troupes françaises – qui ont été les plus engagées à nos côtés –, c'est le lieu pour moi de leur rendre un hommage appuyé. Cependant, nous devons d'abord compter sur nous-mêmes. C'est ce qui fera la différence, pour nous comme pour les Maliens.

La France a raison de changer de stratégie. Ce n'est plus une guerre de masse, mécanisée. On a besoin de forces légères bien entraînées, avec des appuis aériens, davantage de renseignement, une adaptation sur le terrain. Le soutien de la France et celui des États-Unis sont importants.

Et celui de la Russie?

Le retour de la Russie militaire au Sahel est une fiction. C'est une vieille histoire malienne, qui date de l'époque du président Modibo Keita, des avions de chasse soviétiques, etc. Il n'y a pas plus de Russes aujourd'hui au Mali qu'il n'y en avait hier.

Le décès d'Idriss Déby Itno, la fragilité des autres pays et le leadership affirmé du président

Bazoum ne font-ils pas du Niger le nouveau garant de la stabilité au Sahel?

Le président Déby jouait un rôle stratégique majeur, et sa mort a été un coup dur. Mais l'effondrement du Tchad, que certains annonçaient, n'a pas eu lieu, et nous soutenons la transition, car elle préserve la cohésion du pays, la stabilité régionale et la continuité de l'alliance stratégique du G5 Sahel.

Cela étant dit, si le président Mohamed Bazoum gagne de l'autorité dans la région, c'est une bonne chose pour le Niger. Mais nous ne profitons pas du malheur des autres pour nous positionner en leader. Le Niger est tout simplement un pays stable et démocratique, qui se bat pour que ses voisins le soient aussi; c'est un pays d'avant-garde qui veut aider les autres à devenir ou à redevenir de vraies démocraties, pour mieux combattre le terrorisme... Nous voulons créer les conditions d'un bloc démocratique stable pour mettre fin au terrorisme et aux espaces de non-droit.

Après le second tour de la présidentielle, le Niger a lui-même été

confronté à des tensions et à des appels à la désobéissance civile lancés par l'opposition...

Il n'y a pas de risque d'implosion du Niger. Nous ne sommes pas un pays où l'on remporte un scrutin présidentiel au premier tour! C'est la preuve que notre démocratie est bien vivante. Nous gagnons une élection

« **La montée en puissance des armées régionales nous donne des motifs d'espoir. C'est nous qui menons notre guerre! Et c'est là notre garantie.** »

sans qu'elle soit soupçonnée d'être « tropicalisée ». Nous avons d'ailleurs été longtemps dans l'opposition et avons su reconnaître nos défaites.

Quelles sont vos priorités à la tête des Affaires étrangères?

C'est d'abord de vaincre le terrorisme en renforçant l'État sur l'ensemble du territoire. Nous nous battons pour que, demain, les investisseurs et les touristes reviennent au Niger. Notre objectif prioritaire est de poursuivre le développement du pays entrepris par le président Issoufou, en mettant notamment l'accent sur l'éducation, véritable tremplin pour réduire les inégalités et contenir la croissance démographique qui absorbe la croissance économique.

Le Niger doit être un modèle dans la sous-région. On ne peut pas être dans l'isolement : nous avons un devoir de solidarité avec le Mali, le Burkina Faso et les autres pays, mais je veux aussi plus d'échanges intracommunautaires et plus d'intégration au sein de la sous-région, notamment grâce à la création de la monnaie unique.

Enfin, comme me le disait le réalisateur français Jean Rouch, que j'ai bien connu : « Le Niger est un petit paradis. » Ceux qui y ont vécu en gardent ce souvenir d'un pays où il fait bon vivre. Je m'efforcerai de répandre cette image dans le monde. ●



FRANÇOIS-XAVIER FRELAND POUR L'AFRIQUE

Le chef de la diplomatie du Niger, à Niamey, le 17 juillet.

REVUE DE TROUPES

Premier cercle rose

Diplomates chevronnés ou caciques du PNDS... Mohamed Bazoum s'est entouré de collaborateurs fidèles à son programme, à celui de son prédécesseur et au parti. Entre renouvellement et continuité.

Ouhoumoudou Mahamadou

Le trait d'union

L'ex-directeur de cabinet du président sortant a été nommé Premier ministre le 3 avril 2021, dès le lendemain de l'investiture de Mohamed Bazoum. Diplômé en économie et gestion des entreprises, Haoussa de la région de Tahoua (sud-ouest) – dont est également originaire Mahamadou Issoufou et où il a dirigé la campagne électorale 2020-2021 pour le parti –, Ouhoumoudou Mahamadou a été deux fois ministre : des Mines, de l'Énergie et de l'Industrie, de 1991 à 1993, puis des Finances, de 2011 à 2012, portefeuille qu'il a dû quitter après un scandale lié à l'octroi irrégulier de

marchés publics. Il a ensuite dirigé la banque BIA-Niger, avant de devenir directeur de cabinet de la présidence, en juin 2015. Élu député de Tahoua aux législatives de 2011 et, à nouveau, à celles de décembre 2020, fidèle parmi les fidèles de Mahamadou Issoufou, Ouhoumoudou Mahamadou a une parfaite connaissance de tous les grands dossiers du pays et est très écouté au sein du bureau politique du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya), dont il est membre depuis sa création, en 1990.

Cécile Manciaux



VINCENT FOURNIER/JA

Alkassoum Indatou

De l'ombre au front

Il reste l'homme de l'ombre, un des plus précieux soutiens de Mohamed Bazoum au sein du parti présidentiel, dont il est un membre fondateur. Ingénieur électronicien de métier, ex-porte-parole du PNDS-Tarayya, Alkassoum Indatou est l'un des relais privilégiés du nouveau président sur la scène

nationale, en particulier grâce à son réseau dans la région d'Agadez, mais a surtout été nommé à un portefeuille crucial, celui de la Défense, au moment où les attaques terroristes se multiplient dans la zone des trois frontières et où le rôle du Niger monte en puissance au sein du dispositif de lutte contre le

ihadisme au Sahel. Au moment où le ministère est par ailleurs très observé, depuis l'affaire de l'audit des comptes de la Défense, qui a ébranlé les derniers mois de la présidence Issoufou, Mohamed Bazoum a donc choisi d'y nommer un homme de confiance.

Mathieu Olivier



Abba Issoufou D'un père l'autre

Mohamed Bazoum considère un peu le fils de son prédécesseur et ami comme le sien. Il faut dire qu'il connaît Mahamane Sani Mahamadou Issoufou depuis sa naissance. Conseiller en communication de l'ancien chef de l'État, celui que tout le monde – ou presque – surnomme Abba (prénom, kanouri, de son grand-père maternel) a pris peu à peu de l'importance au sein de l'appareil politique national, au point d'être nommé directeur de campagne de Bazoum pour la dernière présidentielle. À 37 ans, bon communicant, proche de la jeune génération de Niamey, Abba Issoufou a été nommé au stratégique portefeuille du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies renouvelables, à la tête duquel il va devoir gérer la principale ressource de l'ère post-uranium au Niger. Objectif : 110 000 barils par jour à l'horizon 2023 (soit une production équivalente à celle du Tchad). Une façon aussi, pour le président Bazoum, de ne pas se couper des réseaux d'affaires de son prédécesseur.

M.O.

Salem Mokadem L'alter ego spirituel

Philosophe, professeur agrégé et enseignant-chercheur à l'université de Montpellier, en France, Salem Mokadem est l'un des plus anciens amis de Mohamed Bazoum, avec lequel il partage ses lectures, ses ouvrages et ses réflexions depuis plusieurs décennies. Conseiller officieux,

et lecteur assidu des grands penseurs, de Platon à Hegel en passant par Kant, ce spécialiste de philosophie et d'épistémologie est l'un des inspirateurs du programme de Mohamed Bazoum sur l'éducation, l'un des axes prioritaires du quinquennat.

M.O.

Alambedji Abba Issa Agro et Cie

Directeur de cabinet de Mohamed Bazoum lorsque celui-ci était ministre de l'Intérieur, Alambedji Abba Issa, 65 ans, est désormais ministre de l'Agriculture, un portefeuille qui le rapproche de sa formation de base, puisqu'il est spécialiste de médecine vétérinaire et d'agroéconomie – qu'il a étudiées à Zinder, à Dakar puis aux États-Unis. En tant qu'ancien directeur de cabinet à l'Intérieur, Alambedji Abba Issa garde aussi une bonne connaissance des dossiers sécuritaires, en particulier autour de la zone du lac Tchad, où les questions de développement et d'agriculture s'entremêlent avec les problématiques de lutte contre le terrorisme.

M.O.

Ibrahim Sani Abani « Dircab » diplomate

Directeur de cabinet du président Mohamed Bazoum, il est son plus proche collaborateur, au sens propre comme au figuré. Avant tout spécialiste des questions régionales et internationales, Ibrahim Sani Abani était, jusqu'à sa nomination, secrétaire exécutif de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), au sein de laquelle il a tissé un carnet d'adresses non négligeable pour le nouveau président nigérien, qui doit composer avec le complexe dossier sécuritaire sahélien. Diplomate chevronné disposant de bonnes connexions à l'Union africaine (UA), le « dircab » a également occupé le poste de secrétaire général du ministère des Affaires étrangères nigérien. Discret, il accompagne aujourd'hui le chef de l'État, lui aussi rompu aux relations internationales, dans tous ses déplacements à l'étranger.

M.O.



KHALED DESOUKI/AFP

VIE DES PARTIS

L'alternance en 2026... et en attendant ?

Entre le départ à l'étranger de Hama Amadou et le rejet des résultats de la présidentielle par Mahamane Ousmane, les leaders de l'opposition ne semblent pas près de nouer un dialogue avec la majorité.

FRANÇOIS-XAVIER FRELAND, ENVOYÉ SPÉCIAL

Au Niger, comme souvent en Afrique de l'Ouest, lorsque le camp de la majorité passe dans l'opposition, il semble voué à y rester longtemps. Au pouvoir depuis la chute du régime de Mamadou Tandja en 2010 et l'investiture de Mahamadou Issoufou en avril 2011, qui a marqué le retour du pays sur le chemin de la démocratie, le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya) règne en maître sur le Niger. Cela ne fait certes pas si longtemps, tout juste dix ans, mais pour certaines figures de l'opposition, comme l'ex-Premier ministre, ancien président de l'Assemblée nationale et président du Mouvement démocratique nigérien (Moden Fa Lumana), Hama Amadou, dont la candidature à la présidentielle avait été invalidée, c'est déjà trop.

Après l'annonce de la victoire de Mohamed Bazoum au deuxième tour de la présidentielle avec 55,67 % des suffrages exprimés, la fin de février a été émaillée de violents incidents survenus en marge des manifestations. Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées, dont Hama Amadou, accusé, entre autres, d'« appel au meurtre », de « complicité de dégradation de biens » et d'« incitation à la violence et à la haine ethnique », avant d'être remis en liberté, le 30 mars, et autorisé à partir en France pour s'y faire soigner.

En même temps que la communauté internationale saluait la décision de Mahamadou Issoufou d'avoir respecté la Constitution en ne briguant pas de troisième mandat et que le pays pouvait s'enorgueillir de vivre sa première transition présidentielle démocratique depuis l'indépendance, ces tensions postélectorales ont terni son image, certains opposants criant à l'irresponsabilité des « antidémocrates », les autres dénonçant « la dictature ».

Les tensions et violences postélectorales ont terni la première transition démocratique de l'histoire du pays.

Si le climat s'est rapidement apaisé, une chose est sûre : compte tenu du contexte sécuritaire régional instable, le président Mohamed Bazoum sait qu'il risque gros s'il ne lâche pas un peu de lest face à une opposition déterminée à faire entendre sa voix.

Hama Amadou à l'étranger – quasiment contraint à l'exil –, l'ancien président Mahamane Ousmane, chef du Rassemblement démocratique et républicain (RDR-Tchanji),

candidat malheureux au second tour de la présidentielle (avec 44,33 % des voix), semble désormais s'imposer comme « le » leader de l'opposition. Contrairement au chef du Moden Fa Lumana, il paraît vouloir utiliser la méthode du contournement. Pas de phrases trop blessantes, pas d'injures, mais un cap plutôt radical : il ne reconnaît pas les résultats du scrutin présidentiel, niant « la légitimité » de l'actuel exécutif, et il « exige » la libération des « prisonniers politiques ».

Signes de renaissance

Si l'ancien chef de l'État n'a aucune chance d'obtenir gain de cause sur le premier point, malgré ses nombreux recours auprès de la cour de justice de la Cedeao, l'exécutif pourrait en revanche avoir intérêt à montrer des signes d'apaisement en relâchant quelques opposants, dont le général à la retraite Moumouni Boureima, autre figure emblématique de la coalition pour l'alternance politique, Cap 20-21.

Car l'opposition montre des signes de renaissance. Certains de ses représentants ont remporté des victoires remarquées, à l'issue des élections locales de décembre 2020, dans les deux plus grandes villes du pays : Oumarou Dogari, du Moden Fa Lumana, élu à la tête de la mairie de Niamey, en avril, et Abdoul Rahim Balarabé (alias « Baby »), fidèle



ISSOUF SANOGO/AFP, MAKSIM BLINOV/SPUTNIK VIA AFP, VINCENT FOURNIER/UA

De g. à dr., l'ex-ministre des Affaires étrangères Ibrahim Yacouba (MPN), l'ancien président Mahamane Ousmane (RDR) et l'ex-Premier ministre Hama Amadou (Moden Fa Lumana).

lieutenant de Mahamane Ousmane et figure du RDR, élu président du conseil (maire) de Zinder.

A priori optimiste

« Au Niger, comme un peu partout en Afrique, où les règles du jeu ne sont ni justes ni transparentes, le premier travail de l'opposition pour créer les conditions de l'alternance, c'est d'assurer son unité. Les chapelles multiples et les créations de structures politiques souvent fantaisistes renforcent les positions des partis au pouvoir », analyse le président du Mouvement patriotique nigérien (MPN-Kiishin Kassa) et ex-ministre des Affaires étrangères (de 2016 à 2018) Ibrahim Yacouba, arrivé

en cinquième position à l'issue du premier tour de la présidentielle, le 27 décembre 2020, avec 5,38 % des suffrages exprimés.

« J'ai compris que les prises de position de quelques leaders de l'opposition ou de la société civile sont importantes pour améliorer la prise de conscience, mais ne sont pas déterminantes pour impulser significativement le changement, poursuit l'ancien syndicaliste. Il faut atteindre une masse critique de "citoyens du changement" issus de toutes les couches socioprofessionnelles, urbaines et rurales, capables de produire une dynamique de l'alternance. » Peut-être s'imagine-t-il, demain, fédérer autour

Pour Ibrahim Yacouba, le premier travail de l'opposition, c'est d'assurer son unité.

de lui cette opposition émiettée... A priori optimiste, il conclut : « Personnellement, je continue de croire que l'alternance est possible au Niger, sinon on serait inscrit définitivement et fatalement dans la reproduction du règne d'un seul parti. » ●

LE GRAND RENDEZ-VOUS

AFRICA
RADIO

16H - 17H.TU
Lilianne Nyatcha
**LE GRAND
RENDEZ-VOUS**

www.africaradio.com

SUIVEZ-NOUS :   



PARIS : 107.5 FM - ABIDJAN : 91.1 FM



: PARIS - MARSEILLE - LYON - LILLE - STRASBOURG - NANTES - TOULOUSE - BORDEAUX
NICE - ROUEN - LE HAVRE - SAINT NAZAIRE

QUESTIONS À...

Abdourahamane Oumarou

Secrétaire général de l'Union des patriotes panafricains (UNPP-Incin Africa)

Le « Che » de Niamey

S'il n'a réuni que 0,43 % des suffrages au premier tour de la présidentielle, le 27 décembre 2020, Abdourahamane Oumarou, alias « Abder », le fondateur de l'Union des patriotes panafricains (UNPP-Incin Africa), compte bien monter en puissance sur la scène politique nigérienne. En attendant, le patron du jeune parti d'extrême gauche soigne son look et, dès qu'il le peut, agrmente ses tenues d'une petite étoile rouge révolutionnaire. Fils d'un ambassadeur nigérien, né à Khartoum, diplômé de l'Institut supérieur de management et des affaires de Rabat (Isma Maroc), l'ancien député est le PDG du groupe de presse Liptako, qui compte une télévision (LTV) et une radio (Liptako FM) 100 % sport et musique. Il est aussi le président du Liptako FC, club de foot de ligue 2.

Jeune Afrique : Six mois après le second tour de la présidentielle, faites-vous partie de ceux qui nient encore ses résultats ou les avez-vous reconnus ?

Abdourahamane Oumarou : Mohamed Bazoum est le président de la République de fait, la Cour constitutionnelle a validé les résultats malgré les irrégularités que nous avons dénoncées. Il m'a l'air d'être sincère et semble vouloir surprendre en prouvant que les Nigériens qui n'ont pas cru en lui se sont peut-être trompés.

Que manque-t-il à l'opposition nigérienne selon vous ?

Elle manque d'âme, de repères et, surtout, de guide. Le problème est que l'on ne sait pas qui porte et qui doit porter le flambeau de l'opposition. Elle a besoin d'une totale réorganisation. L'ancien président Mahamane Ousmane, le candidat

du RDR, qui s'est maintenu au second tour de la présidentielle, s'est retrouvé à la tête d'une coalition hétéroclite. Le plus populaire des leaders de l'opposition, Hama Amadou, ex-président de l'Assemblée et deux fois Premier ministre sous Tandja, a vu sa candidature rejetée et il est désormais à l'étranger pour des soins. Enfin, troisième figure de l'opposition, Tahirou Seydou, le président par intérim du parti Lumana, deuxième force politique du pays, est l'actuel chef de file de l'opposition, mais il est moins connu que les autres.



UNPP

Vous défendez un programme très à gauche, presque un retour au socialisme d'État. Est-ce vraiment réaliste ?

Nous sommes très à gauche certes, mais je suis convaincu que c'est réalisable. La clé du développement sur notre continent doit avant tout passer par le panafricanisme. Nous devons aller vers une fédération africaine, vers une Afrique libre, avec une armée, une monnaie et un passeport communs... Le rêve de Nkrumah !

Vous vous dites patriote et panafricaniste. Est-ce compatible ?

Être patriote, c'est aimer son pays, le servir et servir le continent. Servir et non se servir, comme disaient nos aînés.

Êtes-vous inquiet pour l'avenir du pays ?

Je suis très inquiet. Jamais la corruption n'a atteint un tel niveau. Le Niger est devenu un pays d'impunité, une plaque tournante des narcotrafiquants. Il faut y ajouter l'insécurité avec le terrorisme. Je suis inquiet, car je me demande si le président Bazoum pourra sanctionner tous ceux qui sont impliqués dans les dossiers de malversations, sachant que la plupart étaient ou sont des militants du parti au pouvoir, voire des proches de l'ancien président Issoufou. Enfin, sur la question sécuritaire, les Nigériens de tous les bords doivent mettre l'intérêt du pays avant le reste, afin qu'ensemble nous puissions trouver des solutions au terrorisme au Sahel.

Si le président Bazoum appelait à une union, accepteriez-vous un ministère ?

Doit-on forcément être ministre pour servir son pays ? On peut le servir même dans l'opposition, et de bien meilleure manière, d'ailleurs. Si Bazoum fait appel à l'union, si c'est un appel sincère visant à unir tous les patriotes intègres et que l'avenir du Niger en dépend, j'accepterai. Mais, pour le moment, on n'en est pas là. Notre souhait, c'est de le voir continuer à vouloir prouver aux Nigériens, encore et encore, qu'il est différent de son prédécesseur. ●

Propos recueillis par François-Xavier Freland

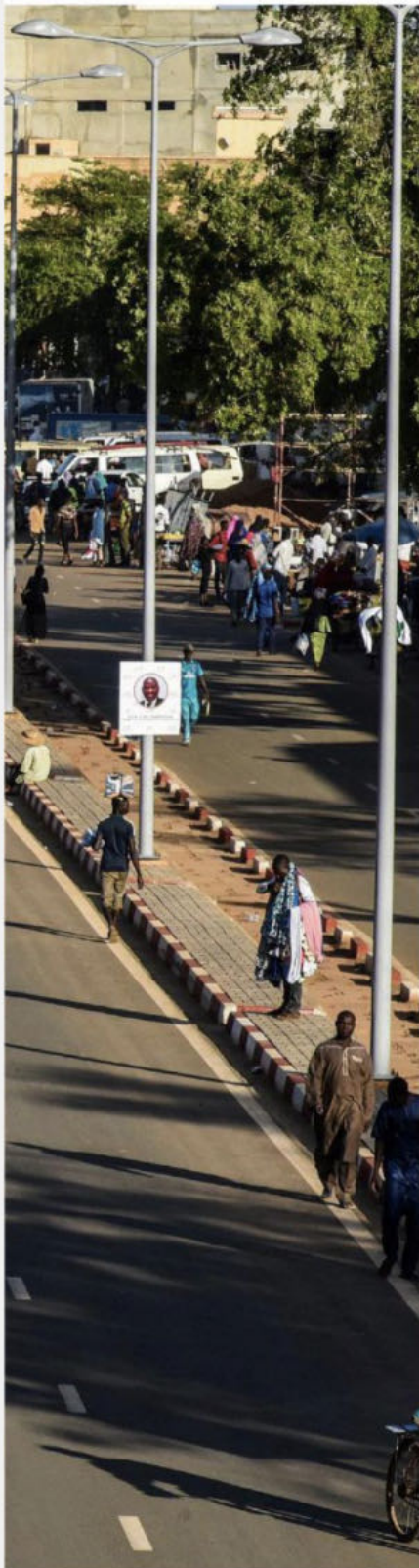


DÉCRYPTAGE

Champion régional... en puissance

Une croissance annoncée de près de 7 % pour 2021, une forte hausse des investissements, des avancées sociales notables... Malgré les crises sécuritaire et sanitaire, le pays tient le choc. Mieux : selon le FMI, son économie est la plus dynamique d'Afrique de l'Ouest.

Dans le centre-ville de Niamey.



ALAIN FAUJAS

Le Niger a du mérite. Ces dix dernières années, la pauvreté y a reculé, et la scolarisation et l'espérance de vie y ont progressé. Les gouvernements successifs ont correctement piloté l'économie, maintenant l'inflation à moins de 3 %, les déficits budgétaires à moins de 4 % et la dette publique aux environs de 44 % du produit intérieur brut (PIB, voir « Repères »), au point que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) qualifient de « modéré » son risque de surendettement. Les réformes se sont succédé pour informatiser les déclarations et les paiements d'impôts en ligne et pour créer un guichet unique pour le commerce extérieur. Tous les arriérés de paiements intérieurs ont été apurés à la fin de 2019.

Ces bonnes pratiques ont valu au Niger une aide internationale importante, qui représente 13 % de son PIB, la Banque mondiale montrant l'exemple avec 1 milliard de dollars versé en 2020-2021 et 3 autres milliards prévus en appui de nombreux programmes de soutien. Et le FMI l'affirme : le Niger jouit de l'économie la plus dynamique d'Afrique de l'Ouest, avec des taux de croissance qui ont atteint 7,2 % en 2018 et 5,9 % en 2019.

Démographie galopante

Malheureusement, le Covid-19 a bouleversé ces perspectives. « La crise provoquée par la pandémie ainsi que la situation sécuritaire continuent de plomber l'économie nigérienne, balayant des années de gains durement acquis dans la lutte contre la pauvreté », souligne le rapport (intitulé « Maximiser l'efficacité des dépenses publiques pour mieux reconstruire ») consacré au Niger que la Banque mondiale a publié le 26 juillet. Quelque 400 000 Nigériens ont basculé dans l'extrême pauvreté (moins de 1,90 dollar par jour) et 200 000 risquent de les y rejoindre,

car le revenu par habitant a baissé de 0,3 %. « La reprise en cours ne permettra pas de corriger rapidement cette dégradation, car le Niger présente l'une des croissances démographiques les plus élevées du monde avec 6,9 enfants par femme », déplore Aboudrahyme Savadogo, économiste à la Banque. La réduction de la pauvreté pourrait ne pas reprendre avant 2023.

Même constat du côté du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO-OCDE), qui indique que le Niger fait face à des « crises multiples et interconnectées, alimentaire, sécuritaire, sanitaire, socio-économique et climatique » et que plus de 200 000 de ses habitants se trouvent en situation d'« urgence alimentaire ». Toutefois, après une croissance timide en 2020 à 1,2 %, les prévisions à cinq ans sont positives, avec une croissance annuelle moyenne attendue du PIB de 8,5 %, entre 2021 et 2026.

Bonnes recettes pétrolières

Le document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) présenté en juillet par le gouvernement nigérien prévoit en effet une forte et constante accélération de la croissance, soit 5,5 % en 2021, 7,1 % en 2022, 8,6 % en 2023 et 12,8 % en 2024 (légèrement en deçà des estimations du FMI). Cet optimisme repose sur la réouverture de la frontière avec le Nigeria et sur le redémarrage des chantiers du barrage de Kandadji, du chemin de fer Kano (Nigeria)-Maradi (Niger) et, surtout, de l'oléoduc de 2 000 km de long qui reliera le bassin d'Agadem au Bénin.

On voit bien que la perspective d'exporter 97 000 barils par jour en 2023 au lieu de 20 000 aujourd'hui fait rêver Niamey : cela permettrait de mettre fin au recul constant des exportations nigériennes depuis 2016 en raison de la crise de l'uranium.

ISSOUF SANOGO/AFP

« Le boom attendu des exportations de pétrole ne doit pas être considéré comme une raison pour se reposer sur ses lauriers », prévient le rapport de la Banque mondiale.

« Si les recettes supplémentaires du pétrole sont bien gérées, le Niger peut éviter les déboires des autres pays pétroliers africains », ajoute Paolo Di Lorenzo, économiste principal de la Banque pour le Niger. « Mais il lui faut ne pas répéter son expérience avec l'uranium. Toutefois, le pétrole ne suffira pas à assurer au pays les

ressources suffisantes pour investir massivement dans les infrastructures et les services de base, lesquels devront être adaptés à un doublement de la population d'ici à 2040. »

D'où la nécessité de revoir la gestion des recettes et des dépenses publiques. « Les ressources budgétaires du Niger ont diminué avec la crise sanitaire et économique, explique Paolo Di Lorenzo. Les prélèvements n'y dépassent pas 11 % du PIB, quand le niveau demandé par l'Union économique et monétaire

ouest-africaine (UEMOA) est de 20 %. Pour dégager des moyens indispensables, il lui faut améliorer l'efficacité de son fisc et de ses douanes, lutter contre l'informalité et la corruption, accroître le nombre de ses contribuables et privilégier la transparence. »

La Banque mondiale insiste sur la nécessité de « maximiser la dépense publique », car la gestion de l'argent public n'est pas optimale. Dans le domaine des ressources humaines, cela voudrait dire supprimer les travailleurs fantômes ou superflus de la fonction publique pour économiser 0,8 % du PIB. En améliorant les passations des marchés dans l'éducation et l'agriculture, l'économie serait de 0,2 %. En limitant le taux d'abandon ou de redoublement des élèves ainsi qu'en améliorant l'utilisation des enseignants, elle atteindrait 0,7 %. En renforçant l'efficacité du système de santé, le gain serait de 0,2 %, et une bonne gestion du programme de subventions des engrais rapporterait 0,15 %. Le total de ces économies pourrait, en théorie, dépasser 250 millions de dollars par an, ce qui est considérable.

Marges de manœuvre

Les défis économiques et sociaux que doit affronter Mohamed Bazoum sont immenses. Son gouvernement fait face à d'importants risques sanitaires, climatiques et sécuritaires. Il lui faut améliorer d'urgence l'éducation d'une population dont la moitié a moins de 15 ans et où 41 % des enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés. Il doit se soucier du faible rendement d'une agriculture qui ne parvient pas encore à valoriser ses productions.

« L'élection du président Bazoum s'est faite de manière pacifique et démocratique », commente Jean-Pierre Chauffour, coordinateur des programmes économiques et financiers de la Banque pour le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Tchad. « C'est bon pour l'image du Niger. Et, si les réformes suivent, cela pourrait séduire les investisseurs et placer le pays sur une trajectoire de croissance plus élevée que prévu. Le président Bazoum a des marges de manœuvre. » ●

REPÈRES

Une dynamique inédite

	2019	2020	2021	2022
			← Projections →	
			(en %)	
Croissance (PIB réel, à prix constants)	5,6	1,2	6,9	12,8
Inflation (moyenne annuelle)	- 2,5	2,8	0,4	2,0
			(en % du PIB)	
Solde budgétaire global	- 3,6	- 5,8	- 4,4	- 3,4
Solde extérieur courant	- 12,3	- 13,3	- 17,0	- 10,7
Balance des paiements	- 17,0	- 16,8	- 19,6	- 14,0
Dettes publiques totales	39,8	44,2	44,5	42,0

Un gros retard social... mais des progrès

IDH Indice de développement humain
0,394, soit le **189^e rang mondial sur 189 pays** classés dans le monde, contre une moyenne de 0,547 en Afrique subsaharienne

 **Espérance de vie**
60,4 ans, au-dessous de la moyenne de 61,5 ans en Afrique subsaharienne

 **Population**
21,5 millions d'habitants, dont **16,4 % d'urbains**, au-dessous de la moyenne de 39,7 % en Afrique subsaharienne

 **Population vivant sous le seuil de pauvreté**
 (moins de 1,90 \$ par jour)
42,5 %, au-dessous de la moyenne de 45,7 % en Afrique subsaharienne

 **Durée moyenne de scolarisation**
 d'un Nigérien âgé de 25 ans
2 ans, au-dessous de la durée attendue de 5,4 ans, et de la moyenne de 5,6 ans en Afrique subsaharienne

 **Rang Doing Business**
132^e rang sur 190 pays étudiés, avec **un score de 56,8 sur 100**, dans l'édition 2020 du classement de la Banque mondiale sur la facilité à faire des affaires

SOURCES : PNUD 2020 ; BANQUE MONDIALE, FMI - AVRIL 2021



L'accès à l'eau potable pour tous, un défi pour les autorités de la 7^e république

L'accès à l'eau potable pour tous constitue une des priorités d'investissement dans le développement du capital humain.

Conscient de ce problème, **Mohamed BAZOUM**, Candidat aux élections présidentielles de décembre 2020, avait fait de l'accès à l'eau potable, une des priorités de son programme de campagne.

Élu Président de la République, à la faveur des élections libres et transparentes, **Mohamed BAZOUM**, n'a pas tardé à mettre en œuvre son programme de campagne bâti sous le slogan « **Consolider et Avancer** ».

Pour répondre efficacement à ce défi, le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre du Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement en vue d'améliorer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement. C'est pourquoi un accent sera mis sur le financement de l'hydraulique rurale et urbaine à hauteur de 7 % du budget national.



Des Stratégies et des Programmes clairement définis

En vue de créer des conditions de visibilité et permettre aux partenaires techniques et financiers d'accompagner le Niger dans l'atteinte des objectifs de développement durable N°6, à savoir l'accès universel aux services d'eau potable et d'assainissement et à la gestion intégrée des ressources en eau à l'horizon 2030, les autorités nigériennes ont adopté :

- le code de l'eau et ses textes d'application ;
- la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale ;
- la Stratégie Opérationnelle pour la Promotion de l'Hygiène et d'Assainissement de Base ;
- le Programme Sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016-2030),
- le Plan d'Action National pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PANGIRE 2017-2030) ;
- la Politique Nationale de l'Eau ;
- la Politique Nationale de l'Hygiène et de l'Assainissement ;
- le Guide des Services d'Alimentation en Eau Potable dans le domaine de l'hydraulique rurale.

Un Programme ambitieux pour un montant de 600 milliards de Francs CFA

Pour répondre aux attentes des populations nigériennes, particulièrement celles vivant en milieu rural et conformément au Programme de Renaissance Acte III de **Son excellence Monsieur Mohamed BAZOUM**, Président de la république, Chef de l'État, il est prévu de 2021 à 2025 :

En hydraulique rurale, il s'agit d'assurer la croissance continue de l'accès à l'eau potable sur l'ensemble du territoire national afin d'atteindre un taux de couverture géographique de 95 % en 2025, par la réalisation de 30.000 équivalents points d'eau modernes villageois et 5000 points pastoraux.

En hydraulique urbaine, l'objectif poursuivi est d'atteindre un taux de desserte en eau potable de 100% en 2025 dans les 55 centres concédés à la Société de Patrimoine des Eaux du Niger à travers (i) la réalisation de 460 000 branchements particuliers et 10 000 bornes fontaines.

Dans le domaine de l'hygiène et de l'assainissement, le défi majeur à relever est le changement de comportements en particulier l'arrêt de la défécation à l'air libre. A cet effet, l'objectif du Gouvernement sera de tout mettre en œuvre pour atteindre un taux de défécation à l'air libre de 50 % en 2025 à travers l'approche « Assainissement Total Piloté par la Communauté ».

S'agissant de la gestion intégrée des ressources en eau, le Gouvernement poursuivra l'opérationnalisation du Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par la mise en place des agences de l'eau dans les sous bassins, l'objectif étant de mobiliser et de valoriser les ressources en eau en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et satisfaire les utilisations économiques.



www.hydraulique.gouv.ne

Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
B.P.: 257 République du Niger, Tél.: +227 20 72 38 89 Niamey-NIGER
Mail: documents_mha_niger@yahoo.fr

STRATÉGIE

Ousseini Hadizatou Yacouba

Ministre des Mines

« En “dame de fer”, je ne lâche rien ! »

PROPOS RECUEILLIS À NIAMEY
PAR FRANÇOIS-XAVIER FRELAND

Originaire de Dogondoutchi, aux abords de la frontière avec le Nigeria, la ministre des Mines a gardé de son enfance heureuse un goût pour la simplicité et une vraie conscience féministe. À 62 ans, Ousseini Hadizatou Yacouba est plus que jamais une femme engagée. Diplômée d'une double maîtrise en administration des affaires et en gestion de projets de l'Université du Québec à Montréal (Uqam), cette « experte nationale genre » était, depuis 2013, directrice de cabinet adjointe de Mahamadou Issoufou, avec rang de ministre. Vice-présidente de l'Internationale socialiste des femmes, au sein de laquelle elle représente l'Afrique occidentale et l'Afrique centrale, elle a été pendant nombre d'années à la tête de l'organisation des femmes du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme (PNDS-Tarayya). C'est à cette battante – avec laquelle il a l'habitude de travailler depuis des années, puisqu'il était directeur de cabinet du président – que le Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou a confié le stratégique ministère des Mines.

Jeune Afrique : En quoi la méthode de Mohamed Bazoum diffère-t-elle de celle de son prédécesseur ?

Ousseini Hadizatou Yacouba : Bazoum, c'est la continuité. Issoufou

et lui ont la même vision : « S'oublier soi-même et s'investir pour développer le pays. » J'essaie de faire la même chose. Je ne voulais pas vraiment devenir ministre, j'étais députée et, quitte à choisir, je préférerais rester à l'Assemblée. Mais le président Bazoum a insisté et m'a dit : « S'il y a une seule femme dans ce gouvernement, ce sera toi. Je veux compter sur toi, sur ta rigueur. Le poste que je te confie, c'est pour travailler sur la

« **Il fallait un gouvernement inclusif, où tous les partis ayant participé à la victoire du président Bazoum soient représentés.** »

gouvernance. Pour être sûr que je ne vais pas me tromper d'objectif. » C'était difficile de refuser.

Vous n'êtes que cinq femmes dans le gouvernement. Allez-vous œuvrer pour que cela change ?

Selon la loi sur les quotas, ce gouvernement comptant 34 portefeuilles, au moins une dizaine auraient dû être confiés à des femmes. Je suis une fervente partisane des droits des femmes,

mais je suis aussi une politique et je comprends les difficultés à constituer un gouvernement. Il fallait d'abord un gouvernement inclusif, où tous les partis ayant participé à la victoire du président Bazoum soient représentés. Reste que certains politiques pensent à eux-mêmes avant de penser aux femmes. Pour ma part, je ne vais pas aller jusqu'à souffler des noms au président, mais je rappelle que les textes sont là. Des dispositions seront prises pour que les femmes soient plus nombreuses à être mises au contact du pouvoir. Le PNDS a toujours œuvré dans ce sens. Ouhoumoudou Mahamadou est un cacique du parti, un fidèle, avec un carnet d'adresses et une expertise. C'est un bon choix de Premier ministre, et il me soutient en tant que femme. Il m'a néanmoins conseillé d'être prudente « pour ne pas être minée », a-t-il dit [rires]. Mais ma référence en politique, c'est Margaret Thatcher, et j'en ai gardé le surnom : en « dame de fer », je ne lâche rien !

Quels sont vos objectifs à la tête du portefeuille des Mines ?

J'ai déjà une image de rigueur, j'essaie de mettre en confiance tous ceux avec lesquels je suis amenée à collaborer, pour faire avancer la bonne gouvernance dans le secteur minier. Concrètement, nous allons tout faire pour travailler dans la transparence. Nous avons engagé des discussions pour favoriser l'efficacité et l'efficacité. Neuf directions techniques ont déjà été regroupées, que l'on suit et que l'on accompagne pour alléger la structure centrale. Nous avons aussi travaillé à l'établissement d'un cadastre minier unifié et l'avons mis en ligne pour qu'il soit accessible à tous. Ensuite, nous avons regardé un à un les permis. Désormais, on n'en délivre aucun sans vérifier ce qui se passe réellement sur le terrain.

Quelle est la situation de la filière uranium au Niger ?

Elle est en crise. Depuis la catastrophe de Fukushima en 2010, les cours n'ont jamais été aussi bas. Les grands bénéficiaires ont assez de stock pour assurer la combustion. Mais nous avons vu arriver de nouveaux acteurs, notamment des sociétés canadiennes, comme

«

Dans la région d'Agadez, il y a de l'or, beaucoup d'or. Et cela peut rapporter bien plus que l'uranium.

»



FRANÇOIS XAVIER FRELAND POUR JA

Global Atomic Corporation [dont la mine de Dasa doit entrer en production en 2022], et chinoises, comme la Somina [Société des mines d'Azelik, coentreprise entre la chinoise CNNC et l'État nigérien], dont les coûts de production sont plus bas.

Comment se passe la fermeture du site de la Compagnie minière d'Akouta (Cominak), depuis l'arrêt de la production à la fin de mars ?

Le gouvernement a institué un comité d'orientation pour la fermeture et le suivi. Je me suis rendue sur le site et, avec les autorités d'Agadez, nous avons discuté avec les employés, les syndicats, les sous-traitants... pour aider à redynamiser la région. La situation n'est pas facile. Cette mine a été à l'origine de la création de la ville d'Arlit. Plus de 800 employés ont été déflatés [mis au chômage], et près d'un millier de sous-traitants se retrouvent dans la même situation... Mais, dans la région d'Agadez, il y a de l'or, beaucoup d'or, et cela peut rapporter bien plus que l'uranium.

Ce nouvel Eldorado n'est-il pas à double tranchant ?

Dans le cadre de la nouvelle loi minière adoptée en 2020, une disposition vise à orienter les orpailleurs vers le formel. Avec l'octroi de permis d'exploitation de petites mines ou d'exploitation semi-mécanisée, on donne aux orpailleurs un lopin de terre où travailler.

Nous les sensibilisons pour qu'ils cherchent à entrer dans le système légal, notamment en obtenant des autorisations de commercialisation pour une meilleure traçabilité. Il y a une demande très forte pour travailler dans la filière. On a fermé certains sites que l'on a rouverts aussitôt, car des milliers de personnes se retrouvaient au chômage, et l'on craignait de graves tensions.

Comment limiter l'impact des activités minières sur l'environnement ?

Désormais, des études d'impact environnemental sont obligatoires avant l'octroi des permis. Par ailleurs, la loi minière oblige le promoteur à protéger les sites et à les reconstituer après l'arrêt des activités. Surtout, on organise des contrôles sur le terrain pour voir si les opérateurs respectent les règles : on a constaté, par exemple,

que certains avaient des sites d'exploitation sur les cours d'eau alors que la loi l'interdit. On vérifie que les produits chimiques utilisés sont autorisés, qu'on ne fait pas travailler d'enfants, etc.

À quel point le terrorisme freine-t-il l'essor du secteur ?

La situation est très difficile dans le Gourma et autour du parc national du W, dans la zone des trois frontières, où il y a d'importants gisements aurifères. Nous y avons la Société des mines du Liptako [SML, à 80 % détenue par la Société du patrimoine des mines du Niger (Sopamin) et à 20 % par l'État], qui exploite les sites de Samira Hill et de Libiri. Cette zone bénéficie d'un programme financé par l'Union européenne pour stabiliser la frontière des trois pays ; et, afin de renforcer le dispositif, notre gouvernement y a aussi placé un bataillon militaire entier. Jusqu'à présent, toutes les activités d'exploitation officielles étaient suspendues. On fait tout pour qu'elles ne profitent pas aux terroristes, qui rackettent les populations, chassent les expatriés... Si on ne reprend pas le contrôle du terrain, on leur offre le coffre-fort du pays ! ●



Fondation Issoufou Mahamadou

— PENSER POUR AGIR —



La toute nouvelle
Fondation Issoufou
Mahamadou a été créée
dans le but de promouvoir
la paix, de contribuer
à la renaissance culturelle
du continent Africain
et de mener des actions
de développement
durable dans les domaines
économique, politique,
social, culturel et
environnemental au Niger.



*SEM Issoufou Mahamadou,
ancien Président de la République du Niger,
lance le 27 mars 2021, la Fondation
Issoufou Mahamadou (FIM), une Fondation
de bienfaisance au service des groupes
vulnérables et des personnes démunies.*

*Professeur Abdoulaye Batheli,
Expert présent lors de la visioconférence
de la FIM à Niamey les 12 et 13 août 2021.*

L'éducation, la santé, l'eau et l'environnement constituant les bases essentielles du développement humain, la Fondation Issoufou Mahamadou voit dans l'Afrique en général et le Niger en particulier, des territoires propices à l'émergence de ces secteurs. Les domaines d'actions de la FIM sont donc : la démocratie et le panafricanisme, la paix, le développement du capital humain et le climat.

À travers des méthodes et approches participatives mêlant action, prévention et pédagogie, la Fondation souhaite contribuer au développement économique, socio-politique et culturel du Niger. Les axes stratégiques de développement sont articulés autour de la **promotion des valeurs démocratiques et du panafricanisme** par l'organisation de colloques, de séminaires et de stages de formation ou encore l'édition et la diffusion de textes historiques. **La renaissance culturelle** est centrale pour, notamment, renforcer la cohésion sociale et les capacités d'action collective. **La promotion de la culture de la paix est réalisée par la FIM**, en mettant l'accent sur des valeurs telles que la reconnaissance de la dignité

humaine, la justice, la tolérance, la solidarité et l'hospitalité, le rejet de la violence sous toutes ses formes, le combat contre l'exclusion, la pauvreté et les inégalités économiques...

Sur le plan de la **promotion du capital humain par l'éducation**, la Fondation participe à la réalisation des objectifs de l'école gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, particulièrement pour la scolarisation des jeunes filles. **La promotion du capital humain est également réalisée à travers le prisme de la santé avec, par exemple**, l'accès aux soins des populations (voir encadré). Enfin, la Fondation s'engage entièrement dans le domaine environnemental en favorisant l'accès à l'eau et à l'assainissement, la défense et la restauration des terres, en sensibilisant la population sur l'importance de la régénération naturelle assistée, en protégeant la biodiversité, en soutenant la réalisation d'infrastructures, la plantation et l'entretien d'arbres.





Le 12 août 2021, SEM Issoufou Mahamadou, Président de la FIM, à l'ouverture de la visioconférence sur le programme d'activités de la Fondation Issoufou Mahamadou.

Le but de ces actions est ambitieux. Il « s'inscrit dans la perspective du double centenaire : celui des indépendances, en 2060 et celui de la création de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), en 2063 », a déclaré Issoufou Mahamadou, soulignant que cet objectif nécessite beaucoup de réflexion et d'actions, comme le stipule la devise de la fondation : « Penser pour agir ».

Dans cette optique, le projet « Puits de carbone » a été lancé au début de l'été. En plus de participer à la lutte contre la désertification pour la défense et la restauration des terres, pour la protection de la biodiversité et des écosystèmes, la Fondation Issoufou Mahamadou a lancé ce vaste chantier pour « mettre en place un puits de carbone, une immense forêt constituée d'une dizaine de millions d'arbres », a annoncé le Président-Fondateur Issoufou Mahamadou. Ce dernier a précisé que « la réussite de ce projet pilote permettra sa mise à l'échelle de l'ensemble du pays ».



Facebook.com/FondationIM



Twitter.com/fondationim

www.fondationissoufoumahamadou.org



La Caravane médicale de l'Espoir

Conformément à son objectif de contribuer au développement du capital humain à travers la promotion de la santé, la Fondation Issoufou Mahamadou (FIM) et Son Partenaire ont organisé la « Caravane médicale de l'Espoir » du 2 juillet 2021 au 16 juillet 2021 dans les régions de Tahoua, Maradi et Zinder.

L'objectif de ce projet est de mettre à disposition de la population des médecins généralistes, des spécialistes en gynéco obstétrique, des laborantins et agents en pharmacie afin de favoriser de l'accès aux soins de qualité aux populations vulnérables (dont la mère et l'enfant) situées à plus de 5 km d'un centre de santé. Ce groupe de prestataires ont eu à sillonner les localités d'Illela, Dandadji, Tahoua Ville, Kalfou, Sassoumbroum et Tessaoua, en offrant des soins dans des centres de santé à base communautaire où les populations, pour toutes consultations spécialisées, doivent être référées.

Cette équipe a eu à :

- Faire le dépistage du cancer du col.
- Faire le dépistage du VIH, des maladies cardiovasculaires, du diabète, du paludisme, de l'hépatite et de l'hypertension.
- Offrir également des consultations médicales et fournir une éducation en santé ainsi qu'un traitement fondé sur des preuves.
- Identifier et enrôler les femmes souffrant de fistules obstétricales ainsi que celles à risque de la maladie
- Référer des malades nécessitant des soins vers le centre médical et investigations plus poussées pour à la fois l'autonomisation et le traitement.
- Dépister des femmes atteintes ou à risque de fistule obstétricale pour leur apporter un soutien psychologique et médical.

Aussi leur séjour a permis de :

- Consulter près de 2000 patients
- Réaliser 250 dépistages du cancer du col de l'utérus ainsi que le screening du diabète, de l'hypertension et de l'hépatite.
- Distribuer gratuitement des médicaments à tous les patients selon leur pathologie pour une durée allant jusqu'à un mois pour les maladies chroniques tel que le Diabète et le HTA
- Prendre en charge en urgence près de 50 malades avec des fortes fièvres, des chiffres élevés de tensions et de glucoses dans le sang

Ces consultations foraines ont aussi été l'occasion pour faire des sensibilisations sur la Santé de la Reproduction et la promotion de la fréquentation des services de santé ainsi que la lutte contre le paludisme et le VIH. L'implication des acteurs communautaire étant un credo dans sa stratégie, la FIM a collaboré aussi bien avec les chefs coutumiers et administratifs que les acteurs de la santé locales afin de garantir la pérennité de l'action et surtout le suivi des malades.

AGROALIMENTAIRE

Goroubi, la boîte à miracle

Vergers, potagers, cheptel, forêt... Dans l'exploitation d'Aziz Mahamadou, tout est bio, y compris l'unité de transformation. Surtout, la société a misé sur le moringa, un arbuste dont les feuilles aux multiples vertus devraient bientôt rapporter gros.

FRANÇOIS-XAVIER FRELAND

Au siège de la société Goroubi, à Niamey, il y a d'abord un jardin potager tropical. Quelques arbres fruitiers arrosés régulièrement et, surtout, des pousses de moringa. Aziz Mahamadou a tenu à recréer dans la capitale l'écosystème de son exploitation, située à 70 km plus au sud, afin de pouvoir « enseigner les plants de moringa » auprès de ses clients (parmi lesquels beaucoup d'Européens), sans leur faire courir de risque sécuritaire.

Surnommé arbre à miracles ou *never die*, le moringa consomme peu d'eau. Réputé pour ses qualités nutritionnelles, ce superaliment est aussi utilisé en dermatologie. « Nous avons d'abord développé une gamme thérapeutique, car le moringa peut être bénéfique dans beaucoup d'affections. Il purifie le corps, renforce les défenses immunitaires et prévient des risques cardiovasculaires. Il a des propriétés antibactériennes qui permettent d'éliminer 90 % des bactéries et virus présents dans l'eau. Aujourd'hui, 60 pharmacies distribuent nos produits au Niger », se félicite le patron.

Fils d'instituteur originaire de la région de Tahoua, Aziz Mahamadou a appris très jeune les rudiments du maraîchage dans le jardin familial. Aujourd'hui, sa ferme agropastorale s'étend sur plus de 30 ha. Il l'a appelée Goroubi, du nom de l'affluent du Niger sur la rive duquel s'étend l'exploitation, qui est entièrement bio. En plus du verger (agrumes, mangues, papayes...) et des carrés potagers (tomates, poivrons, piments, etc.), caprins, ovins et bovins paissent



Aziz Mahamadou, dans le petit jardin tropical qu'il a recréé au siège de son entreprise, à Niamey.

en quasi-liberté. C'est dans ce cadre verdoyant que s'élève sa forêt de moringas, sur 15 hectares.

Un modèle durable

« Les feuilles sont ramassées à la main, nous faisons très attention à ne pas les abîmer, précise Aziz Mahamadou. Elles ont des vertus nutritives et donnent un regain d'énergie à l'organisme. Le moringa est très utilisé en poudre pour la pâtisserie. On en fait des tisanes et des infusions, aromatisées à la menthe, au gingembre, à la citronnelle, au kinkéliba... » Au-delà de ses atouts nutritionnels, le moringa produit de la biomasse et une huile très riche, issue du pressage à froid des amandes de ses graines. Cette huile pure multi-usage est utilisée comme lubrifiant par l'industrie aéronautique ou comme matière première en cosmétique. Et, pour fabriquer tout

cela, Goroubi dispose d'une unité de transformation alimentaire bio, UTA-Bio, où sont également produits des purées et jus de légumes ou de fruits frais.

« Notre huile a déjà obtenu la certification de l'Agence nigérienne de normalisation, de métrologie et de certification. Nous suivons actuellement tout le processus pour obtenir le label Ecocert, qui nous permettra bientôt d'exporter nos produits en tant que "certifiés bio" vers l'Union européenne, au Canada et aux États-Unis », explique Aziz Mahamadou, qui a également développé des activités de conseil et d'assistance agricoles. Goroubi, dont le chiffre d'affaires s'établissait à environ 30 millions de F CFA (environ 45 700 euros) avant la crise sanitaire, est un modèle d'agriculture durable, à la fois bio et soucieuse de créer de la valeur ajoutée. ●



COMMUNIQUÉ

PRÉSERVER, PROTÉGER ET DÉVELOPPER LE PATRIMOINE ROUTIER DU NIGER

LE FER NIGER, un instrument de financement de l'entretien routier afin de garantir la préservation et la protection du patrimoine routier national et contribuer au développement économique et social du Niger. Pour réussir cela, il est essentiel que les usagers concourent à la préservation et la protection du patrimoine routier à travers le respect de la charge à l'essieu et l'acquiescement des droits de péage et de passage ; une autre source de financement de l'entretien routier.

Établissement Public de Financement (EPF), le Fonds d'Entretien Routier est un fonds de deuxième génération créé par la loi 2017-37 du 22 mai 2017, modifiée et complétée par l'ordonnance 2019-02 du 15 février 2019.

Depuis sa création, il est dirigé par **M. Abdoul Rahimoune Massaoudou**, Auditeur et Contrôleur de Gestion de son état, il est l'ami des grands challenges. Fort de ses expériences dans les sociétés d'État et structures similaires, il a arboré sa mission à la tête du FER avec assurance pour relever les défis qui ont conduit à la disparition de la CAFER (Caisse Autonome de Financement de l'Entretien Routier) sur les cendres de laquelle le FER a été créé.

Depuis sa prise de fonction, il s'est attelé à rendre effectif et opérationnel les réformes nées de la création du FER en lui insufflant une vie nouvelle avec des perspectives d'avenir rassurantes.

M. Abdoul Rahimoune Massaoudou est réputé pour sa rigueur et ses qualités managériales qui ne font point douter de lui au regard des résultats probants qu'il a réalisés dès son premier mandat. Ce qui lui a valu un deuxième mandat qu'il a entamé depuis bientôt un an.

Le Fonds et ses organismes bénéficiaires

Le fonds d'entretien routier a en charge la mobilisation des ressources destinées à financer



l'entretien courant et périodique du patrimoine routier national.

Aussi, finance-t-il les pistes rurales et les voiries urbaines conformément à la programmation du ministère en charge de l'équipement.

Dans sa mission, le FER assure également le financement de trois structures créées dans le cadre de la réforme du secteur de l'entretien routier :

1. L'Agence de Maîtrise d'Ouvrage Délégué à l'Entretien Routier (AMODER) qui a en charge la mise en œuvre des programmes d'entretien routier courant et périodique de l'État ;
 2. La Cellule d'Audit Courant de l'Entretien Routier (CACER), dont l'objet est la réalisation d'audit comptables, financiers et techniques sur l'ensemble des intervenants contributeurs et bénéficiaires du fonds du FER.
 3. L'Agence Nigérienne de la sécurité routière (ANISER) dont la mission est de veiller à sécurité routière sur territoire national.
- En outre, faudrait-il savoir que les travaux neufs et les travaux de réhabilitations relèvent exclusivement du ministère en charge des routes.

Les principales ressources mobilisées sont :

- La Redevance d'Usage Routier (RUR) qui est prélevée sur la consommation intérieure

du carburant (essence et gasoil) à raison de 20 F CFA/litre de carburant ;

- Les droits de péages ;
- Les droits de passage et les pénalités de surcharge conformément au Règlement n°14/2005/CM/UEMOA, relatif à l'Harmonisation des normes et des procédures du contrôle du gabarit, du poids et de la charge à l'essieu des véhicules lourds dans les États membres.

Pour nombre des usagers à véhicules lourds, ils ont conscience des effets néfastes que représentent la surcharge. Malheureusement ils s'y adonnent au mépris du règlement 14, qui, pourtant délimite le poids et gabarit en charge à l'essieu.

Le réseau routier national est très important tandis que les ressources financières sont insuffisantes. Cela implique un certain arbitrage dans la décision de programmation, qui est fonction de l'enveloppe budgétaire et non fonction du besoin global de l'entretien routier.

Passer du mode traditionnel de gestion de péages à l'automatisation

Pour faire face à cela, le Fonds d'Entretien Routier multiplie les actions et initiatives en vue d'optimiser la collecte des ressources. C'est dans ce cadre que le processus de modernisation et d'automatisation de système de collecte de péage est en cours. Il permet de faire face à une déperdition conséquente des recettes liées à un mécanisme très archaïque de gestion des péages, qui se fait à l'aide d'une corde et d'un régime déclaratoire de l'utilisateur.

F.E.R.

Rue de la Lybie, avenue des armées

BP : 13788 - NIAMEY-NIGER

Tél : +227 20738751

SOCIÉTÉ

Des femmes en première ligne

Médecin, réalisatrice, chefs d'entreprise ou artistes, elles prouvent que l'esprit d'initiative et la ténacité ne sont pas l'apanage des hommes. Loin s'en faut.

FRANÇOIS-XAVIER FRELAND

ADAMA SAIDOU Liberté viscérale

« Docteur Saidou » est toujours à l'heure. Et de préférence un peu en avance. « La ponctualité, c'est important, surtout lorsqu'on est médecin », lance-t-elle. Chef du service de chirurgie générale et digestive de l'Hôpital général de référence de Niamey, Adama Saidou est elle-même une référence. Elle est non seulement la première chirurgienne du Niger, mais aussi la première femme à diriger un service de chirurgie dans son pays.

« Au début, j'appréhendais de m'inscrire dans cette spécialité, car la chirurgie est un milieu d'hommes, et beaucoup d'entre eux me décourageaient. Mais je me suis dit : "Que font-ils que je ne puisse pas faire ?" C'est un travail manuel certes, mais aussi d'intelligence, et qui ne me demande pas non plus des efforts physiques insurmontables... Alors j'ai choisi la chirurgie viscérale. Et après moi, d'autres femmes se sont inscrites en chirurgie. »

Toujours prête

Pour Adama Saidou, travailler dans ce nouveau hub médical régional qu'est l'Hôpital général de référence de Niamey, c'est plus qu'une fierté. Financé par la Chine (pour un coût de 68 millions d'euros), l'établissement est en fonction depuis 2017. Doté d'une capacité d'accueil de 500 lits, il dispose d'un plateau technique de pointe. « J'ai fait ma quatrième année au CHU de Montpellier, à l'hôpital Saint-Éloi, dans le service du professeur



« Docteur Saidou » (à g.) au bloc opératoire, à l'Hôpital général de référence de Niamey.

Navarro, spécialisé en chirurgie viscérale, en greffes hépatique et pancréatique, explique la praticienne. J'avais la possibilité de rester en France, mais je voulais rentrer pour que mon pays profite de ce que j'ai appris. » Et pas uniquement, puisque l'hôpital accueille aussi des patients, des médecins et membres du personnel soignant issus des quatre coins de la sous-région, qui y viennent en consultation, pour une hospitalisation ou pour suivre une formation. « On y organise aussi des campagnes de chirurgie de pointe avec des experts étrangers pour éviter l'évacuation des patients à l'extérieur du pays. Sous l'impulsion du professeur Sani, doyen de la faculté des sciences de santé de Niamey, on a aussi créé des centres de chirurgie de district (CCD) dans les villages les plus reculés. C'est même devenu un modèle ! » souligne Adama Saidou, qui y a d'ailleurs prodigué des soins de base

en « chirurgie foraine ». Malgré ses diplômes et sa carrière, « Docteur Saidou » semble tout étonnée d'avoir été choisie en tant qu'invitée d'honneur du congrès 2021 de l'Association française de chirurgie (du 30 août au 1^{er} septembre, à Paris et en virtuel). L'enfant de Maradi, dont le père dirigea pendant vingt ans la pharmacie centrale et dont la mère était infirmière, a grandi entre les rayons de médicaments. « J'ai très vite appris le jargon médical, les bons réflexes du secourisme... Pour moi, la santé est primordiale. Et j'ai toujours voulu avoir un contrôle sur elle, en en faisant profiter les autres. »

Aujourd'hui mère de deux grands enfants, « Docteur Saidou » se dit toujours prête à partir au plus profond du pays, auprès des populations isolées, auprès des soldats aussi. Par solidarité, peut-être, pour ceux qui défendent sa liberté, dont celle d'être une femme médecin. ●

AÏCHA MACKY

Filmothérapeute

Aïcha Macky ne fait pas de politique, mais elle milite avec sa caméra au poing. Pour les femmes, d'abord, et pour les jeunes, les plus modestes, les oubliés. Son dernier film, *Zinder*, raconte le quotidien cruel et violent des gangs (« les palais ») de Kara-Kara, le quartier des parias. Après des années de patience, elle a réussi à se faire accepter par l'un d'entre eux pour réaliser ce documentaire de 82 minutes, déjà en lice pour le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) de 2021, qui se tiendra à la mi-octobre, et unanimement salué par la critique. Il a été présenté en première mondiale au festival Visions du réel, en Suisse, en avril dernier. Il est déjà programmé sur Arte en 2022.

La sociologue et réalisatrice de 39 ans est issue d'une famille de chefs religieux de Zinder, plutôt modeste. Sa réussite, elle la doit d'abord à sa mère adoptive, une « femme unique » qui, bien que

ne sachant ni lire ni écrire, lui faisait réviser ses leçons sans les comprendre et l'a soutenue jusqu'au bout dans ses études universitaires. Elle livre quelques bribes de ce parcours personnel dans *L'Arbre sans fruit*, documentaire sorti en 2016, qui a reçu de nombreux prix

Son dernier film, consacré à Zinder, sa ville natale, raconte le quotidien cruel des gangs du quartier de Kara-Kara, « les palais ».

dans le monde entier – plus de quarante. « J'ai d'abord réalisé un film sur la mortalité maternelle, en hommage à ma mère, qui est morte en me donnant la vie. Et sur l'infertilité. J'avais moi-même des difficultés pour avoir un enfant. J'étais une "Tu le fais quand, le bébé?"... Ce long métrage était une manière

de soigner ce traumatisme. On se soigne en soignant les autres. »

La jeune Aïcha Macky a commencé par s'exprimer au théâtre. Elle s'est ensuite cultivée au Centre culturel français de Zinder, avant de partir étudier la littérature et la sociologie à l'université de Niamey, puis de suivre un master 2 de réalisation de documentaire de création à l'université Gaston-Berger, à Saint-Louis, au Sénégal. C'est finalement assez tardivement qu'elle est passée derrière la caméra, en 2011, après une formation à l'American Film Showcase. Dès son premier court-métrage, *Moi et ma maigreur* – un autoportrait –, son travail est reconnu par la critique internationale. Féministe jusqu'au bout des doigts, Aïcha Macky a surtout « le cœur à la transmission », à travers sa contribution à la création du festival First Short film, à Niamey, mais aussi en formant les jeunes réalisatrices de demain, prêtes à briser l'omerta sur les violences sexuelles dans la société traditionnelle. ●



La sociologue et réalisatrice, à Niamey, en juillet.

FRANÇOIS XAVIER FRELAND POUR JA



FRANÇOIS XAVIER FRELAND POUR JA

RÉKI MOUSSA Au bonheur des dames

À Niamey, Réki Moussa Djermakoye est une institution à elle seule. Toujours élégante, dans des tenues soyeuses aux couleurs chatoyantes, « Madame microfinance » est une féministe épicurienne. Elle a d'abord travaillé avec le monde rural au sein de l'organisation Care International, où elle s'occupe du projet Mata Masu Dubara (MMD) – « femmes ingénieuses » en haoussa. Ce système né au Niger, qui consiste à créer dans les villages de petites caisses d'épargne et de crédit gérées par les groupements locaux de femmes, a depuis essaimé dans une cinquantaine de pays en Afrique et en Amérique latine. En 2005, afin de décliner le projet au niveau national, Réki Moussa contribue à fonder l'association Asusu Ciigaba qui, en 2008, se transforme en société, Asusu SA, qu'elle dirigera pendant dix ans.

En 2018, toujours dans le souci de soutenir l'entrepreneuriat pour lutter contre la pauvreté et favoriser l'inclusion financière, elle crée 2MInvest (2Mi), pour Mata & Matassa Investing (femmes et jeunes), dont elle est la directrice générale. « Nos activités sont aujourd'hui davantage positionnées dans le renforcement du capital humain, dans la formation. Nous voulons vulgariser le modèle des femmes ingénieuses, en provoquant des vocations chez les plus jeunes »,

précise Réki Moussa. « Grâce au microcrédit, au Niger, 1 million de femmes peuvent aujourd'hui exercer des petites activités rémunératrices et obtenir leur indépendance financière. Elles ont aussi gagné la reconnaissance. Le problème en Afrique, c'est que si la femme gagne plus d'argent que son époux, l'homme fait un complexe. Et c'est le début de la fin. Je le sais, j'en ai moi-même été victime », confie-t-elle.

Indestructible

Après quatre mariages et autant de divorces, à bientôt 50 ans, la fille de l'ancien chef de corps de la garde présidentielle est bel et bien une femme libre, qui n'a pas la langue dans sa poche. Elle parle, fait des blagues sans se soucier des conséquences. Trop, peut-être, car cela lui a joué quelques mauvais tours, notamment lorsqu'on lui a reproché un train de vie fastueux, ses 4 x 4, sa villa, ses montres et ses bijoux. Accusée de mauvaise gouvernance, elle a été purement et simplement écartée de la direction d'Asusu SA, qu'elle avait pourtant contribué à créer et à développer. « J'ai payé et je suis repartie de zéro. Ce fut déchirant, cette société, c'était toute ma vie ! » lâche-t-elle avec amertume. Avant d'ajouter dans un éclat de rire : « Mais Réki Moussa est indestructible. » ●

SAMIRA BEN OUSMANE Celle qui donne des ailes

Diplômée en marketing et en « airline management » (gestion de compagnies aériennes), Samira Ben Ousmane (34 ans) a commencé sa carrière dans l'aéronautique, mais c'est au volant d'une automobile qu'elle a décidé de changer de vie. « À l'époque, je travaillais à Niger Air Cargo. Un matin, ma voiture est tombée en panne. J'allais faire un emprunt pour en acheter une neuve et je me suis dit : "Pourquoi n'emprunte-rais-je pas pour créer ma propre maison de couture comme j'en rêve ?" Et elle s'est lancée dans la mode. Elle dessine, choisit ses tissus et présente ses premières créations au Festival international de la mode en Afrique (Fima). Désireuse de valoriser le textile nigérien, elle soumet son projet au Young African Leaders Initiative (Yali) et obtient une bourse du département d'État américain pour suivre une formation au Texas en 2015 – au passage, elle rencontrera le président Barack Obama lors du deuxième Sommet des jeunes leaders africains, à Washington. De retour à Niamey en mai 2016, elle met sur pied l'association Smart Ladies pour soutenir les sociétés créées par des femmes au Niger et lance un magazine d'éducation sur cette même thématique : *Nigérielles*. →

Avec *Nigérielles*, Samira Ben Ousmane donne aux femmes le pouvoir de prendre le pouvoir.



FRANÇOIS XAVIER FRELAND POUR JA



Confiance - Proximité - Innovation

COMMUNIQUÉ



Idrissa KANE DIRECTEUR GÉNÉRAL

NIGER POSTE SE REINVENTE...

NIGER POSTE ambitionne d'être le premier partenaire au service du développement économique et social en favorisant notamment l'inclusion financière et l'accélération du développement des PME, Startup et artisans. NIGER POSTE se positionne comme l'acteur de référence de l'inclusion financière et sociale grâce à ses 101 points de contact repartis sur l'ensemble du territoire, d'où le mérite d'être le plus large réseau de services financier du pays.

En plus de la modernisation de ses activités historiques, NIGER POSTE déploie des services innovants dont entre autres :

Poste Finances : Dans le cadre de la diversification de ses activités et afin de contribuer à l'atteinte des objectifs en termes d'inclusion financière, NIGER POSTE a créé une filiale spécialisée dans le microcrédit, dénommée *Poste Finances SA*. L'offre de *Poste Finances* met l'accent sur l'innovation afin de fournir aux ménages, TPME exclus de la finance classique des produits utiles, abordables et adaptés à leurs besoins, en vue de favoriser l'inclusion financière.

CCP Mobile : NIGER POSTE a acquis une plateforme de Mobile Banking dénommée : « *CCP Mobile* » lui permettant de diversifier ses offres et de proposer des services innovants pour être plus proche de ses clients. Effectuer des transactions financières par le mobile est aujourd'hui un phénomène en plein essor dans le continent et constitue une solution efficace de banque à distance.

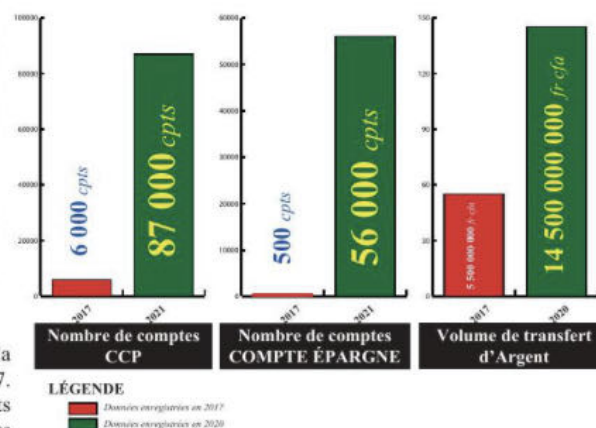
Post eMoney Mobile : (Wallet) est un porte-monnaie électronique lié au numéro de téléphone et sécurisé par un code personnel. Il permet d'effectuer les opérations suivantes : transfert d'argent, paiements marchands (achats), paiements factures d'eau et électricité, achats de crédits et réabonnement.

Kaomini : qui veut dire *apporte moi* en Haoussa, est la première plateforme de e-commerce au Niger créée en fin 2017. Cette application est née du désir de rendre accessibles les produits nigériens en facilitant la rencontre entre acheteurs et marchands avec la possibilité de payer cash à la livraison. En octobre 2020, Kaomini a migré vers Kaomini 2.0, une version qui permet de commander et se faire livrer partout au Niger et à l'international.



La solution pour accélérer la bancarisation...

En 2017, NIGER POSTE s'est engagé à se hisser au rang des 4 meilleures sociétés du pays à l'horizon 2022. Cet engagement se concrétise avec le gain de notoriété auquel s'ajoute la croissance soutenue du chiffre d'affaires, le tout couronné par les félicitations du conseil des Ministres. *Ci-dessous quelques réalisations*



NIGER POSTE
Av Karl Carsten - BP : 742 Niamey
Tel : +227 20 72 22 00 - Fax : +227 20 72 51 55
Capital social 5 876 000 000 F
www.nigerposte.ne



→ « Depuis toujours, j'aime aider les autres. Je voulais former des femmes pour me rendre utile économiquement à mon pays et favoriser l'émancipation, l'égalité des sexes. »

En mai 2017, l'association Smart Ladies prend le nom de Nigérielles et, dans la foulée, Samira Ben Ousmane organise un

salon national de l'entrepreneuriat féminin, en partenariat avec l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Un franc succès, salué par une forte affluence. Elles sont plus de 300 à en ressortir accompagnées dans leurs projets par Nigérielles, qui organise des formations. « Avec l'aide de l'ambassade

de France, nous avons aussi ouvert une boutique dans laquelle nous vendons des articles fabriqués ou récoltés par des femmes : produits alimentaires ou cosmétiques, vêtements, maroquinerie... Nous soutenons à la fois les femmes et le "consommez local", souligne Samira Ben Ousmane. Ce magasin, c'est notre vitrine. Et notre fierté ! » ●



FRANÇOIS XAVIER FRELAND POUR JA

À 26 ans, Aicha Chaibou est une chorégraphe et danseuse professionnelle reconnue.

AICHA CHAIBOU B-Girl contemporaine

Fille de militaire à l'éducation plutôt stricte, Aicha Chaibou n'était a priori pas prédisposée à devenir danseuse de hip-hop. Pourtant, « libre comme l'air et un peu garçon manqué », se souvient-elle, celle qui a grandi à la caserne a pris goût très jeune aux pirouettes, aux cascades et aux acrobaties dans les arbres. Après s'être vue faire carrière dans l'armée de l'air, « pour sauter en parachute comme papa », la bonne élève caresse bientôt d'autres ambitions. « Un jour, alors que je jouais au handball, j'ai vu des gens qui dansaient la breakdance dans les gradins.

Je me suis rapprochée d'eux et ils m'ont initiée. » La jeune fille intègre alors l'Abdallah Dance Company (ADC), formée par Olivier Tarpaga : « Ils étaient trois garçons, je suis devenue l'unique fille du groupe. Et c'est là que j'ai appris la danse contemporaine. » Elle suit alors une formation avec le chorégraphe congolais Florent Mahoukou, accompagné du musicien électro zindérois Mammane Sani. Dans la foulée, elle participe à des « battles » (concours de danse), avec le groupe de rap Bboy Song, à la Maison des jeunes de Niamey. En 2012, Bénédicte Roque, professeure au lycée français, fonde la compagnie Wangari (« les guerriers » en zarma) et propose à Aicha Chaibou

de l'intégrer. La troupe est très remarquée, notamment lors des VII^e Jeux de la francophonie à Nice, en 2013.

Sensibilité

Aujourd'hui, à 26 ans, Aicha Chaibou est une chorégraphe et danseuse professionnelle reconnue. Elle a créé sa propre troupe, la compagnie Chaibou Kordaou (CK), enseigne la danse contemporaine et la breakdance à l'université Abdou-Moumouni de Niamey, et donne des représentations dans toute la sous-région et au Maghreb. Sa sensibilité et son talent d'interprète lui ont aussi ouvert les portes

Elle a créé sa compagnie et enseigne la danse à l'université de Niamey. Son talent d'interprète lui a aussi ouvert les portes du théâtre et du cinéma.

du cinéma et du théâtre. Elle a tourné pour les réalisateurs Serge Clément Anatovi et Abdoulaye Samri Ibrahim (*Amour impossible*, sorti en 2018) et, le 2 juin dernier, a interprété la Toinette du *Malade imaginaire*, de Molière devant le président Bazoum, lors de la soirée de lancement du projet « LIRE-Niger » (Learning Improvement for Results in Education). Son rêve : créer son propre centre de danse, comme celui de Kettly Noël, au Mali, ou comme l'École des Sables, fondée au Sénégal par Germaine Acogny, sa référence. ●

Le mannequin
devenu styliste
a créé sa griffe :
Waye bi, qui signifie
« la femme noire »
et « le chant de
l'oiseau migrateur »
en zarma.



HAOUA IDÉ

La fée du Sahel

« Je suis fière d'être noire, fière d'être africaine. Je veux habiller le continent. » Par ces quelques mots, Haoua Idé, nouvelle venue dans le monde du stylisme africain, ne cache pas ses ambitions. En juin 2021, lors d'un dîner de gala organisé par son amie Imane Aminami, ancien mannequin et ex-Miss Niger 2004, elle a présenté le premier défilé de sa marque, Waye bi. Il a été très remarqué, notamment par Alphadi, son mentor. Le célèbre styliste nigérien l'a en effet découverte et lancée dans le milieu de la mode il y a quinze ans. « J'allais au marché, je marchais dans la rue près de sa boutique, lorsqu'il m'a vue. Quelqu'un m'a dit : "Il faut que je te le présente." Et c'est comme ça que j'ai commencé ma carrière de modèle, grâce au coup d'œil d'Alphadi. » Depuis, elle a enchaîné les défilés à travers le monde et, bien sûr, lors du Festival international de la mode en Afrique (Fima), organisé par Alphadi, à Agadez.

Fière et indépendante

Elle cachera longtemps son activité à ses parents, de modestes petits commerçants, plutôt conservateurs. Septième d'une famille de neuf enfants, Haoua Idé a gardé du quartier populaire de Gamkallé, à Niamey, où elle a grandi, le goût pour la simplicité et les vêtements traditionnels. Ses amis se souviennent d'une fille joyeuse et élégante, qui aimait « sortir, danser, virevolter ». Aujourd'hui, ses collections, pour femmes et pour hommes, de toutes tailles, illustrent cet état d'esprit, avec des tissus chatoyants, du cuir, de la broderie et, surtout, beaucoup de soie. À 32 ans, la styliste, mère d'un garçon de trois ans, vit désormais entre Lyon et Niamey. « Waye bi signifie à la fois "femme noire" et "chant de l'oiseau migrateur" en zarma. C'est un peu ce que je suis, une femme noire, libre et voyageuse. » De grande taille comme son père, « Haoua mannequin » a aussi hérité de la force de caractère de sa mère. « Je trouve qu'on ne voit pas assez de modèles noirs en Europe et, malheureusement, nos carrières sont très limitées. Avec ma marque, je veux changer cela, montrer au monde la beauté de la femme noire et changer son image de femme soumise. Car elle aussi est fière et indépendante. » Dans le même esprit, la jeune femme milite aussi contre la dépigmentation de la peau. ●

WAYEBI

FATOUMA AKINÉ

Mi-ange, mi-démon

Elle n'est pas encore très connue du grand public. Pourtant, à seulement 26 ans, Fatouma Akiné est déjà de toutes les expositions à Niamey. Elle a aussi conquis des galeristes au Mali, au Maroc, au Nigeria, en France, en Belgique, en Espagne, en Italie, en Suède, et même aux États-Unis, à New York et à Chicago. Fille d'un entrepreneur en BTP d'Agadez et d'une mère touarègue de Tombouctou (chanteuse du groupe Tartit et ancienne interprète de Kadhafi), Fatouma Aïya Attahirou Akiné a quitté Niamey très jeune, pour grandir dans le clan, à Bamako. « On voyageait beaucoup, on était de vrais nomades. Nous habitons Kalabancoro, près du Moffou, le complexe culturel de Salif Keita, que je croisais parfois. J'étais une petite fille très indépendante. Je n'aimais pas les poupées et les nounours qu'on m'offrait, je préférais les réaliser moi-même. Je rêvais d'écrire aussi... mais je trouvais mes poèmes nuls », dit-elle en s'esclaffant.

Élève brillante et résolument différente, elle s'isole, pour peindre et créer. Ses professeurs de lycée l'incitent, après le bac, à suivre des cours au Conservatoire des arts et métiers

multimédia Balla Fasseké Kouyaté, à Bamako. Son directeur, le peintre Abdoulaye Konaté, la remarque et lui conseille de « travailler davantage son style ». Licenciée en sculpture, elle revient en 2016 vivre avec sa mère à Niamey, où elle obtient une licence en journalisme à l'Institut de formation aux techniques de l'information et de la communication (elle est d'ailleurs toujours rédactrice pour le site niameyinfo).

Rouge, couleur dominante

L'artiste est touchée à tout et ses créations hétéroclites. Ses toiles et sculptures sont parfois abstraites, parfois figuratives. « Je joue sur l'ombre et la lumière, le bien et le mal, chaque humain a une part d'ange, une part d'animal. » Une dualité qui irrigue aussi ses performances. Comme celle exposée au Centre culturel français de Niamey en janvier 2019, intitulée « Forêts claires, forêts obscures », qui a choqué quelques visiteurs : des bougies, du sang, des fétiches, des gris-gris et des versets inscrits sur une ardoise. L'artiste n'hésitant pas à se mettre en scène, tout de blanc vêtue, telle une prêtresse vaudoue. « Les spectateurs n'osaient pas entrer dans la salle. Ils étaient effrayés. Moi, ça me faisait rire. Je voulais

dénoncer l'hypocrisie de ceux qui se disent religieux et font des choses en cachette. C'est une manière de faire tomber les tabous du spirituel », explique Fatouma Akiné, qui, à l'occasion, conviait la danseuse Loulou Véronique, pour qu'elle vienne interpréter une danse de possession.

Inspirée par Léonard de Vinci, mais aussi par la Kenyane Wanchegi Mutu ou le peintre et poète touareg Hawad, l'artiste se dit fascinée par « le sombre de l'être, la souffrance ». Petite, elle voulait même devenir chirurgienne. Les corps meurtris et les cicatrices l'ont toujours attirée... sans doute à cause de quelque blessure personnelle qu'elle préfère ne pas évoquer. Elle est d'ailleurs souvent appelée par des productions de cinéma pour réaliser de fausses blessures sur les acteurs. Dans ses peintures, où le rouge est la couleur dominante, on y trouve parfois des cheveux, souvent des courbes hypnotiques... La plasticienne a le regard intense, tantôt malicieusement charmeur, tantôt profond et envoûtant, jusqu'à l'hypnose. « J'ai un côté sorcière, mi-ange mi-démon. J'aimerais bien être enchantée ! » s'amuse-t-elle en lissant, autour de son cou, un collier khoumaïssa, un porte-bonheur qui protège des mauvais génies. ●



Dans les jardins de l'hôtel Bravia, à Niamey.



Orabank Niger

la transformation numérique, au service du client

Fidèle à la vision du Groupe Bancaire Orabank, qui est de « Bâtir un groupe bancaire de premier plan qui participe au financement d'une Afrique Émergente » Orabank Niger évolue sur un marché bancaire en plein essor et fortement dynamique. « Le Client demeure le point focal de toute notre stratégie commerciale, et ses habitudes qui ont fortement évolué vers une utilisation au quotidien du mobile et de l'internet, nous emmènent naturellement à une transformation numérique de la banque ».



Entretien avec

M. KONE LAMINE

Directeur Général Orabank Niger

Pourquoi une transformation numérique ?

Comme vous le savez, Orabank Niger fait partie d'un Groupe bancaire, Oragroup, dont la vision est « Bâtir un groupe bancaire de premier plan qui participe au financement du développement durable d'une Afrique Émergente ». À travers cette vision, Orabank Niger évolue sur le marché bancaire Nigérien, en incarnant les valeurs qui sont celles du Groupe : Humaine, engagée et audacieuse. Toutes nos activités sont orientées et centrées sur nos Clients. Comme partout ailleurs, leurs habitudes ont fortement évolué avec l'utilisation au quotidien du mobile et de l'internet, et il devient essentiel pour notre banque d'évoluer vers une transformation numérique.

Quel est votre principal atout ?

Notre principal atout reste la proximité avec nos Clients. Orabank Niger est présente dans les principales régions du pays, avec 10 agences réparties entre Niamey la Capitale, Maradi, Zinder, Agadez, Tillabéry et Tahoua. Nous poursuivons dans cet effort d'être proche des populations en étant bientôt présent à Diffa, la Capitale du Manga et dans toutes les régions du Niger, confirmant ainsi notre statut de Banque Commerciale de proximité. Ce statut nous le défendons aussi par notre offre de produits et services facilitant le quotidien de nos clients, notamment avec l'offre WeCollect qui permet aux Entreprises, titulaires d'un compte Orabank, de recevoir des fonds directement sur leurs comptes bancaires, à partir d'un pays de la zone UEMOA.

Cette recherche de proximité se retrouve également au niveau du développement de notre réseau de GAB équipés de panneaux solaires et donc très peu consommateurs en énergie. En effet,

Orabank Niger a mis à disposition de ses clients mais aussi à tous les porteurs de cartes bancaires VISA, 23 Guichets Automatiques de Banque (GAB) hors sites, afin qu'ils puissent retirer de l'argent à tout moment, indépendamment de nos horaires d'ouvertures d'agences, dans des endroits stratégiques des villes, et faciles d'accès. À moyen terme, notre ambition est d'avoir un GAB dans chaque zone stratégique, permettant ainsi aux détenteurs de cartes bancaires, essentiellement VISA, et ceux des banques confrères, de bénéficier d'un service continu, 7j/7, 24h/24 dans un cadre agréable. Nos Guichets Automatiques de Banque sont devenus pour tous les usagers la référence en matière de qualité de service.

Quelles sont les solutions numériques que vous proposez à vos clients ?

Les clients restent la principale préoccupation chez Orabank Niger. Pour répondre à leurs besoins, des solutions sont proposées pour leur offrir de nouvelles expériences. C'est dans ce cadre que nous mettons à leur disposition un outil, Ora'Virement Client, leur permettant d'effectuer des virements de masse sans se déplacer en agence. Cet outil, très facile d'utilisation, est aujourd'hui utilisé par plusieurs grandes entreprises dans le cadre du paiement des salaires, des fournisseurs et autres prestataires. Il vient s'ajouter à ceux traditionnellement utilisés par les clients, notamment le SMS Banking qui permet de recevoir des alertes à chaque mouvement effectué sur le compte, et le E-Banking qui permet de se connecter en temps réel à son compte bancaire pour des consultations de mouvements et de soldes, ainsi que des virements, commandes de chèques et accès aux relevés bancaires

Nous offrons également à nos clients la solution E-Commerce, qui est une offre de service permettant d'équiper les entreprises de vente en ligne (services ou produits) d'une plateforme pour recevoir les paiements par carte directement sur un compte ouvert dans les livres de la banque. Nous avons également l'offre de Transfert d'Argent par Internet WU.COM, via Western Union, disponible exclusivement chez Orabank, qui permet d'envoyer de l'argent sans se déplacer, en utilisant juste le mobile ou l'ordinateur.

La transformation numérique est pour Orabank Niger un processus d'amélioration continue et c'est ainsi que nous lançons très prochainement notre application bancaire dénommée KEAZ (prononcez KEYS en anglais), qui est une plateforme digitale omnicanale offrant 24/24h et 7/7j, un ensemble de produits et services bancaires adaptés aux clients.

L'année 2021 est donc celle de la consécration du numérique ?

Numérique, oui, mais Orabank Niger reste fortement citoyenne avec l'introduction d'un nouveau projet de Finance Islamique. Il va de soi que la recherche du renforcement de la relation client implique l'adaptation de la banque aux besoins de nos marchés. Nous avons une frange de la clientèle orientée vers la recherche de produits islamiques. Il est alors essentiel pour nous de répondre aux besoins de ces clients afin de les conserver et les fidéliser. C'est dans ce sens que nous allons ouvrir très prochainement une fenêtre islamique ; cela nous permettra de prendre en charge des projets portés par des PME et des particuliers, selon les principes de la CHARIA, pour une meilleure bancarisation de l'économie du Niger.

Orabank Niger, Avenue de l'Amitié. BP 10584 Niamey, Niger - Tél. : (227) 20 73 95 48

www.orabank.net

COULEUR LOCALE

Le foyandi, palabres féminines

Niaméy, 8 août 2021. Un week-end ordinaire au quartier Madina, dans l'est de la ville. Comme chaque deuxième dimanche du mois, mères, sœurs, tantes, nièces et cousines de la lignée du patriarche Yansambou sont réunies pour leur foyandi familial. Cette fois, elles sont reçues chez Oumou Issoufou Yansambou, sage-femme de 39 ans, dont l'époux s'est éclipsé une heure plus tôt : le foyandi est exclusivement une affaire de femmes. Au menu de cette rencontre, qui dure parfois toute la journée : agapes, causeries, plaisanteries et... tontine. Pour ce moment privilégié qu'elles ne louperaient pour rien au monde, les vingt-deux femmes, toutes adultes, ont remis à la maîtresse de maison une enveloppe de 22 000 F CFA (une trentaine d'euros), soit 1000 F CFA chacune, pour le repas et les boissons.

Le foyandi s'est imposé au Niger dans les années 1990, principalement dans les zones urbaines. « Aucune parmi nous ne saurait dire d'où vient ce phénomène », sourit Ousseina Ali Lawali, l'infirmière de 38 ans qui assure le rôle de présidente de ce groupe, constitué il y a vingt ans. « Mais, désormais, il y a chez chaque Nigérienne un besoin vital d'appartenir à un, voire à plusieurs, foyandi, pour faire corps avec les siens et consolider les liens sociaux. C'est un véritable élément de cohésion sociale », poursuit Ousseina Ali Lawali.

En effet, s'il est bien question d'argent, les femmes tiennent à souligner la différence entre le foyandi et la tontine traditionnelle

nigérienne. Cette dernière est mixte et ne nécessite pas que les membres aient des affinités particulières, ni qu'ils se réunissent. Ils ne se connaissent d'ailleurs pas tous, et le rôle des responsables se limite en général à rassembler les cotisations pour les remettre ensuite aux bénéficiaires. En revanche, dans le foyandi, il est obligatoire de se retrouver une ou deux fois par mois au domicile de l'un des membres.

Le contact humain, l'entraide et la solidarité priment sur toute autre considération.



Pour une naissance, la jeune maman reçoit trois pagnes et un carton de savons.

Chez les Yansambou, le montant de la cotisation pour la tontine est fixé à 25 000 F CFA mensuels. Celle qui récupère la mise du mois remporte ainsi quelque 550 000 F CFA (840 euros). « Le véritable enjeu, c'est l'autonomisation des femmes », souligne Aliyu Halima Mamane, ex-députée MNSD de Gouré, très impliquée dans ce combat. « Lorsqu'elles se regroupent pour cotiser, c'est pour octroyer des fonds à l'une des leurs qui souhaite entreprendre quelque chose, par exemple ouvrir un commerce. La tontine du foyandi est un substitut au microcrédit. Les femmes gagneraient à s'y intéresser. » Parfois, une main invisible

d'homme interagit avec le groupe. Avec le concours inavoué de son conjoint, une participante peut cotiser jusqu'à trois fois le montant fixé. Dans la répartition des tours, on tient compte des situations et des projets individuels. Les femmes qui projettent de se lancer dans le commerce sont les premières servies, l'idée étant qu'elles bénéficient d'un crédit à taux zéro ; celles qui doivent s'acquitter de frais de scolarité sont, elles, prioritaires entre juillet et octobre.

Caisse d'entraide

Mais il n'est pas toujours question d'espèces sonnantes et trébuchantes. « Il arrive qu'une femme se révèle incapable d'économiser pour des projets qui lui tiennent pourtant à cœur, comme équiper sa maison ou renouveler sa garde-robe. Le produit de sa tontine est alors utilisé pour acheter à sa place ce dont elle rêve et le lui "offrir" très solennellement. Il n'est pas rare qu'elle se retrouve avec une vingtaine de nouveaux pagnes, un achat qu'elle n'aurait pas effectué si l'argent lui avait été remis. »

Ousseina Ali Lawali participe également à un autre type de foyandi, fondé non pas sur la parenté, mais sur l'amitié. À l'origine, c'était un groupe WhatsApp, qui s'est structuré ensuite pour devenir une amicale d'anciens camarades, de la maternelle à l'université. Ici, point question de tontine. Les femmes versent à chaque rencontre une contribution de 2500 F CFA, destinée à financer les différents ateliers d'artisanat



qu'elles organisent (fabrication de savons, d'encens, etc.). Elles ont aussi ouvert une caisse d'entraide dans laquelle chacune verse 500 F CFA par mois, pour soutenir celles qui en font la demande. Et quand survient un événement, heureux ou malheureux, chacune des quinze participantes verse à la concernée une somme de 5 000 F CFA, le double si c'est pour son mariage. Pour une naissance, la jeune maman reçoit trois pagnes et un carton de savons. Les membres

● ● ●
Certaines en font un lieu de commérage, où elles se livrent une concurrence malsaine. C'est à celle qui exhibera ses plus beaux atours...

n'ont pas souhaité fixer des montants plus élevés afin de ne pas pénaliser ou frustrer les femmes au chômage.

Pacte de confiance

S'il est très prisé, le foyandi ne fait pourtant pas l'unanimité. Enseignante-chercheuse à l'université de Niamey, Élisabeth Shérif Siddo estime qu'il y a d'autres manières de s'impliquer socialement. Certaines femmes transforment les foyandi en haut lieu de commérage, où elles se livrent une concurrence malsaine. C'est à celle qui exhibera les plus beaux atours... Une dérive particulièrement marquée dans les groupements qui fédèrent parfois plusieurs foyandi n'ayant pas toujours les mêmes intérêts.

Bien qu'elle reconnaisse au foyandi plus de vertus que de défauts, Élisabeth Shérif Siddo s'interdit d'y participer. Il devient de plus en plus un marqueur social.

Les membres des foyandi s'assistent les uns les autres au cours des grandes cérémonies. Plus leurs rencontres sont courues, plus les participantes sont respectées. Et voir s'y presser trois ou quatre groupes différents de foyandi (identifiables à leurs uniformes) témoigne du statut social de leurs organisatrices. L'universitaire tient aussi à alerter sur les risques de surendettement. « On a vu des femmes adhérer à six foyandi et, donc, à autant de tontines, ce qui est contre-productif », souligne-t-elle. Quelques autres ont disparu dans la nature après avoir reçu leur tontine, laissant des ardoises. Cependant, ces défaillances sont rares, les participantes se sentant liées par un pacte de confiance. Et les indélicates qui prennent la clé des champs reviennent presque toujours au bercail, incapables de vivre en marge de la société. Et de leur foyandi. ●

Clarisse Juompan-Yakam



Le Niger, un pays pétrolier attractif



Les installations de la Société de Raffinage de Zinder (SORAZ)

Le Niger et l'exploitation pétrolière

Le potentiel pétrolier nigérien est lié à deux (2) grands bassins sédimentaires couvrant plus de 90 % du territoire national : le bassin occidental (Ullémenden, Tamesna) et le bassin oriental (le système des Grabens, le Djado).

La production pétrolière au Niger, opérée par la China National Petroleum Corporation (CNPC), a débuté en 2011 sur le bloc Agadem, situé à l'est du pays, à une centaine de km de la frontière avec le Tchad. Les réserves de pétrole mises en exploitation pour la 1^{ère} phase portent sur trois gisements : Sokor, Goumeri et Agadi.

Cette production d'environ 20 000 barils par jour, approvisionne exclusivement, depuis novembre 2011, la raffinerie de Zinder à travers un pipeline de 462,5 km qui relie les champs pétroliers à la raffinerie. Cette dernière produit notamment du diesel et du super pour le marché domestique, et en exporte l'excédent (50 %).

Les activités de recherche sur le bloc Agadem ont été intensives entre 2008 et 2017, période pendant laquelle la CNPC a réalisé 166 puits d'exploration ayant permis de découvrir 106

nouveaux gisements dont les importantes réserves récupérables 2P s'élèvent à 815 millions de barils. Le pétrole est de bonne qualité avec une densité API de 30° et une teneur en soufre très faible.

Les 3 principaux horizons réservoirs visés par les travaux de CNPC sont les formations de Sokor, de Madama et de Yogou. La majorité des forages sont d'une profondeur comprises entre 1900 m et 2500 m. Les coûts de forages sont relativement faibles (3,5 millions de dollars par forage en moyenne) et le taux de succès est supérieur à 90 %. Les coûts de production sont de 6,5 dollars par baril et les coûts de recherche et développement par baril produit sont proches de 8,5 dollars, soit un coût total de 15 dollars par baril.

Les investissements programmés comprennent la réalisation de 350 nouveaux puits, l'extension ou la construction de 8 stations de pompage et de traitement primaire, la pose de 1 557 km de canalisation inter champs, d'une station de déshydratation, d'une station centrale de traitement du pétrole brut (90 000 barils par jour), de 8 centrales électriques, 39 générateurs, 1 557 km de lignes électriques et 6 bases vie.

Ces installations permettront la production de 110.000 barils par jour dont 20 000 destinés à la raffinerie de Zinder et 90 000 destinés à l'export, soit plus de 5 fois la production actuelle.

Un pipeline, le plus long d'Afrique.

Le Pipeline Niger-Bénin, d'une longueur de 1950 km qui reliera le bloc Agadem, à l'Est du Niger à la côte béninoise de Sémé, sera le plus long pipeline d'Afrique. Les travaux de construction ont démarré le 5 juillet 2021,

Deux autres compagnies pétrolières opèrent également sur d'autres blocs au Niger. Il s'agit du Groupe Sonatrach (SIPEX) et la société Savannah Energy, toutes deux, en phase de recherche active, ont réalisé des découvertes significatives au cours des 3 dernières années : SIPEX sur le bloc Kafra (frontière avec l'Algérie) et Savannah sur R3 (rendu de CNPC).

Il en résulte que les 3 compagnies pétrolières ayant mené des activités intensives de recherche depuis leur installation au Niger ont toutes réalisées des découvertes significatives sur des bassins différents. Ces succès sont très encourageants pour le Niger qui souhaite attirer de nouveaux investisseurs pour mener des opérations de recherche sur les 41 blocs pétroliers libres dont il dispose.

Pour ce faire, le Niger dispose d'un Centre de Données Pétrolières (CDP) de qualité situé à Niamey, ouvert aux investisseurs potentiels souhaitant réaliser des pré-études sur la base des travaux antérieurs (40 000 km de sismiques 2D et 13 000 km² de sismiques 3D, données de 388 puits, 57 000 km de gravimétrie-magnétique, etc.).

Un environnement favorable aux investisseurs

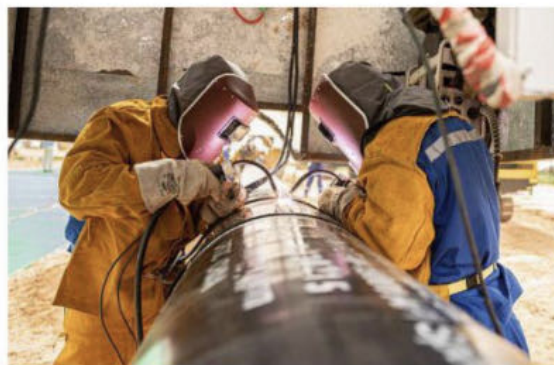
Le Niger présente un environnement favorable aux investisseurs du secteur comportant notamment un régime juridique protecteur (Code pétrolier de 2017, Contrat de Partage de Production type, clauses de stabilisation et d'arbitrage, etc.), une période de recherche pouvant atteindre 10 ans, une période de production minimum de 25 ans, une administration proactive, une situation sécuritaire maîtrisée, la présence d'un nombre impor-

tant et en croissance de sous-traitants (13 rigs et des équipes de sismiques nombreuses), un coût par baril relativement faible (15 USD) incluant la recherche, le développement et l'exploitation), un pipeline export dont le coût de transport sera de 15 USD/baril au cours des 10 prochaines années et de 6 USD au-delà de 10 ans.

Aussi, un régime fiscal attractif

Le régime fiscal mis en place comporte l'exonération de TVA, de droits de douane (période de recherche et 5 premières années d'exploitation), un taux de redevance de 12,5 %, un taux de Tax Oil compris entre 40 % et 60 %, un taux de cost stop de 70 %.

Le Niger a mis en place une procédure d'attribution de blocs pétroliers et transparente. Après dépôt d'une demande conforme au Code Pétrolier de 2017, le délai nécessaire à l'attribution d'un bloc est d'environ 3 mois. Ce délai comprend l'analyse de la demande (capacités technique et financière, programme de travail minimum, etc.), la négociation du Contrat de Partage de Production, son appro-



bation en Conseil des Ministres, sa signature et enfin l'attribution de l'Autorisation Exclusive de Recherche.

Fort de tous ces atouts géologiques, opérationnels, juridiques, fiscaux et logistiques, le Niger est désormais l'un des acteurs pétroliers importants en Afrique et qui se tient prêt à accueillir les investisseurs désireux d'accompagner la forte croissance de son secteur pétrolier.



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Croissance et gouvernance

Même si le niveau de production ne rendra pas le Niger dépendant de son pétrole (15 à 20% de son PIB), les retombées économiques seront considérables pour le Niger et concerneront les recettes fiscales mais également la croissance de son tissu d'entreprises et l'emploi.

En effet, soucieux du contenu local dans les activités pétrolières, le Niger met en avant ses entreprises locales afin qu'elles participent pleinement à l'essor de son secteur pétrolier (transport, génie civil, services, construction technique) et met tout en œuvre pour favoriser l'emploi des nigériens et le transfert de compétences.

LE PIPELINE EXPORT NIGER-BÉNIN

Les réserves de pétrole importantes du Niger nécessitent la construction d'un pipeline devant permettre de les transporter pour les vendre sur les marchés internationaux. Le Niger, le Bénin et le groupe CNPC se sont entendus à travers un accord bilatéral et des conventions bipartites afin que le pipeline export suive un tracé Niger-Bénin.

Ainsi, le pipeline sera d'une longueur de 1950 km (1275 km au Niger et 675 km au Bénin) de la station initiale située à Agadem au Niger jusqu'au terminal de Sémé au Bénin. D'un diamètre de 20 pouces, il sera composé de 8 stations de pompage (6 au Niger et 2 au Bénin), de 59 stations des vannes, d'un terminal pétrolier à Sémé (2 millions de barils de capacité de stockage) duquel deux pipelines sous-marin de 15 kilomètres seront destinés à charger des tankers d'une capacité d'un million de barils.

Le pipeline aura une capacité nominale supérieure à 100 000 barils par jour et le montant de l'investissement s'élève à 2,1 milliards de dollars. L'État sera actionnaire à hauteur de 15 % dans le pipeline.

Ce projet d'infrastructure gigantesque à cheval entre le Niger et le Bénin sera le plus long pipeline d'Afrique.

Plusieurs centaines de kilomètres de sections du pipeline et de nombreux équipements et matériels ont déjà été livrés au Bénin et au Niger. Les opérations de construction ont déjà démarré : les premières soudures des tuyaux ont eu lieu le 5 juillet 2021.

Les travaux s'achèveront en avril 2023 et la première livraison de pétrole aura lieu en juin-juillet 2023 au large du port de Sémé.

Ainsi, le grand projet de production et d'exportation du pétrole brut nigérien voit le jour et les prochaines années formeront une période exceptionnelle pendant laquelle seront réalisés les plus grands investissements jamais connus au Niger, accompagnée d'une croissance socio-économique que le gouvernement souhaite durable et équitable.

Pour constater l'avancement des travaux, le Ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Énergies Renouvelables, M. Mahamane Sani Mahamadou a entrepris une visite de terrain du 23 au 25 juillet 2021. Le Ministre a visité les installations existantes et celles en cours de réalisation. Partout où il a passé, les travaux avançaient normalement. Il a encouragé les équipes en place et a insisté sur le respect des délais.

La société nigérienne du pétrole

Créée en janvier 1977, pour substituer aux multinationales qui opéraient dans l'importation et la distribution des produits pétroliers au Niger depuis l'administration coloniale, la Société Nigérienne des Produits Pétroliers (SONIDEP SA), est devenue Société Nigérienne de Pétrole le 02 Janvier 2020 après l'adoption de son nouveau statut.

C'est en 2011, après 35 ans d'importation des produits pétroliers, que le Niger avec l'avènement de la raffinerie de Zinder (SORAZ) est devenu pays producteur du pétrole. La SORAZ produit le super, le gasoil et le GPL. Le Jet A1, le Fuel lourd et le Pétrole lampant sont toujours importés par la SONIDEP SA.

Ce changement de statut voulu par les plus hautes autorités nigériennes, ouvre le champ des activités de l'amont pétrolier plaçant ainsi la SONIDEP S.A dans une intégration verticale pour compléter toute la stratégie de la filière du pétrole.

Plusieurs défis sont à relever, à savoir la modernisation des dépôts, la construction d'un oléoduc 1097 km de produits raffinés devant approvisionner les dépôts de Zinder, Dosso, Tahoua, Maradi, Sorey et le futur dépôt de Torodi dédié à l'export en direction du Burkina Faso et du Mali avec des possibilités d'extension (du pipeline) jusqu'à Fada N'Gourma au Burkina Faso.



Photo de famille avec le MPEER à la Tour de Forage de Koulié, dans le bloc d'Agadem

La transformation du dépôt domestique de Dosso au dépôt de stockage du Jet A1; la modernisation des sept 7 dépôts pétroliers du pays; la mise en place d'un nouvel outil de management intégré (J.D.Edward 9,2) sont aussi des projets engagés par la SONIDEP.

La SONIDEP SA est certifiée ISO 9001 : 2015 , ISO 14001 : 2015, OHSAS 18001 : 2007.

Elle est engagée dans la perspective de l'ISO 45001 : 2018 qui consacre le passage du référentiel OHSAS à la norme ISO. Elle ambitionne aussi l'ISO 5001 : 2018, une exigence pour établir, mettre en œuvre, entretenir et améliorer un système de management de l'énergie (SMÉ). Pour lutter efficacement contre le reversement des produits pétroliers, le gouvernement du Niger a institué, le marquage des produits pétroliers destinés à la consommation locale. Ce programme de marquage sera mis en œuvre par la SONIDEP SA et le bureau Veritas Niger. Des contrôles périodiques s'effectueront au niveau des sta-

tions-services, des camions citernes et sur tout autre site déposant les produits pétroliers au Niger.

Secteur de l'Énergie

Le Niger, situé dans la région du Sahel, dispose d'un potentiel énergétique considérable et diversifié (le pétrole, le charbon, l'uranium, le solaire, l'hydroélectricité, l'éolienne, voire la géothermie).

Cependant, ce pays reste confronté à de nombreux défis de développement dont entre autres, l'accès aux services énergétiques modernes et durables dans les zones aussi bien rurales qu'urbaines.

Pour être en phase avec l'évolution du secteur de l'énergie, le Gouvernement nigérien a engagé des réformes pour attirer les investisseurs privés et améliorer la viabilité et l'équilibre financier dudit secteur d'une part, et d'autre part, pour répondre à tous ces défis, le Gouvernement du Niger a adopté le Document de Politique Nationale de l'Électricité (DPNE)



MINISTÈRE DU PÉTROLE, DE L'ÉNERGIE ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

<https://mgnprod.com/gouv/Energie/energie>

et la Stratégie Nationale d'Accès à l'électricité au Niger assorti d'un Plan Directeur d'Accès à l'électricité à l'horizon 2035.

Les activités dans le secteur de l'Énergie couvrent les domaines suivants: Électricité, Énergies renouvelables, Énergies de Cuisson, Électricité nucléaire, Conformité des Installations Électriques Intérieures et le Système d'Information Énergétique.

Les organismes placés sous la tutelle du Ministère, volet de l'Énergie comprennent :

- La Société Nigérienne d'Electricité (NIGELEC),
- La Société Nigérienne du Charbon d'Anou Araren (SONICHAR),
- La Société Nigérienne de Carbonisation de Charbon (SNCC),
- La Compagnie Minière et Énergétique du Niger (CMEN),
- L'Agence Nationale d'Énergie Solaire (ANERSOL),
- L'Agence Nigérienne de Promotion de l'Électrification en milieu Rural (ANPER)



Le MPEER
à Agadem
(accueil)

LES PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION OU EN PRÉPARATION

PROJET	INTITULÉ DU PROJET
NESAP	Niger Electric Solar Access Project (Projet d'Accès aux Services Électriques Solaires au Niger)
NELACEP	Projet d'expansion de l'accès à l'électricité au Niger
PEPERN	Électrification rurale, périurbaine et Urbaine
Dorsale Nord 330KV (WAPP)	La création d'un marché régional de l'électricité de 600 MW
Hybridation	Centrale hybride Photovoltaïque / Diesel de 19MW Agadez
Centrales Solaires	Centrale photovoltaïque de 20MWc de Gorou Banda
	Projet d'extension des réseaux de distribution en zone urbaine et développement de l'accès en zone rurale
	Centrale photovoltaïque de 50MWc de Gorou Banda
	Centrale photovoltaïque de 10MWc de Dosso
Centrales	Centrale photovoltaïque de 20MWc de Maradi
	Barrage hydroélectrique de Kandadji
	Centrale à Charbon de Salkadamna
	Centrales thermiques (Isthar) de Niamey-89MW et Zinder-22MW

NB : D'autres projets énergétiques sont dans le processus de préparation



SOCIÉTÉ NIGÉRIENNE D'ÉLECTRICITÉ

Entretien avec **Alhassane Halid**, Directeur Général

- ◆ Ingénieur Électromécanicien (École Supérieure Interafricaine de l'Électricité)
- ◆ Diplômé du Centre d'Études Financière Économique et Bancaire (CEFEBA France) et de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE - Paris I Panthéon Sorbonne) – Option: Stratégie et Gestion d'Entreprise
- ◆ Diplômé de l'Université Pierre Mendès France - Option : Économie et Politique de l'Énergie
- ◆ Marié, 4 enfants



Vous occupez la position de Directeur Général de la NIGELEC tout au long des deux mandats du Président ISSOUFOU MAHAMADOU, quel regard rétrospectif pouvez-vous jeter sur la NIGELEC ?

A.H. : Disons d'emblée que nous venons de loin. En fin 2011 quand je prenais fonction, la desserte en électricité, même au niveau de la capitale Niamey, était caractérisée par un déficit assumé de l'offre, avec un plan de délestage publié dans les médias, indiquant pour chaque quartier ses heures de coupures. Hormis la ligne d'interconnexion 132kV du Nigéria, il n'y avait comme capacité de production à Niamey que 3 groupes de 9MW chacun, installés entre 1983 et 1985 et dont le fonctionnement était aléatoire du fait de leur vétusté.

J'ai donc reçu instruction expresse du nouveau gouvernement de définir, financer et déployer la solution qui permettrait de mettre fin aux délestages avant la saison chaude d'avril 2012. Nous avons dû faire recours à un producteur indépendant, la société franco-britannique AGGREKO, pour installer en 3 mois une capacité de 30MW, en même temps que le gouvernement lançait la construction d'une nouvelle centrale diesel de 100MW sur le plateau de Gorou Banda.

Aujourd'hui la puissance disponible est de 360MW, ce qui couvre la demande. Les quelques coupures de courte durée qui persistent encore sont essentiellement liées à l'instabilité du réseau électrique

du Nigéria auquel nous sommes amarrés. Les projets de production solaire et thermique en cours d'exécution, hors le barrage hydroélectrique de Kandadji, apporteront une capacité supplémentaire de plus de 150 MW, à fin 2022.

Le nombre de localités électrifiées est passé d'environ 300 en 2010 à 1 000 aujourd'hui dont 100 l'ont été au cours des 100 premiers jours du nouveau gouvernement (avril à juillet 2021).

Le taux d'électrification, qui est lourdement amorti au Niger par le fort taux de croissance démographique, est passé de 8% en 2010 à environ 20%, avec pour cible d'atteindre au moins 30% en fin 2025.

Incontestablement, NIGELEC a fait des progrès qu'il faut consolider et avancer plus vite, la cible étant d'atteindre l'accès universel à l'horizon 2035, conformément aux prescriptions de la Stratégie Nationale d'Accès à l'Énergie (SNAE).

N'est-ce pas un peu trop ambitieux ?

A.H. : Nous avons un portefeuille de projets financés par les bailleurs de fonds (Banque Mondiale, AFD, BAD, BEI, UE, etc.) de l'ordre d'un milliard de dollars, qui sont à divers stades d'exécution. Au cours de la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement du secteur de l'énergie, organisé par le gouvernement en juillet 2020 à Niamey, sur le besoin de 1,1 milliard de dollars pour la période 2021-2025, il a été enregistré des annonces de



Centrale 100MW de Gorou Banda



Poste 132/66/20kV de Gorou Banda



Centrale 89MW de Goudel



Poste 132/33/20kV de Dosso



Poste 132/66/20kV de Malbaza



Centrale Solaire 7MW de Malbaza



Poste 132/20kV de Maradi



Poste 132/33/6.6kV de Soraz



Extension de réseau urbain



Électrification rurale - village de Bakin Birgi

640 millions de dollars pour lesquels nous sommes en train de finaliser la structuration des projets, tout en continuant la recherche du gap.

Le programme de renaissance acte III de Son Excellence Monsieur Mohamed Bazoum, Président de la République, sur la base duquel le peuple nigérien l'a

élu, fait de l'accès à l'électricité, une de ses principales priorités. Par conséquent, le secteur bénéficiera d'une attention particulière lors des arbitrages budgétaires à venir, nonobstant toutes les contraintes, notamment sécuritaires, qui absorbent une bonne partie des ressources financières de l'État.



NIGELEC OFFICIEL



@NIGELEC_SA



WWW.NIGELEC.NET



21, Boulevard de la Libération
B.P. 3195 DAKAR - SÉNÉGAL
TÉL. : (221) 33 849-45-45
FAX : (221) 33 823-36-06
TELEX : 21-404 PAD-DKR
E-mail : www.portdakar.sn

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ÉCONOMIE MARITIME

PORT AUTONOME DE DAKAR

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE **Mise en concession domaniale** **d'une superficie de cent (100) hectares** **pour l'aménagement et l'exploitation** **d'un port sec à Pout**

1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent appel à candidature a pour objet le choix d'un opérateur pour le financement, l'aménagement et l'exploitation d'un port sec à Pout, région de Thiès, Sénégal.

Le Port Autonome de Dakar (PAD) à travers sa vision « Un port, moteur de l'émergence » et son plan stratégique 2019-2023 ambitionne d'être un acteur logistique au service des économies ouest africaines. Ce faisant, il place la satisfaction client et l'amélioration de la fluidité du trafic au cœur de son modèle. Acteur majeur de la chaîne logistique, le PAD compte jouer sa partition en contribuant significativement à l'amélioration du plateau technique mis à la disposition des acteurs portuaires.

Le Port de Dakar, sous l'effet d'une croissance soutenue, a franchi la barre des 19 millions de tonnes de marchandises de trafic annuel et de 2000 camions en entrées et sorties du port par jour. Cette situation est à l'origine d'une congestion qui constitue un goulot d'étranglement à l'économie du pays, occasionnant des pertes de points de PIB. Conscient de ces contre-performances, le PAD a décidé de réaliser un port sec à une soixantaine de kilomètres de Dakar afin de faire face à cette situation.

L'acquisition d'un terrain d'une superficie de cent (100) hectares constitue le premier jalon pour l'édification d'un port sec qui sera une plateforme logistique connectée au Port de Dakar par voie ferroviaire.

Dans sa mise en œuvre, « le port sec de Pout » sera doté de toutes les fonctions logistiques et de divers services rendus à la marchandise. Il s'agira d'ériger à Pout, un dispositif dynamique et organisé de soutien aux opérations portuaires et logistiques pour permettre l'accueil des marchandises à destination et en provenance des autres régions du Sénégal et de l'hinterland.

Les composantes ci-après, sont attendues (entre autres) :

- parkings pour camions (gros porteurs) ;
- aires de dédouanement ;
- aires d'emportage et de dépotage des conteneurs ;
- aires d'entreposage de produits en provenance ou à destination du port de Dakar ;
- entrepôts de stockage pour produits secs et pour produits sous température dirigée ;
- locaux pour l'entretien et la réparation des équipements logistiques ;
- bâtiments administratifs et services divers,...

Cette plateforme sera aussi, un élément de la chaîne multimodale en interface avec les réseaux intégrés rails /routes pour diverses destinations vers l'intérieur du pays et l'hinterland.

Dans le cadre de ce projet, le PAD lance le présent appel à candidature afin d'identifier des candidats susceptibles de participer à la procédure de sélection qui permettra de choisir l'opérateur qui aura en charge, par le biais d'une convention, l'aménagement et l'exploitation du port sec de pout.

Ladite convention sera conclue sur la base d'une concession accordée sur une durée à convenir avec l'opérateur sélectionné et tenant compte du programme d'investissement validé.

La convention envisagée couvre une superficie de cent (100) hectares sur le site de Pout.

Le présent appel à candidature s'adresse aux entreprises ou à tout groupement d'entreprises ayant une solide expérience dans la gestion de ports secs ou de plateformes logistiques.

2. CARACTÉRISTIQUES DES CANDIDATS

Le présent appel à candidature sera aligné aux objectifs assignés dans le cadre de la loi sur le contenu local et s'adresse exclusivement aux candidats, personnes morales, justifiant des capacités juridiques, techniques et financières requises et présentant des références dans des projets similaires.

Au cas où le candidat ou des membres de son groupement d'entreprises serait un armateur, il devra prouver au travers des précisions à fournir sur sa gestion opérationnelle de terminaux à conteneurs, que son statut ne compromettra pas la qualité du service offert aux autres armateurs utilisant le port sec.

En cas de groupement, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire et sera accompagnée de l'habilitation donnée par chaque membre du groupement au mandataire pour engager le groupement de candidats.

NB : Pour plus de détails sur les critères d'éligibilité, veuillez consulter le dossier d'appel à candidature.

3. DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

Les offres reçues par le PAD feront l'objet d'un examen par un comité désigné à cet effet. A l'issue de cette étape, le PAD communiquera aux candidats par courrier le résultat de la consultation, sans être tenu de fournir une quelconque justification relative à la décision prise. Les trois (03) premières sociétés ou groupements d'entreprises retenus sur la base des critères d'évaluation seront invités à faire, à l'attention du comité mis en place par le PAD, une présentation power point de quinze (15) minutes.

Le PAD va procéder au classement des candidats retenus et ouvrir les négociations avec le premier. La proposition du candidat sélectionné servira de base aux négociations du marché et, à terme, à l'établissement de la convention qui sera signée avec le candidat retenu.

En cas d'échec des négociations, le PAD se réserve le droit d'ouvrir les négociations avec le candidat classé en seconde position.

Les candidats sont invités à se procurer le dossier d'appel à candidature auprès de la Direction Financière et Comptable sise au 4^{ème} étage de l'annexe de la Direction Générale du PAD, Rue Paul Holle x Saint Michel à partir du **mercredi 18 août 2021**, contre un **paiement non remboursable** de la somme de trente millions (30 000 000) de francs CFA, les jours ouvrables (du lundi au vendredi) :

- lundi- jeudi : 7h 30 à 13h 30 et de 14h à 16h 00 ;
- vendredi : 7 h 30 à 13h 00.

NB : La méthode de paiement sera par chèque de banque certifié.

Il est prévu une visite des lieux le **mardi 7 septembre 2021 à 08h 00** pour les sociétés ayant acheté le dossier d'appel à candidature.

Le lieu de rencontre est la Direction Générale du Port Autonome de Dakar, sise au 21, boulevard de la Libération.

4. CRITÈRES D'INÉLIGIBILITÉ DES DOSSIERS

- Dossiers de candidature incomplets (références incomplètes ou insuffisantes, etc.) ;
- Dossiers de candidature remis après la date limite de réception ;
- Existence de procédures judiciaires en cours susceptibles de nuire aux intérêts ou à l'image du PAD, de quelque façon que ce soit, notamment par fraude ou corruption dans le cadre de l'obtention de marchés ou de contrats ;
- Toute société ou groupement qui n'est pas en règle, à jour de ses paiements et/ou en contentieux avec le PAD pour quelque raison que ce soit ;
- Toute société ou groupement qui n'est pas en règle avec l'administration sociale et fiscale. Fournir à cet effet les attestations ci- après :
 - o Caisse de Sécurité Sociale ;
 - o IPRES ;
 - o Inspection du travail ;
 - o Non faillite.

5. MODALITÉS DE TRANSMISSION DES CANDIDATURES ET OUVERTURE DES PLIS

Les réponses à cet appel à candidature devront être présentées sous double enveloppe cachetée, la première enveloppe étant destinée à l'expédition. L'enveloppe intérieure contiendra les informations et documents fournis par les candidats et portera la mention :

**« PORT AUTONOME DE DAKAR – APPEL A CANDIDATURE POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'EXPLOITATION
D'UN PORT SEC A POUT- A NE PAS OUVRIR »**

Les dossiers d'appel à candidature devront être rédigés en français et remis au plus tard le **lundi 4 octobre 2021 à 9h 30mn** à la salle du Conseil d'Administration de la Direction Générale du Port, 1^{er} étage sise au 21, boulevard de la Libération où ils seront ouverts en présence des représentants des candidats le même jour et la même heure à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les dossiers de candidature remis en retard ne seront pas acceptés.

Aboubacar Sédikh BEYE



République Gabonaise
Union-travail-justice

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE,
DE LA PÊCHE ET DE L'ALIMENTATION

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PROJET DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
ET RURAL 2^{ÈME} PHASE

BP : 551 (241) 11 76 29 43/E-mail : miavarof@gmail.com
- Libreville -



AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI N° 002/PDAR2-UCP/MAEPA/2021) POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL « EXPERT EN GESTION FINANCIÈRE »

Date de lancement : 09/08/2021

Appel à manifestation d'intérêt : N°002/PDAR2-UCP/MAEPA/2021

Nom du projet : Recrutement d'un Expert International en Gestion Financière pour le PDAR 2

Source de Financement : Prêt FIDA N° 2000002329

1. **Objet** : Par le présent appel à manifestation d'intérêt, l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCP) se propose d'arrêter une liste restreinte des Consultants qualifiés qui seront appelés à soumissionner pour une consultation internationale pour le poste « d'Expert en Gestion Financière des Projets » en vue d'accompagner l'équipe du Projet de Développement Agricole et Rural deuxième Phase (PDAR2) dans la mise en œuvre des opérations financières pour une durée de deux (2) ans. La mission principale du Consultant sera d'apporter une assistance technique au Service Administratif et Financier (SAF) du Projet afin de contribuer à la performance satisfaisante et d'assurer la qualité de la gestion fiduciaire en conformité avec les dispositions de l'Accord de prêt et les manuels de procédures du Projet.
2. **Participation** : le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux consultants internationaux qui ne sont pas concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.
3. **Critères de qualification** : en application des dispositions des articles 89 et 90 du Code des Marchés Publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.
4. **Composition du Dossier de Candidature** : Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :
 - Une déclaration de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur de l'UCP du PDAR 2, faisant apparaître, son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité et ses motivations ;
 - Un curriculum vitae détaillé, signé du candidat incluant ses contacts et trois personnes de références ;
 - Un certificat médical datant de moins de trois mois ;
 - Les copies certifiées des diplômes ;
 - Les copies certifiées des attestations de travail ;
 - Une déclaration sur l'honneur de non antécédent et absence de litige avec l'Administration Gabonaise ou le FIDA indiquant que le candidat ne fait pas partie de la liste des consultants sous sanction ;
 - Les références générales et spécifiques du candidat dans le domaine concerné (joindre les fiches projets précisant la valeur en FCEA des prestations réalisées)

NB : Il ne doit comporter aucune proposition technique ou financière

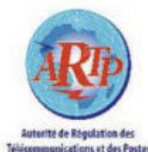
5. **Critères de présélection** : Les candidats doivent satisfaire aux exigences de profil décrit dans les TDRs.
6. **Délai et adresse de soumission** : Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être envoyés ou déposés au plus tard le **29 septembre 2021, à 12 heures**, aux adresses suivantes :

Avenue de COINTET Rue 252 Jean Baptiste NDEDE
mariette.ndissi-amoundzi@gouv.ga (Spécialiste Passation des Marchés) ;
jeanne.moussounda@gouv.ga (Responsable Administratif et Financier).

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires aux adresses mails.

Consulter l'intégralité de l'avis avec annexe sur le site de Jeune Afrique :

<https://www.jeuneafrique.com/annonce/1218467/recrutement-dun-expert-international/>



AVIS D'APPEL PUBLIC À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Référence du marché : DP N° C_ARTP_055

ÉTUDE SUR L'ÉTAT DES LIEUX ET LES PERSPECTIVES
DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR POSTAL

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation de Marchés, paru dans le journal « Sud Quotidien » n°8292 du vendredi 08 janvier 2021.

2. L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a obtenu dans le cadre de son budget 2021 des fonds, afin de financer son projet consistant à réaliser une étude sur l'état des lieux et les perspectives de développement du secteur postal au Sénégal et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles référencé C_ARTP_055.

3. Les services comprennent :

- Recueillir, collecter et organiser des données permettant de dresser un panorama complet du secteur postal au Sénégal et fournir à l'ARTP les indicateurs nécessaires au suivi des activités postales et à sa mission de régulation ;
- Réaliser une projection du secteur postal dans un horizon de cinq (5) années ;
- Formuler des recommandations et proposer des mesures de réformes pour assurer une ouverture progressive optimale du secteur postal.

A l'issue de l'étude, le Consultant devra faire le point sur la situation du secteur postal, réaliser des projections d'évolution du secteur dans un horizon quinquennal et enfin faire des recommandations pour assurer une ouverture progressive et un développement optimal du secteur postal au Sénégal. La stratégie proposée sera accompagnée d'un plan d'actions détaillé selon les priorités. La durée prévisionnelle de la prestation est de dix (10) semaines au maximum.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Les candidats qui se seront manifestés seront évalués conformément aux dispositions du Code des marchés publics et sur la base des critères ci-dessous :

CRITÈRES	NOTE PONDÉRÉE POUR LE CRITÈRE
Nature des activités en relation avec le domaine des prestations	20 points

Nombre d'années d'expérience (1 point par année d'expérience)	10 points
Organisation technique et managériale du cabinet	20 points
Qualification du cabinet dans le domaine des prestations notamment les références concernant l'exécution d'au moins trois (3) marchés analogues (10 points/ marché)	30 points
Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels	20 points

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages.

La note technique minimum requise est de **75 points**.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur **la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)**.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

Ouakam, Route des Almadies, Immeuble ARTP.

Le numéro de téléphone (+221 33 869 03 69)

du lundi au jeudi 8h00-13h 30 et 14h30-17h00

et vendredi 8h00 à 13h00

Contact : couro.kane@artp.sn

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse sus mentionnée au plus tard le **mardi 21 septembre 2021 à 12 heures précises**.

Les propositions seront ouvertes en présence des candidats qui le souhaitent à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **mardi 21 septembre 2021 à 12 heures précises**.

Le Directeur Général

MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL MINISTÈRE DES SPORTS DIRECTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT

CONSTRUCTION DU STADE RÉGIONAL DE KAFFRINE (T-DIS-111)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « **LE SOLEIL** » du vendredi 15 Janvier 2021.
2. Le Ministère des Sports a inscrit dans son budget du programme développement de la Pratique et des Infrastructures sportives des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de **construction du stade régional de KAFFRINE**.
3. Le Ministère des Sports sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les prestations suivantes :
 - a. travaux de terrassements généraux ;
 - b. construction d'une tribune couverte de 2000 places assises ;
 - c. construction d'un centre d'hébergement en R+1 ;
 - d. travaux de terrassement aires de jeu, de fourniture et de pose de gazon synthétique ;
 - e. Aménagement de locaux sousgradins (gros œuvre et second œuvre) ;
 - f. Fourniture et pose de mats, de protecteurs pour l'éclairage sportifs ;
 - g. Construction de parking ;
 - h. divers
4. La passation du Marché sera conduite par **appel d'offres ouvert à l'international** tel que défini dans le Code des Marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de la Direction des Infrastructures Sportives et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Ministère des Sports Rue 110 X G Zone B Tel : 33 859 38 53 du Lundi au Jeudi de 08h à 13h 00mn et 14h à 17h 00mn et le vendredi de 08h à 13h 30mn et s'adresser à **Monsieur Cheikh Ibrahim Sarr, E-Mail : cheikh.ibrahima1805@gmail.com**
6. Critères de qualification :
Les exigences en matière de qualification sont :
 - a) Avoir une expérience générale de construction d'ouvrages en tant qu'entreprise principale de dix (10) années.
 - b) Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant dans au moins un (01) marché au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020) avec une valeur minimum de quatre milliard huit cent millions (4.8 milliards) de Francs CFA qui a été exécuté de manière satisfaisante et terminée, pour l'essentiel, et qui est similaire aux travaux objet du présent marché. La similitude portera sur la taille physique, la complexité, les méthodes/technologies ou autres caractéristiques telles que décrites dans la Section IV, Etendue des Travaux.
 - c) Le candidat doit établir qu'il a accès à des financements tels que des avoirs liquides, ligne de crédit, autres que l'avance

de démarrage à hauteur de : **sept cent cinquante millions (750 000 000) FCFA**, délivrée par une institution bancaire agréée par le Ministère des Finances et du Budget du Sénégal ou un organisme assimilé.

- d) Avoir un minimum de chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction :

Le chiffre d'affaires annuel moyen pour des travaux de construction requis de la part du soumissionnaire au cours des trois (3) dernières années 2018, 2019 et 2020, doit être au moins égal à quatre milliard cinq cent millions (4 500 000 000) FCFA

- e) Fournir les états financiers des trois dernières années 2018, 2019 et 2020 certifiés par une personne physique ou morale agréée par l'Ordre national des Experts comptables et cabinets agréés du Sénégal (O.N.E.C.C.A) ou un organisme assimilé.

f) Le Personnel

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes: (voir annexe A DPAO).

a) Le matériel

Le Candidat doit établir qu'il a les matériels suivants: (voir annexe A DPAO).

N.B : Les photocopies non légalisées des pièces énumérées ci-dessus ne seront pas acceptées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Direction des Infrastructures Sportives**

sis au Ministère des Sports Rue G X 110, 3^e étage **Dakar Tél. :** (+221) 33 859 38 53 - **Email : cheikh.ibrahima1805@gmail.com**, contre un paiement non remboursable de cent mille francs (75 000) FCFA. Le paiement se fera par présentation. La méthode de paiement sera en espèces. Un exemplaire du DAO sera disponible sur place pour être consulté gratuitement par les candidats qui le désirent.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après
Secrétariat de la Direction des Infrastructures Sportives sis au Ministère des Sports Rue G X 110, 3^{ème} étage ; au plus tard **le jeudi 21 octobre 2021 à 10 H 00 mn TU**

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après : Salle de conférence rez. de chaussée à gauche, **le même jour à 10 heures 15 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **cent millions (100 000 000) de francs CFA**.

10. La durée de validité des offres est de 90 jours durée limite de dépôt des offres.

La période de validation de la garantie de soumission sera de : 118 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES



DEMANDE DE PROPOSITION DE SERVICES DE TRADUCTION

Ecobank Transnational Incorporated (ETI) recherche des fournisseurs de services de traduction et d'interprétation simultanée.

N°.	DESCRIPTION	RÉFÉRENCE
1	Services de traduction et d'interprétation simultanée.	ETI/015/RFP/2021

Les soumissionnaires retenus signeront un accord de partenariat avec ETI afin de fournir ces services spécifiques au Groupe Bancaire. ETI invite les entreprises fournisseurs de services de traduction et d'interprétation simultanée, à soumettre leurs offres en anglais, uniquement selon les spécifications requises. Toutes les offres doivent être envoyées au plus tard le 17 septembre 2021 par e-mail à l'adresse : etisourcing@ecobank.com; tandis que les questions, les demandes de clarifications et d'informations peuvent être adressées par e-mail à questions.sourcing@ecobank.com.

Pour plus d'informations sur cet appel d'offres, veuillez visiter la page de nos services généraux à l'adresse : <https://ecobank.com/group/procurement/>

Les Services Généraux d'Ecobank



Avis d'Appel d'Offres International

La Société Immobilière et d'Aménagement Urbain (SimAU) est mandatée par l'Etat béninois pour la conduite de certains projets du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG).

Dans ce cadre, elle sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le projet de **Construction de 2145 logements sociaux à Ouèdo dans la commune d'Abomey-Calavi au Bénin répartis en deux (02) lots** comme suit :

- **Lot 01** : Construction de 1182 logements de type D sur les îlots 1 (273), 2 (168), 5 (181), 9 (272) et 13 (288) ;
- **Lot 02** : Construction de 961 logements de type D sur les îlots 12 (357), 14 (160), 15 (93) et 16 (351).

Les candidats intéressés par cette annonce sont invités à consulter l'avis d'appel d'offres complet sur le site : www.simaubenin.com dans la rubrique « APPEL D'OFFRES ».

La date limite de dépôt des offres est fixée au **Jeu 30 septembre 2021 à 10 heures (GMT+1)** au plus tard au Secrétariat de la SimAU sis au 5^{ème} étage, Immeuble NSIA à Cotonou.



Section 0. Avis d'Appel d'Offres (AA0) Avis d'appel d'offres sans pré-qualification

AVIS D'APPEL D'OFFRES Société des Aéroports du Bénin (SAB)

DAOI N°2021/000485/SAB/C00/DNCMP/PRMP/S-PRMP DU 01/09/2021

DAO : Fourniture et installation des équipements et système de gestion informatique des parkings de l'aéroport International de Cotonou

Dans le cadre de la modernisation des installations de l'Aéroport International de Cotonou, la Société des Aéroports du Bénin entend signer un marché sur budget autonome pour la fourniture et l'installation des équipements et systèmes de gestion informatique des parkings de l'aéroport de Cotonou.

A cet effet, la Personne Responsable des Marchés Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 62 et 121 du code de marchés publics en République du Bénin et qui répondent aux qualifications requises pour l'exécution des prestations ci-après :

- La mise en place d'un système de gestion du parking complet, fonctionnel ;
- La fourniture d'un document de certification des différents systèmes installés, les guides d'administration et d'exploitation de la solution en langue française et anglaise ;
- La construction des abris aux entrées et sorties de chaque Parking, ainsi que les abris de protection des bornes d'encaissement ;

- Le transfert de compétences à l'équipe du Département des Systèmes d'Information de la SAB ;
- La maintenance de la solution ou de l'équipement ;
- Autres éléments jugés nécessaires.

Les candidats intéressés peuvent consulter le dossier d'appel d'offres et le télécharger sur le site de l'aéroport de Cotonou. (www.aeroport-de-cotonou.bj).

Les offres rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires papiers dont un (01) original et une (01) copie et un exemplaire électronique (clé USB) à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la galerie marchande Email : mbonibia@sab.bj** au plus tard le **15 octobre 2021 à 10 h 00 mn précises (GMT+1)**, doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **sept millions six cent mille (7.600.000) FCFA** et demeurer valides pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite de soumission.

La Personne Responsable des Marchés Publics
Mohamed BONI BIAO

APPEL D'OFFRES

ANNONCES CLASSÉES

Produtia
GREEN ENERGY SOLUTIONS

Votre fabricant de parkings solaires



Production d'électricité pour :

- Aéroports
- Hôtels
- Industries
- Centres commerciaux
- Promotions immobilières

+ 33 4 28 04 09 51 - info@produtia.com
www.produtia.com

batiments moinschers
BATIMENTS MOINS CHERS

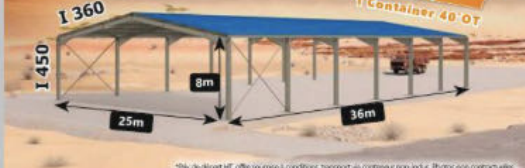
BÂTIMENTS GALVANISÉS EN KIT
+ DE 400 000 M² VENDUS EN AFRIQUE

+ ROBUSTE
+ QUALITATIF
+ ABORDABLE

~1 000m²
\$48 048*
1 Container 40' OT



~900m²
\$49 939*
1 Container 40' OT



*Prix de départ HT, offre soumise à conditions, transport au container non inclus. Photos non contractuelles.

00352 621 355 134 commercial@batimentsmoinschers.com
Tel: 00352 20 20 10 12 afrique.batimentsmoinschers.com

HTG INDUSTRY SAS FRANCE
A MEMBER OF SIM GROUP

HTG
SIM GROUP
INDUSTRY
un souffle d'avance

LIGNES COMPLÈTES DE SOUFFLAGE ET DE REMPLISSAGE POUR BOUTEILLES EN PET, CANETTES ET BOUTEILLES EN VERRE

APPLICATION
Eau plate, jus, boissons gazeuses, lait, huile végétale, produits chimiques et brasseries clé en main.

CADENCE
1,000 BPH à 24,000 BPH

FABRICATION EUROPÉENNE
Machines tropicalisées garanties 3 ans
Service après-vente local assuré








Adresse
42 AV FOCH, 60300 SENLIS, FRANCE

Visitez pour plus d'informations
www.htgindustry.com

Téléphone
+33 (0) 344 265 893

Contact
contact@htgindustry.com

CANAL+

S'ENGAGE AUPRES DES CAUSES

DROITS DES ENFANTS
 EDUCATION ET FORMATION
 L'ART POUR LA PAIX
 ALBINISME
 DREPANOCYTOSE
 ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
 PALUDISME
 DROITS DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES
 ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
 HANDICAP
 L'ART POUR LA PAIX
 EDUCATION ET FORMATION
 VIH
 DROITS DES ENFANTS
 DREPANOCYTOSE
 ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
 L'ART POUR LA PAIX
 HANDICAP
 VIH

1 MOIS
1 CAUSE

DROITS DES ENFANTS
 SOUS-NUTRITION ET ACCES A L'EAU

PALUDISME
 DREPANOCYTOSE
 EDUCATION ET FORMATION
 L'ART POUR LA PAIX
 ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
 ALBINISME
 DROITS DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES

HANDICAP
 DROITS DES ENFANTS
 PALUDISME
 SOUS-NUTRITION ET ACCES A L'EAU
 DROITS DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES
 L'ART POUR LA PAIX
 ENVIRONNEMENT ET PATRIMOINE
 DREPANOCYTOSE
 VIH



Retrouvez chaque mois les programmes dédiés
 sur nos antennes et plus d'informations sur :
www.canalplus-afrique.com/nos-engagements

CANAL+

► Le tour de la question



Mercenaires russes du groupe Wagner assurant la protection de personnalités lors d'une parade à Bangui, le 1^{er} mai 2019.

Russie Vladimir Poutine va-t-il conquérir l'Afrique ?

Le minaret de la mosquée Attik, à Bangui, abrite-t-il une petite antenne des renseignements russes ? Si la question peut prêter à sourire, le doute est suffisant pour que certains des habitués de l'endroit refusent désormais de s'y rendre pour prier. Au cœur de la République centrafricaine, là où l'empereur Jean-Bedel Bokassa rêva naguère de grandeur, soutenu par la France de Valéry Giscard d'Estaing, Bangui se pare désormais de drapeaux russes, l'État déléguant à des sociétés liées au groupe de sécurité Wagner une partie de ses prérogatives. Reconquête et sécurisation du territoire, exploitation de sites miniers, voire manœuvres diplomatiques... Dans son enquête du mois d'août, *Jeune Afrique* révélait comment l'un des oligarques favoris de Vladimir Poutine, Evgueni Prigojine, bailleur de fonds de Wagner, avait, avec l'aval de Moscou, convoqué des groupes armés et des responsables centrafricains à la table des négociations jusqu'à la signature, le 6 février 2019, des accords de paix de Khartoum.

L'empreinte de Prigojine est également visible à Madagascar, au Zimbabwe, au Mozambique, où des organisations financées de près ou de loin par ses entreprises ont tenté d'influencer les dernières élections présidentielles.

Alerte rouge

Bien sûr, Moscou nie tout lien direct avec Wagner, au mépris des informations faisant état de la proximité de Prigojine avec Poutine. Mais le Kremlin et ses services de renseignements (FSB et GRU) n'en ont pas moins fait leur bras armé.

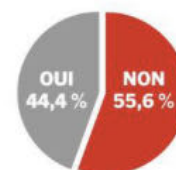
Où les Russes frapperont-ils leur prochain coup ? À Paris, les renseignements ont placé le Tchad et le Mali en alerte rouge. Mais n'est-il pas déjà trop tard ? À Bamako, le sentiment anti-français s'est banalisé, tandis que les forces de Barkhane s'approprient à se retirer du pays.

Partisan opportuniste d'un nouveau « multilatéralisme décolonial », Vladimir Poutine attend son heure. « Avec de la patience, même le bois humide s'embrase », dit un proverbe russe. ●

Mathieu Olivier

Paroles d'abonnés

Les Africains doivent-ils s'appuyer sur la Russie et la Chine pour contrer les puissances occidentales ?



Jafaar BEN, Maroc

« Les Africains ne doivent compter que sur eux-mêmes. Dépendre d'une puissance pour en contrer une autre est contreproductif. »

Michel SAUBOIN, Belgique

« Je suis d'accord pour créer une saine concurrence entre les différents partenaires de l'Afrique. »

NOTRE RÉPONSE

L'Afrique n'est pas en guerre contre l'Occident. En réalité, ce sont les grandes puissances qui, chacune défendant ses propres intérêts, se livrent à une lutte d'influence sur le continent pour gagner des parts de marché. Les pays africains doivent donc s'allier à l'une ou/et à l'autre de ces puissances en fonction de leurs attentes spécifiques. Bref, diversifier leurs partenariats et évaluer l'avantage comparatif de chacun.

► **Ce jour-là...**

11 septembre 2001 Le monde musulman sous le choc des attentats

Il y a vingt ans, les tours du World Trade Center s'effondraient. Parfois à rebours de leurs opinions publiques, Arafat, Moubarak, Kadhafi exprimaient leur compassion envers le peuple américain. Le récit, à chaud, de notre correspondant à Tunis, **Ridha Kéfi**.

Mardi 11 septembre. Les premières images des attentats perpétrés à New York et à Washington sont diffusées en direct à la télévision. Dans les rues de Tunis, le petit peuple se congratule à coups de « Mabrouk! » (« Félicitations! ») et de « Allahou akbar » (« Dieu est grand! »). On fait semblant de fêter ce qui apparaît comme une « défaite de l'Amérique ».

Des badauds discutent. « Ces Américains se croient tout-puissants. C'est bien fait pour leur gueule! », dit l'un. « C'est une punition de Dieu », lance l'autre. Un troisième les tance : « Cessez de dire des bêtises. Ce sont de pauvres gens comme vous et moi qui sont en train de payer pour l'arrogance de leurs leaders. »

Dans les territoires de l'Autorité palestinienne, des scènes de liesse populaire éclatent. Ces manifestations d'une joie douteuse apportent de l'eau au moulin des analystes israéliens qui tentent de faire accréditer la thèse d'une implication palestinienne. [...] Le président Yasser Arafat condamne ce qu'il considère comme « un crime contre l'humanité ». « Nous sommes complètement sous le choc », lâche-t-il.

Les autres chefs d'État de la région lui emboîtent le pas. Le président égyptien Hosni Moubarak – qui n'a cessé de répéter à ses interlocuteurs américains : « Si le processus de paix n'est pas relancé, la région pourrait connaître de graves attentats

terroristes » – fait part de sa stupeur face à la tragédie.

La plus haute autorité du monde islamique, l'imam de la mosquée Al-Azhar, au Caire, déclare que les



La seule voix discordante aura été celle de Saddam Hussein.

attentats « sont contraires à l'esprit de toutes les religions ». Depuis le déclenchement de la seconde Intifada, en septembre 2000, l'opinion publique arabe s'était montrée très critique à l'égard de la politique américaine au Proche-Orient, qu'elle

jugeait trop alignée sur les positions israéliennes. Conséquence : les États modérés, comme l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie, étaient pris en tenaille entre leur alliance stratégique avec les États-Unis et le sentiment antiaméricain de leurs populations. On aurait pu croire qu'ils éprouveraient des difficultés à réaffirmer, en cette circonstance, leur soutien à Washington. Ce ne fut pas le cas. Et pour cause. Après un bref moment d'euphorie, l'opinion arabe a plongé dans une étrange torpeur. Les gens ne savaient plus quoi penser d'une catastrophe dont l'ampleur a dépassé l'entendement.

Conséquence inattendue de la tragédie : des leaders extrémistes, qui n'ont jamais fait mystère de leur haine pour les États-Unis, ont exprimé leur sympathie pour le peuple américain. C'est le cas de Mouammar Kadhafi, qui s'est dit prêt à venir en aide à ses adversaires de toujours. Aucun doigt accusateur ne s'est levé pour désigner le « Guide » comme un possible commanditaire des attentats. L'Iran, autre « État voyou » selon le Pentagone, a condamné fermement, lui aussi, les attentats par la voix de son président, Mohamed Khatami.

Dans ce concert de compassion, la seule voix discordante aura donc été celle de Saddam Hussein. « Les Américains ont récolté les épines de leur politique », a dit le tyran de Bagdad. Ils se sont rendus victimes « de leur arrogance, de leur folie des grandeurs et de leur mépris à l'égard des autres peuples ». ●



Post-Scriptum Fawzia Zouari

Fâcheux décalage

Depuis le 25 juillet, mes amis de France m'envoient des SMS qui ressemblent à des messages de condoléances. « De tout cœur avec toi ! », « Courage, Fawzia ! ». Le ton est le même dans la presse occidentale. Apparemment, chacun a sorti son mouchoir pour pleurer la Tunisie, après les décisions chocs de son président, Kaïs Saïed, de geler les travaux du Parlement et de s'octroyer le pouvoir exécutif.

À l'instar du quotidien *Le Monde*, on reproche aux Tunisiens – comme à tous les Arabes – de « fantasmer » sur « l'homme fort ». D'aucuns pensent que le pays va à sa perte, qu'il est sur le point d'enterrer son processus démocratique. Moi, j'ai sauté de joie le jour où ces mesures ont été annoncées, comme la quasi-totalité de mes compatriotes.

Pourquoi cette approche occidentale décalée et « à côté de la plaque » ? C'est une question que devraient se poser toutes les rédactions européennes, les sociologues et politologues du Nord. Voici quelques exemples de ce hiatus.

- Lisez les voyageurs d'Orient du début du XX^e siècle. Ils ont rapporté, dans leurs récits, non pas la réalité de ce qu'ils ont vu, mais ce qu'ils voulaient voir, quitte à créer un Orient né de leur imagination.

L'excellente thèse du Palestinien Edward Saïd illustre bien ce propos.

- Rappelez-vous la levée de boucliers contre l'écrivain Kamel Daoud lorsqu'il a expliqué les agressions commises à Berlin par des immigrés maghrébins à l'encontre de femmes, en 2015, par la frustration sexuelle, prégnante en terre d'islam. Quelle volée de bois vert de la part de sociologues occidentaux ! Nous, les intéressés, avons beau répéter que le sexe est un vrai problème dans nos sociétés, ils ont persisté dans leur déni, nous accusant d'« essentialisme », de « haine de soi », et de racisme envers nous-mêmes.
- Dans l'actualité récente : le mouvement #MeToo a fait croire que le harcèlement ou le viol étaient un phénomène nouveau ou soudain, et qu'il allait précipiter les « nanas » du monde entier vers les tribunaux. Qui a noté le silence, voire le sourire moqueur, de nos



**On reproche
aux Tunisiens
de « fantasmer »
sur « l'homme fort ».**

femmes du Sud ? Le harcèlement et le viol « légal » sont notre lot quotidien. Et nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'assigner en justice nos prédateurs, bridés par les mentalités, par une justice favorable aux hommes ou, simplement, par la précarité.

- Dans un registre plus léger, les diététiciens repus qui ont inspiré le spot publicitaire selon lequel « il faut manger cinq fruits et légumes par jour » : n'ont-ils donc pas songé un instant à nos pays, où se nourrir d'un bol de riz est déjà un luxe ? Idem avec les manifestations antivaccin : y a-t-il un journaliste pour faire savoir que, sur le continent, nous pouvons être choqués de voir certains refuser de se faire vacciner alors que nous mendions des doses ? S'ils souhaitent mourir pour la liberté, je veux bien. Mais qu'ils nous filent leurs stocks de sérum, pardi !

Les maîtres du jeu

Certains Occidentaux ont un fâcheux penchant à juger en se fondant sur des concepts et des approches qui leur sont propres. À penser et à sentir à notre place, voire à projeter sur nous leurs propres peurs et fantasmes. Avec l'envie, consciente ou non, de rester les maîtres du jeu et le dieu suprême des critères. Et à gloser avec cet absolutisme typique de la presse de gauche sur les grands principes, sans tenir compte des réalités du terrain et des attentes réelles des peuples. Bien sûr, il y a des valeurs et des principes universels, que nous défendons tous. Cela étant, l'altérité ne consiste pas seulement à reconnaître l'Autre, mais à savoir aussi se mettre à sa place et s'imprégner de son être au monde. Prenez-nous comme des sujets de notre histoire, pas comme des objets d'analyse. En l'occurrence, laissez les Tunisiens savourer ce soulagement, fût-il éphémère. Ce pourrait n'être qu'un coup d'épée dans l'eau, un vrai faux changement ou une dérive populiste. Nous exprimerons notre colère et nos peines le jour où nous estimerons nos espoirs trahis. Rien ne s'opposera alors à ce que nous acceptions vos condoléances. ●

Au carrefour de l'Afrique, du monde arabe et de l'Asie

DJIBOUTI

Le futur est en marche



Un environnement propice à l'innovation

Une économie diversifiée

Un hub régional en transports et logistique

Des infrastructures et services aux standards internationaux

De nouvelles offres touristiques



Un port d'attache pour les investisseurs

REJOIGNEZ LA PERFORMANCE

**Moov
Africa**



L'AFRIQUE EN MOUVEMENT

Moov Africa est la marque commerciale qui rassemble l'ensemble des filiales de Maroc Telecom dans les 10 pays de présence du groupe : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Tchad et Togo.

La marque Moov Africa révèle au monde l'empreinte panafricaine du Groupe Maroc Telecom et illustre sa vision d'une « Afrique en mouvement » qui réside dans le principe de partage du savoir-faire du groupe et sa capacité d'innovation au profit des pays dans lesquels il opère.

Moov Africa c'est la promesse d'une offre multiservices pour répondre aux besoins essentiels des populations dans les domaines des télécoms, de l'éducation, du mobile banking, de la culture et du développement durable.

MOOV AFRICA UN MONDE NOUVEAU VOUS APPELLE